

LES
LÉGENDES ÉPIQUES

RECHERCHES SUR LA FORMATION

DES

CHANSONS DE GESTE

PAR

JOSEPH BÉDIER

Professeur au Collège de France

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(Grand Prix Gobert, 1911)

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

I

LE CYCLE DE GUILLAUME D'ORANGE



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS

1914

Tous droits réservés

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA
at
CHAPEL HILL



Given in Memory of

Marion Austin Greene

Ph.D., University of North Carolina, 1949, and
Professor of Modern Foreign Languages, Mary
Washington College, 1950-75.



a 00001 08643 4

LES

LÉGENDES ÉPIQUES

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

En vente à la même librairie.

LES FABLIAUX, études de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge, 3^e édition, revue et corrigée 12 fr. 50

DE NICOLAO MUSETO (GALLICE COLIN MUSET), franco-gallico carminum scriptore, 1893, in-8..... 3 fr.

HOMMAGE A GASTON PARIS, leçon d'ouverture du cours de langue et littérature françaises du moyen âge prononcé au Collège de France, le 3 février 1904. 1904, in-16. 4 fr. 50

LES CHANSONS DE COLIN MUSET (publiées dans la Collection des *Classiques français du moyen âge*), 1912, in-16... 4 fr. 50

LES LÉGENDES ÉPIQUES (recherches sur la formation des chansons de geste).

Tome II. — La Légende de Girard de Roussillon. — La Légende de la Conquête de la Bretagne par le roi Charlemagne. — Les Chansons de geste et les routes d'Italie. — Ogier de Danemark et Saint-Faron de Meaux. — La Légende de Raoul de Cambrai, 1908, in-8..... 8 fr.

Tome III. — La Légende des « enfances » de Charlemagne et l'histoire de Charles Martel. — Les chansons de geste et le pèlerinage de Compostelle. — La *Chanson de Roland*. — De l'autorité du manuscrit d'Oxford pour l'établissement du texte de la *Chanson de Roland*, 1912, in-8..... 8 fr.

Tome IV. — Richard de Normandie dans les chansons de geste. — Gormond et Isembard. — Salomon de Bretagne. — L'abbaye de Saint-Denis. — Renaud de Montauban. — Quelques légendes de l'Ardenne. — Les prétendus modèles mérovingiens des chansons de geste. — L'histoire dans les chansons de geste. — Les Légendes localisées. — La Légende de Charlemagne. — Etc., 1913, in-8..... 8 fr.

LES CHANSONS DE CROISADE (avec leurs mélodies publiées par PIERRE AUBRY), 1912, in-8. Tiré à 300 exemplaires. *Épuisé, net*..... 10 fr.

TRISTAN MÉNESTREL. Extrait de la continuation de *Perceval*, par Gerbert, publié par J. BÉDIER et J.-L. WESTON, 1906, in-8..... 2 fr. 50

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX DE GASTON PARIS, publiée par JOSEPH BÉDIER et MARIO ROQUES, in-8, papier de Hollande (van Gelder), avec un portrait de G. Paris (tirage à petit nombre)..... 8 fr.

PQ201
.B4
1914
v.1

LES LÉGENDES ÉPIQUES

RECHERCHES SUR LA FORMATION

DES
CHANSONS DE GESTE

PAR

JOSEPH BÉDIER

Professeur au Collège de France

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE
(Grand Prix Gobert, 1911)

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

I

LE CYCLE DE GUILLAUME D'ORANGE



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION ÉDITEUR

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS

1914

Tous droits réservés





A MON CHER MAITRE ET AMI

M. HERMANN SUCHIER

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE HALLE

EN TÉMOIGNAGE DE MA FIDÈLE GRATITUDE



Digitized by the Internet Archive
in 2014

AVANT-PROPOS

Au début de l'année 1904, des circonstances fortuites m'amènèrent à relire ou à lire les poèmes du cycle de Guillaume d'Orange, en grammairien d'abord plutôt qu'en critique littéraire : je travaillais alors à une édition du *Charroi de Nîmes*, et c'est pour les besoins de cette entreprise que je parcourus les romans apparentés à celui-là. Mis en goût par ces lectures, je préparai pour l'année scolaire suivante (1904-1905) un cours sur ce groupe de chansons de geste.

Je voyais bien que plusieurs problèmes restaient en suspens et qu'il y avait encore place en ce domaine, çà et là, pour des recherches nouvelles : mais elles ne me tentaient pas ; je ne voulais que me renseigner sur les résultats acquis : connaissant mal les chansons de geste, je saisis l'occasion d'en étudier quelques-unes de près, pour la première fois de ma vie, et je me résignais à l'avance à me faire en ce cours, sur nombre de questions, simplement le rapporteur de vérités dès longtemps établies.

Surtout sur les questions d'origines : tout était dit, je le croyais du moins, sur la formation de

ces légendes, et leur mystère me semblait éclairci. Avec presque tous les critiques, je tenais pour assuré que le héros principal de ces romans, Guillaume, personnage historique du temps de Charlemagne, avait d'abord été transfiguré par la poésie dès le temps même de Charlemagne. Ces premières formations légendaires, sous quel aspect convenait-il de se les représenter ? Valait-il mieux imaginer à l'origine des « cantilènes », des « chants lyrico-épiques, » — ou déjà des épopées, déjà des chansons de geste, plus courtes seulement que les chansons conservées, — ou des récits héroïques en prose, transmis oralement de génération en génération ? Les érudits en disputaient, mais ce n'était là qu'un problème accessoire, car toutes les théories connues des origines de l'épopée française se réclamaient en dernière analyse d'un même principe général, accepté de tous comme un axiome : à savoir que les romans du XII^e et du XIII^e siècle ne sont que le dernier aboutissement d'un travail poétique commencé plusieurs siècles plus tôt ; que l'épopée française, toute « spontanée » à l'origine et toute « populaire », est « née des événements, exprimant les sentiments de ceux qui y prenaient part » ; que la légende de Charlemagne et de ses compagnons est essentiellement l'œuvre de leurs

contemporains ; que Guillaume d'Orange et Roland et Ogier et les autres furent d'abord célébrés de leur vivant ou dès une époque voisine de leur mort, en ces jours où « les guerriers se sentaient eux-mêmes personnages épiques et d'avance entendaient dans la mêlée la chanson insultante ou glorieuse que l'on ferait sur eux ».

J'étais depuis longtemps acquis à cette doctrine ¹ : je prévoyais donc que je n'aurais en mes cours qu'à la rappeler sommairement et pour mémoire ; je devais m'en tenir, après tant d'autres, à appliquer aux légendes du cycle de Guillaume d'Orange la théorie des origines lointaines et populaires de l'épopée française, telle qu'elle a été exposée par Gaston Paris, avec la force et la magnificence que l'on sait, dans l'*Histoire poétique de Charlemagne*, telle qu'elle a été depuis reproduite et précisée par de nombreux savants.

*
* *

Chemin faisant, je vis pourtant qu'elle s'appliquait mal aux légendes du cycle de Guillaume : qu'elle se fondait en ce cas particulier sur des hypothèses sans résistance, et que, pas un fait

1. On peut le voir dans un article de la *Revue des deux mondes* (t. CXXI, 1894, p. 915-918), où je l'ai exposée avec enthousiasme, et non sans déclamation.

ne l'appuyant, un certain groupe de faits la contredisait. Plus j'analysai ce groupe de faits, plus il me sembla que la portée en avait été jusqu'alors méconnue : ils m'amènèrent à expliquer autrement que mes devanciers la formation des légendes relatives à Guillaume d'Orange.

Ce résultat, fût-il tenu pour assuré, n'était pas de grande conséquence. Le propre des théories régnantes sur les origines de l'épopée française, c'en est l'ampleur ; elles expliquent aussi bien les chansons de geste, et les poèmes homériques, et les poèmes germaniques, et tant d'autres « épopées primitives » : qu'on enlevât à ces théories, pour l'interpréter autrement, le petit lot des romans du cycle de Guillaume, ce n'était nullement les affaiblir ; une exception ne les diminuait pas.

Pour m'en convaincre tout à fait, j'étudiai une autre légende, prise au hasard, celle de Girard de Roussillon. A ma vive surprise, je remarquai là aussi un groupe de faits analogues à ceux qui m'avaient frappé dans mon enquête sur Guillaume d'Orange, des faits de même ordre, de même sens et de même portée ; et, tout bien considéré, tout bien pesé, je conclus que la légende de Girard de Roussillon formait une seconde exception aux doctrines dominantes. Je voulus alors étudier

une troisième légende, et le hasard me fit prendre celle d'Ogier de Danemark : mêmes faits, mêmes résultats, et ce fut une troisième exception. Je rencontrai bientôt, sans l'avoir plus cherchée, une quatrième exception, puis d'autres exceptions encore.

*
* *

J'avais d'abord accueilli ces trouvailles singulières en plein repos d'esprit. A chaque jour suffisant sa peine et sa joie, j'étudiais ces légendes l'une après l'autre, selon les besoins de mon enseignement et pour mon plaisir, et j'étais alors loin de penser que je dusse jamais publier ces travaux. J'avais cru applicable à toutes les chansons de geste un certain système d'interprétation ; des faits concrets s'étaient offerts à moi spontanément, qui démentaient ce système en quelques cas particuliers ; ils indiquaient, pour l'origine de certaines légendes exceptionnelles, des explications exceptionnelles : je recueillais ces faits avec tranquillité, amusé seulement de leurs aspects imprévus et de leur nouveauté.

Mais quand ces « exceptions » se furent multipliées et quand, faisant nombre et masse, elles semblèrent, par leur nombre et leur masse, tendre à me suggérer une thèse d'ensemble sur

la formation des chansons de geste, quand je sentis que ces remarques, d'abord isolées, menaçaient de prendre les allures d'un système, je m'en alarmai comme d'un péril et surtout comme d'un ridicule. Sans doute, je me redisais que je n'étais point parti d'une idée *a priori* ; que je n'étais point parti, comme d'autres ont fait, de considérations théoriques sur la nature et l'essence de la « poésie populaire », ni d'une définition arbitraire de l' « épopée primitive » ; que je n'avais pas imaginé abstraitement une hypothèse pour chercher ensuite péniblement des faits propres à la colorer ; que je m'étais borné à observer, patiemment et modestement, des faits. J'eus beau me redire ces choses : hélas ! tous les systématiques s'en disent de pareilles et se les persuadent, et j'eus peur d'être la victime et la dupe d'une obsession chimérique. Pour m'en débarrasser, je repris alors les faits qui m'avaient préoccupé ; de toutes mes forces, je tentai de les réduire aux interprétations orthodoxes, et ceux qui me connaissent me croiront si je dis que, pendant ces deux dernières années, parcourant les divers cycles légendaires, j'y ai cherché non pas de quoi fortifier la thèse que je voyais se former dans mon esprit, mais de quoi la ruiner.

Je n'y ai pas réussi. Soit que je n'aie pas su

garder lucide et ferme mon jugement, soit que peut-être je marche dans le vrai chemin, je n'ai guère réussi à trouver que des faits favorables à cette thèse. Je publie donc ces études. Elles formeront trois volumes, quatre plus probablement : de Guillaume d'Orange à Charlemagne, de Richard de Normandie à Raoul de Cambrai, de Renaud de Montauban à Roland, j'y considérerai tour à tour les principaux héros des romans de chevalerie et toutes les grandes légendes épiques du moyen âge français, j'entends toutes celles de nos chansons de geste qui ne sont pas des fictions récentes, purement imaginaires, toutes celles qui ont quelque fondement historique ou quelque ancienneté. Conscient et inquiet de mon audace, mais passant outre, je proposerai dans cet ouvrage, en regard des diverses théories publiées jusqu'ici sur les origines de l'épopée française, une théorie nouvelle.

*
* *

Cette théorie, je ne l'exposerai pas en cet avant-propos. Puisque je n'ai pas cherché à construire la vérité historique comme un poème, puisque ces vues ne se sont pas formées autour d'une hypothèse préconçue, mais à ma surprise, à mon corps défendant, lentement, par l'examen successif de légendes isolées, c'est dans l'ordre

même et sous la forme même où elles se sont composées dans mon esprit qu'on les trouvera en ces volumes : non point ramassées dans une préface écrite après coup, mais éparses dans chacune de ces études particulières.

Je publie ces monographies de légendes dans l'ordre à peine modifié où le hasard me les a fait entreprendre, sous la forme à peine remaniée où je les ai produites d'abord dans mes cours. Elles sont indépendantes les unes des autres et chacune forme un tout.

Quand le lecteur examinera la première, il décidera s'il est bien vrai que j'y ai pris contre l'esprit de système toutes les précautions critiques nécessaires ; s'il est bien vrai que je n'y fonde rien sur des hypothèses non vérifiées, et s'il est bien vrai que je ne tire de l'étude de cette légende particulière que des conclusions particulières.

Au cas où pour mon bonheur il croirait justes ces conclusions, et justes aussi les conclusions d'une seconde monographie, puis d'une troisième, il verra se dégager des faits et peu à peu se dessiner et se préciser la courbe d'une théorie générale ; et finalement il n'importera guère que j'écrive ou non dans mon dernier volume un chapitre de conclusions d'ensemble : la théorie

générale que je propose ne sera que la somme de vérités particulières, acquises chacune dans son ordre par des recherches indépendantes entre elles et dont seuls les résultats sont solidaires.

Je me garde donc de placer en tête de cet ouvrage un exposé de doctrines : les lecteurs pressés pourront se reporter aussitôt aux deux derniers chapitres de ce volume ; ils y trouveront de quoi se représenter la direction qu'ont prise mes recherches ; et ceux qui ont déjà leur siège fait pourront sans grand effort réduire ces vues à quelques formules simplistes et dérisoires. Mais ce n'est pas pour eux que je travaille : comme faisaient ces honnêtes écrivains de jadis en leurs préfaces, j'adresse de préférence ce livre « à qui lira » : à qui lira, sinon jusqu'au bout, du moins aussi longtemps qu'il pourra croire que je ne l'achemine pas vers des régions d'aventures et de chimères, mais vers plus de vérité.

*
* *

Avant de clore cet avant-propos, je tiens à reconnaître ma dette envers M. Ph.-Aug. Becker, professeur à l'Université de Vienne. Les interprétations que je donnerai de nos légendes sont miennes, et j'en garde seul la responsabilité. Mais le plus souvent je n'ai pu les proposer qu'après avoir discuté et rejeté des interprétations

contraires. Pour cette part polémique et critique de mes études j'ai été en un certain nombre de cas devancé par M. Becker. Avant moi, sinon le premier, du moins plus énergiquement que personne, il a fait brèche dans le *burg* romantique des systèmes que je combats à mon tour. Serais-je venu de moi-même à la position d'esprit réaliste qu'on me verra prendre, si je n'avais connu ses livres ? Je ne sais pas, je ne crois pas, et il n'importe guère. Ce qui est sûr, c'est que ses travaux ont précédé les miens de dix ans et que j'en ai largement profité. Là où, d'accord avec lui, je m'attaque aux mêmes hypothèses que lui, là du moins je suis bien sûr d'avoir raison.

Je dois encore remercier mon ami, M. Ferdinand Lot. Pour mon bien ou pour mon mal, je ne sais, en tout cas par amour de la vérité, c'est lui qui m'a décidé à publier ces recherches, et sous la forme où je les publie. Il les a suivies sans relâche, jour par jour, pendant ces quatre années, et il n'y a pas dans cet ouvrage une discussion de faits ou d'idées que je ne lui aie d'abord soumise et qu'il n'ait examinée. Tous ceux qui connaissent ses travaux sur l'histoire des temps carolingiens et sur les chansons de geste apprécieront quel bienfait je lui dois.

CHAPITRE I

PROJET DE CETTE ÉTUDE

- I. DÉNOMBREMENT DES VINGT-QUATRE ROMANS QUI FORMENT LE CYCLE DE GUILLAUME D'ORANGE : LEUR COHÉSION APPARENTE, LEUR DÉSORDRE RÉEL, LEURS DISPARATES ET LEURS DISCORDANCES.
- II. QUE LE PROBLÈME PRINCIPAL EST CELUI DE LA FORMATION DU CYCLE. ÉNONCÉ DE CE PROBLÈME.
- III. REVUE SOMMAIRE DES TRAVAUX CONSACRÉS AU CYCLE DE GUILLAUME.

I

DÉNOMBREMENT DES VINGT-QUATRE ROMANS DU CYCLE : LEUR COHÉSION APPARENTE, LEURS DISCORDANCES RÉELLES.

Geste de Charlemagne, geste de Doon de Mayence, geste de Garin de Monglane, ce sont les trois groupes où les trouvères du XIII^e siècle distribuèrent tous leurs poèmes épiques, la centaine de chansons de geste qui nous sont parvenues, et tant d'autres qui ont péri ¹.

Ce classement, imaginé sur le tard, est artificiel, sauf pour les vingt-quatre romans qui forment la

1. N'ot que trois gestes en France la garnie :
Du roi de France est la plus seignorie,
Et l'autre après, bien est droiz que gel die,
Est de Doon a la barbe florie...
La tierce geste qui molt fist a proisier
Fu de Garin de Monglane le fier.

(*Girard de Vienne*, éd. Tarbé, p. 2.)

geste de Monglane ou de Guillaume d'Orange. « Ils nous offrent, écrit Gaston Paris, le spécimen le plus complet de la formation et de l'évolution, à moitié spontanées, à moitié factices, d'un grand cycle épique ¹. » De fait, c'est ce groupe qui présente au premier regard le plus d'unité et de cohérence.

D'abord il est le seul où circule d'un roman à l'autre une même idée poétique. On peut la définir ainsi : Il s'agit de défendre la France contre les Sarrasins d'Espagne; mais Charlemagne est trop vieux ou bien (selon les romans) il est mort déjà, et à sa place règne son fils Louis, débile et couard. Or, là-bas, à Narbonne, à Orange, à Gérone, campée en pleine terre païenne, une famille héroïque se charge de remplir la tâche du roi défaillant. C'est la geste de Monglane, le *fier lignage*

Qui tant sofri de peine sor sarrazine gent.

Tous ses membres se reconnaissent à ces deux traits, qu'ils consacrent leur vie à se battre contre les Sarrasins et qu'ils servent en bons vassaux le roi, bien qu'ils attendent peu de son appui et que parfois ils le méprisent. Ils représentent sous ses formes les plus diverses l'esprit de sacrifice et de fidélité vassalique. Comme ils sont isolés au milieu des Sarrasins et presque abandonnés, les romans qui les mettent en scène sont remplis d'une sorte d'effroi tragique; mais de joie aussi, car le « fier lignage » aime joyeusement la bataille, l'aventure, la conquête.

1. *La Littérature française au moyen âge*, Paris, 1888, § 38, 3^e édition (1905), p. 65.

Lors même que les poètes, comme il arrive souvent, s'écartent de ce thème fondamental, la liaison et la cohésion des vingt-quatre chansons du cycle apparaît encore en ceci qu'elles mettent en scène le même personnel de héros, unis par des rapports de parenté à peu près constants.

Si l'on considère, en effet, le héros central, Guillaume d'Orange, il est le principal personnage de sept chansons, où tient l'essentiel de son histoire poétique :

(1) *Les Enfances Guillaume*, consacrées à ses premiers exploits, du vivant de Charlemagne ;

(2) *Le Couronnement de Louis*, où Charlemagne, aux approches de la mort, lui confie le jeune roi, son fils, que Guillaume défendra contre ses ennemis du dedans et du dehors ;

(3) *Le Charroi de Nîmes* et (4) *La Prise d'Orange*, qui disent comment, payé d'ingratitude par le roi Louis, Guillaume s'en va, pour s'y tailler un fief, saisir la terre des Sarrasins, reprend sur eux, par la ruse et par la force, Nîmes, puis Orange, conquiert, convertit, épouse la belle princesse sarrasine Orable ;

(5) *La Chanson de Guillaume* et (6) son double, la *Chanson d'Aliscans*, qui retracent une défaite glorieuse du héros, finalement vengée ;

(7) *Le Moniage Guillaume*, où Guillaume, las d'une longue vie d'aventures guerrières, se retire dans le cloître, mais sait en sortir au besoin et reprendre le haubert et l'épée, quand son seigneur est en péril.

Dans ces poèmes, Guillaume d'Orange apparaît à l'ordinaire entouré de son père, Aymeri de Narbonne ; — de ses six frères : Bernard de Brusban,

Bovon de Commarcis, Hernaut de Gérone, Garin d'Anseüne, Aïmer le Chétif, Guibert d'Andrenas, — et d'une troupe de neveux ; ce sont tantôt Vivien et Guichardet, fils d'une de ses sœurs, tantôt Bertrand et Guielin, fils de Bernard de Brusban, ou Girard et Gui, fils de Bovon de Commarcis. Ce père, ces frères et ces neveux ont aussi chacun sa biographie poétique, plus ou moins détaillée, qui peut se résumer schématiquement, comme celle de Guillaume lui-même, en ceci que tous vivent aux dépens des Sarrasins et qu'ils conquièrent sur eux leur terre et parfois leur femme. En plusieurs poèmes, ils cessent d'être de simples satellites de Guillaume ; tantôt ils occupent tous à peu près le même plan que lui :

(8) dans *Les Narbonnais*, par exemple, où les sept frères adolescents, congédiés par leur père, quittent ensemble le château natal, en aventuriers ;

tantôt tel ou tel des frères, réduisant Guillaume à un rôle épisodique, devient le protagoniste de l'action. C'est le cas de Bovon de Commarcis dans

(9) *Le Siège de Barbastre* et dans (10) *Bovon de Commarcis*.

C'est le cas de Guibert d'Andrenas, dans

(11) la chanson de *Guibert d'Andrenas* et

(12) dans la *Prise de Cordoue*.

A son tour le père de ces sept frères devient l'un des principaux personnages de trois chansons :

(13) *Girard de Vienne*, qui le représente tout jeune encore ;

(14) *Aymeri de Narbonne*, où on le voit conquérir sa ville et la défendre ;

(15) *La Mort Aymeri*, où il achève en pleine guerre, entouré de ses enfants, sa longue vie belliqueuse.

Mais l'histoire des Aymerides a des prolongements, qui se rattachent à l'événement le plus tragique du cycle, à la bataille des Aliscamps (ou de Larchamp) : d'une part, l'un des héros de cette bataille est un neveu de Guillaume, Vivien, et deux poèmes chantent les exploits de ce Vivien :

(16) *Les Enfances Vivien* ;

(17) *La Chevalerie Vivien* ;

d'autre part, pour venger la défaite des Aliscamps, les poètes ont imaginé deux groupes de légendes : dans l'un, le héros de la revanche est un petit-neveu de Guillaume, principal personnage de la chanson qui porte son nom :

(18) *Foucon de Candie* ;

dans l'autre, c'est un neveu de Guibourc, femme de Guillaume, Rainoart. Rainoart épouse Aelis¹, fille de Blanchefleur et petite-fille d'Aymeri : leur fils, Maillefer, a lui-même un fils, Renier, qui est le père de Tancrede, et par là le cycle d'Aymeri rejoint le « cycle de la croisade ». A Rainoart et à sa postérité, trois poèmes sont consacrés :

(19) *La Bataille de Loquifer*,

(20) *le Moniage Rainoart*,

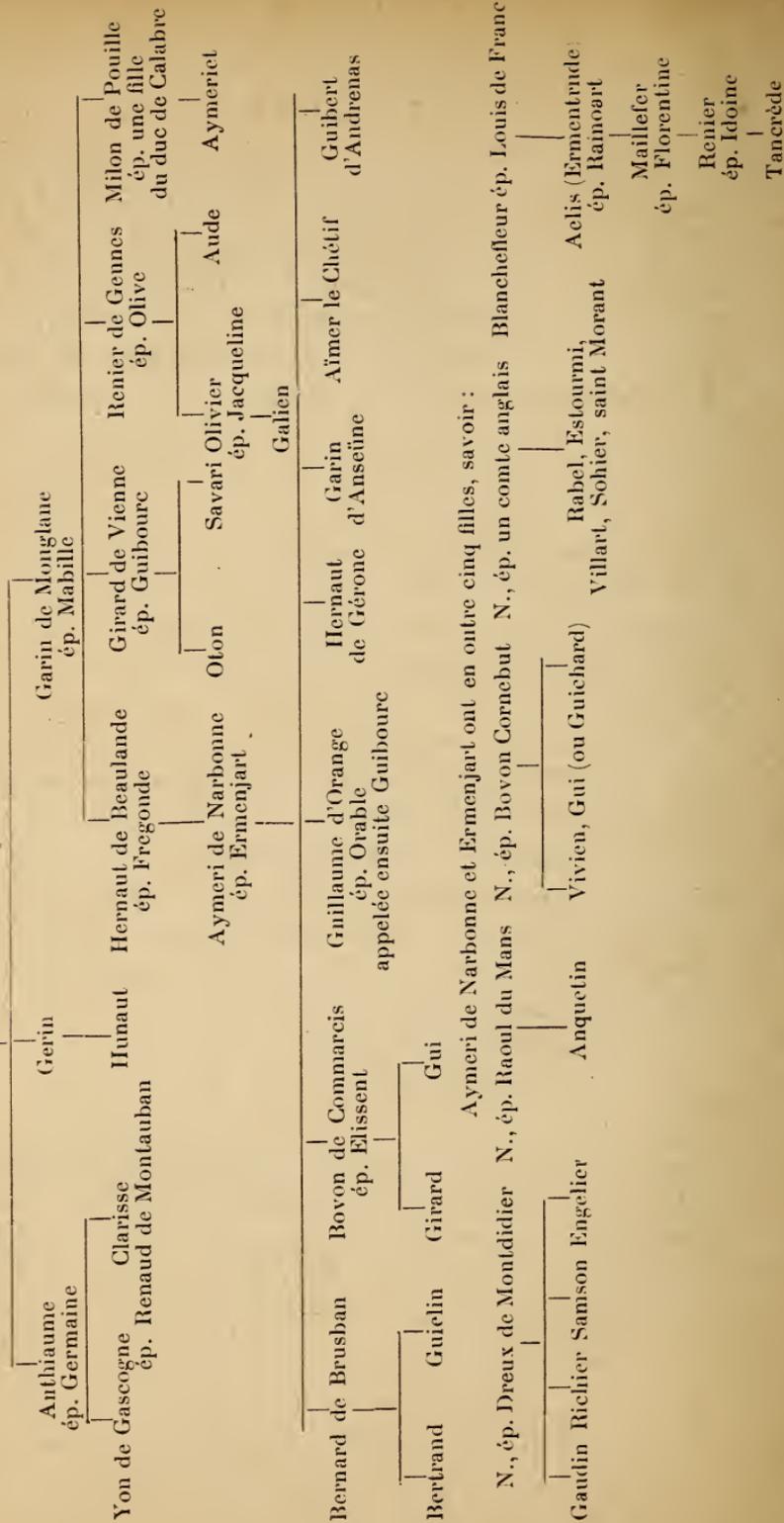
(21) *Renier*.

Mais, de même que l'histoire d'Aymeri se prolonge en ligne descendante, elle remonte aussi vers ses ascendants : vers son père, Hernaut de Beaulande, et

1. *Alias* Ermentrude.

LA GESTE DE GUILLAUME

Savary d'Aquitaine
ép. Flore



Aymeri de Narbonne et Ermenjart ont en outre cinq filles, savoir :

N., ép. Raoul du Mans N., ép. Bovon Cornebut N., ép. un comte anglais Blanchefleur ép. Louis de France

vers les frères de celui-ci, Girard de Vienne, Milon de Pouille, Renier de Gennes : Renier de Gennes est le père d'Olivier et de la belle Aude, et par là la geste d'Aymeri, comme elle rejoignait tout à l'heure le cycle de la croisade, rejoint le « cycle du roi ». Enfin, tous ces héros sont issus d'un auteur commun, Garin de Monglane, fils de Savari d'Aquitaine, et l'histoire des générations antérieures à Aymeri est racontée dans trois romans :

- (22) *Les Enfances Garin,*
- (23) *Le Roman de Garin de Monglane,*
- (24) *La Geste de Monglane.*

Ce premier dénombrement est propre à donner une impression de cohérence et d'harmonie. Nos vingt-quatre chansons se distribuent en trois groupes assez nets : groupe de Garin, groupe d'Aymeri et groupe de Guillaume, celui-ci comprenant les chansons formées autour de la bataille des Aliscamps (*Foucon de Candie*, geste de Rainoart, geste de Vivien). A voir ces héros, associés comme les personnages de la *Comédie humaine* par des rapports constants, passer d'une chanson à l'autre, disparaître pour reparaître toujours fidèles à leur rôle, on dirait d'abord qu'un poète héraldiste a dressé d'avance leur arbre généalogique et imposé aux autres conteurs le système une fois arrêté de leurs relations. Savari d'Aquitaine est père de Garin de Monglane, qui est père d'Hernaut de Beaulande, qui est père d'Aymeri de Narbonne, qui est père de Blanchefleur, qui est mère d'Aelis, qui est mère de Maillefer, qui est père de Renier,

qui est père de Tancrède : ainsi, pendant sept ou huit générations, il semble qu'une seule histoire se déroule, soutenue par l'unité du plan et de l'inspiration.

Cette impression de cohérence est renforcée encore par le fait que ce groupement des chansons n'est pas l'œuvre des critiques modernes, mais des jongleurs eux-mêmes : les vingt-six manuscrits qui nous ont conservé les romans en vers du cycle sont tous ¹ des « manuscrits cycliques », c'est-à-dire des collections plus ou moins riches de ces poèmes : tel le manuscrit 24.369 du fonds français de la Bibliothèque nationale, qui en renferme, à lui seul, dix-sept. Tel autre, le manuscrit de Boulogne, qui en contient onze, se termine par ces mots : *Explicit li Roumans de Guillaume d'Orange*, et cette rubrique nous est témoin que les hommes du XIII^e et du XIV^e siècles, lisant nos chansons, croyaient lire un seul roman. C'est aussi sous la forme d'un récit unique et continu que les remanieurs du XIV^e siècle les présentent : l'auteur du *Roman* en prose de *Guillaume d'Orange*, et Andrea da Barberino, qui, vers l'an 1400, en ses *Storie Nerbonesi*, rassembla en une histoire suivie une quinzaine de ces chansons.

Ainsi, au premier regard, le cycle de Guillaume d'Orange produit l'effet d'un monument distribué selon un plan calculé. Dès qu'on approche pourtant, et plus on y regarde, plus on y aperçoit de disparates, de confusion et de désordre. Ces vingt-quatre chan-

1. A l'exception du manuscrit de la *Chanson de Guillaume*.

sons semblent se suivre et s'enchaîner; elles ne se suivent ni ne s'enchaînent. Celle-ci est de Bertrand de Bar-sur-Aube, celle-ci est d'Adenet le roi, ou d'Herbert le Duc de Dammartin, ou de Guillaume de Bapaume; les autres sont d'autres trouvères, dont on ne sait ni les noms, ni le nombre; et dans leurs œuvres mêlées, tantôt nobles poèmes héroïques, tantôt absurdes romans féeriques, et tantôt l'un et l'autre à la fois, tous les tons se rencontrent, et tous les styles, et plusieurs dialectes et plusieurs systèmes de versification et toutes les formes de récit. On ne saurait les étudier selon l'ordre généalogique des personnages, car les héros que l'on rencontre d'abord, les ancêtres, sont à l'ordinaire les plus récents, et, à mesure que l'on descend l'ordre des générations ¹, on a chance de remonter vers des personnages et vers des récits plus anciens. On ne saurait non plus les étudier selon l'ordre chronologique des poèmes, car, si on laisse de côté quelques chansons, qui sont visiblement l'œuvre d'épigones, toutes ont été composées dans une période relativement courte, qui va de 1150 environ à 1250 ² : la plupart sont de la seconde moitié du XII^e siècle, sans qu'on puisse à l'ordinaire préciser davantage. Si encore nous possédions la forme première de chacun de ces poèmes! Mais presque tous ont été récrits, et nous ne possédons guère que des renouvellements. Si du moins, ces

1. La postérité de Rainoart mise à part.

2. Seule la *Chanson de Guillaume* semble plus ancienne et peut être contemporaine de la *Chanson de Roland*.

renouvellements, nous les avons sous la forme même où les rajeunisseurs les produisirent ! Mais — et c'est ici pour la critique la pire des conditions — afin de les introduire dans les manuscrits de compilation, les collectionneurs des chansons les ont retouchées encore, en sorte que nous ne disposons guère que de remaniements de poèmes déjà remaniés.

II

LE PROBLÈME DE LA FORMATION DU CYCLE.

Ces poèmes que des mains d'assembleurs ont artificiellement groupés, quel est le système vrai de leurs rapports ? Ces légendes que nous connaissons seulement sous des formes tardives et altérées, que furent-elles à l'origine ? Où, quand et comment se sont-elles formées ?

Ce problème de la formation du cycle est le problème essentiel, à quoi se ramènent, comme à leur fin dernière, tous les efforts de la critique. « Il compte, dit trop justement M. Hermann Suchier, parmi les plus obscurs de l'histoire littéraire ¹. » Si obscur soit-il, il faut essayer pourtant de le résoudre, car sa portée dépasse les limites du cycle : il se pose pareillement pour les chansons du cycle de Guillaume et pour les autres chansons de geste et pour les épopées de maints autres peuples, pour les poèmes homériques par exemple, en ces termes.

1. *Romania*, t. XXXII (1903), p. 353.

Nous savons que beaucoup de nos chansons de geste, sous les formes où elles nous sont parvenues, ne sont que l'écho ou le reflet de poèmes primitifs disparus ; qu'elles ont été rédigées sous cette forme à des époques basses. Le jongleur à qui nous devons celle-ci ne fut qu'un rimailleur : qu'importe ? la chanson n'est pas sienne ; elle lui a été transmise ; des siècles y ont collaboré ; chaque génération lui a imposé sa pensée et sa forme. Il s'agit de se représenter ces états successifs de développement et de réduire les légendes aux formes les plus archaïques que nous puissions atteindre. Si un jour (qui, elle le sait, ne viendra jamais) la critique avait achevé sa tâche, c'est qu'elle aurait su ramener chaque légende à son germe, c'est-à-dire déterminer le fait historique ou la fiction rudimentaire qui lui a donné naissance, reconnaître le jour et le lieu où ce fait historique s'est produit, le moment où ce thème poétique a été conçu, puis suivre à travers les temps, stade par stade, les modifications successives de ce germe.

Ce problème se décompose, pour ce qui est du cycle des Narbonnais, en deux questions :

1° Dans l'amas de ces fictions, qu'y a-t-il d'historique ? Étant donné que ces poèmes datent du XII^e et du XIII^e siècles, mais que l'action s'en déroule sous Charlemagne et Louis le Pieux, est-il possible de déterminer les faits réels, plus vieux de trois ou de quatre siècles, qui ont pu donner naissance à ces fictions ? Et, puisque l'on retrouve, parmi les comtes carolingiens, l'homme de chair et de sang qui fut le prototype de Guillaume d'Orange, quand et sous

l'empire de quelles circonstances cet homme a-t-il été, pour la première fois, chanté par des poètes ? Pour composer la figure de ce Guillaume épique, d'autres personnages réels ne lui ont-ils pas prêté quelques-uns de leurs traits ? Pareillement pour Aymeri, pour Aïmer, pour Vivien, pour d'autres. Outre la trace d'événements de l'époque carolingienne, n'y a-t-il pas aussi dans nos chansons, comme certains le croient, la représentation poétique d'événements bien plus récents, presque contemporains des jongleurs du XI^e et du XII^e siècle ?

2^o De ces fictions, quel qu'en soit le fondement historique, lesquelles sont anciennes ? C'est-à-dire, opérant sur des textes tardifs du XII^e et du XIII^e siècles, profitant de leurs contradictions internes, interprétant les allusions qu'ils font à d'autres textes perdus pour nous, est-il possible de reconstruire des états antérieurs de ces poèmes ? Est-il possible de se représenter, par exemple, une légende de Vivien plus archaïque, prenant son origine dans les temps carolingiens, puis se développant indépendante et solitaire jusqu'au jour où elle aura été absorbée dans le cycle de Guillaume d'Orange ?

III

REVUE SOMMAIRE DES TRAVAUX CONSACRÉS AU CYCLE DE GUILLAUME.

Pour traiter à mon tour ce double problème, je viens tard, et c'est mon avantage de venir tard.

Après les brillantes « anticipations » de Fauriel ¹ et les riches notices et analyses de Paulin Paris ², Jonckbloet, le premier, l'a traité à fond ³, et son système, souvent remanié sans doute et rectifié, subsiste encore en ses grandes lignes. Mais, depuis le temps lointain de Jonckbloet, quelle activité multiple et incessante des philologues et des critiques littéraires ! Les manuscrits mieux connus et classés, sept des chansons du cycle publiées en d'excellentes éditions critiques ⁴, quatre d'entre elles, *Aymeri de Narbonne*, le *Couronnement de Louis*, les *Enfances Vivien*, les *Narbonnais*, pourvues par MM. Demaison, Langlois, Nordfelt, Suchier, de mémorables introductions ; — la *Chanson de Guillaume* découverte ; — les chansons qui n'ont pas encore trouvé d'éditeurs, analysées du moins et étudiées d'après l'ensemble de la tradition manuscrite, celles de la geste de Rainoart, par exemple, en un très bon livre de M. Runeberg ; — l'importance du roman en prose de Guillaume

1. *L'origine de l'épopée chevaleresque en France au moyen âge*, articles de la *Revue des Deux Mondes*, de septembre à novembre 1832 ; — *Histoire de la poésie provençale* (1846-7), t. III.

2. Aux tomes III (1840) et V (1846) des *Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, et au tome XXII (1852), p. 435-551, de l'*Histoire littéraire de la France*.

3. W.-J.-A. Jonckbloet, *Guillaume d'Orange, chansons de geste des XI^e et XII^e siècles*, 2 vol., La Haye, 1854.

4. Je ne donne pas ici l'indication bibliographique de tous les travaux que je mentionne. Je ne cite aux notes de ce chapitre que les travaux de critique littéraire qui considèrent l'ensemble ou une partie considérable du cycle.

d'Orange mise en lumière par MM. Weiske, Schläger, Cloetta; — la valeur (ou plutôt l'insignifiance) des *Storie Nerbonesi* déterminée par les travaux de tendance opposée de M. Raymond Weeks d'une part, de MM. Ph.-A. Becker et Reinhard d'autre part; — les textes annexes étudiés de plus près : le *Fragment de la Haye* par M. Gröber et par M. Suchier, le *Roman d'Arles* par M. Chabaneau, le *Pseudo-Philomena* par M. H. Schneegans; — de M. Révillout à M. Ferdinand Lot, les enquêtes sur l'historicité de nos légendes poussées en tous les sens; — les travaux de critique littéraire multipliés, surtout par les élèves de M. Suchier, par M. Suchier lui-même en ses *Recherches sur les légendes de Guillaume d'Orange*¹, si sobres et pourtant si riches d'idées imprévues, qui sont presque toujours, vérification faite, des vérités inaperçues jusqu'à lui; — matériaux nouveaux, vues et hypothèses nouvelles, quel enrichissement de notre connaissance! Faits et idées, que d'éléments dispersés les auteurs d'ouvrages d'ensemble n'ont-ils pas eu, en ces vingt-cinq dernières années, à ordonner et à interpréter! Léon Gautier s'y est appliqué en son livre devenu classique sur les *Épopées françaises*², M. Gröber dans son *Grundriss der romanischen Philologie*³, M. Suchier⁴ et M. Carl Voretzsch⁵ dans leurs Histoires de la littérature

1. *Romania*, t. XXXII (1903), p. 353.

2. Tome IV, 2^e édition (1882).

3. Tome II (1898).

4. *Französische Literaturgeschichte* (Leipzig, 1900).

5. *Einführung in das Studium der altfranzösischen Literatur*, Halle, 1905.

française du moyen âge, et chacune de ces mises au point des travaux originaux est à son tour chose originale et précieuse.

Mais trois critiques surtout, depuis Jonckbloet, ont tâché de soumettre les faits à une interprétation systématique : Gaston Paris, en quelques pages de son *Manuel*¹, qui résumant de longues recherches personnelles ; M. Alfred Jeanroy, en trois mémoires, ingénieux et forts, de la *Romania*², où plusieurs des questions qui avaient préoccupé Gaston Paris sont traitées comme Gaston Paris, j'imagine, aurait aimé les traiter lui-même ; et M. Philippe-Auguste Becker. Puisque Gaston Paris n'a exprimé ses idées que très sommairement et sans en produire les preuves, et puisque M. Alfred Jeanroy s'en est tenu à des solutions partielles, ce sont les livres de M. Ph.-A. Becker qui représentent l'effort le plus complet qui ait été fait depuis Jonckbloet pour expliquer la formation du cycle. M. Becker n'a point le respect des *idola* des érudits ; et, comme ses héros narbonnais, il a détruit bien des « mahomerics ». Il observe et pense par lui-même ; il oblige à penser. Il a le goût du fait concret et en même temps le pouvoir de muer les faits en idées et de lier les idées en systèmes. En ses livres robustes et lumineux, on admire à la fois son grand sens réaliste et ses dons de combinaison, et,

1. *Manuel d'ancien français. La littérature française au moyen âge*, Paris, 1^{re} édition, 1888.

2. *Études sur le cycle de Guillaume au court nez*, aux tomes XXV (1896), p. 353, et XXVI (1897), p. 1 et p. 175 de la *Romania*.

d'ici longtemps, quiconque étudiera le cycle de Guillaume d'Orange, s'il n'est pas toujours son adepte, sera toujours son obligé¹.

Comme j'ai lu et relu avec ferveur les poèmes de cette geste, de même j'ai lu et médité ce que tant de critiques en ont dit, à peu près tout, je crois. Quant à faire ici l'historique de leurs doctrines, je m'en garderai. Un historique d'une question littéraire n'a d'intérêt que s'il est critique, c'est-à-dire si celui qui l'entreprend se croit en possession de la vérité, et donc se sent habile à démêler par un examen rétrospectif ce que chacun de ses devanciers a fait pour la vérité ou contre elle. Je n'en suis pas là. Il faudrait me borner à un exposé tout impersonnel des systèmes, ou plutôt (car M. Ph.-A. Becker semble seul avoir un système) il faudrait m'en tenir à une revue des opinions, des attitudes d'esprit diverses, des tendances contraires qui se manifestent plus ou moins obscurément dans un grand nombre d'écrits fort dispersés. Mieux vaut se saisir aussitôt des questions elles-mêmes et chercher à son tour, mais en recourant sans cesse aux travaux accumulés par les critiques. Depuis ces soixante ans et plus, en effet, qu'ils consacrent à la geste de Guillaume leur labeur et leur talent, il y a chance que leurs travaux nous fournissent de quoi résoudre les problèmes solubles, de quoi reconnaître que les autres ne sont pas solubles.

1. *Die altfranzösische Wilhelmsage und ihre Beziehung zu Wilhelm dem Heiligen*, Halle 1896. — *Der südfranzösische Sagenkreis und seine Probleme*, Halle, 1898.

Des deux questions principales que j'ai définies ci-dessus, la première, celle de l'historicité des légendes, est, sinon résolue aujourd'hui, du moins rebattue. L'ère des recherches doit être tenue pour close ou elle ne le sera jamais. Depuis les temps reculés de dom Vaissète on fouille les chroniques carolingiennes pour tâcher d'identifier les faits et les héros de la légende avec les faits et les personnages de l'histoire. Or, les chroniques carolingiennes ne sont pas inépuisables; elles sont même, vu la rareté des textes et leur pauvreté, vite épuisées. Il est permis de croire que tous les textes utiles ont déjà été exploités et qu'on a proposé déjà toutes les identifications qui sont certaines ou vraisemblables. On en a proposé en outre beaucoup d'autres, on en propose journellement de nouvelles, qui ne semblent ni certaines, ni vraisemblables. Mais que doit-on appeler en ces matières le certain, le probable et le faux? Si nous considérons toutes ensemble et solidairement les identifications proposées par nos devanciers, peut-être tirerons-nous de leur rapprochement quelque moyen de le reconnaître.

Quant à l'autre problème, intimement lié d'ailleurs au premier, et qui consiste à rechercher en quelle mesure il nous est possible de reconstruire par induction et d'entrevoir des formes plus anciennes de nos légendes, il est infiniment plus délicat et plus complexe. D'ailleurs il reste trop de textes inédits ou mal publiés; les manuscrits ne nous ont pas encore livré tous les éléments de connaissance dont on disposera un jour. Du moins certaines méthodes sont

ici en vigueur, qui ont été appliquées assez souvent déjà pour qu'on puisse les juger à leur fonctionnement. Toute discussion de méthode est chose bonne, parce qu'elle représente un effort pour refréner en nous les « puissances trompeuses » et pour préciser où s'arrête notre pouvoir de connaître.

CHAPITRE II

LES RÉCITS. — LE GROUPE DE GARIN DE MONGLANE ET LE GROUPE D'AYMERI DE NARBONNE

- I. LE GROUPE DE GARIN DE MONGLANE. *Les Enfances Garin. Garin de Monglane. La Geste de Monglane.*
- II. LE GROUPE D'AYMERI DE NARBONNE. *Girard de Vienne. Aymeri de Narbonne. Les Narbonnais. Guibert d'Andrenas. La Prise de Cordoue et de Séville. Le Siège de Barbastro. Bovon de Commarcis. La Mort Aymeri.*

Je voudrais d'abord résumer nos légendes : parcourir les chansons du cycle, très rapidement, mais en mettant en relief les récits que je crois essentiels. Assurément le lecteur sait où il pourra trouver des analyses bien plus complètes des textes et les textes eux-mêmes. Pourtant je crois ces résumés utiles. Tandis que je semblerai tout occupé, pour le plaisir, à narrer de beaux contes, en réalité, je disposerai la trame de discussions prochaines, qui seront compliquées et que je voudrais claires. Toute analyse, celle même qui se croit « rigoureusement objective », est un choix, donc un commencement d'interprétation littéraire.

Je considère nos vingt-quatre chansons dans l'ordre où les ont rangées les assembleurs du XIII^e et du XIV^e siècles, et je respecte cet ordre. Il s'agit en ce livre de dissocier, s'il est possible, les groupements

qu'ils ont formés : ne faut-il pas prendre d'abord une connaissance claire de ces groupements ? Il s'agit en ce livre de se représenter, s'il est possible, des états de nos légendes plus archaïques que ceux que nous possédons : ne faut-il pas reconnaître d'abord l'état réel, l'état donné de la tradition poétique ?

Je suivrai donc dans cette revue l'ordre généalogique des personnages, et je commence par l'ancêtre de la lignée, Garin de Monglane.

I

LE GROUPE DE GARIN DE MONGLANE.

Les Enfances Garin. Garin de Monglane. La Geste de Monglane.

Comme les trouvères avaient réparti en trois gestes toutes les légendes épiques, ils établirent un rapport mystique entre les chefs de ces trois gestes : Charlemagne, Doon de Mayence, Garin de Monglane étaient nés le même jour, à la même heure, au milieu des prodiges. A l'instant de leur naissance,

Li soleils rougi tous et mua son semblant
 Et li vent estriverent, la terre ala crollant ;
 Les nues de lassus alerent eclipsant ;
 Tel tourmente menerent amont en l'air bruiant
 Que grant merveille fu a tote gent vivant ¹.

1. *Doon de Mayence*, éd. A. Pey, p. 163.

Au même instant, la foudre tomba devant les trois palais où naissaient les trois enfants, et de chacune des fosses creusées par le tonnerre, jaillit, semblable à l'arbre de Jessé,

Un arbre long et droit, flouri et verdoiant,

symbole des trois lignées glorieuses qui devaient sortir de Charlemagne, de Doon de Mayence, de Garin de Monglane.

Cette fiction est grande et belle ; malheureusement, on chercherait en vain dans la biographie poétique de Garin de Monglane un second récit qui ait quelque beauté. Son fils, -Hernaut de Beaulande, n'a guère mieux inspiré les poètes. Ce personnage est ancien, ainsi que ses trois frères, Renier de Gennes, Milon de Pouille, Girard de Vienne, et nous montrerons ailleurs qu'ils furent dès une haute époque tenus pour les ancêtres de Guillaume d'Orange ; mais, si des poèmes anciens leur ont peut-être été consacrés, nous ignorons tout de ces légendes primitives. Qu'est-ce que le château de Monglane, berceau du lignage ? Qu'est-ce que Beaulande, où naquit Aymeri ? On en dispute¹ : mais, supposé que les plus anciens trouvères y aient vu des lieux réels et

1. Pour l'identification de Monglane, voir H. Suchier, dans la *Romania*, t. XXXII (1903), p. 356. Pour l'identification de Beaulande, voir G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 80, et Demaison, en son introduction à *Aymeri de Narbonne*, p. ccxxiv.

qu'on puisse identifier, ce qui est sûr, c'est que, dans les romans que nous avons, toute géographie exacte est abolie et que ces châteaux se dressent en des pays fantastiques.

Je ne m'arrêterai pas aux trois romans, tous trois inédits, tous trois de la fin du XIII^e siècle ou du commencement du XIV^e, qui célèbrent Garin et ses fils : *Les Enfances Garin* ¹, *Garin de Monglane* ², *la Geste de Monglane* ³. D'accord avec tous ceux qui en ont

1. *Les Enfances Garin* sont un poème de 5.000 vers environ, en alexandrins rimés, conservé par un seul manuscrit (B. N. fr. 1460). On en trouvera l'analyse dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 438-40, et dans L. Gautier, *Les Épopées françaises*, t. IV, p. 106-126 ; cf. K. Rudolph, dans l'ouvrage cité à la note suivante. *Les Enfances Garin* (voir G. Paris, *Manuel*, p. 71, et Rudolph, p. 66-74) datent de la fin du XIII^e siècle ou des premières années du XIV^e.

2. Le roman de *Garin de Monglane* (15.000 vers décasyllabiques) est conservé dans trois manuscrits, plus un fragment (voir Rudolph, p. 7). Il appartient au XIII^e siècle. Le même manuscrit qui contient les *Enfances Garin* en donne un remaniement abrégé. Voyez, outre les études de P. Paris (*Histoire littéraire*, t. XXII, p. 438-448) et de L. Gautier (*Les Épopées françaises*, t. IV, p. 126-171), Karl Rudolph, *Das Verhältnis der beiden Fassungen in welchen die Chanson Garin de Monglane überliefert ist, nebst einer Untersuchung der Enfances Garin de Monglane*, Marbourg (dissertation de doctorat), 1890.

3. C'est un roman du XIII^e siècle, en alexandrins, dont un seul manuscrit (Cheltenham, bibliothèque laissée par Sir Thomas Philipps, 26092) nous a conservé la forme première. Il se compose essentiellement d'un remaniement de *Girard de Vienne* dont l'auteur a développé ce qui concerne les trois autres fils de Garin. Ce poème a été mis en prose à deux reprises (remaniement du manuscrit de l'Arsenal 3351 et

parlé, je n'y puis voir que de méchants romans d'aventures, et qui n'ont de traditionnel que les noms de quelques personnages. Je n'aurais garde de raconter les *enfances* persécutées de Garin (plagiées de *Berthe au grand pied*), ou son combat contre le géant Narquilus d'Alexandrie, oncle de Fierabras, ou sa victoire sur le traître Driamadan, époux de sa marâtre ; ou les bons tours que se jouent, en ces romans puérils, l'enchanteur Perdrigon et le géant Robastre, fils du lutin Malatron ; ou les incidents (pris à l'ordinaire au roman de *Durmart*)¹, qui mènent Garin à la conquête de la princesse Mabilie et du château de Monglane ; et je n'aurais garde de raconter comment son fils Renier, ayant vaincu le géant Sorbrin, mérita la belle Olive et devint duc de Gennes ; ou comment

remaniement représenté par la série des imprimés qui ont pour titre *Guerin de Montglave*). On trouvera une analyse du roman, fondée sur le texte de l'Arsenal (L. Gautier ne connaissait pas le ms. de Cheltenham) dans les *Épopées françaises* (p. 192-217). L. Gautier y voyait une compilation de trois poèmes distincts : *Girard de Vienne*, plus deux poèmes qu'il intitulait *Renier de Gennes*, *Ernaut de Beaulande*. Ces vues ont été rectifiées par Gaston Paris dans l'*Histoire littéraire*, t. XXVIII (article sur le poème de *Galien*) et dans la *Romania* (article intitulé *Le Roman de la Geste de Monglane*, t. XII, 1883, p. 1-13). Une étude plus détaillée de M. Karl Hartmann (*Ueber die Eingangsepisoden der Cheltenhamer Version des Girard de Viane*, 1889) a confirmé les conclusions de Gaston Paris.

1. Voir Edm. Stengel, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. VI, p. 404, et A. Stoeriko, *Ueber das Verhältnis der beiden Romane Durmart und Garin de Monglane*, Marbourg, 1888.

son fils Ernaut conquiert la belle Fregonde et la cité de Beaulande. Je voudrais ne rapporter que les seules aventures qui ne pouvaient arriver qu'aux seuls membres du « fier lignage », seulement les scènes où ils apparaissent sous des traits qui sont à eux et rien qu'à eux. Sans doute, en ces trois romans, Garin de Monglane et Ernaut de Beaulande font déjà sentir parfois ce que seront leurs descendants¹ ; comme eux, ils sont déjà aventureux et loyaux,

saige et hardi chevalier,
Et combatant et nobile guerrier ;

mais, s'ils leur ressemblent, c'est par les traits les plus banals, et qui conviennent aussi bien à tous les personnages sympathiques des autres chansons de geste. Je cherche en ce chapitre à mettre en lumière les scènes, et celles-là seulement, où les Narbonnais ne ressemblent qu'à eux-mêmes, ce par quoi ils forment à bon droit la « geste honorée »².

1. Voici le trait par quoi Garin de Monglane annonce le mieux (ou copie le mieux) ses descendants : comme fera Aymeri, comme fera Guillaume, il demande au roi pour son fief un château qu'il lui faudra conquérir :

Un castel me donez que tient mescreant :
Il n'i a crucefis ne autel en estant...

De plus, Garin de Monglane, comme plus tard Aymeri, envoie ses enfants « aux trois parts du monde » ; et ses fils, Hernaut, Renier, Milon, Girard, quittant le château paternel, s'en vont ensemble chercher fortune à l'aventure, comme feront, le temps venu, les Aymerides.

2. Ce n'est pas préjuger, de façon sommaire et prématurée,

II

LE GROUPE D'AYMERI DE NARBONNE.

Pour trouver de telles scènes, il faut en venir aux chansons du groupe d'Aymeri ¹. C'est là que les Narbonnais commencent à vivre poétiquement ; Garin de Monglane et ses quatre fils ne font vraiment figure que dans la « belle et impétueuse » chanson de *Girard de Vienne* ².

de l'âge de nos légendes : une légende ancienne peut être vulgaire et médiocre — et inversement.

1. Les chansons du cycle d'Aymeri sont au nombre de huit : *Girard de Vienne*, *Aymeri de Narbonne*, *Les Narbonnais*, le *Siège de Barbastre*, le remaniement de cette chanson intitulé *Bovon de Commarcis*, *Guibert d'Andrenas*, la *Prise de Cordoue et de Séville*, la *Mort Aymeri*. Si l'on met à part *Bovon de Commarcis*, qui se trouve seulement dans le ms. 3143 de l'Arsenal, et la *Prise de Cordoue*, que seul le ms. 1448 de la Bibl. nationale nous a conservée, ces chansons se trouvent dans six manuscrits « cycliques » ; je me sers pour les désigner des sigles employés par M. H. Suchier dans son Introduction aux *Narbonnais* : 1. *Petit cycle* : A Musée britannique, fonds Harley 1321 ; B Bibl. nat., nouv. acq. fr. 6298 (fragments des *Narbonnais*, du *Siège de Barbastre*, de *Guibert d'Andrenas* et de la *Mort Aymeri*) ; C Musée britannique, royal 20 B XIX ; 2. *Grand cycle* (les mss. de ce cycle contiennent aussi des chansons du groupe de Guillaume) : D Musée britannique, royal 20 D XI, E Bibl. nat. fr. 24369 ; B. N. fr. 1448. — *Girard de Vienne* se trouve en outre dans le ms. B. N. fr. 1374. — Sur ces manuscrits, voyez surtout les introductions de Louis Demaison à *Aymeri de Narbonne* et de M. H. Suchier aux *Narbonnais*.

2. M. Hermann Suchier a annoncé une édition critique de

Girard de Vienne.

Les quatre fils de Garin ont été longtemps des vassaux fidèles de Charlemagne ; mais un jour la femme de l'empereur a outragé l'un d'eux, Girard de Vienne ; pour venger cette injure, Girard a défié Charlemagne ; il a mandé à son aide sa parenté, son père Garin, ses frères et les fils de ses frères. Tous se sont enfermés avec lui dans sa ville de Vienne, que Charlemagne vient assiéger. Le siège dure sept ans ; il est fertile en épisodes tour à tour violents et courtois, et chacun se rappelle le plus chevaleresque de tous, le combat de Roland et d'Olivier, fils de Renier de Gennes, dans une île du Rhône, et leur réconciliation :

C'est ainsi que Roland épousa la belle Aude ¹.

Girard de Vienne. En l'attendant, il faut se contenter de l'édition publiée par P. Tarbé (collection des *Poètes de Champagne*), Reims, 1850. Sur les manuscrits, voyez Heinrich Schuld, *Das Verhältnis der Handschriften des Girard de Viane*, Halle (dissertation de doctorat), 1889. Sur l'auteur, Bertrand de Bar-sur-Aube, voir un article de M. Hermann Suchier dans la *Romania*, t. XXXII (1903), p. 355. Sur la version de *Girard de Vienne* en alexandrins, voir K. Hartmann, *Ueber die Eingangsepisoden der Cheltenhamer Version des Girard de Viane*, Marbourg (dissertation de doctorat), 1889. — *Girard de Vienne* a été composé, selon M. H. Suchier, « à la fin du XI^e siècle, au plus tôt ».

1. *Épousa* est, comme on sait, contraire à la tradition.

Mais leur réconciliation ne termine point la guerre ; Charlemagne garde sa colère contre Girard de Vienne et contre ceux de son lignage. Parmi ceux-ci le plus acharné contre Charlemagne est un jeune homme nouvellement adoubé, Aymeri, fils d'Ernaut de Beau-lande, et il joue un tel rôle que la chanson de *Girard de Vienne* peut, à certains égards, être tenue pour une chanson des *Enfances Aymeri*. Entre plusieurs scènes où se développe son caractère à la fois loyal et brutal ¹, je choisis celle-ci ² :

Les assiégés ont appris par un espion que Charlemagne doit le lendemain chasser dans une forêt voisine, sans autre suite que quelques chevaliers. Pour se saisir de leur ennemi, Girard et ses frères, et ses neveux Aymeri et Olivier sortent de Vienne par un souterrain, s'embusquent dans la cabane d'un forestier et guettent. Charlemagne se met en chasse, découple ses chiens, poursuit un sanglier ; comme il vient d'abattre la bête et qu'il est descendu de cheval, il s'aperçoit qu'il est seul au profond de la forêt ; ses compagnons se sont égarés ; pour les rallier, il sonne de sa trompe ; mais ce sont ses ennemis qui apparaissent soudain. Le duc Girard de Vienne s'élançe, s'empare de l'épieu de Charles : « Seigneur roi, dit-il, nous avons entendu votre trompe ; nous sommes venus à votre appel. Ce sanglier, tué dans notre forêt, est à nous ; je l'emporterai pour en faire présent à mes chevaliers et à ma femme ; et parce

1. Voy. éd. Tarbé, pages 48, 52, 63, etc.

2. Voy. éd. Tarbé, pages 164 et suiv.

que vous l'avez tué à tort, vous viendrez avec nous dans Vienne. » Mais l'enfant Aymeri veut que le roi soit tué sur le corps du sanglier :

Dist Aymeris : « Beaus oncles, car l'oci !
Pran en la teste tout maintenant issi,
Si remandra la guerre et li estri. »

Or, voici que par un brusque et beau revirement, Girard s'humilie devant son adversaire sans défense :

« Ne place a Deu », Girars li respondi,
« Que rois de France soit ja par moi ocis.
Ses hom serai, s'il a de moi merci :
De lui tendrai ma terre et mon païs. »

Quand Charlemagne entend que Girard, au moment même où il le tient désarmé, lui demande son pardon, lui aussi il s'attendrit. Alors, tour à tour, tous les rebelles s'agenouillent devant leur prisonnier, qui est leur seigneur : Girard de Vienne et Renier de Gennes, puis Milon de Pouille et Hernaut de Beaulande, puis Olivier. Seul l'enfant Aymeri reste debout à l'écart, et tarde à faire hommage. « Que faites-vous, vassal ? demande l'empereur. Voulez-vous continuer la guerre ? — Non, dit Aymeri ; puisque mes oncles et mon père se sont laissé prendre par vous comme des oiseaux à la glu, je ne puis que me rendre, comme ils ont fait ; je vous servirai comme eux ; mais j'agirai envers vous selon que vous agirez envers moi. »

Jamais Aymeri ne démentira cette attitude ; toujours il répétera à l'empereur :

« Tant com vodroiz je serai vostre amis,
 Et qant vodroiz, par le cors saint Denis,
 Je reserai de vostre amor eschis ¹. »

Ainsi feront les fils qui doivent sortir de lui : ils seront tous des vassaux fidèles, mais prompts à exiger du roi réciprocité d'estime et de services.

Aymeri de Narbonne.

Le « gentil clerc » Bertrand de Bar-sur-Aube, qui avait décrit de la sorte dans *Girard de Vienne* les enfances d'Aymeri est peut-être le même poète qui a conté plus avant l'histoire du jeune héros dans la chanson d'*Aymeri de Narbonne* ².

Charlemagne revient de Roncevaux. Les douze pairs sont morts ; il les pleure. Sur sa route se dressent soudain les tours d'une ville sarrasine, Narbonne. Il veut la prendre et la donner à l'un des compagnons

1. *Aymeri de Narbonne*, v. 733.

2. *Aymeri de Narbonne*, chanson de geste publiée d'après les mss. de Londres et de Paris, par Louis Demaison (publication de la Société des anciens textes français, 2 vol., 1887). Le tome I, consacré tout entier à l'Introduction, est un des volumes qui honorent le plus la Société des anciens textes, et qui ont le plus fait pour le progrès des études sur le cycle des Narbonnais. M. Demaison place *Aymeri de Narbonne* « dans le premier quart du XIII^e siècle ». Le poème compte 4708 décasyllabes rimés. [Voir aussi Walther Scherping, *Die Prosa-fassungen des « Aymeri de Narbonne » und der « Narbonnais »*, Halle (thèse de doctorat), 1911].

qui lui restent. Mais tous sont las, rassasiés de guerres ; tous refusent. C'est l'*Aymerillot* de la *Légende des Siècles*, et si Victor Hugo, au lieu de se contenter du remaniement de Jubinal, avait pu connaître le texte du poème, il aurait imité, j'imagine, il aurait aimé en tout cas le mouvement, si beau en sa monotonie épique, de ces laisses similaires où Charlemagne appelle tour à tour ses barons, Naymes, Dreux de Mondidier, Richard de Normandie, Huon de Cotentin, et d'autres encore, qui tour à tour le rebutent :

450 Molt fu li rois corrociez et pansis,
 Quant de Nerbone li est chascuns eschis ;
 Il en apele Salemon le marchis :
 « Venez avant, franc chevalier gentis.
 Tenez Nerbone et le palès votis... »

Salomon refuse et le poète reprend :

471 Plains fu li rois de molt fier mautalant,
 Quant si li faillent si home plus puissant.
 Il en apele Gondebuef l'Alemant :
 « Venez avant, franc chevalier vaillant.
 Tenez Nerbone, recevez en le gant. »

Et, Gondebeuf ayant refusé :

492 « Venez avant, dus Naines de Baiviere ;
 Tenez Nerbone et tote la costiere... »

puis :

520 « Venez avant, Anseïs de Cartage,
 Tenez Nerbone et le mestre menage... »

jusqu'à l'instant où éclate la célèbre imprécation :

596 « Seigneur baron, vos qui m'avez servi,
 Ralez vos en, de verté le vos di,
 En vos païs ou vos fustes norri,
 Que, par ce Dieu qui onques ne menti,
 Puis que je voi que tuit m'estes failli,
 Qui que s'en aut, je remendrai ici,
 Si garderai Nerbone !

Ralez vos en, Borguignon et François,
 Et Henuier, Flamenc et Avalois,
 Et Angevin, Poitevin et Mansois,
 Et Loherain, Breton et Herupois..
 Je remendrai ici en Nerbonois,
 Si garderai Nerbone et le defois ! »

C'est alors qu'Ernaut de Beaulande présente au roi son fils Aymeriet, qui acceptera le fief périlleux. Le jeune chevalier s'avance devant Charlemagne :

695 N'ot plus bel home en quatorze païs :
 Biaux fu a droit, parcreüz et forniz,
 Le regart fier, cler et riant le vis ;
 Simples et douz fu envers ses amis
 Et fel et fiers contre ses ennemis.

Charlemagne a reconnu l'enfant qui naguère, dans la forêt de Vienne, lui a si fièrement résisté. Il se réjouit en son cœur, et c'est sa première joie depuis que Roland est mort.

Quand il eut pris la ville, Aymeri se mit à chercher

femme. Il s'éprit, sur le renom de sa beauté, d'Ermenjart, sœur du roi des Lombards, qui l'aimait, elle aussi, de loin, sur le renom de sa prouesse.

2443 « Et por ice qu'on le tient au meillor, »
dit-elle,

« Ai ge vers lui si tornee m'amor,
Se je ne l'ai n'avrai mari nul jor,
Car de celui me puet venir ennor. »

Aymeri envoie ses messagers vers elle, en riche arroi. Quand ils dressent leurs tentes devant Pavie, leur troupe est si somptueuse et si terrible que le roi des Lombards se croit attaqué et fait fermer les portes de la ville. Il se rassure pourtant et s'offre à héberger les chevaliers à ses frais. Les chevaliers refusent : ne sont-ils pas assez riches pour payer eux-mêmes leur dépense ? Piqué au jeu, le roi défend à tous marchands et taverniers de rien vendre aux Français, sinon au poids de l'or. Les Français achètent donc au poids de l'or toutes les denrées qu'on leur présente, jusqu'à épuiser les ressources de la ville. Le roi interdit alors qu'on leur vende le bois dont ils ont besoin pour leur cuisine. Mais ils achètent toutes les noix et les hanaps de Pavie, les entassent, y mettent le feu, et la flamme monte si haut qu'elle risque d'incendier la cité. Le roi s'avoue vaincu et promet sa sœur au héros magnifique. Aymeri se met en route à travers les aventures vers sa fiancée, et c'est ainsi que ce poème, commencé sur le mode héroïque, se prolonge par les motifs plus

courtois du thème de l' « épopée nuptiale ». Mais ces scènes galantes nous acheminent à leur tour vers d'autres scènes héroïques. Tandis qu'Aymeri s'attachait en Lombardie, les Sarrasins sont venus attaquer sa ville de Narbonne. Ils l'ont enveloppée ; il faut qu'Aymeri, aidé de son oncle Girard de Vienne, la dégage par des combats. Il y réussit enfin : au soir de la bataille décisive, quand il a rejeté à la mer les derniers païens et que son sang coule de son haubert jusqu'à ses éperons, on lui amène sa fiancée dans le camp sarrasin qu'il vient de conquérir. « Sur ce pré, où vous avez vaincu, lui dit son oncle Girard, vos noces seront belles :

4389 « Ne faites noces dedanz sale voltie,
 Ne en chastel, ne en cité garnie,
 Quant vos prendroiz Hermenjart de Pavie ;
 Mès en ces tentes par mi la prairie
 Et en ces trés a la gent païenie,
 Fetes voz noces par molt grant seignorie. »

Et c'est sur l'herbe ensanglantée, parmi les tentes sarrasines, qu'au son des harpes et des vielles furent célébrées les noces d'Aymeri et de cette Ermenjart de qui doivent naître sept héros.

Nous ne retrouverons plus Aymeri que vieux, entouré de fils déjà grands. Dans l'intervalle, a-t-il eu des aventures qui aient été célébrées en des chansons de geste ? L'auteur d'*Aymeri de Narbonne* dit, parlant de lui :

Mien escient, tandis com il vesqui,
Ne fu sanz guerre un seul an acompli ¹ ;

il dit ailleurs qu'il conquit mainte terre sur les païens
et que son enseigne fut redoutée

Des porz d'Espangne jusqu'à la mer Betee ².

Faut-il prendre ces vers au pied de la lettre, et y
voir des allusions à des chansons perdues où Aymeri
illustre son épée, que les jongleurs appellent tantôt
Grebe ³, tantôt Finamonde ⁴, tantôt

Eschafaudine, qui fu au viel soudan ⁵ ?

On ne sait. Toujours est-il qu'il ne nous apparaît
dans les poèmes conservés que sous deux aspects,
soit comme l'Aymeriet adolescent de *Girard de*

1. *Aymeri de Narbonne*, v. 38. De même l'auteur de la *Mort Aymeri* :

3399 Il ne fina en trestot son aé
De guerre fere, de cembiaus afermer,
De terres prendre, de chastiaus conquerer.

2. *Aymeri de Narbonne*, vers 1309 et suivants.

3. Dans les *Narbonnais*, v. 186 et 3224. Voyez ce mot au
glossaire des noms propres de l'édition H. Suchier.

4. Dans la *Mort Aymeri*, v. 753, 833, etc.

5. *Guibert d'Andrenas* (ms. B. N. 24369, f^o 159 r^o b). Je
prends cette indication, comme plusieurs autres que je dirai,
dans les notes d'un cours professé par G. Paris au Collège
de France.

Vienne et d'Aymeri de Narbonne, soit comme le « vieillard barbé » des chansons qu'il nous reste à parcourir.

Les Narbonnais.

Quand s'ouvre la chanson des *Narbonnais*¹, il a auprès de lui ses sept fils déjà en point d'être armés chevaliers. Pourtant aucun n'a encore été adoubé et aucun n'a encore accompli nul exploit, comme s'ils étaient tous du même âge, hormis le dernier-né, Guibert, qui est presque un enfant. Il faut accepter cette donnée singulière, qui nous vaut la scène si originale du « département » des enfants d'Aymeri. Je m'y arrêterai avec prédilection, comme ont fait plusieurs de nos vieux romanciers, et parce qu'elle est la première qui groupe autour d'Aymeri et d'Ermenjart leur belle lignée.

Ce fut a Pasques, une feste hautor.

Biau fu li tans, resplandissent li jor ;

1. Nous possédons de ce poème (8063 décasyllabes assonancés) une belle édition critique : *Les Narbonnais*, chanson de geste publiée pour la première fois par Hermann Suchier, Paris (publication de la Société des anciens textes), 1898, 2 vol. « Auprès de Bertrand de Bar-sur-Aube, écrit M. H. Suchier (p. LII), notre auteur est un pauvre poète. » Jugement bien sévère, et que réformeront peut-être ceux qui liront dans l'original la scène que je vais résumer. — La chanson des *Narbonnais* a été écrite, selon M. Suchier (p. LVI), « vers 1210 ». [Voir Walther Scherping, *Die Prosafassungen des « Aymeri de Narbonne » und der « Narbonnais »*, Halle, 1911.]

Ces eues doces reperent en vigor,
Foillissent bois et traient a verdor ;
Cil oiselet chantent par grant doçor,
Chevalerie quierent tornoieor,
Dame qui aime a plus fresche color
Et mielz se vest et de plus bel ator,
Ce dit la jeste, ço sevent li plusor,
Et bien devise qui furent li mellor.

En l'honneur du haut jour de Pâques, Charles de France tient sa cour ; mais, tandis qu'autour de lui, à Paris, sept rois puissants, et les barons de la terre des Francs, et les archevêques et les abbés et les prieurs mangent à sa table, bien loin dans les marches sont restés les nobles combattants, ceux qui peinent contre la gent sarrasine. A Narbonne le meilleur de tous ceux-là, Aymeri le comte, tient aussi une riche cour. Dans sa plus grande salle, mille de ses hommes l'entourent. Il est assis sous le maître dais ; sa barbe est blanche, mais sa face est fraîche et fière ; qui le regarde reconnaît un preux. Il tourne ses yeux vers la fenêtre ensoleillée. Il voit au loin le pays de Narbonne, les prés, les vignes, le port creusé par les Sarrasins et, battant les murailles, la mer qui lui apporte les riches nefes ; près de lui il voit Ermenjart au visage clair et les sept frères, ses fils, déjà désireux de valoir. Il les appelle doucement, par amour : « Enfants, fait-il, je vous ai longuement nourris et je loue Dieu notre père, de ceci : le pire de vous vaut mieux qu'un roi. Mais une chose m'attriste et je la tiens à folie, c'est que je vous vois attendre ici après

mon héritage. Quand j'étais damoiseau comme vous, je n'ai pas fait ainsi : de toute la terre paternelle je n'ai pas voulu tenir la longueur d'un pied ni la largeur d'une paume ; mais je m'en fus servir un bon seigneur, Charlemagne, qui m'a donné Narbonne ; et ce fief, je l'ai bien gardé contre la gent païenne. Or, si je partageais en sept ma comté, les parts seraient bien chétives. Je ne le veux pas. Allez chercher ailleurs des seigneuries. Allez vers Charlemagne, le riche empereur, et conquérez des fiefs à votre tour ; car, par la foi que je dois à Jésus, vous ne tiendrez pas demi-pied de ma terre. Seul Guibert l'aura, mon dernier-né, et je la lui ai donnée toute. »

Le jour est beau et c'est le printemps ¹. Aymeri est assis dans son palais listé de marbre. Sa barbe est blanche comme fleur de pré ; elle descend jusqu'au nœud de son baudrier ; il n'y a pas dans la chrétienté plus bel homme chenu. Il tenait à la main un bâtonnet bien poli, cerclé de quatre bandes d'argent. Il en frappa sur la table un coup si fort et si fier que le palais retentit : « Enfants, s'écria-t-il, que Dieu vous garde ! Je vous ai nourris longuement et vous voici en âge d'être armés chevaliers. Mais je vous vois attendre après mon héritage et je le tiens à folie, car je n'ai rien, qu'une seule cité. Un jour, Charlemagne l'offrit à tous ses hommes ; ni duc, ni baron ne voulut la prendre, tant ils craignaient tous la force sarrasine.

1. Le poète répète en cette laisse, selon le procédé connu, ce qu'il vient de dire ; mais cette reprise est si belle que je n'ai pas le cœur de la sacrifier, même dans cette analyse.

Je l'ai demandée, je l'ai obtenue, je l'ai bien gardée, je n'en ai pas perdu un demi-pied mesuré : que Dieu en soit remercié ! Mais cette comté donne à peine sa subsistance à un seul seigneur. C'est pourquoi je vous le dis, à vous, Bernard, qui êtes l'aîné : allez-vous-en servir au royaume de France le fort roi couronné. Si vous le servez à son gré, il vous donnera une terre ; car de la mienne vous n'aurez rien qui vaille un denier monnayé. Seul le dernier-né de mes fils, Guibert, l'aura toute. »

Il congédie ainsi les six aînés, leur distribuant les fiefs qu'il leur destine, fiefs qui ne lui coûtent guère. Bernard, Guillaume, Hernaut s'en iront ensemble offrir leur service à Charlemagne, et Aymeri leur confère généreusement, comme s'il en pouvait disposer, les trois plus hautes charges de la cour : Bernard, dit-il, sera pair de la baronie du roi et conseiller de sa chambre ; Guillaume deviendra son gonfalonnier, Hernaut, son sénéchal ; Bovon s'en ira en Gascogne et par avance Aymeri lui octroie la terre et la fille du riche roi Yon ; il lui donne en outre son épée, Grebe la belle : « Cette épée, c'est le seul fief que je vous donne ; ayant ce fief, et par lui, conquérez-en un autre :

« Ja de mon fié n'avroiz plus en sodee,
A cestui querez autre ! »

Quant à Garin, il l'investit du fief de Pavie, et, venant à son sixième fils : « Vous enfin, Aïmer, dit-il, si vous attendez une part de ma comté, je vous tiens

à déçu : vous n'en aurez jamais rien qui vaille une châtaigne. Vous irez d'abord avec vos trois frères à la cour de Charles de France. Vous y trouverez des barons d'Allemagne, de Normandie, de Bretagne, d'Anjou, pour vous suivre là où je vous destine un fief. Quand vous aurez réuni ces compagnons, vous prendrez congé du roi, contre son gré au besoin, et vous irez occuper la terre que je vous donne. Approchez, je vous investis de la terre d'Espagne. Je vous donne Cordoue et sa grande tour. Mais il vous faudra d'abord conquérir ce royaume, puisqu'il est aux Sarrasins. Allez, beaux fils, et quand je vous saurai tous pourvus, quand je saurai Aïmer à Cordoue, Bovon en Gascogne, Garin à Pavie et vos trois autres frères en France auprès du roi Charles, alors, seigneurs enfants, je pourrai dormir paisiblement en ma salle haute, entre les bras d'Ermenjart, ma dame, Je ne craindrai plus les embûches des Sarrasins, fils, grâce à votre prouesse. »

Quand l'enfant Guibert eut appris ce que voulait Aymeri : « Beau sire père, dit-il, je vois que vous me croyez bien vil. Vous me donnez, à moi votre dernier-né, toute votre terre, et vous chassez d'autour de moi mes amis, les frères que je devais servir en ce pays. Mais, par la foi que je dois à Jésus-Christ, je ne veux pas être riche, tandis que mes aînés iront ainsi que des mendiants. Je partirai avec eux, exilé comme eux, et de ma vie je ne les quitterai. — Tais-toi, truand ! » répondit le comte. « Si tu étais d'âge comme tes six frères, crois-tu que je te donnerais mon pays ? Tu n'en aurais pas un pied de terre ;

je le donnerais à mon filleul Aymeriet. Mais tu es trop jeune encore pour les suivre. Donc tais-toi, truand ! »

Grand est le deuil au palais. La nouvelle court par la cité que les six frères partiront. Les riches bourgeois s'assemblent, dolents, et deux cents d'entre eux montent jusqu'à la salle : « Aymeri, sire », dit le mieux emparlé des bourgeois, « nous venons vers vous porter notre plainte contre vous. Nous sommes des marchands qui ne cessons de courir les pays et les mers, transportant les riches étoffes de soie, l'hermine, les destriers et les vins. Quand nous arrivons aux foires des terres lointaines, les gens du pays viennent nous demander : « D'où êtes-vous ? Qui est votre avoué ? De quel seigneur vous réclamez-vous ? » Nous répondons : « Nous venons de par le comte Aymeri et de par ses sept fils. » Quands ils l'entendent, ils nous laissent aller, sans réclamer de nous un denier de péage ou de tonlieu, et nul n'est si hardi que de nous faire offense. Or, voici que vous voulez disperser vos fils, nos chers seigneurs. Sire Aymeri, prenez plutôt nos vignes, nos terres de labour, nos métairies ; prenez de nos richesses autant qu'il sera besoin, et distribuez-les entre vos enfants ; mais gardez-les auprès de vous pour nous défendre. »

Bernard, l'aîné des enfants, répond : « Seigneurs, ne blâmez pas mon père. C'est lui qui a droit et raison. Maintenant qu'il est devenu vieux, laissez-le dormir et se reposer son saouïl, chasser en bois et en rivière, se faire saigner et ventouser dans ses chambres ! C'est à nous, désormais, qui sommes jeunes et forts, de garder les marches et de nous battre contre les païens

d'outre mer. C'est à nous de conquérir sur eux les riches butins, que nous apporterons à Narbonne, pour honorer et servir notre père et Ermenjart, notre dame au clair visage. » Le comte l'entend et rit de joie. A ses côtés Ermenjart est assise, vêtue de soie d'Almarie. Il se tourne vers elle : « Dame, dit-il, celui-ci est bien mon fils ; il ressemble à mon lignage. »

La cour se sépare ; barons et bourgeois se dispersent à grand deuil ; Aymeri et Ermenjart sont seuls restés dans la salle : devant eux leurs sept fils ¹. Alors Ermenjart arrache ses cheveux, tord ses poings, déchire son manteau d'hermine : « Sire Aymeri, vous faites folie quand vous chassez les beaux enfants que Dieu m'avait donnés, ceux que j'ai portés, ma chère nourriture, ceux qui devaient me servir et m'honorer. Quand les Sarrasins le sauront, qu'Aimeri a congédié sa forte mesnie, aussitôt ils passeront la mer sur leurs nefes et leurs dromonts, ils saccageront cette ville, ils nous emporteront outre la mer. Qui nous défendra ? Tu es trop vieux ; jamais plus tu ne ceindras l'épée. On dit bien, et c'est vérité prouvée : quand un homme a tant vécu que sa force est partie, il ne peut plus rien qu'user sa vie dans la douleur. »

Aymeri l'entend, change de couleur, hausse le poing. Il la frappe sur sa face claire d'un coup si rude qu'il la renverse sur le marbre. Hernaut le Roux a vu comment Aymeri a frappé sa mère, Ermenjart la courtoise, la sage. Il pâlit de colère et de deuil,

1. Je me permets, ici et là, quelques interversions dans l'ordre des scènes.

met la main à son épée, la tire à moitié de sa gaine :

« Vieillard, dit-il, tu as fait grand outrage quand tu as devant nous frappé notre mère. Fuis hors de Narbonne, ou bien tu sauras comment tranche cette épée. » Pourtant la dame se relève et dit parole sage : « Sire Aymeri, que Dieu, qui fit le ciel et la rosée, bénisse le bras qui m'a si bien rappelée à ce que je suis ! Je l'ai bien éprouvé, que votre vigueur ne s'est pas éteinte. Ce que j'ai dit, c'était folie et démesure. Ceux-ci sont vos fils, et moi je ne suis rien que leur mère. Faites donc à votre plaisir et que Dieu donne à mes enfants longue vie et bonne destinée ! »

Mais Hernaut s'écria : « Frères, que restons-nous ici plus longtemps ? Prenons nos armes, soyons hardis et de fier courage. Allons chercher notre pitance ailleurs. Ce vieillard nous chasse, la rage le possède. Puisse-t-il, avant de nous revoir céans, en être châtié ! Puisse-t-il, avant qu'il meure, sentir autour de lui disette de parents et d'amis ! »

Hernaut s'en va, ses frères avec lui. Ils descendent tous six les degrés du palais. Au pied de la tour, ils entrent dans le verger fleuri, planté d'ifs, de bois d'ambour et de lauriers. Ermenjart les a suivis ; elle les baise et les caresse, elle ne sait lequel elle chérit le plus. Dans la salle, le comte Aymeri est resté seul, assis près d'un pilier. Les six frères ont fait crier un ban par la ville : « Vienne avec eux qui voudra venir : tous ceux qui les suivront partageront avec eux butin et conquêtes. » Aussitôt maints nobles bacheliers, fils de comtes, de pairs et de bourgeois, s'assemblent, sellent les destriers, troussent les harnais. Il n'était

pas midi que cinq cents jeunes hommes se tenaient tout apprêtés pour partir avec les six frères ; ils jurèrent de les suivre où ils voudraient et de ne pas leur faillir en leur besoin.

Le comte Aymeri erre par le palais et cherche Ermenjart. Il la trouve dans une chambre, pâmée sur une courtepoinle richement ouvrée. Il la prend par les flancs, la relève, la reconforte : « Comtesse, vous êtes peu sage de mener si grand deuil du départ des enfants. Quand le roi Charles verra la mesnie que j'ai engendrée et que vous avez portée, savez-vous ce qu'il dira ? Que France est toute fleurie par la venue de tels enfants. »

La dame l'entend et se réjouit : « Sire Aymeri, dit-elle, que Dieu vous protège ! Mais j'avais sept fils ; vous en chassez six par les pays, sans un denier vaillant. A leur première étape, demain, au lever de l'aube, quand ils devront payer leur dépense, il leur faudra laisser leurs robes et leurs destriers en gage à leur hôte. En quel équipage arriveront-ils à la cour du roi, où les riches hommes les railleront ? Permettez que je prenne dans mon trésor et que je leur envoie de l'or et de l'argent. — Eh quoi ! dit Aymeri, ils sont sains de corps, ils ont de belles armes ; qu'ont-ils besoin de votre or et de votre argent ? Mais, pour l'amour de vous, dame, je veux bien les éprouver. »

Aymeri monte sur sa tour. Il voit la troupe de ses fils qui s'éloigne en bel arroi. A leur tête, Bernard, l'aîné, qui les guide. Aymeri leur crie d'une voix forte : « Attendez, fils, ne dépassez pas le moutier de Sainte-Hélène ! » Bernard dit : « Le vieillard nous

appelle ; c'est notre mère, je pense, qui veut étrenner notre départ. » Et Bovon répondit : « Nous n'accepterons pas de lui une châtaigne vaillant :

« Ja n'en avrom vaillant une chastaingne,
Ainz conquerrom a dolor et a paine
Ce dont vivrom a joie. »

Le comte Aymeri est descendu de sa tour. Il monte sur son palefroi, Ermenjart sur un mulet de haut prix. Tous deux chevauchent après les frères et les rejoignent. Ermenjart s'écrie : « Bernard, félon démesuré, tu le sais, avant que s'écoule la moitié de cette année, les païens nous auront assiégés de toutes parts ; ils ne nous laisseront pas demi-pied de notre terre. Ils nous prendront, nous chargeront de liens, nous tueront. Et toi, fils, que feras-tu ? — Dame, dit Bernard, pourquoi douter de vos fils ? Depuis l'heure où je naquis de vous, je n'eus le cœur si joyeux qu'en ce jour où ce vieillard nous envoie chercher fortune par les pays : car Dieu en sa pitié nous donnera ce que notre père nous a destiné et distribué. Mais ne craignez pas que les païens soient assez hardis pour vous chasser de Narbonne, tant que nous serons sains et saufs et vivants. Car, par le Dieu qui naquit de mère, au premier message qui viendra de vous, de toute terre lointaine où nous puissions être, nous accourrons, armés de belles armes, pour défendre Narbonne. »

Le vieux comte l'entend et se réjouit en son cœur : « Dame, comtesse, dit-il, voyez vos fils comme ils

sont forts et grands et sains et jeunes et joyeux et puissants. Quand ils viendront en France la louée, quelle joie aura Charlemagne à leur ceindre l'épée pour l'amour de moi ! Donnez-leur de l'or rouge et de l'argent blanc, donnez-leur en quatre mulets chargés à votre plaisir ! »

Les enfants ne lui répondent pas ; mais ils se disent entre eux à voix basse : « Pourquoi ce vieillard vient-il nous outrager, et qu'avons-nous à faire de son or rouge et de son argent blanc ? »

Ermenjart a recommandé ses fils au Dieu qui souffrit pour nous racheter. « Seigneurs enfants, dit Aymeri, que celui qui a pardonné sur la croix à l'aveugle Longin vous ait en sa garde et que bientôt il m'envoie par vous quelque joie ! »

La troupe des enfants a tourné bride. L'air resplendit, c'est le haut jour de Pâques. La rose est fleurie, l'alouette chante. Les enfants s'éloignent dans la lumière.

Aymeri et Ermenjart retournent vers la ville, au petit pas, le chef baissé, soupirant du cœur. Cent quarante bourgeois ¹ viennent à leur rencontre : « Vieillard chenu, disent-ils, pourquoi vivez-vous si longtemps ? Que n'êtes-vous mort ou moine rendu, vous qui nous avez enlevé les beaux seigneurs que nous aimions tant ! » Aymeri a entendu les bourgeois, mais il n'en fait nul semblant ; il sait qu'ils

1. Cet épisode est raconté plus tôt par le poète. Il est parfois malaisé de suivre dans l'original les allées et les venues des personnages.

aiment les enfants et qu'ils ont de la peine ; il ne s'irrite pas contre eux, il passe outre.

Rentrée dans Narbonne, la comtesse fit charger quatre mulets d'or, d'argent et de fourrures de vair et de gris, et bientôt deux écuyers, Foucon et Renier, se hâtant après les enfants, poussèrent devant eux sur la route les quatre mulets chargés de richesses.

Or, le soir, comme Aymeri et Ermenjart étaient assis seuls, dans la salle, Foucon et Renier se présentèrent devant eux. Les enfants ont refusé de rien prendre de cet or, ils ont chassé les écuyers, qui ramènent les mulets tout chargés. « Or, beau sire, dit Foucon, nous n'osions pas leur obéir contre votre gré ; mais Hernaut le forcené m'a battu de son bâton comme on bat un ours. Voyez plutôt ma tête tout ensanglantée. »

Le comte Aymeri regarde la tête sanglante et rit de joie. Il se tourne vers Ermenjart, lui jette les bras autour du cou, et trois fois la baise par grande amitié : « Dame, fait-il, maintenant je sais de vérité qu'ils ont été engendrés par Aymeri, le comte de Narbonne. Ils ressembleront au lignage :

923 « Dame », fet il, « or sai de veritez
 Qu'il sont mi fil et ques ai angendrez.
 Bien trairont au linage. »

Les enfants ont compris leur père, quelle foi il a mise en eux et le grand sens de sa dureté. Riches des fiefs qu'il leur a distribués, ils vont droit où sa sagesse a voulu les envoyer : Bovon en Gascogne, où

le roi Yon lui donne sa fille ; Garin à Pavie où Boniface lui fait accueil, les quatre autres vers Charlemagne. Bientôt les six frères se rejoignent à Paris et se comportent, dès leur arrivée, comme s'ils étaient déjà pourvus des plus hautes charges de la cour : leur père ne les a-t-il pas conférées à trois d'entre eux ? Il faut lire dans l'original les scènes héroï-comiques qui découlent de cette donnée, et comment Charlemagne, touché de la bonne grâce des jeunes Narbonnais et de leur audace, leur confirme en effet les dons d'Aymeri, les investit de ces charges et les arme tous six chevaliers. Il a pressenti en ces jouvenceaux les héros qu'ils vont devenir :

3257 Par eus fu Charles essaucieuz et levez
 Et en toz leus cremuz et redotez.
 Et après lui, quant il fu desviez,
 Refu ses filz Looïs queronez :
 Se il ne fussent, tost fust deseritez ;
 Mès par eus fu maintenuz et gardez
 Et toz li regnes vers Sarrazins tansez
 Et essauciee sainte crestiantez.

Il a deviné que ces chevaliers nouveaux remplaceront ses douze pairs morts :

3325 Par le païs en vet la renomee
 Que or a Charles sa perte restoree,
 Que fet li orent la pute gente desvee
 Des doze pers de France la loee.

La fin du poème se devine : les Sarrasins, qui ont

appris le départ des enfants et comment le vieil Aymeri est seul dans Narbonne, viennent l'y attaquer : le vieillard défend sa ville avec son jeune fils Guibert ¹, jusqu'au jour où les autres Aymerides, avertis du péril, réapparaissent devant leur ville natale et la délivrent.

Guibert d'Andrenas. — La Prise de Cordoue et de Séville. — Le Siège de Barbastre. — Bovon de Commarcis.

Leurs vertus héroïques se déploient à l'aise en quatre chansons : *Guibert d'Andrenas* ², la *Prise de Cordoue et de Séville* ³, le *Siège de Barbastre* ⁴ et

1. Et avec son petit-fils Romant, donné comme un fils déjà grand de Garin, ce qui est bizarre.

2. La chanson de *Guibert d'Andrenas* (environ 2400 décasyllabes assonancés) est encore inédite. Elle a été analysée par Paulin Paris (*Histoire littéraire*, t. XXII, p. 498-502), étudiée de plus près par M. Carl Siele, *Ueber die Chanson Guibert d'Andrenas, Classification der Handschriften, Analyse und Quellenuntersuchung*, Marbourg, dissertation de doctorat, 1891. — On la date des dernières années du XII^e siècle : « vers 1185 », dit M. Densusianu (*Prise de Cordres*, p. CXLIII).

3. La *Prise de Cordres et de Seville*, chanson de geste du XII^e siècle, p. par Ovide Densusianu (publication de la Société des anciens textes), 1896. Cf. *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXII, p. 417. Ce poème compte 2948 décasyllabes assonancés. L'éditeur (p. xc et p. CXLIX) en place la composition « vers 1190-1195 ».

4. Le *Siège de Barbastre* (7000 alexandrins assonancés environ) n'a pas encore été publié : M. Raymond Weeks en prépare

Bovon de Commarcis ¹, qui n'est qu'un renouvellement du *Siège de Barbastre*.

Ces quatre chansons racontent des guerres en Espagne. Quand elles s'ouvrent, les six aînés sont déjà pourvus de fiefs, dont (sauf Aïmer) ils portent le nom. Bernard tient le duché de Brusbant, Guillaume a conquis Orange, Garin la cité d'Anseüne; Hernaut possède Gérone, Bovon tient Commarcis; Aïmer s'est emparé d'un fief plus noble encore, comme on verra bientôt.

Qu'est-ce que Brusbant ² ? et Commarcis ³ ? et qu'est-ce qu'Andrenas, que Guibert va bientôt conquérir ⁴ ? On l'ignore. Quand et comment Bernard, Garin, Hernaut et Bovon sont-ils devenus les posses-

une édition. On en doit une analyse soigneuse à M. Ph.-A. Becker (*Festgabe für G. Gröber*, 1899, p. 252-66). Cf. *Hist. littéraire*, t. XX, p. 706, et Victor Keller, *Le Siège de Barbastre und die Bearbeitung von Adenet le roi*, Marbourg (dissertation de doctorat), 1875. Ce poème date du commencement du XIII^e siècle, selon M. Densusianu (*Prise de Cordres*, p. xxxiv).

1. *Bueves de Commarcis*, par Adenés li rois, chanson de geste publiée pour la première fois par Aug. Scheler, Bruxelles, 1874. Cf. G. Paris dans la *Romania*, t. V (1876), p. 115-119, et O. Essert, *Bueves de Commarcis* (« programme » de Königsberg, 1890). La chanson compte 3946 alexandrins rimés. Elle date de 1275 environ.

2. Ou Brusban ou Brebant. L'auteur des *Narbonnais* (v. 5827; voyez le *Glossaire* de M. Suchier) l'identifie avec le Brabant.

3. Voyez la conjecture d'Auguste Scheler (*Bueves de Commarcis*, p. 170).

4. Les poètes donnent Andrenas pour une ville de Catalogne, voisine de Balaguer.

seurs de leurs terres et de leurs châteaux ? Les conteurs s'en taisent ou nous renseignent insuffisamment ¹. Qu'ils aient ou non connu des poèmes, perdus pour nous, qui développaient cette donnée, ils se bornent à dire que les fils d'Aymeri se sont taillés jeunes, et par leur prouesse, chacun son fief.

Sans nous raconter leurs premiers exploits, nous les donnant comme déjà « chasés » et comme entourés de fils et de neveux déjà en âge de porter l'épée, les poètes disposent d'eux à leur gré dans leurs romans. Romans de guerres et d'aventures, mais en même temps romans d'amour. Dans *Guibert d'Andrenas*, les Narbonnais veulent conquérir au profit de leur plus jeune frère une terre païenne, mais aussi une princesse païenne, la belle Agaiete ; — dans la *Prise de Cordoue*, il s'agit de tirer des prisons de Cordoue ou de Séville Guibert, Guillaume, Bertrand et Hernaut, mais c'est aussi le roman des amours de

1. Seul le ms. 1448 de la Bibl. nationale nous propose ce récit, contraire au récit des *Narbonnais*, et qui n'a guère d'autorité : Aymeri, dans le « département » qu'il fait de ses fils, envoie Bernard à Brebant : le duc lui donne sa fille ; Bernard engendre Bertrand le palazin ; — Aymeri envoie Garin au duc Nayme de Bavière, qui lui donne sa fille Uistace ; Garin reprend sur les Sarrasins (ou défend contre eux) Anseüne ; — Hernaut le Roux est envoyé à Gérone pour demander au duc sa fille Biatris ; Hernaut épouse la fille et délivre Gérone, que les païens assiégeaient ; — les trois autres frères, Guillaume, Bovon et Aïmer, sont envoyés à Paris, où Charlemagne donne à Bovon Elissent, fille orpheline du roi Yon de Gascogne : les nouveaux mariés vont à Comarci, où naissent leurs fils Girard et Guielin.

Bertrand et de la Sarrasine Nubie ; — dans le *Siège de Barbastre* et dans *Bovon de Commarcis*, il importe de délivrer de captivité Bovon et ses fils Girard et Guielin, mais surtout il importe de mener à bien les amours de Girard et de la belle Malatrie. Belliqueux à la fois et galants, ces poèmes reproduisent la série des thèmes et des types connus par ailleurs. Prisons des villes païennes où foisonnent des bêtes hideuses,

guivres et malfés,
Bos et colovres et crapaus et coés ¹,

mais que viennent visiter des Sarrasines compatis-santes, plus blanches que fleurs de pré ; chevauchées à travers une Espagne étrange vers les villes fantastiques de Salerie ou d'Augorime ; amirants, amustants, amirafles et aumaçours, d'aspect bizarre et pittoresque ; rois aux noms grotesques et truculents, Desramé, Esplandoïne et Corsolt, Baudus, Baufumé, Aucibier, Gadifer et Brifanbalz, Judas, Brandonas et Malagu et Barbaquant ; Sarrasins de Babylone et Sarrasins de la Mecque, Popeliquants et Almoravides, Persans, Açoparts et Bédouins, tantôt monstrueux, qui « glatissent » et qui huent, et tantôt nobles et chevaleresques à l'envi des chrétiens ; païens forcenés et bons païens qui se convertissent et deviennent des preux ² ; ambassades insolentes, sièges, embuscades et esca-

1. *La Prise de Cordres*, v. 689.

2. Clargis dans les *Narbonnais*, Clarion dans le *Siège de Barbastre*, Butor dans la *Prise de Cordoue*, etc.

lâdes, massacres dans les villes conquises, images de Mahomet et de Tervagant renversées et honnies, prisonniers égorgés par milliers ou baptisés par milliers, batailles aux combattants innombrables :

Tant escu fret, tante broigne faussee,
Tant pié, tant poing, tante teste copee !...

qui a lu quelques chansons de geste des autres cycles se retrouve ici en pays déjà parcouru. On remarque pourtant aussi en ces quatre romans, et dans tous ceux où figurent les Aymerides, une grande nouveauté : et ce sont les caractères des héros. Non que les poètes aient prétendu à varier ces caractères. Au contraire, ces personnages se ressemblent, et plus peut-être qu'il ne convient à des frères. Si l'on met à part Guillaume, qui les surpasse tous, c'est à peine si l'on apprend à en distinguer quelques-uns : Bernard¹, l'aîné, à sa barbe fleurie et à sa gravité, — Hernaut le Roux² à sa plus grande outrecuidance et à certains traits héroï-comiques, — Guibert³, le plus jeune, à ses mains percées de clous, comme celles de

1. Il n'est guère qu'un comparse dans tous les poèmes, sauf dans une scène du *Charroi de Nîmes*. Il est le père de Bertrand le palazin. Il est tué par les « Sagetaires » dans la *Mort Aymeri* (v. 3705). Voyez à son sujet Demaison, *Aymeri*, p. 259-60.

2. Sur Hernaut de Gironde (Gérone), voir Demaison, *Aymeri*, t. I, p. ccvii, et t. II, p. 268. Il est probable qu'un poème héroï-comique lui a été consacré (voir *Aymeri*, v. 4545-4574).

3. Peut-être Guibert a-t-il été le héros d'un poème perdu où il faisait au « Port d'Ossau » la guerre au roi Judas (voir la *Mort Aymeri*, éd. Couraye du Parc, p. viii).

Jésus-Christ, depuis le jour où, fait prisonnier par les Sarrasins, il fut mis en croix : du haut des murs de Narbonne, les vieux époux, Aymeri et Ermenjart, regardaient crucifier leur enfant; Aymeri prit une arbalète, et, voyant deux Sarrasins montés sur les bras de la croix pour y attacher Guibert, il visa, lança deux carreaux, et les deux bourreaux s'abattirent; alors, s'élançant à cheval, il courut jusqu'à la croix, détacha le crucifié et le rapporta dans Narbonne, couché dans son grand bouclier¹. — Quant à Garin et à Bovon, ils n'ont guère de mérite qui leur soit propre, sinon d'avoir engendré l'un Vivien et Guichard, l'autre Girard et Gui².

Les figures des fils d'Aymeri sont donc à peu près pareilles; mais c'est précisément cet air de famille qui leur confère la beauté. S'ils se ressemblent entre eux, hors de leur lignage personne ne leur ressemble. Leur propre est de se sentir voués à une même tâche, qu'ils définissent ainsi : *essaucier sainte crestienté*. Vivre aux dépens des Sarrasins d'Espagne et mourir de leurs coups, tel est le lot qu'ils se sont choisi. Ils ne recherchent pas le repos dans les baronies riches et sûres. « Votre fief, dit Guibourc à Guillaume, n'est pas dans les terres paisibles de France :

« N'avés pas terre entre Orliens et Paris,
Ainçois l'avés el regne as Arabis³ »,

1. Épisode des *Narbonnais*. Il y est fait allusion dans *Guibert d'Andrenas* (Siele, *ouvr. cité*, p. 41) et ailleurs.

2. Encore la tradition qui donne Vivien et Guichard pour fils à Garin n'est-elle pas ancienne, comme nous verrons.

3. *Aliscans*, v. 1905.

et la mère d'un arrière petit-fils d'Aymeri lui adresse ce beau *chastiment*, qui résume l'idée de tous ses ancêtres :

« Beaus fils, vous estes nés de la gent combatant
 Qui onques n'orent de lor terre plein guant
 Ne ja n'avront par aage tenant,
 Mès les autrui vont toz jors porprenant
 Et muevent guerre vers la gent mescreant¹. »

Ils savent qu'ils ne sont pas établis sur la terre ennemie, mais campés; pour s'y maintenir, ils ne comptent guère sur le roi de France; Charlemagne est mort; le roi Louis son fils a épousé une de leurs sœurs, mais sa mollesse le retient ailleurs; en cas d'extrême péril, quand ils se sentent pressés de toutes parts, ils recourent à lui et l'entraînent bon gré mal gré dans leurs guerres²; mais ils comptent d'abord sur eux-mêmes. Isolés dans la Marche d'Espagne, ils se sentent les victimes volontaires d'un sacrifice sans cesse renouvelé; ils ne sont pourtant ni solennels, ni guindés, mais joyeux; et dans leur propos passe l'entrain guerrier de la France et sa gaité. Ils ont tous fait le *covenant*, le pacte de s'offrir tout entiers à la lutte contre les Sarrasins, et, si Aïmer est le plus beau des Aymerides, ce n'est pas qu'il diffère des autres,

1. *Foucon de Candie*, éd. Tarbé, p. 6.

2. Le thème du recours au roi se trouve dans les *Narbonnais* (le roi est ici Charlemagne), puis (Louis étant devenu roi) dans les *Enfances Vivien*, *Bovon de Commarcis*, la *Chanson de Guillaume*, *Aliscans*, *Foucon de Candie*, la *Mort Aymeri*.

c'est seulement qu'il réalise d'une façon plus saisissante et plus ascétique la même forme de vie que ses frères ont choisie. On se le rappelle : quand tout à l'heure Aymeri congédiait ses fils, le fief qu'il donnait à Aïmer, c'était « toute Espagne »¹. Or l'enfant comprit ce que ce don lui imposait. Quand il arriva à la cour de Charlemagne, l'empereur voulut le retenir à son service comme ses frères et lui promit une belle seigneurie. Il la refusa et fit le vœu que, à partir du moment où il aurait quitté la terre chrétienne, il ne coucherait jamais sous un toit, si ce n'était le toit d'une prison sarrasine :

« Droiz amperere, or oiez mon pensé.
 Je faz un veu ici et devant Dé
 Le glorieus, le roi de maieté,
 Et devant vos t'et devant ce barné :
 Puis que g'istrai do crestien regné
 Et j'enterrai en la paieneté,
 Chevron ne laste n'ert sor moi por oré,
 Ne ne jerrai desoz fete levé,
 Se Sarrazin ne m'ont emprisoné ;
 Mès an montaignes ou en bois ou en pré
 Lez les rivieres ferai tandre mon tré². »

Ce vœu, Aïmer le tient sans trêve. Il a existé sans doute un poème dont il était le protagoniste : dans ceux que nous avons, où il n'est qu'un comparse, il est un comparse plus beau que maints personnages

1. *Les Narbonnais*, v. 220.

2. *Les Narbonnais*, v. 2911.

du premier plan. Si ses frères s'assemblent pour quelque fête autour d'Aymeri et d'Ermenjart, seul Aïmer n'est pas là :

Mais n'i est pas Aïmers li caitis :
 En Espagne est entre les Sarrasins
 Ou se combat et par nuiz et par dis ¹.

Le cherche-t-on à l'heure du péril ? On ne sait où le trouver :

« Biaus filz Guibers, » dist Aymeris li ber,
 « Vous irez querre le chetif Aymer.
 — Dieus », dist Guibers, « ou le porrai trover ?
 Si parfont est dedenz Espagne entrez ! ² »

Mais, soit devant Narbonne, soit devant Orange ou devant Andrenas, quand le danger presse, on voit apparaître dans le lointain une troupe d'hommes armés. Ils approchent : leurs heaumes sont bosselés ; leurs hauberts sont rouges de rouille et noirs de sang caillé,

Et lor escu sont noir et enfumé ;
 De ledes armes sont trestuit adobé,
 Si en resambent plus fier et desreé
 Que cil qui sont si richement armé ³.

C'est Aïmer et ses compagnons. Comment arrivent-

1. *Aliscans*, v. 2601.

2. *Guibert d'Andrenas* (Siele, *ouvr. cité*, p. 26 et p. 51).

3. *Les Narbonnais*, v. 6823.

ils ainsi à point nommé? Nul ne sait. Ils combattent, et, quand le péril est dissipé, la noire troupe se remet en marche et déjà s'enfonce vers l'Espagne¹.

Ce ne sont donc pas des traits individuels qui font la grandeur de ces caractères, ce sont des traits héréditaires et communs à tous ceux du « lignage ». Les Narbonnais en ont bien eux-mêmes le sentiment : nulle rivalité entre eux, nulle jalousie ; dès que l'un d'eux est menacé, tous accourent. Pas un qui se croie meilleur que ses frères : ils ne tirent pas vanité de leur propre prouesse, mais de leur lignage, et chacun d'eux s'enorgueillit à contempler dans tous les autres, comme en des miroirs, sa propre image multipliée. Plus le lignage croît en nombre, plus ils se sentent valeureux. « Par Mahomet, dit un païen dans la mêlée,

Tant par foisonnent li fil dant Aymeri² ! »

Ils foisonnent aussi, ses petits-fils : Bertrand le palazin et Guielin, Gautier de Termes ou le Tolosan, Huon de Floriville, Guibert de Terragone, Sohier du Plessis³, Girard et Gui⁴, Guichardet et Vivien, et tant d'autres. Dès l'enfance, ils se réjouissent d'être nés de cette

1. Sur Aïmer, voir Demaison, *Aymeri*, t. I, p. ccxii, Raymond Weeks dans les *Publications of the Modern Language Association of America*, t. XVII, 1902, p. 441-434 ; H. Suchier, dans la *Romania*, t. XXXII, 1903, p. 364-71.

2. *La Mort Aymeri*, v. 2043.

3. Réunis dans *Guibert d'Andrenas*, par exemple.

4. Dans les *Enfances Vivien*, dans le *Covenant Vivien*, dans le *Siège de Barbastre*, par exemple.

race de proie et de sacrifice, de cette race élue, de la « fière geste que Dieus parama tant ». Avant même d'être en âge, ils s'échappent de la chambre où leurs *maistres* les tiennent enfermés, ils volent un cheval à l'étable, s'arment et courent rejoindre dans la bataille leurs aînés¹ : faire comme leurs aînés, ils n'ont d'autre désir, leur ressembler, ou, comme ils disent, *retraire au lignage*².

Aussi les scènes les plus caractéristiques de nos romans sont celles qui groupent les membres du lignage, et entre toutes, celles qui les groupent sous le regard du vieux chef du clan, Aymeri : soit que, du haut des créneaux de Narbonne, il dénombre à Ermenjart les troupes que ses fils mènent à sa rescousse ; soit qu'avant une bataille, les priant humblement de lui laisser l'honneur de frapper le premier coup, il leur adresse ces paroles fières, pleines de bonhomie et de grandeur :

1. Guibert dans les *Narbonnais*, Gui (ou Guichardet) dans la *Chanson de Guillaume* et dans le *Covenant Vivien*. —

2. La fille du roi Yon, dans les *Narbonnais*, dit, quand on lui offre Bovon pour mari :

1287 « S'avoir pooie un des filz Aymeri
Et Dex donoit par la soe merci
Que aucun oir poïsse avoir de li,
Il traitroit au linage ».

et Charlemagne dit à Guillaume, quand il l'arme chevalier (*Les Narbonnais*, v. 3183) :

« Soies hardiz sor cele gent salvage,
Si retreras a Aymeri le sage,
Le segnor de Nerbone. »

« Vo peres sui, tenir me devez chier,
 Et si sui vieus, ici ne puis noier ;
 Pieç'a ne fui en fort estor plenier :
 Tele heure vi que bien m'i soi aidier !
 Sor Sarrazins me vueil hui essayer,
 Savoir se puis or mes armes baillier.
 Un petit don a vous trestouz requier :
 Que sor paiens fiere. le cop premier¹. »

Quand, au moment de charger, il pousse son cri d'armes : « Narbonne ! » et qu'il entend derrière lui s'ébranler la troupe de ses fils et de ses petits-fils², sans doute il se complaît en eux ; mais, à l'ordinaire, il n'en laisse rien paraître, gardant sa dureté apparente, les rudoyant comme de petits enfants et rudoyé par eux. Un jour³, Guillaume revient d'un combat, sans prisonniers ni butin, et son père le nargue⁴ :

« Sire Guillelmes, com exploitié avez ?
 Ou sont li Turc que vous nous amenez ?
 Se vous avez prison, si le rendez. »
 Oit le Guillelmes, a poi n'est forsenez,
 Car il set bien que il l'a ramposné.
 Et dit Guillelmes : « Il est bien verité :
 Com plus vit hom et plus est assotez !

1. *Guibert d'Andrenas* (Siele, *ouvr. cité*, p. 28).

2. Il a soixante-six petits-fils, selon *Guibert d'Andrenas* (Siele, *ouvr. cité*, p. 23).

3. *Guibert d'Andrenas* (*Histoire littéraire*, t. XXII, p. 500). Comparez la querelle d'Aymeri et d'Aïmer dans la *Prise de Cordoue*, v. 406 et suivants.

4. Cette scène rappelle l'épisode des vieillards au début de *Fierabras*.

Par saint Denis qui est mes avoez,
 Si en l'angarde fussiez o moi montez,
 De vostre cors fussiez toz encombrez
 Ains que fussiez as loges retournez. »
 Dist Aymeris : « Dans glous, vous i mentez... »

Et il lui rappelle comment, il y a vingt-cinq ans, il a tué ou blessé certain jour vingt païens à lui seul.

Respont Guillelmes : « Vous dites verité ;
 Mès ce estoit devant vostre cité ;
 A vos archiers vous fesïez garder
 Qui lors tenoient les quarriaus empenés ;
 Dame Ermenjars, qui tant ot de biauté,
 Vous escριοit : « Sire Aymeris, tornez ! »
 Qui voit s'amie plus est asseürez ;
 Mais ci n'oi je home de mere né
 Qui m'i aidast, fors Dieu de maiesté.
 — Tais, glous, lechierres », dist Aymeris li ber ;
 « Ains que demain soit li midis passés,
 Ens en l'angarde monterai toz armés :
 Greignor bataille i troverai assez. »
 Guillelmes dist : « Or verrons que ferez ;
 Fols est qui si se vante ! »

Entre plusieurs scènes de ce ton, je voudrais au moins résumer le début de *Guibert d'Andrenas*¹. On se le rappelle : au jour où Aymeri avait congédié ses fils, il avait gardé auprès de lui le dernier-né, Guibelin : il lui réservait, disait-il, sa terre en héritage.

1. Siele, *ouvr. cité*, p. 24-5.

Les années ont passé. Un jour que Guibelin est en expédition au loin en Espagne, le vieillard déclare à Ermenjart qu'il s'est choisi un autre héritier, un sien filleul, Aymeriet. Guibelin rentre dans Narbonne, les armes souillées, les membres fatigués, ayant donné la chasse aux païens de Tudèle, et ramenant un riche convoi de prisonniers. C'est pour apprendre de son père que, comme ses aînés, il est à son tour déshérité. « Mais, lui dit son père, je te donne un beau fief, Andernas, la ville aux cent tours et aux cent palais de marbre. Elle est au roi Judas, il est vrai ; mais va la prendre. » Guibert s'irrite :

« Oez, baron, » ce dist Guibers li ber,
 « Comme mes pere me veult desheriter!
 A un estrange veult sa terre donner,
 Et si me donne Andrenas sor la mer,
 Oû Charlemainnes n'osa onques aler.
 Vieus est mes peres, si a son tans usé :
 Mien escient uit vint anz a passez ;
 De son palais ne se puet remuer ;
 Sus quatre coutes le couvient reposer
 Et oreilliers de soie et de cendel
 Et covertoirs qui sont gris et fourré ;
 Tant de coussins couvient sus li doubler
 Nes porroit on de vint mars acheter ;
 Par devant lui fait sa messe chanter
 Et puis se fet a mengier aporter
 Grues et jantes et paons empevez ;
 Tant en mengue qu'il a cras les costez,
 Tout pour son cuer qu'il velt resvigourer...
 — Tais, glous lechierres, » dist Aymeris li ber.

« De mon sejour que avez a parler ?
 Je le conquis dedans mon josne aé.
 Si je m'aaise et faz mes volentés,
 Le volez faire aussi ? Si conquerez ! »

« D'ailleurs, ajoute-t-il, vous qui raillez mon grand âge, sachez que je partirai avec vous, en armes :

« Si passerons Leride et Balesgués,
 Tant que verrons Andrenas la cité ;
 Dehors la ville ferai nul cors soner,
 Si que diront Sarrazin et Escler :
 « Aymeris vient por paiens decoler,
 Qui devant lui fet la terre trembler. »

Guibert, comme ont fait ses aînés, a compris la sagesse paternelle :

« Aymeris, pere, fetes vos volentés :
 Ja mès par moi n'en serez destornés ! »

La Mort Aymeri.

La longue destinée d'Aymeri s'achève dans la chanson de la *Mort Aymeri de Narbonne*¹. C'est un poème remanié et très inégal². On y trouve pourtant des

1. La *Mort Aymeri de Narbonne*, chanson de geste publiée par J. Couraye du Parc, Paris (*Publications de la Société des anciens textes français*), 1884. La chanson, en décasyllabes assonancés, compte 4176 vers ; elle a été composée « vers la fin du XII^e siècle », selon Couraye du Parc (p. xxii).

2. G. Paris (notes d'un cours professé au Collège de France)

scènes dignes de l'idée de la geste, la « passion » du vieux comte, par exemple. Assiégé dans Narbonne en l'absence de ses fils, provoqué en combat singulier par le roi Corsolt, il s'est armé magnifiquement pour cette bataille ; il a affronté l'adversaire et l'a vaincu ; mais, blessé, il a été fait prisonnier. Les Sarrasins veulent l'obliger à renier Dieu ; ils dressent pour lui un bûcher devant la ville, ils le promènent sous les murs en le flagellant de verges épineuses. Du haut des murs, Hermenjart voit son martyr :

1398 En trente leus li trenchent la char vive,
 Li sans en saut en dis leus ou en quinze.
 Dame Hermenjart a en la tor choisie,
 A haute voix li frans quens li escrie :
 « Franche contesse, ja fustes vos m'amie.
 Je morrai ja, que près sui del juïse :
 Deus en ait l'ame et li Sainz Esperite !
 Mès une chose vos vueil prier et dire :
 Por amor Deu, lo fil sainte Marie,
 Por nule rien que Sarrazin vos dient,
 De la cité ne lor rendez vos mie,
 Ançois me lessiez ardre !... »

a tenté une très ingénieuse restitution des formes successives de cette chanson, fondée principalement sur les prédictions du juif Saolin (aux vers 380 et suiv.). Dans une forme primitive, selon G. Paris, le juif annonçait à Aymeri sa mort prochaine. Aymeri envoyait chercher le roi et ses fils et rendait l'âme devant toute sa lignée assemblée. — Un remanieur a trouvé indigne d'Aymeri qu'il mourût dans son lit et a imaginé des épisodes de guerre. — Un second remanieur a compliqué le roman par l'invention d'épisodes de plus en plus aventureux. — Un dernier reviseur enfin y a introduit le personnage d'Aymeriet.

Délivré une dernière fois par ses fils, après bien d'autres aventures, il meurt comme il avait vécu, en se battant. Ses fils l'enterrent dans sa ville, à l'église Saint-Paul. L'auteur d'*Aymeri de Narbonne* a écrit de lui ces vers, qui peuvent lui servir d'épithaphe :

63 Veritez est, en escrit le trovon,
Que d'Aymeri et del fort roi Charlon
Doivent mis estre en estoire li non,
Car par ces deus, de verté le savon,
Fu deffandue a force et a bandon
Crestienté entor et environ.

CHAPITRE III

LES RÉCITS

LE GROUPE DE GUILLAUME D'ORANGE

LES ENFANCES GUILLAUME. — LE COURONNEMENT DE LOUIS. — LE CHARROI DE NÎMES. — LA PRISE D'ORANGE. — LES ENFANCES VIVIEN. — LA CHEVALERIE VIVIEN, ALISCANS, LA CHANSON DE GUILLAUME. — LA BATAILLE LOQUIFER, LE MONIAGE RAINOART, RENIER. — LE MONIAGE GUILLAUME.

L'histoire poétique de Guillaume¹ renouvelle et

1. Les chansons du groupe de Guillaume sont au nombre de treize : leurs titres forment ci-dessus le sommaire de ce chapitre (y ajouter *Foucon de Candie*). — La *Chanson de Guillaume* se trouve isolément dans un manuscrit unique, retrouvé vers 1903 et acquis en 1912 par le Musée Britannique. Les autres chansons nous ont été transmises par des manuscrits cycliques plus ou moins complets. Je me sers pour les énumérer des sigles employés par M. E. Langlois dans son édition du *Couronnement de Louis* : deux de ces manuscrits, ceux que dans notre énumération des mss. du groupe d'Aymeri nous appelions ci-dessus *D* et *E*, avec M. H. Suchier, seront ici désignés par d'autres lettres : *B*¹, *B*². L'inconvénient est minime, puisque nous ne faisons que dénombrer ces manuscrits en passant ; mais il y aurait avantage à ce que les critiques futurs s'entendissent pour se servir tous d'une même nomenclature ; il y a actuellement six nomenclatures en présence : c'est cinq de trop. — I. *A*¹ B. N. fr. 774, *A*² B. N. 1449, *A*³ B. N. 368, *A*⁴ Bibl. Trivulziana 1025 ; B. N. Nouv. acq. fr. 934 (fragment) ; — II. *B*¹ Musée britannique, royal 20 D XI, *B*² B. N. 24369-70 ; — III. *C* Boulogne-sur-Mer 192 ; B. N., nouv. acq. fr., 5094

reproduit simplement celle de ses six frères : comme ses frères, il passera sa vie à défendre la terre chrétienne contre les Sarrasins ; comme plusieurs d'entre eux, il conquerra sur les païens le fief dont il portera le nom, Orange, et la femme qu'il épousera, Guibourc ; comme eux, il commencera sa vie guerrière sous Charlemagne ; mais bientôt, Charlemagne étant mort et n'ayant laissé qu'un successeur lâche, Guillaume, assisté de son lignage, le défendra, le maintiendra contre ses ennemis et se dévouera à remplir pour une part le rôle du roi défaillant, qui est d'*essaucier sainte crestienté*. Guillaume ressemble donc à ses frères : il diffère d'eux en ceci seulement que, réduit au rôle de comparse dans les autres chansons, il devient le principal personnage de six poèmes qui sont parmi les plus beaux du cycle : les *Enfances Guillaume*, le *Couronnement de Louis*, le *Charroi de Nîmes*, la *Prise d'Orange*, *Aliscans*, le *Moniage Guillaume*, auxquels il faut joindre les deux poèmes qui préparent la chanson d'*Aliscans* : les *Enfances Vivien* et le *Covenant Vivien*.

(fragment) ; — IV. D B. N. fr. 1448. — V. Berne 296 (dont le classement est incertain). — Sur le ms. de l'Arsenal 6562 et sur le ms fr. 2494 de la B. N. ; voyez J. Runeberg, *La geste de Rainoart*, 1905, p. 9. — *Foucon de Candie* se trouve dans les mss. A¹, B¹, C ; mais on en possède six autres copies (voir Gautier, t. IV, p. 25). — On trouvera dans le livre de M. Runeberg la bibliographie des travaux consacrés au classement de ces manuscrits. Voir en outre Willy Schulz, *Das Handschriftenverhältnis des « Covenant Vivian »*, Halle, 1908 (cf. R. Weeks, dans la *Romanic Review*, t. I, 1910, p. 219) ; A.-L. Terracher, *La tradition manuscrite de la « Chevalerie Vivien »*, Paris, 1912.

LES ENFANCES GUILLAUME.

Le sujet des *Enfances Guillaume*¹ est le même que celui des *Narbonnais* et ces deux chansons se doublent l'une l'autre; mais ici Guillaume passe au premier plan et éclipse d'emblée ses frères. Dès son départ de la ville paternelle et avant même d'avoir gagné la cour de Charlemagne, il fait ses premières armes en combattant une troupe de Sarrasins qui s'en allaient à Orange porter un message à la belle princesse Orable, fiancée de leur seigneur le roi Tibaut; il met les païens en déroute, et, ayant entendu dire par ses prisonniers sarrasins qu'Orable est belle entre toutes les filles de rois, il lui fait annoncer par eux qu'un jour, s'il peut, il l'enlèvera et l'épousera.

Venu à la cour de Charlemagne, il y est armé chevalier de la main de l'empereur, et comme dans la chanson des *Narbonnais*, Charlemagne lui donne sa propre épée, Joyeuse. Mais, tandis que dans les *Narbonnais* le trait est rapporté en deux vers, le poète des *Enfances Guillaume* donne à cette invention tout le développement que mérite sa beauté.

Joyeuse est l'épée illustre entre toutes². -D'après une version de *Floovant*, connue par une traduction norvégienne, le forgeron qui l'avait forgée en avait

1. Poème encore inédit (3400 décasyllabes assonancés, XIII^e siècle). Voyez la notice de L. Gautier, *Les Épopées françaises*, t. IV, p. 276.

2. Voyez G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 372-3, et la note additionnelle de M. P. Meyer, p. 544.

frappé, pour l'éprouver, une enclume : l'enclume avait été fendue jusqu'au sol ; ce forgeron était un nain, qui avait mis sept hivers à accomplir le travail. D'après *Fierabras*, Joyeuse est l'ouvrage du forgeron mythique Galant. Son nom de Joyeuse lui vient, d'après certains textes, de la joie qu'avait ressentie son premier possesseur à lire sur la lame des lettres qui disaient sa vertu ; mais, d'après la *Chanson de Roland*, elle s'appelle Joyeuse parce que Charlemagne avait fait enchâsser dans le pommeau la pointe de la sainte lance :

2507 Pur ceste honur e pur ceste bontet
 Li nums Joiuse l'espee fu dunez ;
 Barun franceis nel deivent ublier :
 Enseigne en unt de Munjoie crier ;
 Pur ço nes poet nule gent cuntrester.

Quand Charlemagne brandit Joyeuse dans la bataille, on voit les reliques frémir sous le cristal dans le pommeau d'or niellé :

Les reliques fremirent el poing d'or noielé :
 Très par mi le cristal ou sont enseelé,
 Les puet on bien veoir en l'or transfiguré¹.

Joyeuse vient à Charlemagne, d'après *Floovant*, de Floovant, fils de Clovis ; d'après *Mainet*, de son père Pépin, qui la tenait lui-même de Clovis, le premier roi chrétien.

1. *Mainet*.

Ainsi, par une admirable invention épique, cette épée, qui n'est pas seulement l'épée de Charlemagne, mais celle des plus anciens rois de France, Charlemagne la donne à un jeune bachelier inconnu, qu'aucun exploit n'a encore signalé. C'est, à mon sens, l'un des symboles les plus significatifs du cycle : Charlemagne, vieux, a pressenti l'avenir ; il a deviné l'indignité de son fils Louis et la loyauté de Guillaume : il laisse donc sa couronne à son fils, mais son épée à Guillaume. Avec cette épée, c'est la force de la France qui, de la famille royale, passe à la famille des Narbonnais ; mais les Narbonnais la mettront toujours au service du roi couronné.

LE COURONNEMENT DE LOUIS.

J'analyserai plus loin ce poème ¹ en son détail ; qu'il me suffise ici de rappeler en quelques mots le thème célèbre : Charlemagne, sentant sa mort approcher, veut couronner son fils à sa place ; il rassemble ses vassaux dans l'église d'Aix-la-Chapelle ; devant le pape et les évêques, devant les ducs, les comtes et les princes, il rappelle à son fils Louis, qui l'écoute, ses devoirs de roi ; si Louis se sent le cœur de les remplir, la couronne est déposée sur l'autel : qu'il approche

1. Édité par M. Ernest Langlois (*Publications de la Société des anciens textes français*, 1888) ; 2688 décasyllabes assonancés. Rédigé « vers 1160 », selon G. Paris (*Manuel, Tableau chronologique*). Voyez, pour la bibliographie, le chapitre VII du présent ouvrage.

et qu'il la prenne. L'enfant tremble, hésite; et les barons sentent qu'il vaudrait mieux faire de lui un moine qu'un roi. Un traître s'offre alors à exercer la régence; mais Guillaume, qui survient, tue le traître sur les marches de l'autel, saisit la couronne, la met sur le front de l'enfant royal, se déclare prêt à le servir, à le défendre toujours. Puis, Charlemagne étant mort, Guillaume prend en effet l'enfant débile sous sa tutelle, et le protège contre ses ennemis du dedans et du dehors : soit que, des vassaux révoltés ayant enfermé le roi dans le moutier de Saint-Martin de Tours, Guillaume le délivre et châtie les rebelles, — soit que, pendant des années, parcourant la France, de Bordeaux à Poitiers, il soumette partout les barons révoltés, — soit qu'il entraîne malgré lui son pupille dans une guerre en Italie pour défendre la papauté :

2258 « Hé ! povres reis, lasches et assotez,
En ton servise vueil ma jovente user... »

Ainsi, exposant chaque jour son corps pour son seigneur, il le raffermir en sa puissance, et il lui fait épouser sa sœur. Mais le roi est ingrat; et le poème se termine par ces vers prophétiques :

2687 En grant barnage fu Looïs entrez ;
Quant il fu riches, Guillaume n'en sot gré.

LE CHARROI DE NÎMES.

L'ingratitude de Louis, c'est le thème initial du

*Charroi de Nîmes*¹. Le comte Guillaume revient de chasser à l'arc dans la forêt. Il a pris deux cerfs et les rapporte troussés sur des mulets d'Espagne. Soixante bacheliers de sa mesnie lui font cortège.

Ils entrent dans Paris par le Petit-Pont. Guillaume rencontre sur sa voie son neveu Bertrand : « Sire neveu, d'où venez-vous ? » Et Bertrand dit : « De ce palais du roi. J'y ai longtemps séjourné, longtemps écouté. Notre empereur a distribué des fiefs à ses barons : il donne une terre à celui-ci, à l'autre un château, à l'autre une cité ou une ville. Il n'a oublié personne, sinon moi, et vous, mon oncle. Il ne me chaut de moi, qui ne suis qu'un bachelier ; mais de vous, seigneur, qui êtes si preux et qui vous êtes travaillé pour le roi, veillant les nuits, jeûnant les jours. » Guillaume l'entend et rit : « Laissez tout cela, neveu. Rentrez vite en votre hôtel ; faites-vous héberger richement et bien traiter ; et moi, j'irai parler à Louis. »

Guillaume chevauche jusqu'au palais ; il descend de cheval sous l'olivier, et monte les degrés de

1. Ce poème date « du premier tiers du XII^e siècle », s'il faut en croire G. Paris (*Manuel, Tableau chronologique*). Il compte 1450 décasyllabes assonancés dans les manuscrits de la famille A. Édition Jonckbloet (*Guillaume d'Orange*, 1854, t. I, p. 73-111). M. P. Meyer a publié un texte critique des 421 premiers vers (*Recueil d'anciens textes*, 2^e partie, 1877, p. 237). Le manuscrit 1448 du fonds français de la Bibl. nationale contient une autre rédaction du poème. — Je compte publier prochainement, de concert avec M. Georges Schläger, une édition des deux rédactions.

marbre d'un pas si violent qu'il rompt le cuir de ses souliers de Cordoue. Devant les chevaliers assemblés, il reproche à l'empereur d'avoir si mal gardé le souvenir de ses services. « Sire Guillaume, dit Louis, patientez un peu. L'hiver viendra, puis l'été. Un jour ou l'autre, mourra un de mes pairs. Je vous donnerai toute sa terre, et sa femme, si voulez la prendre. » Mais Guillaume s'irrite de ces délais. « Barons de ma mesnie, s'écrie-t-il, retournez à l'hôtel, équipez-vous, trousses vos hardes sur les bêtes de somme. Nous ne servons ici que pour gagner notre pitance ; le roi peut avouer que c'est trop bon marché ; nous quitterons cette cour sans prendre congé. » Et les barons répondent : « A votre plaisir, seigneur. » Guillaume s'appuie sur son arc de bois d'aubour d'un mouvement si brusque que l'arc se brise par le milieu et que les tronçons en volent jusqu'au dais et jusqu'au visage du roi.

« Roi, dit-il, il te souvient mal de la grande bataille que j'ai faite pour toi dans le pré d'Aspremont ; il te souvient mal du roi Corsolt et du roi Giboé. Le roi Aerofle me donna un tel coup qu'il me fit choir le nez sur la bouche :

« De cest servise ne t'est guaire membré,
Cant o palais fui as dons obliez. »

« Roi, il te souvient mal de la fière bataille que j'ai faite pour toi sur Gironde la large. Je tuai pour toi les païens et les Basques et les Arabes et ceux de Pierre Large. J'ai pris Dangoubert et je te l'ai rendu

prisonnier, lié par les bras : vois-le là, assis parmi les barons, et qui ne me démentira pas :

« De cest servise ne te membra il gaires,
Cant sans moi as departies tes marches. »

« Roi, il te souvient mal du jour où Charlemagne voulut te couronner. Tu tremblais au moment de prendre la couronne, et les Français, voyant que tu ne valais guère, voulaient t'enfermer dans un mou-tier ou dans un ermitage. J'ai pris la couronne, malgré les traîtres, et te l'ai posée sur le front :

« De cest servise ne t'est gueres membré,
Quant au palais fui as dons oubliez. »

Le dénombrement épique se prolonge :

« De cest servise ne te membra il prou,
Quant departiz a sanz moi tes honors, »

jusqu'au moment où Louis se risque à répondre :
« Guillaume, il y a soixante de vos pairs à qui je n'ai encore rien promis, ni rien donné. »

« Roi, vous en mentez. En toute la chrétienté je ne me connais point de pairs. Prenez tous ceux que vous venez de dire ; menez-les l'un après l'autre, armés dans ce pré ; j'y serai, monté sur mon destrier ; si je ne les tue l'un après l'autre, et d'autres encore, et vous aussi, s'il vous plaît d'y venir, je renonce à rien réclamer de vos richesses. »

Le roi s'incline et s'humilie devant Guillaume. Par deux fois, il lui offre des fiefs que le comte refuse,

parce qu'ils sont le bien d'héritiers légitimes. Alors le roi lui offre la terre du marquis Berengier, mort récemment. Mais Guillaume s'écrie : « Écoutez, chevaliers, comment Louis, mon droit seigneur, sait récompenser ceux qui le servent volontiers. Je vous dirai ce qu'il en est de ce marquis Berengier. Il avait longtemps servi le roi. Un jour, dans une bataille livrée aux Sarrasins, Louis fut renversé de son cheval. Il n'y serait jamais remonté, mais le marquis Berengier survint. Il avait vu son seigneur en mauvais point, dans la presse des ennemis. Il poussa vers lui son destrier, l'épée brandie. Il élargit autour de lui le cercle des Sarrasins, comme fait le sanglier au milieu des chiens. Puis il mit pied à terre et offrit son cheval au roi. Il lui tint l'étrier ; Louis monta et s'enfuit comme un couard, laissant le marquis au milieu des païens. Nous avons vu de loin, sans pouvoir venir à sa rescousse, les ennemis l'occire et le démembrer. Or il est resté de lui un petit héritier, son fils, et c'est son fief que l'empereur vient de m'offrir. Je n'en veux pas, entendez-le tous, et j'ajoute ce serment : par le nom de l'apôtre que l'on requiert au Pré de Néron, il n'est en France si hardi chevalier, qui s'il ose saisir la terre du petit Berengier, ne perde bientôt sa tête, tranchée par l'épée que voici. » Il y avait là cent chevaliers qui appartenaient à l'enfant Berengier ; ils s'inclinèrent aux pieds de Guillaume.

Alors le roi offre à Guillaume un grand quart de la France, le quart de son domaine. Guillaume refuse toujours : « Non, sire, je ne l'accepterais point pour tout l'or qui est sous le ciel, car ces barons diraient :

Voilà Guillaume, le marquis au fier visage, qui a dépouillé son droit seigneur. »

Alors le roi renonce à le satisfaire : « S'il en est ainsi, sire Guillaume, je ne sais plus que vous donner en ce pays, et ni moi, ni personne ne pourrons rien imaginer qui vous convienne. — Roi, cessez donc d'y penser. Je n'en veux plus parler pour cette fois. Un autre jour, sans doute, vous me donnerez châteaux et marches, donjons et fertés. »

Guillaume sort du palais; il rejoint Bertrand, qui lui reproche sa violence et lui dit : « Remontons tous deux vers le roi pour lui demander un don à quoi j'ai pensé : demandez-lui le royaume d'Espagne et Tortelose et Porpaillart-sur-Mer, et encore Nîmes, la bonne cité, et Orange. S'il vous donne ce fief, il n'aura pas grand mérite, car jamais il n'y a porté l'écu, jamais il n'a pris comme soudoyer un seul chevalier de cette terre; il peut bien vous donner ce royaume, le sien n'en sera pas grevé. »

Guillaume l'entend et rit : « Neveu, tu es né à la bonne heure; j'avais pensé comme toi à ces choses; mais je voulais t'en parler d'abord. » Ils vont ensemble vers le roi et Guillaume réclame le fief étrange.

« Je ne veux, dit-il, de la terre de mon seigneur rien qui vaille un fer de lance; ce que je veux pour mon fief, c'est la terre des Sarrasins. Et savez-vous comment ce désir m'est venu ?

« Un jour, au temps de la fête de saint Michel, je revenais d'un pèlerinage à Saint-Gilles. En passant près de Montpellier, je fus hébergé chez un chevalier courtois. Après le repas, il s'en fut en chasse, et je

montais à cheval pour repartir, quand la femme de ce chevalier saisit mon destrier par la rêne. Je descendis, elle me tint l'étrier. Elle me mena à l'étage d'une tour, puis à un plus haut étage encore, et là se jeta à mes pieds. Je ne savais pas ce qu'elle me voulait, et je pensais qu'elle allait me requérir d'amour. Je lui dis : « Femme, que veux-tu de moi ? » « Votre merci, Guillaume, et qu'il vous prenne pitié de cette terre, pour l'amour du Dieu qui fut dressé sur la croix ! » Elle me fit regarder par une fenêtre et je vis la terre pleine de païens : ils brûlaient les villes, saccageaient les moutiers, tourmentaient les femmes. Si grande pitié m'en prit au cœur que je pleurai tendrement des yeux. C'est alors que je promis au Glorieux du ciel et à saint Gilles que je viendrais les aider sur cette terre avec autant d'hommes armés que j'en pourrais rassembler. »

Le roi donne le fief, mais sans en garantir la possession. « Je ne demande rien, dit Guillaume, qu'un secours tous les sept ans », et, avec ses deux neveux Bertrand et Guielin, il en fut investi par le gant. Il monte sur une table, et harangue l'assistance : pour l'aider à conquérir sa terre, il convoque les pauvres bacheliers, les écuyers aux vêtements en loques, les vavasseurs aux chevaux éclopés, les chevaliers sans terre, leur promettant les richesses des païens. Trente mille répondent à son appel, et c'est la fleur de la baronie de France qui se met en route avec lui pour conquérir la terre ennemie. Ils partent. Ayant traversé le Berry et l'Auvergne, Guillaume s'arrête au seuil des contrées sarrasines, et au moment où il quitte

pour jamais le sol de la France, il pleure sur le pays qu'il laisse et sur le pauvre roi à qui il a fait offense, qu'il méprise et qu'il aime ¹ :

793 Va s'an Guillaumes, li marchis au cor neis,
 Entre en un val, si ot un mont monté.
 Cant vint en som, si s'estoit regardé ;
 Vers douce France a son vis retorné.
 Uns vans de France lou fiert an mi lou neis :
 Ovre son sain, si l'an laist plain antrer.
 Ancontre l'ore se prist a guarmenter :
 « Hei ! ore dolce, qui de France venés,
 Tu ne viens pas de vers la Rouge mer,
 Ains viens de France, qui tant fait a loer ;
 Orliens et Chartres et Beauvaiz la cité,
 La sont mi dru et mi ami charné !
 A Dameldeu soiez tuit commendé !
 En telle terre m'en cuit ge ore aler
 Ne vos cuit mais veoir ne esgarder. »
 Do cuer do ventre commence a sospirer ;
 De ses beas oilz commença a plorer ;
 L'eve l'an cole fil a fil sor lou neis,
 Que ses bliaus en estoit arousés.
 Ses niés Bertran lou prist a regarder ;
 Par maltalant l'an prist a apeler :
 « A mal eür soit vostre guermanter !
 Estes vos feme qui plore son amer,
 Ou hons qui fuie son malveis seignorer ?
 Que, par l'apostre que l'an doit aorer,

1. J'emprunte ces beaux vers à la rédaction du manuscrit B. N. 14448, f^o 93 v^o.

S'or estoit ci de France li barnés,
 Et vos veïst ansinques demanter,
 Ja les vairiés en France retorner !
 — Biaus niés, » dist il, « ja nel fais ge por el.
 Ne voil que die de France li barnés :
 « Vez de Guillaume com est desmesurés,
 Com a le roi sosduit et enchanté,
 Que il en moine son plus maïstre barné
 Dont il dust estre servis et honorés ! »

Voilà les aventuriers venus près de Nîmes. Par belle ruse, Guillaume déguisé en marchand, ses neveux déguisés en charretiers, ses chevaliers cachés dans des tonneaux et charriés sur des charrettes entrent dans la ville et la conquièrent. C'est le début des guerres en pays sarrasin.

LA PRISE D'ORANGE.

Bientôt¹ Guillaume s'ennuie dans Nîmes et regrette que les Sarrasins, tardant à l'y attaquer, lui fassent de trop longs loisirs. Il apprend que, dans Orange, réside une princesse païenne, Orable². Elle est mariée

1. La *Prise d'Orange* (1888 vers décasyllabes assonancés dans la rédaction A) a été publiée par Jonckbloet (*Guillaume d'Orange*, t. I, p. 113-162). Ce roman a été écrit, selon G. Paris (*Manuel, Tableau chronologique*), « vers 1150. » J'en prépare une édition critique. Voyez, pour la bibliographie, le chapitre ix du présent livre; et Alfred Fichtner, *Studien über die Prise d'Orange und Prüfung von Week's « Origin of the Covenant Vivien »*, (dissertation de doctorat), Halle, 1905.

2. Il connaissait déjà Orable, et déjà l'aimait, d'après le

au roi sarrasin Tibaut ; mais elle le hait et son mariage n'est qu'apparent ; le fils de Tibaut, Aragon, la garde. La ville est imprenable et la princesse est belle : Guillaume veut la ville et la princesse.

On voit se dessiner le thème, si souvent traité, de l'épopée nuptiale et des amours d'un chevalier et d'une Sarrasine. Déguisé en païen, n'emmenant avec lui que deux compagnons, Guillaume pénètre dans Orange ; il est admis dans la tour merveilleuse de Gloriette, il voit Orable :

666 Elle est plus blanche que la noif qui respient
Et plus vermeille que la rose flerant...

« Dieus ! dist Guillelmes, Paradis est ceanz ! »

Il l'aime déjà et bientôt Orable l'aimera. Les trois chrétiens, reconnus, sont jetés dans une horrible prison, mais le lecteur devine qu'Orable saura les en retirer, et que, aidés par elle, ils réussiront à se défendre jusqu'à l'heure où les Français de Nîmes les secourront et feront grand carnage de Sarrasins. Aragon tué, la ville prise, Orable reçoit en baptême le nom de Guibourc et Guillaume l'épouse ; désormais Orange devient sa résidence et le centre de son action contre la gent païenne. Roman d'aventure plutôt qu'épopée ; mais où brille parfois une sorte de verve héroï-comique. Les scènes en sont trop prévues, et

roman des *Enfances Guillaume*. Des contradictions de cet ordre foisonnent d'un roman à l'autre ; elles sont fréquentes d'une page à l'autre d'un même roman.

pourtant ce roman ne se confond pas avec les romans analogues, parce qu'il est encadré entre le poème violent du *Charroi* et le poème douloureux d'*Aliscans*, et parce qu'il n'est pas déplaisant d'entrevoir un instant un Guillaume galant et dameret, « Guillaume l'amiable » :

1562 L'en soloit dire Guillelme Fierebrace,
Or dira l'an Guillelme l'amiable.

LES ENFANCES VIVIEN.

Guillaume était parti de France, on se le rappelle, pour conquérir bien d'autres terres que Nîmes et Orange. Le fief que le roi lui avait donné et qu'il voulait « acuitier », c'était, outre Nîmes et Orange, Tortelose et Portpaillart et tout « le règne d'Espagne ». Pourtant cette conquête de la France méridionale et de l'Espagne n'est racontée nulle part : d'Orange, que Guillaume vient de conquérir, les manuscrits cycliques mènent le héros presque aussitôt à Aliscans. Or, à Aliscans, Guillaume est déjà un homme mûr, voire, selon certains textes, un vieillard ; autour de lui a grandi une génération nouvelle, celle de ses neveux, et bien des années ont coulé. Il faut donc se représenter, dans l'intervalle qui sépare la *Prise d'Orange* d'*Aliscans*, de nombreuses aventures dont nous n'avons pas le récit ¹, soit que plusieurs chan-

1. Voyez surtout, à cet égard, les observations de M. A. Jeanroy dans la *Romania*, t. XXVI (1897), p. 15-18.

sons se soient perdues, soit que le cadre tracé n'ait jamais été rempli et que les poètes, sans décrire par le menu l'emploi de ces années, se soient contentés d'avoir donné à leurs auditeurs l'impression que Guillaume les consacrait à s'affermir en terre sarrasine. En fait, il n'y a guère qu'une chanson que les manuscrits cycliques insèrent ordinairement entre la *Prise d'Orange* et les récits de la bataille d'*Aliscans* : les *Enfances Vivien*.

Dans le poème des *Enfances Vivien*¹, les Sarrasins ont pris Garin d'Anseüne et le torturent à Luisernesur-Mer, en Espagne. Ils ont fait dire à dame Huistace, sa femme, qu'ils le rendront, à la condition que son fils, Vivien, qui n'a que sept ans, soit livré à sa place. Huistace va à Paris demander conseil à sa parenté, et là, c'est Guillaume, au milieu de ses frères assemblés, qui prononce que Vivien sera donné aux Sarrasins : « Car, dit-il, lorsqu'un homme et une femme se sont unis et que sainte Église a béni et consacré leurs épousailles, de quelle part doivent-ils

1. Poème d'environ 3200 décasyllabes assonancés, composé « entre 1165 et 1170 », selon M. W. Cloetta. Les *Enfances Vivien* ont été publiées par MM. Carl Wahlund et Hugo von Feilitzen, Upsala et Paris, 1886 (2^e édition, avec une introduction par M. Alfred Nordfelt, 1895); cf. sur cette édition G. Paris, dans la *Romania*, t. XIX (1890), p. 126-8, et W. Foerster, dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1898, p. 649-55. Voyez Otto Riese, *Untersuchungen über die Ueberlieferung der Enfances Vivien* (dissertation de doctorat), Halle, 1900, et W. Cloetta, *Die Enfances Vivien, ihre Ueberlieferung; ihre cyclische Stellung* (fascicule IV des *Romanische Studien*), Berlin, 1898.

attendre aide, foi et secours, sinon de ce qu'ils ont engendré de leur chair ? Maudit soit l'arbre planté au verger, qui en été ne fait pas d'ombre à son seigneur ! Neveu Vivien, entends ta destinée : ma bouche juge que tu sois abandonné aux païens pour le salut de ton père. » Il le condamne ainsi, et pourtant l'enfant Vivien est celui que, sa vie durant, il chérira plus que tous. Mais il fait un serment qu'il tiendra plus tard aux Aliscamps : « Neveu, si tu meurs, à cause de toi mourront autant de païens que quatre chars en pourront charrier. » Vivien est donc livré ; mais, au moment où son supplice commence, il échappe miraculeusement, et le reste du poème raconte ses enfances aventureuses et chevaleresques jusqu'au jour où il s'empare de cette même ville de Luiserne où il avait failli être torturé.

LA CHEVALERIE VIVIEN. ALISCANS. LA CHANSON
DE GUILLAUME.

A icel jour que la douleur fu grans
Et la bataille horrible en Aliscans,
Li quens Guillelmes i souffri grans ahans...

Chacun se rappelle l'action de la *Chevalerie Vivien* ¹

1. La *Chevalerie* ou le *Covenant Vivien* (1918 décasyllabes assonancés dans la rédaction A) ; G. Paris (*Manuel*) en place la composition « vers 1150 ». Jonckbloet a publié la rédaction A dans son *Guillaume d'Orange*, t. I, p. 162-213. Voyez la *Bibliographie des chansons de geste* de L. Gautier et ajoutez : Raymond Weeks, *Origin of the Covenant Vivien* (*The Univer-*

et d'*Aliscans* ¹. Le roi Desramé de Cordoue, menant une grande flotte sarrasine, a débarqué à Aliscans (*Larchamp, l'Archant, les Archanz*) et ravage la terre chrétienne. Vivien a engagé contre lui la bataille avec trop peu de troupes. Il pourrait fuir ; mais, au jour où Guillaume l'a armé chevalier, l'enfant a fait le vœu de ne jamais fuir devant les Sarrasins de la longueur d'une lance. Il reste donc dans la bataille, sachant qu'il y mourra. Il a fait le sacrifice de sa vie ; mais il songe, en se battant, à Guibourc, qui l'éleva tout enfant, à Guillaume, son père adoptif : si Guillaume était là, il vaincrait ; hélas ! Guillaume est au loin, à Orange, et ne sait rien du péril de son neveu ; le messenger qui lui fut envoyé n'arrivera pas à temps : et pourtant, Vivien l'appelle, l'espère en sa détresse ;

sity of Missouri Studies, t. I, n° 2, 1902) et le mémoire de M. A. Fichtner, cité ci-dessus. [Depuis que ces lignes ont été écrites, ont paru d'importants travaux : Willy Schulz, *Das Handschriftenverhältnis des « Covenant Vivien »*, Halle (thèse de doctorat), 1908 ; Raymond Weeks, *The Boulogne manuscript of the « Chevalerie Vivien »*, dans la *Modern Language Review*, t. V, p. 54-67, et la très belle édition de M. A. L. Ter-racher, *La Chevalerie Vivien*, I, *Textes*, Paris, 1909 ; II, *La tradition manuscrite*, Paris, 1912.]

1. *Aliscans* (8435 décasyllabes assonancés dans l'édition Guessard ; seconde moitié du XI^e siècle). On en a quatre éditions : édition Jonckbloet, 1854 (*Guillaume d'Orange*, t. I, p. 215-427) ; édition Guessard et A. de Montaiglon (*Collection des Anciens poètes de la France*), 1870 ; édition Gustav Rolin (Leipzig, 1894) ; édition Erich Wienbeck, Wilhelm Hartnacke, Paul Rasch (Halle, 1903). Voyez Raymond Weeks, *Études sur Aliscans*, dans la *Romania*, t. XXX (1901), p. 184-197, et t. XXXIV (1905), p. 237-277.

il sait qu'il viendra. Guillaume vient en effet, menant à marches forcées une grande armée, mais trop tard. A son tour, il est vaincu ; ses hommes sont ou tués ou pris et emmenés sur les nef sarrasines. Le soir, resté seul debout sur le champ de bataille, il retrouve au bord d'un étang, sous un olivier, le corps inanimé de Vivien, et dit sur lui le *regret* funèbre. A sa voix, Vivien, qui respirait encore, se réveille, le reconnaît, lui parle. Guillaume reçoit sa sublime confession et le communie de sa main. Vivien mande son dernier salut à Guibourc et meurt. Et chacun se rappelle les scènes qui suivent : comment Guillaume, ayant réussi à traverser les lignes païennes, arrive enfin, harassé, sous les murs d'Orange. Du haut des créneaux, Guibourc le voit et refuse de lui ouvrir la porte : « Dame, ne voyez-vous pas ces tertres qui se couvrent de Sarrasins ? Ils me pourchassent ; bientôt il sera trop tard ; ouvrez vite ! — Non, vous n'êtes pas Guillaume ; jamais Guillaume n'a pris peur devant des païens. — Dame, ouvrez ; je suis Guillaume. — Du moins baissez votre ventaille que je voie vos traits. » Guillaume laisse aller sa ventaille et Guibourc reconnaît son visage. Or, à ce moment elle voit au loin des Sarrasins qui passent en tourmentant des chrétiens enchaînés : « Non, vous n'êtes pas Guillaume ; Guillaume ne laisserait pas ainsi honnir notre gent. » Le comte fond alors sur ces païens, les disperse, et délivre les prisonniers. Et Guibourc le reconnaît enfin : « Oui, tu es bien Guillaume, s'écrie-t-elle ; maintenant tu peux entrer. » Pourtant, à peine s'est-il réfugié dans la ville, il repart, sur le conseil

de Guibourc : il va trouver le roi à Laon. Il y requerra le secours qui lui fut promis pour chaque septième année ; et c'est la scène où le roi misérable le reçoit comme un intrus et comme un trouble-fête et où éclate la colère du vaincu des Aliscamps. Enfin le roi lui donne une armée qui, venue aux lieux où fut tué Vivien, le venge.

Je m'en tiens à ce bref sommaire. On a retrouvé, comme on sait, en 1903, une version plus archaïque de la *Chevalerie Vivien* et d'*Aliscans* : c'est la *Chanson de Guillaume*¹. Contemporaine peut-être de la *Chan-*

1. *La Chançon de Willame*, « printed at the Chiswick Press, in an edition limited to two hundred copies, June 1903 ». Sur la découverte si heureuse de ce texte, que le généreux et intelligent possesseur du manuscrit a publié, voir un article de M. P. Meyer, *Romania*, t. XXXII (1903), p. 597. Le manuscrit, du XIII^e siècle, est dû à un copiste anglo-normand, qui savait mal le français. Le poème (3553 décasyllabes en laisses assonancées) est attribué par M. P. Meyer « à la première moitié du XII^e siècle » ; M. H. Suchier (*Vivien* dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIX, p. 642-682) estime que la première partie (v. 1-1983) a été écrite vers 1080. Voir aussi les articles de M. R. Weeks intitulés *The newly discovered Chançon de Willame* (dans la revue *Modern Philology*, 1904 et 1906).

[En 1904 et en 1908 ont paru, par les soins de M. G. Baist, des réimpressions, non mises dans le commerce, de l'édition de Chiswick : *L'Archanz (La Chançon de Willelme)*, Freiburg i. Br. — M. Franz Rechnitz a donné une édition critique des 997 premiers vers du poème dans sa précieuse publication intitulée *Prolegomena und erster Teil einer kritischen Ausgabe der « Chançon de Willelme »*, Bonn, 1909. — M. Hermann Suchier, persuadé que les 1983 premiers vers du manuscrit

son de Roland, plus ancienne en tout cas que tous les poèmes conservés du cycle, elle témoigne d'un art plus grossier, plus fruste, mais plus puissant. La comparaison des diverses formes de la légende d'Aliscans pose les problèmes les plus délicats. Je parlerai peu dans ce livre, et mal, de ces trois chansons. Puissé-je en traiter un jour d'une manière moins indigne de leur beauté ! Hormis la *Chanson de Roland*, il n'y a rien de plus grand dans notre vieille poésie. Ici, sentant mon impuissance à les analyser comme il conviendrait, plutôt que m'y essayer, je ferai mieux : je transcrirai, sans y mêler nulle interprétation personnelle, quelques scènes de la *Chanson de Guillaume*. Je les choisis entre celles qui n'ont pas leur pendant exact dans la *Chevalerie Vivien* ou dans *Aliscans*¹.

forment un poème à part, les a publiés en un volume de sa *Bibliotheca normannica : La Chançon de Guillelme, französisches Volksepos des XI. Jahrhunderts*, kristich herausgegeben von H. Suchier, Halle, 1911. — On trouvera, aux pages LXXIX-LXXIII de cette admirable édition, la bibliographie des travaux consacrés à la *Chanson de Guillaume*. Il faut y ajouter deux études importantes de M. Jean Acher, publiées dans la *Revue des langues romanes*, 1911, p. 335-346, et 1912, p. 60-76. — Voir aussi Hugh A. Smith, *The composition of the « Chanson de Willame »*, dans la *Romanic Review*, 1913, p. 84-111.]

1. La *Chanson de Guillaume* est certainement la source ou l'une des sources de ces deux remaniements. Un grand nombre de passages de la *Chanson de Guillaume* s'y retrouvent. Voici une liste (très incomplète) de ces concordances. *Chanson de Guillaume*, v. 281 ss. = *Ch[evalerie V[ivien]*, v. 421 ss. ; — v. 883-6 = *Al[iscans]*, v. 61-5 ; — v. 1525-7 = *Ch. V.*, v. 1166-7 ; — v. 1976-86 = *Al.*, v. 667-696 ; — v. 1990-7 = *Al.*, v. 789-91 ; — v. 2017-20 = *Al.*, v. 793-6 ; — v. 2106 ss. = *Al.*, v. 1185 ss.,

I. Les derniers compagnons de Vivien, après avoir tenté de quitter le champ de bataille, reviennent pour mourir avec lui. Alors Vivien se décide à envoyer appeler Guillaume (qui est à Barcelone). Le messenger qu'il choisit est son cousin Girard, qui a combattu en preux à ses côtés, et qui bientôt, revenu avec Guillaume à Larchamp, y mourra comme Vivien :

608 Franceis s'en turnent par mi le coign d'un tertre ¹.

Devant els guardent as plaines, ki sunt beles :

En icel liu ne pueent choisir terre

Ne seit coverte de pute gent adverse.

Par tut burneient e espees e helme.

Quant il ço veient qu'altre ne purrat estre,

Ja nen eistrunt de la dolente presse,

Vers Vivien returnent tost lur resnes.

Vient al cunte, volentiers l'en apelent :

« Viviens, sire, sez tu que te feruns ? »

Respunt li quens : « Jo orrai voz raisuns.

— Si tu t'en turnes, nus nus en turneruns ;

Si tu combaz, e nus nus combatruns.

1225 ss. ; — v. 2124 ss. = *Al.*, v. 1234 ss. ; — v. 2201-11 = *Al.*, v. 1342-5 ; — v. 2477 ss. = *Al.*, v. 2422 ss. ; — v. 2491-2 = *Al.*, v. 2443-4 ; — v. 2925 ss. = *Al.*, v. 4809 ss. ; — v. 3376 ss. = *Al.*, v. 7574 ss. Comparer dans *Aliscans* (v. 2771) et dans la *Chanson de Guillaume* (v. 2602 ss.) le discours de Guillaume à la reine sa sœur, etc. (Voyez Arthur Klapötke, *Das Verhältnis von « Aliscans » zur « Chanson de Guillaume »*, Halle, thèse de doctorat, 1907).

1. [Je cite d'après l'édition H. Suchier].

Que que tu faces, ensemble od tei feruns. »
 Respunt li quens « Multes merciz, barun. »
 Puis en regardet Girart, sun compaignun ;
 En sun romanz l'en at mis a raisun :

« Amis Girarz, di, iés tu sains del cors ?
 — Oïl », dist il, « e dedenz e defors.

— Di dunc coment se contienent tes armes.
 — Par ma fei, sire, bones sunt et aates
 Cum' a tel home ki'n at fait granz batailles,
 Et referat, si bozoinz est, des autres.

— Di dunc, Girarz, senz alkes ta vertu ? »
 Et cil respunt : « Unkes plus fort ne fut. »

« Di dunc, Girarz, cum tis chevaux se tient.
 — Mult tost s'eslaisset e dreit se tient e bien.

— Amis Girarz, se jo t'osasse querre
 Que par la lune m'alasses a Guillelme ?...

Va, si medi a Guillelme, mun uncle... »

Et il énumère les souvenirs du passé glorieux qui
 l'unit à Guillaume. Puis :

681 « Sez que diras Guiot, mun petit frere ?
 Hui a quinze ans, ne doüst ceindre espee ;
 Mais or la ceignet pur le filz de sa mere ;
 Aidier me vienget en estrange cuntree !

Sez que diras dame Guiburc, ma drue ?
 Si li remembret de la grant nurette
 Plus de quinze anz qu'ele at vers mei oüe.

Or guart, pur Deu, qu'ele ne seit perdue,
 Qu'ele m'enveit sun seigneur en aïue.
 Se lui n'enveiet, d'altre nen ai jo cure.

— Las ! » dist Girarz, « cum te larrai enviz !
 — Tais, ber, nel dire ! Ja'st ço pur mei guarir. »
 La desevrerent li dui charnel ami ;
 Il unt grant duel, nen unt ne giu ne ris,
 Tendrement plurent andui des oeilz del vis.
 — Lunsdi al vespre ! —
 Deus, que sevrerent en la dolente presse !

Girarz s'en turnet par mi le coign d'un tertre.
 Cinc liwes truevet tant encombrée presse
 Que unc n'alat un sul arpent de terre
 Qu'il n'abatist Sarazin de sa sele,
 Ne ne trenchast u pié u poign u teste.
 Quant il eissit de la dolente presse,
 Sis bons chevaux li'crievet suz sa sele.

Del dolent champ quant Girarz fut turnez,
 Desuz ses alves est sis chevaux crevez.
 Granz quinze liwes vit le regne esfreé ;
 Ne trovat home a qui sachet parler,
 Ne cel cheval u il puisset munter.
 A pié s'en est del dolent champ turnez.
 Granz fut li chalz cum' en mai en esté,
 Et lunc li jurn, si out treis jurz juné
 Et out tel seif ne la pout endurer.
 De quinze liwes n'i out ne duit ne gué,
 Fors l'ewe salse qui ert triés lui en mer.
 Dunc li comencent ses armes a peser ;
 Girarz les prist durement a blasmer :

« Ohi ! grosse anste, cum me peises al flanc !
 N'en aiderai Vivien en l'Archamp,
 Ki se combat a dolerus ahan. »
 Dunc la lançat Girarz en mi le champ.

« Ohi ! grant targe, cum me peises al col !
 N'en aiderai Vivien a la mort. »
 El champ la getet, si la tolt de sun dos.

« Ohi ! bons helmes, cum m'estunes la teste !
 N'en aiderai Vivien en la presse,
 Ki se cumbat en l'Archamp desur l'erbe. »
 Il le lançat et jetat cuntre terre.

« Ohi ! grant broigne, cum me vas apesant !
 N'en aiderai Vivien en l'Archamp,
 Ki se combat a dolerus ahan ! »
 Trait l'at del dos, si la getat el champ.
 Totes ses armes out guerpies li frans,
 Fors sul s'espee dunt d'acier fut li franz,
 Tote vermeille des le helt en avant,
 L'escalberc plein e de feie e de sanc.
 Nue la portet, si s'en vait suzpoiant
 Et par la mure vers terre reposant.
 La plaine veie vait totejurn errant
 E les granz vals mult durement corant
 E les halz tertres mult belement muntant...

II. Guillaume est revenu vaincu d'une première bataille à Larchamp (il y livre deux batailles, dans cette version, et c'est seulement à la fin de la seconde qu'il retrouvera Vivien inanimé). Guiboure lui a confié, à son départ, un sien neveu, né païen comme

elle, converti comme elle, qu'elle aime tendrement, et a demandé à Guillaume de le lui ramener mort ou vif. L'enfant a été tué et a renié Dieu avant de mourir. Guillaume revient vers Guibourc, rapportant en travers de sa selle le corps du petit renégat. Or, en l'absence de Guillaume, Guibourc, pressentant la défaite, a rassemblé une grande armée de soudoyers ; elle a réuni leurs *demaines* (leurs capitaines) en un grand repas. Ils sont en train de boire et de manger, quand elle voit par le fenêtré Guillaume qui revient. Elle descend vers lui, sans troubler le festin, lui ouvre la porte du château, reçoit dans ses bras le cher cadavre, apprend le désastre, pleure, mais reconforte le comte : elle lui dit comment elle a levé, lui parti, l'armée des soudoyers, et lui demande, pour exciter leur courage, la permission de leur faire un beau mensonge. Il permet :

1361 Dunc rist li quens, si laissat le plorer.

« Or va, Guiburc ! Ment assez par mun gré ! »

Dunc contre munt muntat el les degrez,

Anceis plorat, mais dunc prist a chanter.

Cil la reguardent, si li unt demandé :

« Dame Guiburc, qu'as la defors trové ?

— Par Deu, seignur, mult de ma volenté !

Ja est venuz Guillelmes al curb nés

Tuz sains et sals solunc la merci Deu,

Si at vencu la bataille champel,

E at ocis le paien Deramé ;

Mais d'une chose at malement erré :

Il at perdu son nobile barné,

De dulce France la flur e la belté.

Ocis li unt Vivien l'alosé :
 En paienisme n'en la crestienté
 Miendre vassals ne pout estre trovez
 Pur eshalcier sainte crestienté
 Ne pur la lei maintenir e garder.
 Pur Deu vus pri que en l'Archamp alez :
 Fruissiees sunt les barges et les nés,
 Li venz demueret, ne s'en pueent turner.
 En une roche lez un regurt de mer,
 La sunt dis milie de Sarazins entré.
 L'or e l'argent en unt ot els porté
 E pris l'eschec e les morz desarmez.
 Suls fut mis sire : nen i pout mais ester.
 Ki or ireit en l'Archamp desur mer
 Prendre icez preies dunt vus ai ci cunté !
 E mis sire at mult larges heritez,
 Si vus durrat volentiers et de gré.

« Et ki ne vuelt senz femme prendre terres,
 Jo ai uncore cent seisante puceles,
 Filles de reis, nen at suz ciel plus beles,
 Sis ai nurries suz la merci Guillelme,
 Mun orfreis oevrent e palies a roeles ;
 Vienget a mei, choisisset la plus bele :
 Durrai lui femme, mis ber li durrat terre,
 Si bien i fiert, que loez puisset estre. »
 Tels s'aatit de choisir la plus bele
 Ki en l'Archamp perdit apruef la teste.....

III. Je cite enfin la scène du retour de Guillaume à Orange, après le désastre. Elle s'est déroulée à peu près comme dans l'autre version. Guibourc a refusé

d'abord de reconnaître Guillaume, etc. Elle lui ouvre enfin ¹ :

2328 Li quons Willame al perun descendi.

Dame Guiburc reçut sun destrer,
Si l'amenat la jus en un celer,
E frein e sele li ad osté primer ;
Foer e aveine li donat a manger,
Puis l'ad coèvert d'un bon paille pleié,
Puis vait le cunte acoler e baisier,
Si l'en apele curteisement e ben :

« Sire, » dist ele, « qu'as tu fait de ta gent,
Dunt tu menas quatre mil et set cent ?

— Par ma fei, dame, vencu les unt paens ;
Bouches sanglantes gisent en Larchamp.

— Sire, » dist ele, « que avez fait de Vivien ?

— Par fei, dame, ja est morz e sanglanz. »

Quant Guiburc l'ot, mult out le quer dolent.

« Sire, » fait ele, « qu'as tu fait de Bertram,
Le fiz Bernard de la cité de Brusban ?

— Seor, bele amie, mult i fu combatanz.

A quinze esturs i fu pleners el champ... »

Il dit le sort de Bertrand. « Sire, dit-elle, qu'as-tu fait de Guiot ? » — Il le dit. — « Sire, qu'as-tu fait de Gautier ? de Guielin ? de Renier ?... » Et quand elle sait les dures nouvelles :

2377 « Leve tes mains, sire, si alez manger.

Dès hui matin le t'ai fait apareiller,

1. Je conserve, dans les citations qui suivent, les leçons et l'orthographe du manuscrit.

Aver en pues a quatre mil chevalers...
 — Allas ! pecchable », dist Willame li bers,
 « Uncore nen ad mie que dous jurz enters
 Que jo aveie ben près de quinze miller :
 E or sui ça enz ne mès ke sul mei tierz ;
 En petit hore ai grant disturbers. »

Dunc prent s'amie par les mances de paille,
 Sus munterent les degrez de marbre,
 Ne trovent home que service lur face.
 Dame Guiburc li curt aporter l'eue,
 E après li baillad la tuaille ;
 Puis sunt assis a la plus basse table :
 Ne poent de duel seer a la plus halte.
 Il veit les bancs, les formes e les tables
 La u soleit seer sun grant barnage.
 Il ne vit nul juer par cele sale,
 Ne deporter od eschés ne od tables ;
 Puis les regrette cum gentil home deit faire :

« Ohi ! bone sale, cum estes lungue et lee !
 De totes parz vus vei si aurnee !
 Beneit seit la dame qui si t'ad conreiee !
 Ohi ! haltes tables, cum estes levees !
 Napes de lin vei desure getees,
 Ces escuiles emplies et rasees...
 N'i mangerunt les fiz de franchises meres,
 Qui en Larchamp unt les testes colpees. »
 Plure Willame, Guiburc s'est pasmee ;
 Il la redresce, si l'ad confortee :

« Guiburc, dame, vus n'avez que plurer,
 Ke n'avez perdu nul ami charnel.
 Jo dei le duel e la tristur demener,
 Ki ai perdu mun gentil parenté.
 Ore m'en fuirai en estrange regné,
 A Saint Michel al Peril de la mer,
 U a saint Pere, le bon apostre Deu,
 U en un guast u ja mès ne seie trové :
 La devendrai hermites ordené,
 Et tu devien nonein, si faz tun chef veler.
 — Sire, » dist ele, « ço ferum nus assez,
 Quant nus avrom nostre siecle mené.

« Sire Willame, al Dampnedeu congié
 Par main a l'albe munte sur tun destrer.
 Dreit a Loün pense de chevalcher
 A l'emperere qui nus solt aver chiers,
 Que del socurs nus vienge ça aider,
 E, s'il nel fait, si li rendez sun fié... »

Lancé par Guibourc, il part pour Laon; voici en quel équipage :

2453 Vait s'en Willame, Guiburc remist plorant.
 Un esquier menat, ço fu un enfant :
 Tant par fu joefnes n'out uncore quinze anz.
 La hanste fu grosse, si li pesad formant,
 E li escuz vers la terre traïnant
 D'ures en altres fois des arçuns pendant.
 Veit le Willame, merveillus duel l'en prent :
 Totes les armes ad pris de l'enfant.
 Quand il encontre rumi u marchant,
 U vient a chastel u a vile errant,
 Totes ses armes rebaille a l'enfant ;

Quant il sunt ultre, a sun col les repret,
Tote jur plure pur sun nevou Bertram,
Pur Guielin, pur le quons Vivien...

Dans l'armée que Guillaume ramène de Laon et qui sera victorieuse, la *Chanson de Guillaume* introduit, comme la chanson d'*Aliscans*, le géant Rainoart, et aussitôt le ton change : l'épopée, jusque-là si belle du pathétique de la défaite, s'achève en une sorte de bouffonnerie héroïque, et « sainte crestienté » est sauvée par la massue (le *tinel*) d'une sorte de butor, Rainoart. C'est un Sarrasin qui, enfant, fut acheté par l'empereur Louis à des marchands; puis l'empereur l'a pris en dégoût : sans même le faire baptiser, il l'a relégué aux cuisines parmi les écuyers et les valets, auxquels il sert de jouet. Il est de noble origine pourtant, et l'on apprendra plus tard qu'il est le frère de Guibourc. Il obtient que Guillaume l'emène avec lui à la bataille; bientôt un preux s'éveille en lui et désormais le poème est fait du récit de ses exploits grotesques. Bien des critiques l'ont renvoyé à sa cuisine : c'est une dureté qui eût peiné nos vieux poètes. Dante l'a placé dans son Paradis aux côtés de Guillaume : ne soyons pas plus sévères que Dante ni plus délicats¹. Rainoart, ivrogne, vorace, paresseux, mais bon et de cœur hardi, déchu et prenant peu à peu conscience de sa déchéance, facile à irriter et prêt à tous les dévoû-

1. Voyez un spirituel plaidoyer de Guessard en faveur de Rainoart, dans la préface de son édition d'*Aliscans*.

ments, est très « peuple » et il a sa beauté¹. Ce qu'il choque en nous, ce n'est pas tant notre instinct classique de l'unité de ton et de la distinction des genres, c'est un sentiment plus profond : on eût aimé que celui qui a communié Vivien mourant fût aussi son vengeur, et que Guillaume, dès qu'apparaît le bon géant Rainoart, ne fût pas rejeté tout à fait à l'arrière-plan.

LA BATAILLE LOQUIFER. LE MONIAGE RAINOART.
LA CHANSON DE RENIER.

Rainoart annonce les personnages de l'Arioste ; mais il n'a pas trouvé son Arioste. C'est pourquoi je mentionne à peine les romans d'époque récente, prolixes, chargés d'un merveilleux bizarre, dont il est le héros : ils sont encore inédits ; mais M. J. Runeberg les a analysés en un livre excellent².

1. Note du cours de G. Paris : « On compare d'ordinaire Rainoart au Chernuble du *Roland* ; mais il est surtout un héros de conte populaire. Il rappelle ces héros des contes slaves qui restent longtemps étendus sur le poêle jusqu'à ce qu'un jour leur force prodigieuse se révèle et leur héroïsme. De même, dans les contes populaires français, le type du *Gaite-tison*, qui reste accroupi dans les cendres de la cheminée. Sa *sotie*, son manque de mémoire sont des traits du même genre (comparez Dümmling, Jean le Sot, etc. ; et aussi Héraklès, comme lui brutal, grossier et gros mangeur). »

2. J. Runeberg, *Étude sur la geste Rainouart* (thèse de doctorat), Helsingfors, 1905. Voir aussi Max Lipke, *Ueber das Moniage Rainoart auf Grund der Berner Handschrift* (dissertation)

LE MONIAGE GUILLAUME.

A la mort de Guibourc, Guillaume, ayant rempli sa tâche dans le siècle, se retire au monastère d'Aniane ¹. Des épisodes tour à tour comiques et touchants disent sa vie sous la robe du moine. Puis, du monastère d'Aniane, il s'achemine vers l'ermitage du Désert :

Lors se repose, que mout estoit lassés
 Des mons monter et des vaus avaler ;
 Tous ot ses dras derous et despanés ;
 Des grans desreubes ot il les piés crevés ;
 Les mains, les bras en a ensanglentés.
 Li quens se couche quant il fut avespré :

tation de doctorat), Halle, 1904. — Il suffira ici de mentionner le titre de *Foucon de Candie*, par Herbert le Duc, de Danmartin, C'est une suite de la chanson d'*Aliscans*, où le vengeur de Vivien n'est plus Rainoart, mais un neveu de Vivien, Foucon de Candie. L'auteur n'avait nul talent : mais il a utilisé des modèles anciens, parmi lesquels la *Chanson de Guillaume*. [*Folque de Candie, von Herbert le Duc de Danmartin, nach den festländischen Handschriften zum ersten Male herausgegeben* von O. Schultz-Gora, Dresde (*Gesellschaft für romanische Literatur*), 1909.]

1. On a du *Moniage Guillaume* deux rédactions ; G. Paris (*Manuel*) attribue la plus ancienne « au premier tiers du XII^e siècle » ; il croit que l'autre a été écrite « vers 1160 ». Voir l'importante étude de M. Ph. Aug.-Becker, *Die alt französische Wilhelmsage*, p. 63-170. [*Les deux rédactions en vers du Moniage Guillaume, chanson de geste du XII^e siècle*, publiées par Wilhelm Cloetta, 2 vol., Paris, 1906 et 1910 (*Publications de la Société des Anciens textes français*).

Cele nuit n'a ne beü ne soupé,
Mais de la gloire del ciel est saoulés ¹.

Comme il s'est endormi dans un buisson, Dieu lui envoie un ange empenné, qui le réconforte :

« Sire Guillaume, sés que Dieus t'a mandé ?
Tu l'as servi de bone volenté
Et sour païens ton cors mout agravé :
Par moi te mande li Rois de maïsté
Qu'en Paradis a fait ton lit paré ². »

Il convient d'arrêter sur ces beaux vers notre résumé de la vie de Guillaume. Pourtant, le preux n'a pas encore trouvé le repos ; quand son droit seigneur, le roi Louis, sera en péril, il saura quitter pour lui son ermitage, retrouver son cheval de guerre et ses armes, et le vieux reclus redeviendra le marquis Guillaume Fièrèbrace.

1. Édition Cloetta, 2^e rédaction, v. 2505-12.

2. *Ibid.*, v. 2518-22.

CHAPITRE IV

SAINT GUILLAUME DE GELLONE

- I. LES SANCTUAIRES D'ANIANE ET DE SAINT-GUILHEM-DU-DÉSERT DANS LES CHANSONS DE GESTE.
- II. SAINT GUILLAUME D'APRÈS LES DOCUMENTS D'ANIANE ET DE GELLONE (SAINT-GUILHEM-DU-DÉSERT).
- III. LA *Vita sancti Wilhelmi* ET SES EMPRUNTS AUX CHANSONS DE GESTE.
- IV. FRÉQUENCE ET CONSTANCE DES RAPPORTS ENTRETENUS PAR LES MOINES DE GELLONE AVEC LES JONGLEURS, AUTEURS ET PROPAGATEURS DES CHANSONS DE GESTE.
- V. COMMENT EXPLIQUER CES RAPPORTS.

C'est une théorie universellement reçue que la biographie poétique de Guillaume d'Orange est faite de traits empruntés à la vie de divers personnages historiques du nom de Guillaume. De ces personnages qui se prétendent les modèles du héros légendaire, lesquels font valoir des titres sérieux ? Les érudits en disputent et nous en discuterons bientôt avec eux ; mais ce n'est pas une hypothèse d'érudit, c'est un fait et c'est une donnée que les hommes du XII^e et du XIII^e siècle reconnaissaient en Guillaume d'Orange un certain personnage du temps de Charlemagne, qui, sur la fin d'une longue vie guerrière, se rendit moine et mourut dans le cloître en odeur de sainteté, celui-là même que l'Église honore, le 28 mai, sous le nom de saint Guillaume.

Comment s'est faite au moyen âge cette assimilation ? Fut-ce l'effet d'une fantaisie accidentelle et récente ? une légende de plus ajoutée sur le tard par les jongleurs à tant d'autres légendes ? Ou bien, au contraire, la légende du Guillaume épique fut-elle de tout temps mêlée à l'histoire de saint Guillaume ?

I

LES SANCTUAIRES D'ANIANE ET DE SAINT-GUILHEM-DU-DÉSERT DANS LES CHANSONS DE GESTE.

Si nous interrogeons d'abord les chansons de geste, l'identification du héros au saint y est faite fréquemment. On lit au début des *Enfances Guillaume* :

Et qui diroit encontre la chanson
Aucune chose qui ne fust de reson,
En sa legende ses fez trouveroit on
Et molt des autres dont ne faz mencion
Es grans deserz ou il ot sa meson :
De Mompellier trois lieues i conte on.

Donc, en ceux de nos manuscrits cycliques qui s'ouvrent par les *Enfances Guillaume*, dès la première page, la vie du héros est placée sous le patronage des moines qui, aux grands déserts proches de Montpellier, gardent la « maison » du saint, et les jongleurs se réclament de la « légende » authentique, c'est-à-dire d'une Vie en latin de saint Guillaume.

A vrai dire, plusieurs poètes, celui des *Narbonnais*

par exemple ou celui du *Couronnement de Louis*, qui racontent la jeunesse de Guillaume d'Orange, ne font nulle allusion à sa fin pieuse. S'ils s'en taisent, c'est peut-être qu'ils ignoraient la tradition ou la légende de sa fin pieuse; c'est peut-être, et aussi bien, qu'il n'était pas de leur sujet d'en parler et qu'ils la supposaient d'ailleurs bien connue de leur public. Toujours est-il que maints d'entre eux la rapportent plus ou moins clairement. Dans la *Chanson de Guillaume*, par exemple, quand le héros revient de la bataille, vaincu et désespéré, il dit à Guibourc :

2413 « Or m'en fuirai en estrange regné
 A saint Michel al Peril de la mer
 U a saint Piere, le bon apostre Deu,
 U en un guast ou ne seie trové :
 La devendrai hermites ordené,
 Et tu devien nonein, si faz tun chef veler.
 — Sire », dist ele, « ço ferum nus assez,
 Quant nos avrom nostre siecle mené. »

Ces vers indiquent, semble-t-il, que leur auteur connaissait la tradition du *moniage* de son héros et qu'il a voulu lui prêter ici le pressentiment de sa destinée ¹.

1. On peut dire, il est vrai, que ces vers n'expriment rien que le découragement passager de Guillaume. Pourtant, ils rappellent singulièrement ce propos du même Guillaume, dans la seconde rédaction du *Moniage*.

2014 « Or m'en irai en estrange regné ;
 Hermites ere ens en un bois ramé
 Ou en desert, se jou le puis trover. »

A son tour, le poète du *Charroi de Nîmes* dit en son prologue :

Bone chanson plect vos a escouter
 Del meillor home qui ainz creüst en Dé ?
 C'est de Guillelme, le marchis au cort nés...
 Molt essauçà sainte crestienté :
 Tant fist en terre qu'es ciels est coronez.

Et ce texte est vague encore, puisqu'il place Guillaume parmi les élus et non nécessairement parmi les saints ; mais c'est bien un saint que désignent ces vers d'*Aliscans*, qui sont si beaux :

Mais nostre Sires le veut si maintenir
 Ke ses sains angles li tramist au morir.
 Por ce est bone la chanson a oïr
 Que il est sainz : Deus l'a fet beneïr
 Et en sa gloire et poser et seïr,
 Avec les angles aorer et servir.
 Le suen barnage ne fet mie a tesir,
 Ainz le doit on molt velentiers oïr
 Et entre genz et amer et cherir :
 Molt bon essample i puet l'en retenir.
 Bien en devroit avoir a son plaisir
 Henaus et robes et bliauz a vestir
 Qui de Guillaume set chanter et servir ¹.

L'auteur de la *Prise d'Orange* précise encore : non seulement son héros est un saint, mais le poète sait désigner l'un des sanctuaires où l'on vénérât, en

1. Éd. de Halle, v. 639-51.

effet, saint Guillaume; c'est l'église Saint-Julien de Brioude, où l'on montrait son écu :

1 Oez, seignor, que Deus vos beneïe,
 Li glorieus, li fiz sainte Marie,
 Bone chançon que ge vos vorrai dire.
 Ceste n'est mie d'orgueill ne de folie,
 Ne de mençonage estrete ne emprise,
 Mès de preudomes qui Espagne conquistrent.
 Icil le sevent qui en vont a saint Gile,
 Qui les ensaignes en ont veü a Bride,
 L'escu Guillelme et la targe florie. . .

Mais c'est au sanctuaire même de Saint-Guilhem-du-Désert, là où le saint était mort, que nous conduit le poète de la *Chevalerie Vivien*¹ : il sait les traditions qu'y redisent les gens du pays. Il sait comment saint Guillaume y a combattu un géant et comment il a construit un pont sur un torrent : un démon défaisait la nuit l'ouvrage du saint ouvrier ; mais Guillaume le guetta et le jeta dans l'abîme :

Ce dit la geste del tens ancianor
 C'onques ne fu nus hom de tel vigor ;
 A Saint-Guillelme ce dient li plusor
 Que il gita le jaïant de sa tor ;
 Par vive force le destruit a dolor ;
 Et fist le pont Guillelmes par iror.
 Et li deables par nuit depeça tot :
 Il le gaita, c'onques n'en ot peor,

1. Édition Jonckbloet, v. 1703 et suiv. — Voir, dans l'édition Terracher, p. 184, les nombreuses variantes de ce passage.

Et le gita en la plus grant rador.
 Encor i pert et i'parra toz jorz :
 Illuec est l'eve en icele brunor ;
 L'abisme semble et si tornoie entor.

Enfin le *Moniage Guillaume* nous renseigne avec plus de détails encore. Non seulement, la première rédaction de ce poème conduit Guillaume à Brioude, où il dépose son écu en *ex-voto* sur l'autel :

97 Encor le voient et li fol et li sage,
 Tuit cil qui vont a Saint Gille en voiage ;

mais les deux rédactions s'accordent entre elles et s'accordent avec la vérité historique pour mener le héros tour à tour dans les deux maisons religieuses où séjourna, en effet, saint Guillaume : à l'abbaye d'Aniane d'abord, puis dans cette vallée de Gellone qui, plus tard, sanctifiée par lui, devait prendre son nom et le garder, — Saint-Guilhem-du-Désert¹. L'auteur de la première version décrit un *castelet*, bâti au flanc de la montagne qui domine Saint-Guilhem :

· 872 Guillaumes fu el desert bien parfont,
 Les l'abitacle ou la fontaine sort ;
 Arbres planta et herbes a fuison.
 Un castelet ot fremé sor le mont ;

1. La première rédaction du *Moniage* a altéré le nom d'Aniane (*Agnene*) en *Genves* ou *Genevois sor mer* ; les scribes de la seconde rédaction l'ont écrit de toutes les manières, mais ils ont aussi conservé la forme exacte. Voyez là-dessus W. Cloetta, *Die beiden Epen vom Moniage Guillaume* (*Archiv* de Herrig, t. XCIII, p. 411 et p. 421), et *Die Entstehung des Moniage Guillaume* (*Festgabe für W. Förster*), p. 103-4.

La gist Guillaume pour Sarrasins felons.
 Encor le voient pelerin qui la vont :
 A Saint Guillaume des Desers troveront
 Un habitacle la ou li moine sont.

Il décrit aussi l'aspect général des lieux :

828 Droit es desers encoste Montpellier
 En la gastine, lés un desrubant fier,
 Une fontaine i a lés un rocier...

C'est là que Guillaume a combattu le démon, et l'auteur de la seconde version du *Moniage* raconte tout au long cet épisode. Le comte Guillaume, dit-il, entreprit de construire un pont de pierre pour la commodité des pèlerins :

6547 Haus fu li tertres ou il fu herbergiés
 Et par desous ot un destroit mout fier.
 Une iaue i coert qui descent d'un rochier,
 Que nus ne puet passer sans encombrier...
 Or se porpense li gentieus quens proisiés
 C'un pont de pierre i volra estachier,
 S'i passeront pelerin et soumier...
 La se voldront pelerin adrechier
 Quant il iront a saint Gille proier;
 Par la iront Rochemadoul poier
 A Nostre Dame qui en la roche siet.

Guillaume ayant précipité le démon dans le torrent, le poète ajoute :

6611 Ainc li diables puis ne s'en remua;
 Tous tans i gist et tous tans i girra.
 L'aighe i tournoie, ja coie ne sera;
 Grans est la fosse et noire contreval....

L'aighe i tornoie entor et environ.
 Grans est la fosse, nus n'i puet prendre fons.
 Maint pelerin le voient qui la vont.
 Et saint Guillaume sovent requis i ont :
 Caillaus et pierres getent el puis parfont...
 Encor i a gent de religion :
 A Saint Guillaume el Desert le dit ou.

Dans ces descriptions, pas un trait qui soit de fantaisie. Saint-Guilhem-du-Désert¹ est situé entre Montpellier et Lodève, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Montpellier, à sept kilomètres au nord d'Aniane. Pour y arriver, quand on vient de Montpellier et d'Aniane, on rencontre d'abord, un peu avant Saint-Jean-de-Fos, un petit cours d'eau, la Clamouse, qui se jette dans l'Hérault. C'est là l'entrée d'une gorge étroite (la *gastine*, le *désert* des poètes) : des escarpements de rochers dolomitiques, çà et là découpés en aiguilles, la dominant, et l'Hérault, parmi ce *desrubant fier*, s'est tracé sa voie. Aux abords de

1. Voir, pour les détails qui suivent, le Dictionnaire de Vivien de Saint-Martin et les cartes. Cf. Léon Vinas, *Visite rétrospective à Saint-Guilhem-du-Désert* (Montpellier, 1875); J. Renouvier, *Histoire, antiquités et architecture de l'abbaye de Saint-Guilhem* (ouvrage accompagné de planches intéressantes); W. Cloetta, *Archiv de Herrig*, t. XCIII, p. 429-31, etc.

Saint-Guilhem, un ruisseau, le Verdus, se précipite de la montagne et creuse dans l'Hérault un gouffre noir :

Une fontaine i a lés un rocier...

L'aighe i tornoie entor et environ...

Le pont jeté sur cet abîme, et que décrivent nos poètes, n'a pas disparu : il avait été construit à frais communs, entre 1026 et 1048, par les deux abbayes d'Aniane et de Gellone¹; assis sur la pierre vive et bâti en pierres dures, il a, depuis neuf siècles, résisté aux crues. Je ne sais si les passants, comme les pèlerins d'antan, continuent à jeter des pierres au démon emprisonné dans le gouffre; mais le pont garde ce nom : le Pont-du-Diable, et le folk-lore local y voit toujours l'œuvre de saint Guillaume². Un piton de

1. Voir la convention passée entre les deux abbayes pour la construction de ce pont, dans le *Cartulaire de Gellone*, publié par MM. Alaus, Cassan et Maynial, 1898, p. 23.

2. « Quand Guillaume, duc de Toulouse, dit le marquis au court-nez, qui allait souvent visiter son ami saint Benoît au couvent d'Aniane, voulut construire un pont sur l'Hérault, au lieu ordinaire de sa traversée, le diable renversait la nuit ce qui avait été édifié à grand'peine pendant le jour. Guillaume finit par se lasser; il appela le diable et fit un pacte avec lui aux conditions ordinaires : le premier passager lui appartenait. Le saint duc, plus rusé que Satan, fit connaître le marché à tous ses amis pour les préserver; puis, il lâcha un chat, qui, le premier, traversa le pont et dont le démon fut bien obligé de se contenter. Depuis ce temps, dans ce pays, les chats appartiennent au diable et les chiens à saint Guilhem. » (P. Sébillot, *Les travaux publics et les mines dans les traditions et les superstitions de tous les pays*, Paris, 1894, p. 151).

275 mètres d'altitude surplombe le bourg : à la cime, on voit une tour et les restes d'un château fort, qui servait sans doute de refuge en cas de péril aux moines de l'abbaye ; à mi-côte, une tour carrée, qui doit être le *castelet* du *Moniage Guillaume* : c'est probablement le *castrum Virduni* des chartes ; aujourd'hui on l'appelle, et c'est une survivance de la légende, le Cabinet du Géant¹. Au milieu du bourg s'élève la belle église de Saint-Guilhem, dont la nef principale date du XII^e siècle, mais dont les assises sont carolingiennes. On y vénère encore quelques parcelles des reliques du saint ; jadis on y montrait son tombeau.

Les poètes du XII^e siècle savent donc nous décrire le paysage de Gellone, et fidèlement : en témoins oculaires ou d'après des témoins oculaires. D'autres poètes se réfèrent à la vie authentique de saint Guillaume, telle que la conservaient les moines de là-bas. Avertis par nos poètes, conduits par eux vers la « maison » du saint, entrons-y.

II

SAINT GUILLAUME D'APRÈS LES DOCUMENTS D'ANIANE ET DE GELLONE (SAINT-GUILHEM-DU-DÉSERT).

Elle n'est plus aujourd'hui qu'une église paroissiale, mais elle est entourée des restes d'une abbaye qu'occupaient encore au XVIII^e siècle les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur ; ceux-ci y avaient rem-

1. W. Cloetta, *art. cité*, p. 430.

placé d'autres bénédictins ; du IX^e au XVIII^e siècle, les fils de saint Benoît ont toujours habité ces lieux.

En effet, en 782, Witiza, fils du comte de Maguelonne, se retira du siècle. En l'honneur de saint Benoît de Nursie, il changea son nom goth de Witiza en celui de Benoît et fonda le monastère d'Aniane. Il prit une grande influence sur le fils de Charlemagne, Louis, alors roi d'Aquitaine ; protégé par lui, il couvrit la Septimanie, l'Aquitaine, la France du Nord de monastères, dont le plus célèbre est l'abbaye d'Inde près d'Aix-la-Chapelle. Il devint ainsi ce réformateur de l'ordre bénédictin que l'Église vénère sous le nom de saint Benoît d'Aniane.

Or, en l'an 804, un comte, nommé Guillaume, s'étant lié d'amitié avec lui, renonça à ses dignités mondaines et se retira dans l'abbaye d'Aniane ; peu après, il fonda, à peu de distance d'Aniane et comme une colonie de ce monastère, une maison religieuse qu'il fit construire à ses frais et qu'il enrichit par de grandes donations de terres ; il s'y retira en 806 et y mourut sous le froc quelques années plus tard ; c'est l'abbaye de Saint-Guilhem-du-Désert, qui s'appela d'abord et longtemps l'abbaye de Gellone.

Aniane et Gellone, l'abbaye-mère et l'abbaye-fille, ayant été dès leur origine de florissantes maisons, nous ont laissé des cartulaires importants, dont quelques pièces concernent Guillaume ; de plus, elles nous ont transmis chacune une relation de sa vie ¹.

1. Voyez sur Aniane la *Gallia christiana*, t. VI, col. 730 et suiv. ; sur Gellone, la *Gallia christiana*, t. VI, col. 580-601.

Considérons d'abord les deux documents principaux sortis d'Aniane. Par un acte daté du 15 décembre 804¹, Guillaume, pour subvenir aux besoins des religieux de Gellone, fait donation de terres sises dans le *pagus* de Lodève et dans le *pagus* de Maguelonne, sous condition que Gellone demeurera à perpétuité une dépendance de l'abbaye d'Aniane; il dit qu'il fait cette donation pour le salut de son âme et pour le salut de ses parents, qu'il énumère :

« Ego enim in Dei nomen Vuilhelmus C. recogitans fragilitatis meae casus humanum, idcirco facinora mea minuanda vel de parentes meos qui defuncti sunt, id est genitore meo Teuderico et genetrice mea Aldane, et fratres meos Teodoino, et Teoderico et sorores meas Abbane et Bertane, et filios meos et filias meas Vuitcario et Hidehelmo et Helinbruch, uxores meas *Vuitburgh* et Cunegunde, pro nos omnibus superius nominatos dono... »

Sur quoi nous nous en tiendrons pour l'instant à remarquer que l'une de ses deux femmes s'appelait,

Voyez, en outre, Ch. Révillout, *Étude historique et littéraire sur l'ouvrage latin intitulé Vie de saint Guillaume* (*Publications de la Société archéologique de Montpellier*, 1876), et Wilhelm Pückert, *Aniane und Gellone, diplomatisch-kritische Untersuchungen zur Geschichte der Reformen des Benedictiner-Ordens im IX. und X. Jahrhundert*, Leipzig, 1899; on trouvera dans le livre important de M. Pückert tous les renseignements bibliographiques désirables.

1. La meilleure édition qu'on en ait est celle de M. Révillout, *ouvr. cité*, p. 79.

comme la femme du Guillaume des chansons de geste, Guibourc.

Outre cet acte de donation, Aniane nous offre un récit de la vie de saint Guillaume. Ce n'est pas un ouvrage à part, c'est seulement un court chapitre de la vie de saint Benoît d'Aniane; mais son ancienneté en fait le prix. La Vie de saint Benoît d'Aniane a été, en effet, composée en 823, peu après la mort du saint, par un de ses disciples, Ardon, surnommé Smaragdus. Au cours de son récit, Ardon en vient à parler, comme il est naturel, du grand ami de Benoît, Guillaume, et de leur fondation commune, Gellone. Voici en quels termes ¹ :

« Le comte Guillaume, qui était illustre entre tous à la cour de l'empereur, s'attacha à saint Benoît (*beato Benedicto*) d'une amitié si forte que, prenant en mépris les dignités mondaines, il choisit son ami pour le guider dans la route salutaire qui le conduirait au Christ. Ayant enfin obtenu la permission de se retirer du siècle, apportant de grands présents d'or et d'argent et revêtu encore de riches vêtements, il rejoignit le vénérable Benoît. Sans souffrir aucun retard, il fit tondre sa chevelure, et, le jour des apôtres Pierre et Paul, dépouillant ses habits tissés d'or, il prit avec joie la vêtue des serviteurs du Christ. Or, à quatre milles environ du monastère du bienheureux Benoît

1. *Vita Benedicti, abbatis Anianensis et Indensis, auctore Ardone* (*Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. XV, p. 192). Le chapitre qui nous intéresse est le 30^e de l'édition de Waitz, le 42^e de l'édition de Mabillon (*Acta sanctorum ordinis s. Benedicti.*, saec. iv, t. I, p. 192; éd. de Venise, p. 184).

(*beati viri Benedicti*), s'étend une vallée nommée Gellone ; au temps où il vivait encore dans les honneurs du monde, le comte Guillaume y avait fait construire une *cella* ; il s'y abandonna au Christ, pour le servir le reste de sa vie. Né de parents nobles, il voulut se rendre plus noble encore en embrassant la pauvreté du Christ... ; [il y parvint], et chacun le reconnaîtra si je rapporte ici quelques traits de sa pieuse vie. En effet, Benoît, notre vénérable père, avait déjà établi de ses moines dans la *cella* de Gellone : pénétré par leurs exemples, en peu de jours Guillaume les surpassa dans la pratique des vertus qu'il apprenait d'eux. Avec l'aide de ses fils qu'il avait mis à la tête de ses comtés (*adjuvantibus eum filiis quos suis comitatibus praeferat*), aidé aussi par les comtes ses voisins, il eut vite fait d'achever la construction du monastère qu'il avait projeté d'élever en cet endroit.

« Gellone est un lieu tellement séparé du monde que celui qui l'habite, s'il aime la solitude, n'a rien à souhaiter. Des montagnes couronnées de nuages l'entourent, et, pour en trouver l'accès, il faut être conduit par le désir de la prière. Ces lieux sont pleins d'une telle aménité que, si l'on a décidé de servir Dieu, l'on ne désire pas un autre séjour. On y voit aujourd'hui des vignes que Guillaume y fit planter, et une abondance de jardins peuplés d'arbres d'espèces variées. Guillaume acheta pour Gellone de nombreuses propriétés ; à sa demande, le sérénissime roi Louis les accrut grandement en lui attribuant, sur ses domaines, des terres de labour. Guillaume donna à l'église des vêtements sacerdotaux en grand nombre, des calices d'argent et d'or, des vases sacrés ; il apporta avec lui des livres très nombreux, il revêtit les autels d'or et d'argent.

« Une fois entré dans cette *cella*, il s'abandonna tout entier au Christ, sans plus garder aucun vestige des pompes mondaines. Rarement ou jamais un moine le rencontrant

réussit à s'humilier devant lui si bas que Guillaume ne le vainquît encore en humilité. Souvent nous l'avons vu charger une bouteille de vin sur son âne, monter lui-même sur l'âne, et, un gobelet suspendu à son dos, s'en aller par les champs, portant à boire aux frères de notre monastère [d'Aniane] pour les rafraîchir pendant qu'ils moissonnaient. Aux vigiles, il veillait mieux que personne. Il travaillait au pétrin de ses propres mains, à moins qu'il ne fût occupé ailleurs ou empêché par la maladie. Il faisait la cuisine, quand c'était son tour... Il aimait le jeûne et il ne lui arrivait guère de recevoir le corps du Christ sans que ses larmes coulissent jusqu'à terre. Il recherchait avidement la dureté pour sa couchette; mais, à cause de sa faible santé, notre père Benoît, malgré ses résistances, lui fit mettre une paille. Plusieurs disent que souvent, par amour du Christ, il se fit flageller sans autre témoin que celui qui lui rendait cet office. Au milieu de la nuit, tout pénétré par le froid de l'hiver, couvert d'un seul vêtement, souvent il s'est tenu debout dans l'oratoire construit par lui en l'honneur de saint Michel, vu par Dieu seul, et vaquant à la prière. Après peu d'années, riche des fruits de ces vertus et d'autres vertus encore, sentant que son dernier jour approchait, il fit annoncer par écrit sa mort, comme si elle s'était déjà produite, à presque tous les monastères sis dans le royaume de Charles. Et c'est ainsi que, emportant la moisson de ses vertus, à l'appel du Christ, il émigra de ce monde. »

Cette charte de donation du 15 décembre 804, cette touchante esquisse de la vie du moine Guillaume, voilà, à peu près, avec quelques lignes sur Guillaume insérées dans le *Chronicon Anianense*¹, tous les docu-

1. A l'année 806 (*Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. I, p. 308).

ments que nous fournit l'abbaye d'Aniane. Si nous nous tournons vers Gellone, sa voisine, nous en trouverons de plus copieux, mais que depuis longtemps la critique a dénoncés comme étant falsifiés ou fabriqués. Au contraire, on regardait volontiers les documents d'Aniane comme purs de toute altération ; bien à tort, comme l'a récemment montré M. W. Pückert.

Comment, dira-t-on, soupçonner aucune fraude dans ce chapitre de la *Vie de saint Benoît*, si édifiant et si naïf ? Ardon n'était-il pas presque le contemporain de Guillaume ? N'avait-il pas pu voir les vignes plantées par lui ? N'avait-il pas connu personnellement des témoins de la vie de Guillaume, ceux qui avaient vu le saint, monté sur son baudet, passer par les blés au soleil des jours de moisson ? Mais M. Pückert ne soupçonne pas le vieil Ardon ; il soupçonne des moines d'Aniane, venus plusieurs siècles plus tard, d'avoir émaillé la prose d'Ardon d'interpolations intéressées. Voici ses raisons de le croire ¹.

Dans le chapitre que je viens de traduire, il est dit que Guillaume, en se retirant du siècle, avait mis ses fils à la tête de ses comtés (*fili, quos suis comitatibus praefererat*) ; comment Ardon, qui écrivait sous Louis le Pieux, en 823, aurait-il ignoré que Guillaume ne possédait pas ses comtés en alleu, qu'il ne pouvait les transmettre à ses fils, qu'il n'était qu'un comte bénéficiaire ? Comment Ardon aurait-il dit une chose si contraire au droit public de son temps ? — En outre, en ce chapitre relatif à Guillaume, Benoît d'Aniane est

1. Pückert, *ouvr. cité*, p. 109-110.

appelé par deux fois *beatus* : comment aurait-on pu lui donner ce titre si peu de temps après sa mort, dès 823 ? Par tout le reste de son ouvrage, le vrai Ardon nomme souvent son héros : nulle part il ne l'appelle comme ici *beatus Benedictus*. — Enfin, le vrai Ardon nomme d'autres colonies d'Aniane : toutes celles qu'il nomme, les plus modestes et les plus obscures, comme les maisons bénédictines de l'Ile-Barbe, de Saint-Mesmin, de Cormery, il les appelle des *monasteria* ; mais dans notre passage, seule entre toutes les colonies d'Aniane, Gellone, qui pourtant fut riche dès sa fondation, est désignée sous le nom plus humble de *cella*, comme si l'auteur avait voulu la déprécier.

C'est qu'un ardent conflit a longtemps animé l'une contre l'autre l'abbaye-mère et l'abbaye-fille, la question étant précisément de savoir si Gellone avait été à l'origine une *cella* qui dût demeurer éternellement soumise à la domination d'Aniane. Telle était la prétention d'Aniane. Les moines de Gellone prétendaient, au contraire, au droit d'élire librement leur abbé, et se déclaraient indépendants de leurs voisins. La lutte, ayant commencé sous l'abbé d'Aniane Emeno (1062-1093), ne s'acheva que soixante ou quatre-vingts ans plus tard, après force condamnations d'Aniane par les papes Alexandre II (1066), Urbain II (1092), Calixte II (1123), Honorius II (1127), etc.

La cause des moines de Gellone était la bonne sans doute, puisque les papes en ont jugé ainsi. Pour la soutenir, il ne leur manquait que des actes authentiques : ils en produisirent donc de faux. Aniane se prévalait, comme on a vu, d'un acte de donation en sa

faveur dicté par Guillaume le 15 décembre 804, qui lui soumettait pour la durée des temps la *cella* de Gellone. Pour riposter, Gellone brandit un acte de donation du même Guillaume, daté de la veille, 14 décembre 804, calqué sur l'autre : mais, ici, la *cella* devient un *monasterium* et la donation se fait, sans l'intermédiaire de Benoît d'Aniane, sans qu'Aniane soit seulement nommée, — directement au monastère de Gellone. Et l'on a reconnu depuis très longtemps que le document de Gellone est une contrefaçon de celui d'Aniane; mais du moins croyait-on celui d'Aniane authentique : à peine soupçonnait-on qu'il avait pu être, à son tour, « quelque peu paraphrasé »¹ pour les besoins du procès. Voici que M. Pückert vient de montrer par une longue discussion qu'il est, lui aussi, en partie falsifié².

Interpolations tendancieuses dans le *Chronicon Anianense* et dans la *Vie de saint Benoît*, testament supposé d'un abbé Juliofroi, prétendu cousin de Charlemagne, falsification des diplômes royaux et impériaux, il apparaît bien, à la lecture du livre de M. Pückert, que moines d'Aniane et moines de Gellone se sont battus à coups d'actes faux, et je plains les historiens qui ont à se débrouiller parmi de tels documents.

1. Révillout, *ouvr. cité*, p. 21.

2. *Ouvr. cité*, p. 124 et suiv.

III

LA *Vita sancti Wilhelmi* ET SES EMPRUNTS
AUX CHANSONS DE GESTE.

Ce n'est pas, fort heureusement, le cas des critiques littéraires, et la lutte des deux abbayes ne les intéresse que parce qu'elle a suscité un texte illustre dans l'histoire des chansons de geste, la *Vita sancti Wilhelmi*¹, émanée de l'abbaye de Gellone.

La critique de ce texte a été faite excellemment par M. Révillout, puis par M. Pückert. Il a visiblement pour objet, non pas unique, mais principal, de servir au procès engagé en cour de Rome; pour les raisons proposées par M. Révillout et acceptées depuis par tous les critiques², j'admets qu'il a été écrit vers 1122. Je dirais aussi volontiers : vers 1125 ou 1130.

Ce n'est guère, comme M. Révillout l'a si bien fait voir, qu'un délayage fort verbeux du chapitre d'Ardon transcrit ci-dessus. La *Vie de saint Guillaume* composée à Gellone veut pourtant annuler ce chapitre d'Ardon. Nonobstant, l'hagiographe de Gellone plagie à l'ordinaire avec beaucoup de conscience son adversaire, l'hagiographe d'Aniane. Le procédé ne manque

1. Publiée dans les *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saec. IV, t. I, p. 72, et dans les *Acta sanctorum Bollandiana*, t. VI de mai, p. 798.

2. M. Pückert ne les contredit pas; mais il ne semble pas vouloir dater la *Vita* avec autant de précision.

pas de comique, et c'est — je ne sais si la chose a été remarquée — le même procédé qui a aussi servi pour la fabrication de la charte du 14 décembre 804. Les moines d'Aniane, on l'a vu, avaient altéré à leur profit un acte de donation de Guillaume. En manière de riposte, les moines de Gellone composeront-ils un autre acte attribué à Guillaume? Ils n'en ont garde : ils se servent de l'acte même qui leur est opposé, le copient; ils s'en tiennent, par modification ou suppression des passages qui les gênent, à falsifier le faux de leurs adversaires.

Pareillement pour la composition de la *Vie de saint Guillaume*. Les moines d'Aniane avaient, les premiers, remanié artificieusement un chapitre du vieil Ardon. Voulant se garer, les moines de Gellone protesteront-ils contre le témoignage d'Ardon? Non pas : ils s'en emparent au contraire et le suivent pas à pas, avec piété, quitte à l'altérer, quand le besoin s'en fait sentir. C'est très adroitement fait, en vérité, et très spirituellement. Les moines d'Aniane avaient arrangé le récit d'Ardon en telle guise que Guillaume n'y fût rien qu'un humble disciple de Benoît, et Gellone rien qu'une *cella*, vassale d'Aniane. Les moines de Gellone acceptent tout entière leur narration, sauf en ceci qu'ils suppriment (comme ils avaient fait dans l'acte de donation) toute mention d'Aniane et de Benoît. Dans la *Vita* qu'ils composent, ce n'est plus Benoît qui détourne Guillaume de vivre dans le siècle, c'est le Saint-Esprit; et pourquoi, cherchant une retraite pieuse, Guillaume se dirige-t-il de préférence vers les montagnes du pays de Lodève? Selon leurs rivaux,

c'est l'amitié de Benoît d'Aniane qui l'attirait en ces parages ; selon eux, c'est qu'un ange s'est présenté devant lui, l'a pris par la main et l'a conduit droit à Gellone : et ni Guillaume, ni l'ange son conducteur ne se sont aperçus que ce pays n'était plus un désert, et que l'abbaye d'Aniane s'élevait déjà à sept kilomètres de là. — Ardon disait : les premiers religieux de Guillaume venaient d'Aniane ; la *Vita* remplace ce dire par cette phrase : « Guillaume se hâta de faire venir des monastères voisins, des lieux réguliers et religieux, des serviteurs de Dieu, des hommes chastes et de vie sainte », et, par ces pluriels ingénieux, elle escamote Aniane. — Selon Ardon, Guillaume montait sur son âne pour porter du vin aux moissonneurs d'Aniane. Selon la *Vita*, Guillaume, monté sur le même âne, porte la même bouteille aux moissonneurs ; mais ce ne sont plus les moines d'Aniane qui la boivent, ce sont les moines de Gellone.

Pour le reste, comme il ne s'agit plus que de rapporter les vertus du héros, les moines de Gellone acceptent de grand cœur les récits d'Ardon ; ils ne se mettent pas en peine d'en inventer d'autres ; ils se bornent à enchérir sur Ardon, parfois à contre-sens¹ ;

1. Voici un exemple curieux de ces contre-sens, relevé par M. Révillout. Ardon montre Guillaume se levant la nuit pour prier dans son oratoire, dédié à saint Michel, sans prendre garde aux rigueurs du froid, *glacialibus perfusus algoribus*. — L'hagiographe de Gellone « prit à la lettre cette métaphore et crut qu'il s'agissait, non d'un froid glacial et qui transperce, mais d'un véritable bain ». Il écrivit donc : « Guillaume avait une telle révérence pour les saints autels que, avant de recevoir

et ce qu'on trouve dans la *Vita*, sous la rhétorique pieuse, c'est Ardon, toujours Ardon. Comme additions, quelques traditions locales, plus ou moins chimériques : telle l'histoire des deux sœurs de Guillaume, toutes deux vierges, jeunes et belles, qui supplient leur frère de leur laisser prendre le voile à Gellone. C'est encore une tradition du monastère qui attribue à Guillaume, dans la *Vita*, certains travaux de voirie, comme l'établissement d'une chaussée le long de l'Hérault ; et c'est une jolie fleur de cloître que le récit de la mort du saint : « A l'heure où il quitta sa chair mortelle, les cloches de toutes les églises du voisinage, les petites comme les grandes, mises en branle par un sonneur invisible, sonnèrent à toute volée, révélant aux provinces d'alentour la mort et les mérites du glorieux serviteur que Dieu venait de recevoir dans les tabernacles éternels ».

Pourtant, l'hagiographe de Gellone a fait aux récits

l'Eucharistie, alors même que l'hiver faisait geler les fontaines et qu'une glace épaisse couvrait la terre, il se plongeait néanmoins dans l'eau. Il en sortait, tout roidi par le froid, et lui, chez qui tout était pur, était rendu plus pur encore que l'eau qui l'avait lavé. Ce n'était pas seulement quand il devait prendre les divins mystères qu'il agissait de la sorte, mais aussi dans beaucoup d'autres circonstances, et, toutes les nuits, il plongeait tout son corps dans un bain de cette nature. Après ce refroidissement longtemps prolongé, il sortait de l'eau pour se rendre à l'oratoire de saint Michel, et là, couvert d'un seul vêtement, et encore très rarement, il demeurait le reste de la nuit en prières, les deux genoux courbés et nus sur la pierre, frappant coup sur coup sa poitrine, poussant des soupirs et mouillant son visage de larmes. »

d'Ardon une addition encore, et d'une tout autre importance : c'est un chapitre destiné à expliquer comment son abbaye était en possession d'une relique insigne, un fragment de la vraie croix.

C'était le joyau de Gellone. Dès le x^e siècle, ce morceau du bois de la croix est mentionné dans la titulature de l'abbaye : « *Sancto Salvatore et Ligno Sanctae Crucis...* ¹ » Cette relique se perdit lors du pillage de l'église pendant la Révolution ; mais deux parcelles en furent miraculeusement retrouvées : l'un des évêques récents de Montpellier portait l'une enchâssée dans sa crosse ; l'autre se voit encore dans l'église de Saint-Guilhem-du-Désert. « A chaque page du *Cartulaire de Gellone*, écrit l'abbé Vinas², on lit : Nous donnons à la sainte croix de Gellone, à l'étendard de la croix, au vénérable, au salutaire, au vivificateur, au très saint, au très glorieux bois de la croix du Seigneur, déposé à Gellone, tel village, telle terre, telle manse, situés aux diocèses de Montpellier, ou de Maguelonne, ou de Nîmes, à Agde, à Béziers, à Rodez, à Albi, à Uzès, à Viviers, à Léon, à Astorga, à Braga. »

Cette relique bienfaisante, l'auteur de la *Vita* s'attache à l'authentifier : c'est le patriarche de Jérusalem, dit-il, qui l'avait envoyée à Charlemagne, « dans la première année où celui-ci était devenu empereur ». Quand le comte Guillaume voulut se retirer du siècle et qu'il dit adieu à Charles, celui-ci lui offrit de ses

1. Voyez Pückert, *ouvr. cité*, p. 103.

2. *Visite rétrospective à Saint-Guilhem-du-Désert*, p. 14.

richesses tout ce qu'il voudrait en emporter. Guillaume n'en voulut rien prendre, mais supplia l'empereur de lui donner pour son monastère de Gellone ce morceau de la croix. L'empereur hésita à se séparer du plus précieux de ses trésors ; il céda enfin ; « Prends, cher ami, cette dernière récompense de tes services ; emporte-la comme un gage de mon affection et de mes regrets ; chaque fois que tu la reverras, elle te rappellera Charlemagne. »

On voit la portée de ce récit, et c'est une des pièces de résistance de la *Vita* : si c'est Gellone, non pas Aniane, qui possède cette relique, c'est donc que Gellone n'a jamais été l'humble *cella* que disent ses ennemis. Or il faut savoir que les moines d'Aniane montraient, eux aussi, un morceau de la croix : ils prétendaient, eux aussi, que le patriarche de Jérusalem l'avait envoyé à Charlemagne. C'était donc la même relique que les deux abbayes se disputaient ; mais ceux d'Aniane assuraient que Charlemagne la leur avait donnée. Pour accréditer cette histoire, ils l'avaient insérée dans le *Chronicon Anianense*¹. Comme l'a très bien remarqué M. Pückert², c'est de cette interpolation que part l'auteur de la *Vita sancti Wilhelmi* (il en reproduit certaines expressions, etc.). Ici encore, il a donc recours à son procédé familier : pour ruiner les documents de l'abbaye rivale, il commence par les exploiter ; ici encore, il falsifie un faux d'Aniane.

1. *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. I, p. 309 et 310.

2. Voyez son excellente discussion, *ouvr. cité*, p. 119-124.

Toutes ces observations mettent en lumière le caractère vrai de la *Vita* : l'auteur s'empare de tous les documents adverses, — le chapitre d'Ardon, l'acte de donation, le *Chronicon Anianense*, — et les modifie au profit de son monastère ; il s'applique à combattre pied à pied chacune des prétentions d'Aniane et à revendiquer l'indépendance de Gellone. La *Vita* n'est donc pas un libre jeu d'imagination que se serait permis un moine au fond de sa cellule : c'est une œuvre concertée, composée savamment à une époque critique de la vie du monastère. Orderic Vital l'appréciait avec justesse : « Elle a été faite, écrit-il, avec beaucoup d'art par des docteurs religieux et lue respectueusement par des lecteurs studieux devant la communauté de tous les frères ¹. »

*
* *

Si tel est bien le caractère éminent de la *Vita*, d'être un document hagiographique prudemment combiné, quelle surprise d'y rencontrer des éléments empruntés à ces romans en langue vulgaire, que colportaient des jongleurs méprisés !

Voici ce qu'il en est. Le biographe de Guillaume, à l'exemple d'Ardon, ne peint guère son héros que sous le froc. De sa vie antérieure, passée parmi les grands du monde, il dit quelque chose pourtant ; et ces

1. « *Quae a religiosis doctoribus solerter est edita et a studiosis lectoribus reverenter lecta est in communi fratrum audientia* » (Orderic Vital, *Historia ecclesiastica*, liv. VI, éd. de la Société de l'histoire de France, t. III, p. 5).

quelques traits de sa vie séculière, c'est à des chansons de geste qu'il les prend. Son saint Guillaume, après son entrée dans le cloître, c'est le Guillaume d'Ardon ; avant son entrée dans le cloître, c'est Guillaume d'Orange, le Guillaume des jongleurs.

Nous voyons donc tour à tour nos chanteurs de geste se référer aux moines, les moines se référer aux chanteurs de geste. Nos poètes nous avaient parlé de la « maison » de leur héros, en hommes qui l'avaient visitée, et s'étaient réclamés de sa *Vita* authentique, gardée, nous disaient-ils, en cette maison. C'est sur leur avertissement et sur leur conseil que nous avons lu cette *Vita*, composée par les moines de Gellone vers 1122, donc plus ancienne que tous les textes poétiques conservés¹ : et voici que la *Vita*, alléguée comme source par les chansons de geste, allègue à son tour comme source les chansons de geste.

De là ce problème : Comment, en quelles circonstances ces jongleurs du Nord de la France ont-ils pu entrer en relations avec ces moines enfermés au fond d'une vallée sauvage du diocèse de Lodève ? Réciproquement, comment, par quel singulier hasard ces moines, relégués dans une vallée perdue du diocèse de Lodève, ont-ils pu connaître ces chansons colportées par des jongleurs du Nord de la France, et, chose plus étrange, accueillir dans un grave texte hagiographique les fables de ces jongleurs ?

1. Seule la *Chanson de Guillaume* est peut-être plus ancienne que la *Vita*.

*
* *

Mettons d'abord en pleine lumière la réalité du fait : montrons bien que les moines de Gellone, auteurs de la *Vita*, connaissent et exploitent des chansons de geste.

Il suffit de transcrire ces deux passages bien connus :

1° Au début de la *Vita*, l'hagiographe déclare qu'il ne rapportera rien de la vie de Guillaume dans le monde, car, dit-il, cette « geste séculière » de son héros est célébrée dans tout l'univers et chantée partout ; et c'est une première allusion à des chansons de geste :

« Quels sont les royaumes, quelles sont les provinces et les nations, quelles sont les villes qui ne célèbrent pas à l'envi les exploits du duc Guillaume, la force de son âme, la force de son cœur, ses nombreux et glorieux triomphes à la guerre ? Quelles assemblées de jeunes gens, quelles réunions, surtout de chevaliers et de barons, quelles vigiles de saints ne retentissent pas de sa gloire et ne redisent pas en chants modulés quel grand homme fut Guillaume ¹, ses guerres glorieuses sous Charlemagne ; comment il a dompté les Barbares ; tout ce que les Barbares lui ont fait subir de peines et de douleurs ; comment, à son tour, il leur a infligé des désastres et les a enfin chassés au delà des frontières du royaume des Francs ? Toutes ces choses et la multiple histoire de sa vie sont connues presque par tout l'univers. »

1. « *Qui chori juvenum, qui conventus populorum, praecipue militum ac nobilium virorum, quae vigiliae sanctorum dulce non resonant et modulatis vocibus non decantant qualis et quantus fuerit . . .* »

2^o Malgré sa promesse de ne point parler de la vie séculière de Guillaume, le biographe résume ainsi, au chapitre v, les exploits de son héros :

« En ce temps-là (comme Guillaume déjà illustre à la cour, était devenu le conseiller intime de Charlemagne), les Sarrasins, se rassemblant de toutes parts, forment une armée immense : ils traversent les Pyrénées, et tous ensemble se hâtent vers l'Aquitaine la Provence et la Septimanie, vers les terres chrétiennes. Ils envahissent le royaume de Charlemagne, massacrent des chrétiens sans nombre. Ils sont vainqueurs ; ils recueillent un grand butin, emmènent des prisonniers durement liés de cordes, occupent le pays en tous sens, comme s'ils devaient le posséder à jamais. La nouvelle est portée au roi très chrétien, qui en ressent une grande douleur. Il invoque le nom du Christ, convoque ses pairs et ses conseillers... Ils lui désignent unanimement Guillaume. Charlemagne l'investit du duché d'Aquitaine. Guillaume part, menant une armée nombreuse d'hommes d'élite. Il entre en Septimanie, et, ayant franchi le Rhône, dispose ses troupes sous les murs d'Orange, que les Sarrasins, avec leur Thibaut, avaient occupée depuis longtemps (*quam illi Hispani cum suo Theobaldo jam pridem occupaverant*). Guillaume eut vite fait de massacrer et de mettre en fuite les envahisseurs, bien que par la suite il ait eu à supporter, dans Orange et pour Orange (*in ea et pro ea*), de longues peines, qu'il surmonta victorieusement. Quand il eut conquis la ville de vive force, il la garda pour lui, avec l'aveu de tous ses hommes, et en fit sa résidence principale : et c'est pourquoi cette ville, par la gloire d'un si grand guerrier, est illustre aujourd'hui dans tout l'univers. Quant à raconter les autres exploits de Guillaume et quelles grandes luttés il a soute-

nues contre les Barbares d'outre-mer et contre les Sarrasins ses voisins, et comment, par la force de son épée et avec l'aide divine il a sauvé le peuple et agrandi l'empire chrétien, je pourrais le raconter; mais ce serait la matière d'un grand volume. »

Il est constant et accordé par chacun que ce récit est entièrement fabuleux, puisque, sous Charlemagne, les Sarrasins ne se sont pas avancés jusqu'à Orange; puisque jamais aucun roi sarrasin ne s'est appelé ni n'a pu s'appeler Thibaut; puisque jamais ni Guillaume de Gellone, ni aucun autre Guillaume n'a combattu aucun Thibaut, ni devant Orange, ni nulle part ailleurs. Mais en ce récit fabuleux, chacun reconnaît la chanson de la *Prise d'Orange*, et, puisque les moines et les jongleurs s'accordent à le rapporter, il faut, ou bien que les jongleurs l'aient pris aux moines, ou bien que les moines l'aient pris aux jongleurs.

Selon M. Ph.-Aug. Becker, ce sont les moines qui l'auraient inventé. Dans le préambule de la *Vita*, dans ces allusions du biographe à des chansons de geste, M. Becker ne veut voir que « des phrases et un pieux radotage »¹; quant au récit de la guerre contre le roi Thibaut, ce serait une simple imagination de l'auteur de la *Vita*, lequel, ne sachant rien de la vie réelle de son héros et désireux d'en raconter pourtant quelque chose, aurait, en désespoir de cause, inventé n'importe quoi². Plus tard, vers 1140, un poète du Nord de la

1. « Phrasen und frommen Quatsch. » (*Die altfranzösische Wilhelmsage*, p. 40).

2. Ou peut-être, dit M. Becker, il avait en vue un poème,

France, qui connaissait un personnage de roman, Guillaume Fièrbrace, héros du *Couronnement de Louis*, et tout à fait étranger à saint Guillaume, aura passé par hasard à Brioude et à Gellone : il y aura appris l'existence du saint et connu la *Vita* ; il y aura lu l'histoire d'Orange et de Thibaut ; il aura identifié Guillaume Fièrbrace avec saint Guillaume de Gellone ; sur quoi, rentré en France, il aura composé un poème, le *Moniage Guillaume* ; partant de ce poème, où Thibaut et Orange sont mentionnés, un autre poète aura composé ensuite la *Prise d'Orange*.

Cette théorie forme l'un des ressorts du livre de M. Ph.-Aug. Becker, intitulé *Die altfranzösische Wilhelmssage* ; mais, comme il y a substitué lui-même, dans ses écrits postérieurs, un système plus nuancé et que j'aurai plus loin occasion d'exposer, qu'il suffise d'avoir résumé ici, très schématiquement, son explication, et d'y opposer, de crainte qu'elle ne soit un jour reprise, cette remarque très simple que le chapitre de la *Vita* où Thibaut est nommé ne semble pas être le germe ou le canevas d'un roman, mais le résumé d'un roman. Si ce Thibaut n'avait eu d'existence que dans ces dix lignes de la *Vita*, insignifiantes par elles-mêmes, le jongleur supposé par M. Becker, lisant la *Vita*, ne l'aurait-il pas laissé pour compte à l'hagiographe ?

De plus, c'est ici le lieu de rappeler certain témoignage d'Orderic Vital. Au livre VI de son *Historia*

aujourd'hui perdu, où la « légende de Borel » (venue d'Italie) avait été transportée dans le midi de la France (Orange) et en Espagne.

ecclesiastica, composé à l'abbaye de Saint-Evroul entre les années 1131 et 1141, Orderic Vital a introduit un long extrait de la *Vita sancti Wilhelmi*. Il a donné comme préface à son extrait cette jolie anecdote :

Un vassal de Guillaume le Conquérant, Huon d'Avranches, comte de Chester, avait comme chapelain un clerc d'Avranches nommé Gérold, très zélé à sermonner les barons et les bacheliers. Mais, au lieu de leur raconter, pour les édifier, des traits pris à la vie d'anachorètes, ou de pieuses femmes, ou de saints prélats, il leur parlait des saints qui furent gens de guerre : « Il leur racontait, et admirablement, l'histoire des saints Démétrius et Georges, Théodore et Sébastien, celle de saint Maurice et de la légion thébaine, et celle de saint Eustache, illustre guerrier, qui tous sont couronnés au ciel de la couronne du martyre. Il y ajoutait encore des récits sur le saint champion de Dieu, Guillaume, qui, après une longue vie guerrière, renonça au siècle et qui, sous la règle monastique, fut un glorieux chevalier du Seigneur. Puisque j'ai été amené à parler de Guillaume, ajoute Orderic Vital, je dirai quelque chose de son histoire. Elle est rare en cette province (la Normandie), et on aura plaisir à entendre, de la vie d'un tel homme, une relation authentique. Antoine, moine de Winchester, nous l'a récemment apportée, et comme nous désirions fort la voir, il nous l'a montrée. On chante sur Guillaume une chanson de geste ¹, mais il faut manifestement préférer la relation authentique... Seulement, comme

1. « *Vulgo canitur de eo cantilena...* »

le porteur de cette relation avait hâte de s'en aller et que j'avais froid aux doigts, j'en ai fait un extrait exact, mais abrégé... » Suit un extrait de la *Vita* de Gellone.

Il y a deux choses à tirer de ce texte. Si l'anecdote relative au bon chapelain Gérold est authentique, s'il est bien vrai qu'au temps de Guillaume le Conquérant, vers 1070, prêchant les barons, Gérold leur proposait comme modèle, auprès de saint Maurice et de saint Georges et des martyrs de la légion thébaine, cet autre saint, Guillaume, il s'ensuit¹ que la légende du *Moniage Guillaume* s'était répandue jusqu'en Angleterre dès cette haute époque².

En outre, on voit que, lisant la *Vita*, en 1141 au plus tard, Orderic a reconnu d'emblée en saint Guillaume de Gellone le même personnage que chantaient les jongleurs du Nord de la France. Comment a-t-il pu le reconnaître, si la *cantilena* dont il parle, répandue déjà en Normandie, n'était pas une chanson de la *Prise d'Orange*³ ?

1. Puisqu'il n'y a nul indice qu'à cette date ait déjà existé une Vie latine de saint Guillaume. Le chapitre d'Ardon le dépeint comme un bon moine et ne souffle mot des qualités guerrières qui eussent permis au chapelain Gérold de le rapprocher de saint Maurice ou de saint Georges.

2. On a un indice, faible il est vrai, que l'anecdote relative à Gérold n'est pas fictive : Gérold se fit moine à Winchester ; or, c'est un moine de cette même abbaye de Winchester qui avait apporté à Orderic la *Vita*. (Je tire cette remarque des notes d'un cours de G. Paris.)

3. M. Ph.-Aug. Becker (*Die Wilhelmsage*, p. 40) admet que la *cantilena* connue d'Orderic pouvait être le *Couronnement de*

Il résulte donc du témoignage d'Orderic Vital qu'il n'y a qu'une façon légitime d'interpréter le texte de la *Vita* : les moines de Gellone ont connu et exploité des romans sur Guillaume d'Orange. Dans le *Préambule* de la *Vita*, pour se dispenser de raconter la vie guerrière de Guillaume, ils renvoient aux chansons des jongleurs ; dans leur chapitre v, ils résument la *Prise d'Orange*, une chanson de jongleurs.

Le fait est assuré, et le problème singulier que nous avons défini est réel : Comment les moines de Gellone ont-ils pu connaître ces chansons de la France du Nord ? Comment ont-ils pu leur faire une place dans la biographie de leur saint ? Quelles sortes de relations unissaient ces moines et ces jongleurs ?

IV

FRÉQUENCE ET CONSTANCE DES RELATIONS DES MOINES DE GELLONE AVEC LES JONGLEURS.

Avant de proposer une réponse, je grouperai quelques

Louis : entendez une forme primitive du *Couronnement*, dont le héros était un homme du Nord (Guillaume de Poitiers, mort en 994, confondu avec un Guillaume au court nez qui s'était illustré en Italie), héros légendaire qui n'avait encore rien de commun avec Guillaume de Gellone ni avec aucun autre Guillaume du Midi. — C'est supposer que l'accident, bizarre par lui-même, de la confusion de ce Guillaume du Nord avec saint Guillaume de Gellone se serait produit deux fois ; d'abord dans l'esprit d'Orderic Vital, puis, indépendamment d'Orderic Vital, dans l'esprit de ce poète-voyageur, supposé par M. Becker, qui, passant par Brioude et Gellone, y aurait appris à connaître saint Guillaume.

faits encore, propres à montrer que ces relations entre moines et jongleurs furent anciennes, régulières et constantes.

1° C'en'est pas seulement dans la *Vita* que les moines ont introduit les fictions des jongleurs ; c'est aussi, semble-t-il, comme on l'a dès longtemps remarqué¹, dans un texte diplomatique : dans l'acte de donation du 14 décembre 804, par eux attribué à Guillaume, et fabriqué sensiblement à la même époque que la *Vita*. On lit dans ce document :

In nomine Domini ego Vuilhelmus, gratia Dei comes, recogitans fragilitatis meae casus humanum, idcirco facinora mea minuanda vel de parentibus meis qui defuncti sunt, id est genitore meo Theudericus et genetrice mea Aldana, et sororibus meis Abbana et Bertana, et filiabus meis et filiis Barnardo, Vuitcario, Gotcelmo, Helinbruch et uxoribus meis Cunegunde et Guitburgi ; *et nepote meo Bertranno* ; pro nobis omnibus superius nominatis dono ad monasterium quod dicitur Gellonis...

On reconnaît ici à peu près la même liste de parents que dans l'acte du 15 décembre dont celui-ci est la contrefaçon. Mais qui est ce parent nouveau et qui ne figure pas dans l'acte du 15 décembre : *et nepote meo Bertranno*? Les historiens et généalogistes de l'époque carolingienne ignorent ce personnage² ; mais les

1. Voyez Révillout, *ouvr. cité*, p. 20.

2. « La mauvaise rédaction du diplôme de 804 pour Gellone fait citer à Guilhem *nepote meo Bertranno*. Ce Bertrand est parfaitement inconnu ailleurs. Est-ce un personnage réel ou un personnage supposé? La confiance que mérite le texte unique

lecteurs des chansons du cycle de Guillaume le connaissent bien : c'est le neveu de Guillaume d'Orange, Bertrand « le nobile », son principal compagnon dans le *Charroi de Nîmes* et dans la *Prise d'Orange*.

2^o L'église de Saint-Guilhem-du-Désert ne possède plus aujourd'hui que peu de chose des restes du saint : un fragment du crâne, un condyle du genou et une dent, montée sur un manche d'argent. C'est que les reliques ont été dispersées en 1793 ; mais un inventaire, daté du 5 mai 1790, montre qu'on y conservait encore à cette date, entre autres reliques, un bras de vermeil contenant les restes d'un bras et d'une main de saint Guilhem » ¹. D'autre part, on avait ouvert, en 1679, le cercueil du saint, qui n'avait pas été visité depuis l'époque de sa translation, en 1139 : un procès-verbal, signé de deux médecins et d'un chirurgien ², atteste qu'en 1679 le corps avait été trouvé complet dans la bière, *praeter os unum brachii dextri, quod humerum appellant*. Il suit de là que, depuis 1139 au plus tard ³, on montrait à Gellone l'humérus droit de Guillaume dans un reliquaire.

qui le cite n'est pas telle qu'on puisse faire une place à Bertrand dans une généalogie de caractère historique. » (J. Calmette, *La famille de saint Guilhelm*, dans les *Annales du Midi*, 1906, p. 18 du tirage à part).

1. R. Thomassy, *L'ancienne abbaye de Gellone (Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1836, p. 222-34, et 1840, p. 307)* ; — Lericque de Monchy, *L'autel de saint Guillaume (Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, t. IV, 1855)* ; — Vinas, *Visite rétrospective à Saint-Guilhem*, p. 57.

2. *Acta sanctorum Bollandiana*, t. VI de mai, p. 815 (*Historia elevati translaticae corporis*).

3. Je dis au plus tard, car l'élévation de 1139 ne fut pas la

Or, le Guillaume des trouvères s'appelle Guillaume *Fièrbrace*, et l'on peut choisir l'une de ces deux explications : ou bien il tire ce surnom du bras merveilleux que l'on montrait dans l'église de Gellone, ou bien c'est l'inverse : les moines ont pris son humérus à son squelette et l'ont enchâssé parce que son surnom de *Fièrbrace* était célèbre. Dans l'une et l'autre hypothèse, on voit ici, dès 1139, moines et jongleurs collaborer à l'exploitation des reliques de saint Guillaume. — A moins, dira-t-on, que ce soit simple rencontre accidentelle : les reliquaires en forme de bras n'étaient pas rares. — Mais, ce qui est rare, ce sont les bras gigantesques. « Il paraît, écrivent les auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc*¹, par la grandeur d'un bras de ce saint qu'on conserve dans le monastère de Gellone, qu'il devait être d'une grandeur extraordinaire ».

3° Ce qui a une toute autre importance, ce sont les traits de la figure du Guillaume épique que les auteurs des chansons de geste ont pris à la tradition monastique et n'ont pu prendre que là.

Plusieurs d'entre eux savent (cf. *supra*) que Guillaume, s'acheminant vers le cloître, avait déposé ses armes en *ex-voto* sur l'autel de Saint-Julien de Brioude. Ils le savent pour avoir lu la *Vita* (chap. xx) ou pour avoir recueilli cette légende sur place, à Brioude ou à Gellone.

première ; il y en avait eu une autre, à une date incertaine, vers la fin du x^e siècle.

1. T. I, p. 922.

4° Pour expliquer que les poètes connaissent ce trait de la tradition monastique, il suffit de supposer qu'ils ont lu la *Vita*. Mais voici où cette explication ne suffit plus. Dans le *Moniage Guillaume*, le héros réside d'abord à Aniane, puis à Saint-Guilhem-du-Désert. Le vrai saint Guillaume fit ainsi, comme on a vu. Dans quel livre un jongleur du Nord de la France aurait-il pu trouver la connaissance de ce fait historique? Pas dans la *Vita*, puisqu'Aniane n'y est pas nommée. Un seul texte indique les deux résidences du saint, et c'est le récit d'Ardon. Mais il nous est bien interdit de supposer que la légende épique tire son origine de ce texte¹. Ce n'est, on se le rappelle, qu'un chapitre de la *Vie de saint Benoît*. Comment un jongleur du nord de la France, sans le secours des répertoires de Potthast et d'Ulysse Chevalier, aurait-il été quérir dans cette *Vie de saint Benoît* les trente lignes qui concernent Guillaume?

Supposé qu'il ait lu ces trente lignes, quel intérêt pouvaient-elles lui offrir? Il n'y aurait trouvé que ce qui s'y trouve, rien que la description édifiante des vertus d'un bon moine, nommé Guillaume. Ardon ne dit pas même que ce bon moine, qui fut un grand du monde, ait été un homme de guerre: pourquoi le jongleur aurait-il été tenté de l'identifier avec le Guillaume belliqueux et romanesque qu'il connaissait, fils d'Aymeri de Narbonne?

1. Pour une théorie contraire, voir W. Cloetta dans l'*Archiv de Herrig*, t. XCIII, p. 422 et suiv., et dans la *Festgabe für W. Foerster*, p. 99 et suiv.

Supposé pourtant qu'il ait fait cette identification et qu'il ait tiré de là un roman du *Moniage Guillaume*, il aurait donc placé l'action de ce roman à Aniane, puis à Gellone ; je dis à Gellone, non pas à Saint-Guilhem-du-Désert, puisque le texte d'Ardon ne lui donnait pas, et pour cause, le nom de Saint-Guilhem-du-Désert. Il faut donc, et de toute nécessité, que l'auteur du premier *Moniage*, s'il a lu Ardon, l'ait lu dans le pays. Le fait que Guillaume avait séjourné d'abord à Aniane, puis à Saint-Guilhem, il faut qu'il l'ait appris non dans les livres, mais sur place, par la tradition vivante. Or, cette tradition, où se conservait-elle ? Dans les deux monastères, avant leur querelle. Mais lorsque leur conflit en fut venu à ses phases violentes, et tout au moins dès la première moitié du XII^e siècle, les moines de Saint-Guilhem prirent, comme on l'a vu, toutes les mesures possibles pour qu'on cessât de dire que leur abbaye était une ancienne colonie d'Aniane et que leur saint avait passé par Aniane ; le nom d'Aniane était devenu *tabou* à Saint-Guilhem. De là l'indication que la tradition épique du *Moniage Guillaume* s'est formée à une époque où les gens qui passaient par Saint-Guilhem y entendaient encore parler d'Aniane, comme de l'abbaye-mère, et cela nous renvoie très haut ¹.

1. Il y aurait là-contre une objection très forte, si, comme le croit M. Cloetta, Gellone n'avait commencé que récemment à s'appeler Saint-Guilhem-du-Désert. Il suppose (*Die beiden Epen vom Moniage Guillaume*, p. 446) que ce changement de nom ne s'est produit qu'après la translation des reliques du

5° Enfin, il faut donner le relief qu'il mérite à ce fait encore. La femme du Guillaume épique s'appelle Guibourc. Pareillement, la seconde¹ des deux femmes de saint Guillaume de Gellone s'appelait Guibourc. Ce nom nous est donné, comme on a vu, par les deux actes de donation de 804 ; et, si ces actes sont suspects par ailleurs, ils ne le sont pas en ce qu'ils nous donnent ce nom. On sait, en effet, que la bru de saint Guillaume, Dhuoda, a écrit pour son fils aîné Guillaume, petit-fils du saint, un court traité de morale et d'éducation, qu'elle termina le 2 février 843. En ce

saint (27 février 1139). M. Pückert (*ouvr. cité*, p. 111 et 117) lui a opposé des documents, dont le plus ancien date de 938, où le nom de saint Guillaume figure dans la titulature de l'abbaye (cf., dans le même sens, les très anciennes observations de Ménard, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXIX, 1760, p. 306). M. Cloetta pourrait répondre, il est vrai, que des formules telles que celle-ci : *donamus S. Salvatori et S. Vexillo crucis et S. Wilhelmo et monachis qui sunt in monasterio Gellonensi...* indiquent que Guillaume est honoré comme un saint à Gellone, mais non que le nom de saint Guillaume est déjà entré dans l'usage pour désigner l'abbaye. Mais c'est bien cette preuve que fournissent ces autres formules : *In nomine Dei omnipotentis, ego Berengarius, gratia Dei abbas S. Guilelmi Gellonis* (charte de 1093), ou *Ego Berengarius, abbas S. Guilelmi* (charte de 1077) ; voyez ces textes dans le *Cartulaire de Gellone*, publié par Alaus, Cassan et Maynial, 1898, p. 200.

1. L'acte du 15 décembre 804 (Aniane) porte *uxores meas Vuitburg et Cunegunde* ; l'acte du 14 décembre 804 (Gellone) porte *uxoribus meis Cunegunde et Guitburgi*. L'ordre vrai est : 1° Cunégonde, 2° Guibourc, comme le montre le témoignage du *Manuel* de Dhuoda (cf. Joseph Calmette, *art. cité*, p. 6-8).

livre charmant, elle énumère à son fils les défunts de sa famille paternelle dont il doit se souvenir dans ses prières. Or, elle nomme à l'enfant les deux femmes de son grand-père Guillaume, et ce sont les deux mêmes noms que dans les chartes de 804 : *Chungundis*, *Withburgis* ¹. Le fait que l'une des femmes de saint Guillaume s'appelait *Guibourc* est donc certain.

Comment expliquer que la femme du Guillaume épique porte le même nom ? Est-ce une rencontre accidentelle ? Un seul critique, à ma connaissance, s'est trouvé pour le supposer, mais cette supposition est très irréfléchie. Si l'on tient compte de la rareté du nom de Guibourc, il est hautement improbable que le rapprochement de ces deux noms *Guillaume-Guibourc*, s'étant fait une fois dans la réalité de la vie, se soit produit une seconde fois, indépendamment de la première, dans la fantaisie d'un poète.

Si on l'admet, quiconque parle du cycle de Guillaume d'Orange est tenu de répondre à cette question : Comment les auteurs de nos chansons du XII^e siècle pouvaient-ils savoir que Guillaume de Gellone avait épousé une femme nommée Guibourc ? Et, plus on examine la question, mieux on voit qu'il y a deux réponses possibles, et deux seulement.

La première consiste à recourir à la théorie des « cantilènes ». Nos chansons de geste, dit-elle, ne sont que

1. Le *Manuel de Dhuoda*, publié par Édouard Bondurand, Paris, 1887, p. 39. Cf. l'excellente discussion de M. J. Calmette, *La famille de saint Guilhem*, p. 6 et suiv. Voyez aussi une étude de M. Ph.-Aug. Becker sur le *Duodas Handbuch* dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXI, p. 73-101.

des remaniements de chants épiques contemporains des événements. Si les jongleurs du XII^e siècle conservent dans leurs poèmes le nom authentique de Guiboure, c'est que, vers l'an 800 au plus tard, des chants héroïques et populaires avaient célébré cette Guiboure, de son vivant même. « Qui sait, écrit M. Jeanroy ¹, si sous l'héroïne légendaire ne se cache pas une héroïne réelle, dont l'histoire était sans doute bien différente de celle d'Orable (Guiboure), qui s'était signalée peut-être par quelque action éclatante et dont le nom aurait été conservé par la reconnaissance et l'admiration populaires ? » Il va sans dire que la vraisemblance de cette explication croîtra ou décroîtra selon que par ailleurs l'on trouvera ou l'on ne trouvera pas d'autres raisons de croire à l'existence de ces chants populaires de l'an 800. Il faudra, en tout état de cause, disons-le dès maintenant, que ces raisons soient bien fortes pour nous décider à croire que des aèdes, au VIII^e siècle, aient chanté, avec les exploits de guerre de Guillaume, les exploits de sa femme. Tout ce que nous savons de Guiboure, c'est qu'elle a donné à son mari six enfants au moins, peut-être neuf ² : il semble peu probable qu'elle ait, par surcroît, trouvé le temps de devenir une « héroïne ».

Il faut choisir pourtant entre ces deux partis : ou bien la vraie Guiboure aura été dans la réalité une sorte de Bradamante et aura mérité par là d'être chantée, de son vivant même, par des scaldes, — ou bien il faut se résigner à une explication plus prosaïque : les jon-

1. *Romania*, t. XXVI, p. 28.

2. J. Calmette, *art. cité*, p. 8 et suiv.

gleurs du XII^e siècle savent son nom pour s'être renseignés auprès des moines de Gellone. Comme aucune chronique ne parle d'elle ni aucun texte hagiographique, comme son nom n'a jamais dû être écrit ailleurs que dans des documents d'ordre privé et familial, il faut que les auteurs des chansons de geste l'aient pris dans un de ces documents. Et qui aurait pu le leur fournir, sinon les moines de Gellone?

Or, supprimez par la pensée, de la *Prise d'Orange*, de la *Chanson de Guillaume* et d'*Aliscans*, le personnage de Guibourc : de la beauté de ces poèmes, que restera-t-il ?

V

DIVERSES EXPLICATIONS PROPOSÉES DE CES RAPPORTS ; L'ABBAYE DE GELLONE ÉTAPE DU PÈLERINAGE DE SAINT-JACQUES.

Si nous revoyons d'ensemble tous les faits que nous venons d'analyser, ils se distribuent en deux groupes.

D'une part, les jongleurs du Nord de la France connaissent fort bien le sanctuaire de Saint-Guilhem-du-Désert ; plusieurs identifient leur Guillaume Fièrrebrace au saint Guillaume qu'on y vénère ; d'autres décrivent le paysage de Saint-Guilhem avec exactitude, ou font des emprunts à la légende monastique.

Si ces faits étaient isolés, ils se prêteraient à une explication très simple et qui leur enlèverait à peu près toute signification : la *Vita sancti Wilhelmi* a pu

être portée au Nord de la France (nous savons par Orderic Vital qu'il en fut ainsi) et venir à la connaissance d'un jongleur; d'autre part, un ou deux jongleurs, d'humeur voyageuse, ont pu passer par Saint-Guilhem-du-Désert, et, de retour en France, consigner dans leurs poèmes quelques souvenirs de cette visite accidentelle.

Mais cette théorie de l'accident est insuffisante, s'il est vrai, comme je crois l'avoir établi, que les jongleurs ont fréquenté le monastère de Gellone très anciennement, avant même que la *Vita* fût composée, et si la connaissance qu'ils y ont faite de Guibourc suppose que les moines entretenaient avec eux des relations plus étroites que celles qu'on a d'ordinaire avec de simples touristes.

De plus, à ces faits correspond un second groupe de faits : les moines de Gellone, à leur tour, connaissent fort bien les chansons relatives à Guillaume Fièrèbrace; en deux passages de leur *Vita*, ils couvrent ces chansons de leur autorité.

Ici encore, la théorie de l'accident est insuffisante. Est-il permis de dire : De même qu'un jongleur ou deux du Nord de la France ont pu passer par hasard à Gellone et y recueillir quelques traditions monastiques, de même un moine de Gellone a pu, par hasard, avant de se faire moine, entendre quelque part, dans le Nord de la France, des jongleurs chanter des poèmes sur Guillaume Fièrèbrace, puis, plus tard, par fantaisie, au fond de sa cellule, introduire dans la *Vita* quelques réminiscences de ces chansons de jongleurs?

Non certes, car la *Vita* n'est pas l'amulette d'un

moine isolé, qui l'écrit au gré de son caprice ; et c'est ici que notre étude, oiseuse en apparence, des circonstances où elle fut composée, trouvera sa justification. La *Vita* est une œuvre concertée, faite avec réflexion, pour le bien du monastère, au plus fort de son procès contre Aniane. Il s'agissait pour l'abbaye de Gellone de défendre sa liberté, de prouver qu'elle n'avait jamais été sous la dépendance d'Aniane, que sa relique de la sainte croix était authentique, à telles enseignes que Guillaume, l'ayant reçue des mains de Charlemagne, l'avait portée à Gellone. Or, supposons un instant que le moine chargé par ses frères de rédiger la *Vita* ait pris sous son capuchon de mêler à cette histoire les récits fabuleux des jongleurs, quel accueil ses frères auraient-ils fait à ce jeu et à cette fantaisie ? Si personne jusqu'alors à Gellone n'avait ouï parler de Guillaume d'Orange et de ce siège extraordinaire d'Orange, n'aurait-on pas sur l'heure supprimé de la *Vita* ces imprudentes nouveautés ?

Il ne servirait de rien de dire : L'hagiographe était tenu de rapporter quelque chose de la vie de son héros dans le siècle, et, comme il ne savait rien de cette vie, il a fait comme il a pu : il a recouru, faute de textes historiques, à des textes légendaires. C'est là, en effet, une assertion que les critiques littéraires ont volontiers répétée jusqu'ici : les moines de Gellone, à leur estime, vivaient dans une telle crasse d'ignorance qu'ils avaient au XII^e siècle tout oublié de la vie de leur fondateur. Mais c'est une erreur de fait, comme M. Pückert l'a bien montré. Les moines de Gellone, nous l'avons dit ci-dessus, connaissaient le *Chroni-*

con Anianense, puisqu'ils en ont démarqué un passage relatif à la relique de la croix, puisqu'ils lui ont emprunté certaines dates¹. Là, dans le *Chronicon Anianense*, qu'ils venaient de relire pour écrire leur *Vita*, ils trouvaient (*Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. I, p. 300) un récit des exploits guerriers de leur Guillaume. Ils auraient pu raconter la bataille très réelle qu'il livra aux Sarrasins sur la route de Narbonne à Carcassonne. Ils auraient pu le faire, ils n'ont pas voulu. Ils ont choisi de raconter plutôt le siège fabuleux d'Orange.

S'ils ont préféré, sous le regard de leurs ennemis d'Aniane, faire appel aux chansons des jongleurs et décalquer leurs récits mensongers; s'ils ont osé, en cette œuvre prudente qu'est la *Vita*, identifier saint Guillaume au Guillaume des jongleurs, je n'en vois qu'une explication raisonnable : c'est que l'on était déjà habitué, dès cette date de 1122, habitué à Aniane comme à Gellone et par toute la région, à entendre chanter des chansons sur Guillaume Fièrbrace, et chacun admettait dans la région que

1. Voyez Pückert, p. 118, n. 13, et p. 119. Cf. Révillout, p. 44. — Il s'agit surtout de quelques lignes du chapitre d'Ardon, relatives à la vêtture de Guillaume, que les moines d'Aniane ont introduites dans le *Chronicon Anianense* (*Mon. Germ. hist.*, SS., t. I, p. 308). Ces mêmes lignes se lisent aussi dans la *Vita s. Wilhelmi* (chap. xxiii). A première vue, on est tenté de croire que les moines de Gellone les ont prises directement, comme le reste, dans le chapitre d'Ardon; mais le chapitre d'Ardon ne donne pas la date de cette vêtture. La *Vita* dit qu'elle eut lieu en 806, et le *Chronicon Anianense* pareillement. Donc, la *Vita* a utilisé le *Chronicon Anianense*.

c'était le même personnage que le saint; il faut aussi que les moines de Gellone aient trouvé un intérêt réel à couvrir de leur autorité ces chansons et, pour ainsi dire, à les authentifier.

Cette explication, imposée par les faits, personne n'a osé encore la proposer nettement. Si le seul critique qui ait vraiment serré de près la question, M. Becker, s'en est tenu, lui aussi, à une théorie de l'accident, qui ne suffit pas, c'est que tous se sont arrêtés devant cette difficulté, à quoi j'ai déjà fait allusion : Comment admettre que les moines d'une abbaye perdue au fond d'une vallée sauvage des basses Cévennes aient eu une connaissance directe de la poésie vulgaire de leur temps? Qu'à la rigueur l'un d'eux ait pu, par accident, connaître une ou deux chansons de geste, soit; mais que tout le monastère ait connu ces chansons et s'y soit intéressé, comment le concevoir? Quelles chansons de geste, d'ailleurs? Des chansons en langue méridionale, nécessairement; et qui voudrait aujourd'hui ranimer le fantôme de l'« épopée provençale »?

La réponse est celle-ci. Le sanctuaire de Gellone ou de Saint-Guilhem est, en effet, situé dans une vallée des basses Cévennes et cette vallée est aujourd'hui déserte. Mais il n'est pas vrai qu'elle l'ait été au moyen âge. Elle était une étape du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle.

Compostelle, Rome, Jérusalem, ce sont les trois grands pèlerinages, et depuis le x^e siècle, d'innombrables pèlerins ont suivi les chemins que l'apôtre saint Jacques, en semant dans les cieus les étoiles de

la voie lactée, avait indiqués à Charlemagne. Nous avons conservé, comme on sait, un *Guide* de ces pèlerins : celui qui fut inséré, vers 1147 au plus tard, dans le *Codex Compostellanus*, mais qui est nécessairement plus ancien ¹. L'auteur y décrit les divers itinéraires que l'on peut suivre. Décrivant la *via Tolosana*, il dit ² :

Igitur ab his qui per viam Tolosanam ad sanctum Jacobum tendunt, beati confessoris Guilhelmi corpus est visitandum. Sanctissimus namque Guilhelmus, signifer egregius, comes Caroli magni regis, extitit non minimus, miles fortissimus, bello doctissimus. Hic urbem Nemausensem, ut fertur, et Aurasicam, aliasque multas christiano imperio sua virtute potenti subjugavit, lignumque dominicum apud vallem Gelloni secum detulit, in qua scilicet valle eremiticam vitam duxit, et beato sine Christi confessor in ea honorifice requiescit. Cujus sacra solemnitas quinto kalendas junii colitur.

Ces lignes, à peu près contemporaines de la *Vita sancti Wilhelmi*, disent que, dans la première moitié du XII^e siècle, on invitait les pèlerins à faire le détour de Gellone, et que, pour les y exciter, on leur racontait l'histoire de la *Prise d'Orange* et du *Charroi de Nîmes*.

1. *Le Codex de saint Jacques de Compostelle (Liber de Miraculis sancti Jacobi, livre IV)*, publié pour la première fois en entier par le P. F. Fita, avec le concours de Julien Vinson, Paris, 1832.

2. P. 27. C'est Conrad Hofmann, je crois (*Ueber ein Fragment des Guillaume d'Orange*, Munich, 1851, p. 61), qui a le premier cité ce passage.

Des jongleurs devaient guetter aux étapes les passages de pèlerins. Nous n'avons pas besoin de supposer que leurs chants fussent en langue méridionale : les pèlerins venaient de toutes les provinces de la France, et la vieille route qui menait vers Saint-Jacques de Galice s'appelle, aujourd'hui encore, en plusieurs régions d'Espagne, le *chemin français* : à ces foules de pèlerins français, les jongleurs chantaient en français.

Il semble donc vraisemblable — et c'est la seule façon, à mon sens, d'expliquer tous les faits ici considérés — que dès le début du XII^e siècle au plus tard, moines et jongleurs collaboraient à l'exploitation des pèlerins qui, suivant la *via Tolosana*, passaient par Gellone. Il s'agissait, pour les moines, de les attirer et de les retenir, et c'est pourquoi la *Vita sancti Wilhelmi*, tout comme le *Guide des pèlerins*, a accueilli les fables des jongleurs, leur a fait un sort, les a accréditées.

Ces faits sont-ils isolés, accessoires et sans portée?

CHAPITRE V

GUILLAUME, COMTE DE TOULOUSE

- I. DÉFINITION DU PROBLÈME.
- II. LA VIE DE GUILLAUME DE TOULOUSE.
- III. DES CONCORDANCES ENTRE LA VIE DE GUILLAUME DE TOULOUSE ET LA VIE DU GUILLAUME DES POÈTES.
- IV. REMARQUES SUR LA MÉTHODE.
- V. LES TÉMOIGNAGES DU *Fragment de la Haye* ET D'ERMOLD LE NOIR RÉDUITS A LEUR JUSTE VALEUR.
- VI. RÉSULTATS : DES TRAITS QUI SONT COMMUNS A GUILLAUME DE TOULOUSE ET AU GUILLAUME DES POÈTES, IL EN EST PLUSIEURS QUE LES POÈTES N'ONT PU APPRENDRE QUE DES MOINES D'ANIANE ET DE GELLONE; IL N'EN EST PAS UN QU'ILS N'AIENT PU APPRENDRE DE CES MOINES.

I

DÉFINITION DU PROBLÈME.

Telle est bien l'opinion traditionnelle et la plus accréditée : ces relations entre les chansons de geste et les monastères d'Aniane et de Gellone seraient des accidents sans portée.

N'est-il pas acquis, en effet, que les chansons de geste du XII^e et du XIII^e siècles ne sont que l'écho affaibli d'anciens poèmes disparus, des remaniements de chants plus vieux de trois ou de quatre cents ans ; que l'épopée française, toute « spontanée » et toute « popu-

laire » à l'origine, s'est formée à l'époque carolingienne, ou plus anciennement encore, pour dire la gloire des Chilpéric et des Chlodovech ? « Préparée depuis Chlodovech, commençant vraiment avec Charles Martel, à son apogée sous Charlemagne, renouvelée puissamment sous Charles le Chauve et ses premiers successeurs, la fermentation épique, si l'on peut ainsi dire, d'où devait sortir l'épopée, s'arrête au moment où la nation est définitivement constituée et a revêtu pour plusieurs siècles la forme féodale... Avec l'avènement de la troisième race (en 987), la période de production épique spontanée est close¹. » Depuis cette date fatidique les poètes ne furent plus que des remanieurs, et au moment où fut écrite la plus ancienne chanson de geste conservée, la *Chanson de Roland*, l'épopée n'était plus depuis cent ans déjà qu'une survivance. Où est née la légende de Roland ? Dans le camp de Charlemagne, parmi les frères d'armes de Roland, du deuil de sa mort. Où est née la légende de Guillaume ? Sur les champs de bataille où il combattit les Sarrasins. « Cantilènes », ou « chants lyrico-épiques », ou simples traditions orales narrées en une prose plus ou moins apprêtée (*epische Sagen*), ce sont ces récits populaires du VIII^e et du IX^e siècles qui, transmis d'âge en âge, forment le tréfonds des romans du XII^e siècle. Dès lors, étant acquis que « l'épopée française est née des événements, exprimant directement les sentiments de ceux qui y

1. G. Paris, *Manuel d'ancien français, La Littérature française au moyen âge*, § 19.

prenaient part », qu'importent les moines d'Aniane et de Gellone et l'histoire compliquée de leurs querelles? Qu'ils aient raconté sur leur saint des anecdotes de cloître et qu'ils y aient ensuite mêlé quelques récits de chansons de geste, qu'importent ces faits d'adaptation tardifs? et, que ces fictions cléricales aient à leur tour réagi sur les chansons de geste, qu'importe? Si Guillaume, au lieu de se rendre moine à Aniane et à Gellone, était mort comme Roland sur un champ de bataille, nos chansons de geste n'en seraient pas moins sensiblement ce qu'elles sont.

Seul M. Ph.-Aug. Becker a douté de la vérité de cette théorie. Il a douté s'il fallait croire que la légende monastique de Guillaume et sa légende épique se fussent développées chacune de son côté, primitivement étrangères l'une à l'autre. Tant des contemporains de Guillaume, en leur temps plus illustres que lui, ont péri tout entiers!

Puis que papes, roys, fils de roys
 Et conceus en ventres de roynes
 Sont ensevelys, mortz et froydz,
 En autruy mains passent leurs resnes,

et puisqu' « autant en emporte ly venez », par quel privilège ce moine de Gellone, qui fut dans le siècle comte de Toulouse, aurait-il été par deux fois sauvé de l'oubli et par deux fois transfiguré, ici par les religieux de son abbaye, là-bas, dans la France du Nord, à l'insu de ces religieux, par des poètes populaires? Selon M. Ph.-Aug. Becker, Guillaume n'aurait pas eu

par deux fois cette chance prodigieuse. Lui aussi, sans légende et sans gloire, il fût, comme tant d'autres, retombé au néant de l'oubli, ou, ce qui revient au même, son nom n'aurait survécu que momifié en quelques phrases des annales carolingiennes, si par hasard les moines qui possédaient sa tombe n'avaient entrepris d'en faire la tombe d'un saint.

Telles sont les deux hypothèses en présence et l'on ne saurait en former une troisième. Celle de M. Becker, plusieurs critiques l'ont déjà traitée par la « question préalable » : puisqu'il est acquis à jamais, disent-ils, que l'épopée française est d'origine ancienne, spontanée et populaire, toute tentative pour ébranler cette doctrine est vaine par définition. — Soit; mais il n'est pas question d'ébranler cette doctrine ni même de la soumettre au « doute provisoire ». Il est loisible à chacun de lui conserver intacts son respect et sa foi, et de rechercher pourtant si, toutes les autres légendes épiques étant d'ailleurs de formation ancienne et populaire; la légende de Guillaume ne ferait pas exception par hasard : une exception ne compromettrait pas la solidité de la doctrine. Il ne s'agit ici que d'une légende isolée, et qui d'aventure restera seule de son espèce. Si l'on en convient, voici en quels termes particuliers se pose ce problème particulier.

*
* *

Sur quoi se fonde la croyance presque unanime que la légende d'un Roland, celle d'un Ogier, celle d'un Girard auraient commencé de se former parmi les

contemporains de ces personnages ? C'est uniquement sur la difficulté d'expliquer par quelque autre hypothèse comment des poètes du XI^e ou du XII^e siècle auraient choisi pour héros de leurs romans des hommes morts depuis trois ou quatre cents ans. Ces poètes étaient peu instruits : d'où leur serait venu le goût et le pouvoir de s'intéresser à un passé lointain et de célébrer un Roland, un Ogier, un Girard ? Comment auraient-ils pu même connaître leurs noms ? Supposera-t-on contre toute vraisemblance qu'ils seraient allés les chercher là où nous les rencontrons nous-mêmes, dans les chroniques carolingiennes ? Mais ils n'y auraient pu trouver que ce qui s'y trouve : une ligne sur Roland, dix lignes sur Ogier, dix lignes sur Girard : ces sèches mentions des chroniques latines auraient-elles pu, à trois siècles de distance, mettre en branle leur imagination ? Dès lors, ces noms de personnages réels, ces faits historiques, fondement et support de leurs romans, s'ils ne les ont pas pris dans les livres, où les ont-ils pris ? On répond (et comment répondre autrement ?) : ils les ont pris dans une tradition poétique déjà organisée ; et si l'on suppose que cette tradition poétique a commencé de s'organiser du vivant même de Roland, d'Ogier, de Girard, ou dès une époque voisine de leur mort, c'est qu'on y est bien forcé ; c'est qu'il est impossible, semble-t-il, de découvrir à des époques plus récentes, au X^e siècle par exemple, ou au XI^e, ou au XII^e, des hommes qui aient pu porter le moindre intérêt à ces seigneurs du temps jadis et qui aient eu le souci de leur créer une gloire posthume.

Or, pour Guillaume, il en va autrement. Des hommes qui, soit au XII^e siècle, soit au XI^e, soit au X^e, aient porté à ce Guillaume un intérêt chaque jour renouvelé, nous en connaissons. Comment ils s'appliquèrent sans cesse, eux, les moines d'Aniane et les moines de Gellone, à entretenir le culte qui les faisait riches et puissants, nous le savons de reste et ne les avons-nous pas vus à l'œuvre? Ils savaient, eux du moins, manier les chroniques latines et les chartes; ils avaient intérêt, eux du moins, à y chercher ce qu'elles disent de Guillaume; ils n'y ont pas manqué et nous avons reconnu qu'ayant puisé dans ces documents certains renseignements historiques, ils en ont transmis quelques-uns aux auteurs des chansons de geste. Y a-t-il dans les chansons de geste d'autres renseignements historiques qui, nécessairement ou probablement, y soient venus d'une autre source? C'est là tout le problème. Tout esprit sincère doit, semble-t-il, l'accepter en ces termes.

Dire que la légende épique de Guillaume s'est formée dès l'époque carolingienne, de façon spontanée et populaire et loin de toute influence monastique, ou bien c'est ne rien dire, ou bien c'est s'engager à fournir la preuve que les auteurs des chansons de geste rapportent du personnage vénéré à Aniane et à Gellone certains faits biographiques qu'ils n'ont pas pu apprendre au XI^e ou au XII^e siècle des moines de ces abbayes.

Cette preuve peut-elle être fournie?

II

LA VIE DE GUILLAUME DE TOULOUSE.

Pour le savoir, il faut recueillir d'abord tous les témoignages historiques que nous possédons sur Guillaume. Certaines chroniques carolingiennes le mentionnent, sous quatre dates : 790, 793, 803 (ou 801), 806.

1°) *Année 790*. Peu après son retour de la guerre d'Espagne en 778, Charlemagne avait constitué l'Aquitaine en royaume ; il avait choisi pour en être le roi son fils Louis, encore enfant, que le pape Adrien couronna en 781. Sous la double autorité de Charlemagne et de Louis, neuf comtes (ou ducs) administraient le pays. En 789, l'un d'eux, le comte de Toulouse, Chorso, s'était laissé prendre par un chef gascon nommé Adelrich, et n'avait obtenu sa liberté qu'à des conditions humiliantes. Charlemagne le révoqua. La *Vita Hludovici* de l'Astronome limousin, seul texte qui nous apprenne le détail de ces faits, dit que Charlemagne nomma à la place de Chorso le personnage qui nous intéresse et qui apparaît ici pour la première fois dans l'histoire, Guillaume¹. Guillaume, nous le savons par d'autres témoignages², était le fils d'un

1. *Vita Hludovici*, chap. 5 (*Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. II, p. 609). Cf. les *Jahrbücher des fränkischen Reiches unter Karl dem Grossen* von S. Abel, fortgesetzt von B. Simson, t. I, p. 397 et suivantes.

2. Voyez Abel et Simson, *ouvr. cité*, t. II, p. 13, et Joseph

Franc, le comte Thierry, et d'Aude, l'une des trois filles connues de Charles Martel : il était donc cousin-germain de Charlemagne. Venu dans son duché de Toulouse, il soumit les Gascons. « Il eut bientôt fait, écrit l'Astronome, de les réduire par la ruse autant que par la force et d'imposer la paix à cette nation. »

2^o) *Année 793*. Depuis les temps de Charles Martel et de Pépin, les Sarrasins n'avaient plus osé franchir les Pyrénées. Mais en 793, le calife Hescham I^{er} profita de ce que Charlemagne guerroyait au loin contre les Avars et de ce que son fils Louis venait d'emmenner dans une expédition en Italie les contingents que l'Aquitaine avait pu lui fournir. Hescham fit une entreprise contre la Septimanie, et c'est le comte Guillaume qui, aidé par les autres comtes du royaume d'Aquitaine, organisa la résistance. Voici la seule relation un peu précise que nous ayons de ces événements ; elle se lit dans la *Chronique de Moissac ou d'Aniane* : « Exam (Hescham) envoya un de ses principaux lieutenants, Abd-el-Melec, à la tête d'une grande armée pour ravager les Gaules. Venus à Narbonne, les Sarrasins en brûlèrent les faubourgs ; ils y prirent un grand nombre de chrétiens, firent un large butin et se dirigèrent contre Carcassonne ; mais Guillaume sortit à leur rencontre, et d'autres comtes des Francs avec lui. Ils engagèrent la bataille *super fluvium Oliveio* (très probablement l'Orbieu) ¹ ; elle fut

Calmette, *La famille de saint Guilhem*, dans les *Annales du Midi*, 1906 (p. 4 du tirage à part).

1. Cette identification a été contestée par M. W. Pückert, *Aniane und Gellone*, p. 108, note 2.

violente et la plus grande partie de l'armée chrétienne périt en ce jour. Mais Guillaume combattit courageusement. Voyant qu'il ne pourrait pas tenir, parce que ses compagnons avaient fui et l'avaient abandonné, il battit en retraite. Pourtant les Sarrasins, emportant d'ailleurs leur butin, rentrèrent en Espagne¹. » Jamais plus ils ne repassèrent les Pyrénées.

3^o) *Année 803*. Sous cette date, la même *Chronique de Moissac ou d'Aniane* rapporte ce qui suit : « A la mort d'Hescham, son fils Abulaz régna sur les Sarrasins et fit le mal comme son père et son grand-père. Au temps où il régnait en Espagne, l'empereur Charles envoya son fils Louis, roi d'Aquitaine, assiéger et prendre la ville de Barcelone. Louis, ayant ras-

1. *Chronicon Moissiacense vel Anianense* (SS., t. I, p. 300) ; ce texte est reproduit par la *Chronique d'Uzès (Histoire de Languedoc, nouv. éd., t. II^b, p. 27)*, dont j'aurai à discuter plus loin l'autorité. — Les *Annales d'Einhart* (SS., t. I, p. 179) rapportent sommairement les événements, sans nommer Guillaume et sans désigner le lieu de la bataille : « Sarraceni Septimaniam ingressi praelioque cum illius limitis custodibus atque comitibus conserto, multis Francorum interfectis, victores ad sua regressi sunt. » De même les *Annales Laureshamenses* (SS., t. I, p. 35). Deux autres Annales, nommant Guillaume, résument ainsi cette guerre : « Wilhelmus pugnavit cum Sarracenis ad Narbona ; et perdidit ibi multos homines et occidit unum regem ex ipsis cum multitudine Sarracenorum » (*Annales Sangallenses majores*, SS., t. I, p. 75, et *Annalium Alamannicorum continuatio Murbacensis*, SS., t. I, p. 47). Pour trouver la liste complète et la critique des témoignages, voyez Abel et Simson, *Jahrbücher*, t. II, p. 57, et Bohmer-Mühlbacher, *Die Regesten des Kaiserreiches unter den Karolingern*, p. 123.

semblé des troupes venues de l'Aquitaine, de la Gascogne, de la Bourgogne, de la Provence et de la Gothie, les envoya devant lui mettre le siège devant cette ville. L'armée l'investit, l'assiégea pendant sept mois et fit prisonnier le roi de Barcelone, nommé Sathon (Zeid ou Saidoun). Quand le pain manqua dans la ville et qu'elle fut sur le point d'être prise, les assiégeants firent appeler le roi Louis, demeuré jusque-là en Roussillon, pour qu'il eût l'honneur de la victoire. Le roi Louis vint donc à Barcelone ; la ville se rendit à lui, et il y établit une garnison. Il envoya en France à son père le roi Charles, empereur, le roi de Barcelone Sathon, chargé de chaînes ; puis il revint pacifiquement et triomphalement¹. » Les nombreuses chroniques ou annales qui résument ces événements omettent, tout comme la *Chronique d'Aniane*, de dire que le comte Guillaume y ait pris part. Mais Guillaume joue un rôle dans les deux seules relations détaillées que nous ayons du siège de Barcelone : dans le poème d'Ermold le Noir que je considérerai plus loin, et dans la *Vita Hludovici* de l'Astronome limousin², qui l'introduit en ces termes :

1. *Chronicon Moissiacense vel Anianense* (SS., t. I, p. 307). — Les *Annales Einhardi* (SS., t. I, p. 190) et les annales qui en sont dérivées (voy. Bohmer-Mühlbacher, *Regesten*, p. 151) racontent ces événements en quelques lignes sous la date de 801 ; pour les discussions auxquelles ont donné lieu ces dates, 801 ou 803, et qui ne nous importent pas ici, voir Abel et Simson, *Jahrbücher*, t. II, p. 257.

2. Chap. 13, dans les *Monumenta Germaniae historica*, SS., t. II, p. 612.

« Le roi Louis avait divisé son armée en trois corps. Lui-même resta avec l'un de ces corps en Roussillon ; au second, commandé par Rotstagnus, comte de Gérone, il donna mission de mettre le siège devant Barcelone : quant au troisième, il l'envoya en Espagne au delà de cette ville pour couvrir les assiégeants s'ils étaient attaqués ; en effet les ennemis enfermés dans Barcelone demandèrent de l'aide à Cordoue, et le roi des Sarrasins leur envoya aussitôt une armée. Quand ces troupes de secours furent arrivées à Saragosse, elles apprirent qu'une armée franke lui barrait la route. *Erat enim ibi Wilhelmus, primus signifer, Hadhemarus, et cum eis validum auxilium.* A cette nouvelle les Sarrasins se jetèrent dans les Asturies : ils battirent par surprise les chrétiens, mais ils subirent à leur tour une défaite beaucoup plus grave. Ils se replièrent ; alors les nôtres retournèrent vers Barcelone et rejoignirent les troupes qui tenaient le siège. » — L'Astronome ajoute que, la ville une fois prise, Louis y laissa une garnison commandée par le comte Bera.

4^o) *Année 806.* « En cette année, dit la *Chronique d'Aniane*¹, le comte Guillaume se rendit moine au monastère d'Aniane », et, pour raconter sa vêtue, elle reproduit un passage de la *Viede saint Benoît* par Ardon.

III

DES CONCORDANCES ENTRE LA VIE DE GUILLAUME DE TOULOUSE ET LA VIE DU GUILLAUME DES POÈTES.

Voilà tout ce que les chroniques anciennes nous

1. *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. I, p. 308.

apprennent. Il s'agit maintenant, interrogeant nos vingt-quatre romans, de recueillir dans l'amas de ces fictions tous les traits de la vie du Guillaume épique qui rappellent la vie de Guillaume de Toulouse.

a) Tous les faits que nous avons groupés ci-dessus sous la rubrique « *Année 790* » sont ignorés de nos romanciers qui, à leur insu, les contredisent. Ils ne savent pas que Guillaume était un Franc venu du Nord, un cousin de Charlemagne. Ils ne savent pas que Guillaume était un fonctionnaire subordonné à la fois à Louis, roi d'Aquitaine, et à Charlemagne. Ils ne savent pas qu'il était comte de Toulouse. Ils ne savent pas qu'il a combattu et réduit les Gascons ¹.

1. Je ne pense pas que personne prétende retrouver un souvenir des luttes de Guillaume contre les Gascons en des passages tels que celui-ci (*Charroi de Nîmes*, ms. 1448. v. 178) :

« Rois, mar te manbre de la très grant bataille
Que je te fis sor Gironde la large :
Je vos ocis les paiens et les *Bacles*,
Les Arabis et sous de Pierre Large... »

Dans les chansons de geste et déjà dans la *Chanson de Roland*, *Basque* est synonyme de *Sarrasin*, d'*Escler* ou d'*Arabi*, ce qui apparaît par le couplet même du *Charroi* qui suit immédiatement celui que je viens de citer :

« Rois, mar te manbre de la bataille longe
Que je te fis es prés desos Gironde :
Je vos ocis les paiens et les *Hongres*,
Les Arabis et ceus de Pierre Longue. »

En ces vers, les *Hongres* remplacent les *Bacles*, comme pour témoigner que le poète n'entendait pas donner au mot *Bacles* une valeur ethnique précise. Cf. ce vers de la *Prise d'Orange* (ms. 1448, v. 1265), où Guielin, regrettant de s'être aventuré à Orange, désigne ainsi la région où est Orange : « Mar i passai en la terre des *Bacles*, » etc.

b) Par contre, il semble qu'on retrouve dans leurs romans le reflet des événements de l'an 793. On l'a dit souvent : « Le fait central de l'histoire de Guillaume, c'est la bataille sur l'Orbieu ; le fait central de sa légende, c'est Aliscamps. Or Aliscamps procède évidemment de la bataille sur l'Orbieu ¹. » Mais où les poètes placent-ils la bataille légendaire ? Est-ce en deçà des Pyrénées ? ou au delà ? Est-ce près de la Gironde ? ou près du Rhône ? Une seule chose est sûre, c'est que ce n'est pas sur l'Orbieu, ni dans la région qui l'avoisine. Il reste cette seule analogie, d'ailleurs saisissante : dans l'histoire comme dans la légende, Guillaume commande en chef dans une bataille livrée aux Sarrasins d'Espagne ; il est vaincu, mais sa défaite est glorieuse. Or les moines d'Aniane et de Gellone, nous l'avons vu, pratiquaient la *Chronique de Moissac ou d'Aniane* ; ils y pouvaient lire le passage transcrit ci-dessus qui racontait la guerre de 793. Bien mieux, pour garder le souvenir de cette guerre, ils n'avaient pas même besoin de se référer à cette chronique. A moins d'imaginer une période d'assauvagissement où ils seraient tombés dans la plus honteuse barbarie, si on leur eût demandé à une époque quelconque : « Qui donc fut ce Guillaume, fondateur ou bienfaiteur de votre monastère ? » le moindre d'entre eux aurait su répondre : « Il fut dans le siècle un homme de guerre, qui lutta jadis avec honneur contre les Sarrasins. » En une telle phrase tient tout l'« élément historique » de la légende d'Aliscamps. Nous ne

1. L. Gautier, *Les Épopées françaises*, t. IV, p. 84.

sommes donc pas forcés de supposer ici que les poètes se soient renseignés ailleurs qu'à Aniane ou à Gellone.

c) Quant au fait que Guillaume de Toulouse prit part en 801 (ou en 803) au siège de Barcelone, se retrouve-t-il dans les chansons de geste ? C'est incertain. Jamais elles ne racontent un siège de Barcelone¹. Pourtant, en deux ou trois passages de *Foucon de Candie*, le poète rapporte de Guillaume et des autres fils d'Aymeri qu'ils ont pris cette ville, entre plusieurs autres :

Pristrent par force Orenge et Portpaillart
Et Barcelone et la tour de Baudart².

L'auteur de *Foucon de Candie* exploitait (on le sait par ailleurs) la *Chanson de Guillaume*, et c'est là sans

1. Je ne m'arrête pas au récit des *Storie Nerbonesi* (t. II, p. 39), où Guillaume, ayant pris Tortose, Valence, Angrara et Perpignan, s'en va, accompagné des autres Narbonnais, mettre le siège devant Barcelone, que défend le redoutable Lamireche. Ce récit banal, fait tout entier des lieux communs qui traînent dans les chansons de la basse époque, a-t-il la moindre valeur traditionnelle ? Je laisse à ceux qui le croient le soin de proposer d'abord des raisons à l'appui de leur opinion.

2. C'est à Vivien que les *Enfances Vivien* (v. 891-3) attribuent cet exploit :

Ce fu li enfes qui tant ot de bonté,
Qui puis conquist l'Archant dessus la mer
Et Bargelone, la tour de Balesguez.

Voyez, pour tout l'exposé de cette question, l'introduction de M. Densusianu à son édition de la *Prise de Cordres*, p. v.

doute qu'il a pris l'idée de mettre les Aymerides en relations avec Barcelonè. On lit en effet dans la *Chanson de Guillaume* :

932 Li quons Willame ert a Barzelune
 Si fu repeiré d'une bataille lunge
 Q'il aveit fait a Burdele sur Girunde ;

et la suite du récit montre que le héros réside habituellement à Barcelone, avec Guibourc et sa *mesnie*. L'antiquité de la *Chanson de Guillaume* confère une valeur particulière à cette donnée.

Suppose-t-elle de toute nécessité que les poètes aient eu connaissance du siège de 801 ? Si on le croit nécessaire, les clercs d'Aniane et de Gellone ont pu à la rigueur connaître cet événement par les chroniques et donc en transmettre la connaissance aux poètes. Dans cette *Chronique d'Aniane* où ils trouvaient à peu près tout ce que nous savons nous-mêmes de Guillaume de Toulouse, ils lisaient, on l'a vu, un long récit du siège de Barcelone. Leur Guillaume, il est vrai, n'y figure pas ; mais ils l'avaient rencontré à la page précédente (année 793) ; ils le retrouvaient à la page suivante (année 806) ; ils voyaient que dans l'intervalle Guillaume n'avait cessé d'être pourvu de hautes fonctions : un lecteur préoccupé de chercher dans ces quelques pages des renseignements biographiques sur Guillaume ne doit-il pas supposer aisément que, étant comte dans la région lors de l'expédition contre Barcelone, il y a pris part ?

Mais la mention de Barcelone dans la *Chanson de*

Guillaume (et dans son dérivé *Foucon de Candie*) procède-t-elle nécessairement d'un souvenir du siège de 803 ? Dans l'histoire, Guillaume, s'il est peut-être entré dans Barcelone avec les troupes victorieuses de Louis d'Aquitaine, ne s'y est certainement pas fixé, puisque nous savons que Louis y installa comme gouverneur un autre comte, le comte Bera ; dans la légende, il fait de Barcelone sa résidence habituelle, et c'est là une invention arbitraire. Par suite, la mention même de Barcelone dans ces romans ne peut-elle pas être arbitraire et provenir du caprice d'un conteur ? Rappelons-nous la fiction centrale des poèmes du cycle ; elle suppose que les Sarrasins dominant en Provence, en Septimanie, en Catalogne, et que les Narbonnais conquièrent sur eux ces fiefs : Narbonne, Nîmes, Orange, Gérone, Portpaillart, Balesguez, Barbastre... Puisque la fantaisie des poètes conduit Guillaume en une dizaine de villes, réelles ou imaginaires, de cette région, ne peut-elle pas l'avoir amené parfois à Barcelone, ville assez connue de la Catalogne ? Ce qui doit surprendre, ce n'est pas que Barcelone soit quelquefois nommée dans nos romans ; c'est plutôt qu'elle le soit si rarement ¹.

Au temps où M. Ph.-Aug. Becker soutint le premier que Guillaume devait aux seuls moines de ses abbayes d'être entré dans la légende, il n'eut guère à considérer d'autres faits que ceux dont il vient d'être parlé.

1. Dans *Aymeri de Narbonne*, l'un des messagers d'Aymeri s'appelle Hugues de Barcelone ; dans la *Mort Aymeri* (v. 1025) figure un chevalier de Barcelone, soudoyer de Guillaume, etc.

Mais depuis, les critiques ont cru reconnaître entre la poésie et la réalité d'autres concordances encore : à les en croire, par trois autres traits, le Guillaume des poètes ressemblerait à Guillaume de Toulouse, et ces trois traits de la vie de Guillaume de Toulouse, les poètes n'auraient pu les apprendre des clercs d'Aniane et de Gellone : car ces clercs les ignoraient.

α) *Guillaume de Toulouse, libérateur de Nîmes ?*

Nîmes tomba au pouvoir des Sarrasins en 719, puis en 737. Mais depuis, à partir du jour où Charles Martel les eut refoulés en Espagne, « ces peuples firent tout au plus quelques descentes sur les côtes de la Septimanie ; ils ne portèrent pas plus loin leurs entreprises ¹. » Telle est l'opinion unanime des plus anciens historiens et des plus récents ; par suite, la chanson du *Charroi de Nîmes*, où l'on voit Guillaume au court nez conduire contre Nîmes une armée pour en chasser les Sarrasins, a été tenue par tous les critiques littéraires pour un pur roman. Voici pourtant que M. Wilhelm Pückert, en son livre sur *Aniane et Gellone*, a attiré l'attention sur un texte, connu depuis le XVIII^e siècle, mais négligé. C'est cette phrase de la *Chronique d'Uzès* ² :

1. Ménard, *Histoire de Nîmes*, 1750, t. I, p. 110.

2. Le *Chronicon Uceticense* a été publié en dernier lieu dans la nouvelle édition de l'*Histoire de Languedoc*, t. II^b, Preuves, p. 23-29.

« Anno Domini DCCLV¹, Guillelmus comes, qui infra fuit effectus monachus, Nemausum ingreditur in die veneris ramis palmarum et eodem anno preerat episcopus apud Nerbonam vir venerabilis Daniel. »

Selon M. Pückert, ce texte mérite une confiance entière; et, si cette opinion est juste, chacun aperçoit la double conséquence : le *Charroi de Nîmes*, que l'on prenait pour une vaine fiction, se transforme en un poème profondément historique; et, comme il n'y a nulle apparence que les clercs d'Aniane et de Gellone aient connu l'obscur *Chronique d'Uzès* ni sa source, le *Charroi de Nîmes* se fonde sur une très ancienne tradition poétique, contemporaine à l'origine des événements qu'elle retrace.

La question est de savoir si le témoignage de la *Chronique d'Uzès* est recevable. M. Pückert le soutient par ces arguments.

Il n'est pas invraisemblable, dit-il, que les Sarrasins aient pris Nîmes au temps de Charlemagne. Certes, il est hors de doute qu'ils n'ont pu y faire alors un établissement durable, car les grandes chroniques le diraient; et, s'ils avaient occupé solidement la Septimanie, ce n'est pas en Espagne, c'est en Septimanie que Charlemagne les eût guerroyés. Mais est-il impossible qu'une surprise ait pour quelques semaines ou pour quelques jours fait tomber Nîmes en leur pouvoir? En quel temps? Nécessairement lorsqu'ils

1. La date est fautive en tous cas; mais presque toutes les dates de la *Chronique d'Uzès* sont fausses.

envahirent la Septimanie en 793 et que le comte Guillaume les arrêta. Tandis que le gros de leur armée s'avançait sur la route de Narbonne à Carcassonne, ne peut-on pas admettre qu'un corps de leurs troupes se sera avancé jusqu'à Nîmes et que le comte Guillaume aura été obligé de les en chasser ? Si la *Chronique d'Aniane* n'en dit rien, c'est qu'elle est brève et ne prétend pas tout raconter. Au contraire la *Chronique d'Uzès* rapporte à la fois la délivrance de Nîmes par Guillaume et, dans les mêmes termes que la *Chronique d'Aniane*, la bataille livrée par Guillaume *super fluvium Oliveium*. C'est, selon M. Pückert, qu'elles remontent toutes deux, indépendamment l'une de l'autre, à « une ancienne chronique de Septimanie ». Cette chronique, il est vrai, est aujourd'hui perdue ; mais si nous tenons pour historiques les faits que la *Chronique d'Aniane* et la *Chronique d'Uzès* en ont tirés, de quel droit tiendrions-nous pour imaginaires les faits rapportés par la seule *Chronique d'Uzès* ? Il faut convenir que la *Chronique d'Uzès* est un texte de basse époque, du xiv^e siècle : mais ce n'est pas une raison pour rejeter son témoignage. Cette assertion que le comte Guillaume est entré à main armée (*ingreditur*) dans Nîmes, comment le chroniqueur l'aurait-il inventée ? Dira-t-on qu'il l'a prise à la chanson du *Charroi de Nîmes* ? Mais le *Charroi de Nîmes* rapporte que Guillaume, est entré dans la ville après Pâques, et la *Chronique d'Uzès* dit que ce fut avant Pâques. D'ailleurs, il n'y a dans toute cette chronique aucun trait légendaire et nul indice que l'auteur aurait connu des chansons de geste. M. Pückert conclut donc que Guil-

laume de Toulouse, comme le Guillaume épique, a conquis la ville de Nîmes sur les Sarrasins.

On peut en douter, pourtant. Qu'est-ce que la *Chronique d'Uzès*? « Nous ne l'avons conservée, dit Auguste Molinier¹, que dans un seul manuscrit (B. N., fonds latin, n° 4974), écrit sur papier du xiv^e siècle, qui renferme un opuscule de Bernard Gui, *Catalogus summorum pontificum*. C'est sur les marges de ce traité que la chronique a été écrite après coup et d'une autre main². Elle a donc été écrite au xiv^e siècle³. Ce n'est pas tant un ouvrage faisant corps par lui-même qu'un recueil de notes détachées ou d'additions au traité de Bernard Gui. » Si on groupe ces notes marginales, elles forment, dans l'édition de *l'Histoire de Languedoc*, un total de 138 lignes d'impression. De ces 138 lignes, 78 reproduisent, presque mot pour mot, la *Chronique d'Aniane*⁴. Selon M. Pückert, c'est que la *Chronique d'Aniane* et la *Chronique d'Uzès* exploitent l'une et l'autre une plus ancienne chronique (perdue) de Septimanie. — La conjecture est arbitraire : la chronique d'Uzès nous donne (à diverses reprises) ces seules indications de sources : « *Sic reperi in gestis antiquis... Prout reperitur in*

1. *Histoire de Languedoc*, loco laud.

2. C'est de deux autres mains qu'il aurait fallu dire, comme je l'ai constaté en regardant le manuscrit.

3. « Au xv^e siècle », dit M. Léopold Delisle, *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXVII, partie II, p. 200.

4. Ce sont les lignes 6-35 (cf. le *Chronicon Anianense*, dans Pertz, SS., t. I, p. 290) ; — 55-56 (cf. SS., p. 294) ; — 67-71 (cf. SS., p. 297, note) ; — 89-107 (cf. SS., p. 300).

a rchivio S. Theodoreti Uticensis... Ut in libro reperi in archivio S. Theodoreti. »

Que pouvaient être ces vieux livres de l'église Saint-Théodoret d'Uzès ? Si l'on analyse les 60 lignes propres à la *Chronique d'Uzès*, on constate qu'elles ne concernent pas l'histoire générale de la région, mais seulement l'histoire locale d'Uzès et celle de Nîmes, proche voisine d'Uzès. Quelques passages semblent indiquer que l'auteur a trouvé quelques notes annalistiques en marge d'un manuscrit du cycle de dix-neuf ans ¹ : sa source devait être un vieux calendrier d'Uzès ; de là à supposer l'existence d'une ancienne chronique de Septimanie, il y a loin : il faut se rappeler que nous ne possédons pas d'autre chronique composée dans le Midi que la *Chronique de Moissac ou d'Aniane*. Pour le reste, on ne trouve dans la *Chronique d'Uzès* que quelques indications relatives à des évêques de Nîmes ou d'Uzès, à des abbés du monastère voisin de Psalmodi, — tous renseignements pris à des documents d'église ².

1. Voyez les lignes 39-48 (noté sur la mort du Goth Ansemond et sur les troubles soulevés à Nîmes par sa femme Cauna), 49-54 (entrée à Nîmes du comte Raoul). — Les lignes 128-138 (noms de quelques vicomtes et de quelques juges de Nîmes et d'Uzès) peuvent provenir de souscriptions de chartes.

2. Ce sont les lignes 1-5 (lieu de la sépulture de saint Veredemius, ermite au diocèse d'Uzès), — les lignes 72-75 (fondation du monastère de Psalmodi par Corbila), — les lignes 107-122 (notes sur les évêques de Nîmes Victiringus et Christiconus, sur l'évêque d'Uzès Sigipertus, sur le second abbé de Psalmodi, Elvatunirus).

Les notes de la *Chronique d'Uzès* relatives au duc Guillaume ne proviennent-elles pas, elles aussi, de documents de cet ordre ? Ce personnage paraît avoir vivement intéressé l'auteur, qui revient à lui par trois fois en cet ouvrage si court. La première fois, c'est pour dire qu'il entra dans Nîmes à main armée ; — la seconde fois, c'est pour raconter la bataille qu'il livra aux Sarrasins *super fluvium Oliveium*, et ce passage répète presque textuellement la *Chronique d'Aniane*¹ ; — la troisième fois enfin, c'est pour rapporter la date de sa mort, et cette dernière mention est des plus curieuses :

« *Anno Domini DCCLXXIX*² *obiit Guillelmus monachus, qui antea fuerat comes, apud Gelonem, V. kalendas junii. Credo quod fuit monachus prius in loco qui dicitur Sancti Guillelmi de Dezerto.* »

Que voyons-nous ici ? Notre homme trouve dans un texte qu'il copie la date où l'Église célèbre la fête

1. Ces deux événements (la prise de Nîmes, la bataille sur l'Orbieu), M. Pückert est obligé de les réunir et de les supposer contemporains. Par malheur le chroniqueur d'Uzès les sépare matériellement dans le manuscrit en les notant à trois feuillets de distance l'un de l'autre, et il ne les croit pas contemporains, puisqu'il rapporte sous deux dates différentes d'abord la prise de Nîmes par Guillaume, puis comment le Sarrasin Exam fit envahir le pays par l'armée que Guillaume combattit sur l'Orbieu. La « vieille chronique de Septimanie » devait pourtant, selon l'hypothèse de M. Pückert, relater ces deux événements dans l'ordre inverse et sous la même date.

2. Date erronée, comme toutes les autres.

de saint Guillaume (le 28 mai) et le nom du monastère où il mourut, Gellone. Mais ce nom, écrivant au *xiv^e* siècle, il ne le connaît plus ; voilà des siècles qu'on ne dit plus Gellone, mais Saint-Guilhem-du-Désert. Il marque donc naïvement son embarras, ainsi : « Il est mort à Gellone ; je le dis, parce que je le trouve écrit ; mais je croyais que c'était à Saint-Guilhem-du-Désert ; supposons donc qu'il a vécu comme moine à Saint-Guilhem-du-Désert et qu'il est mort ailleurs, à Gellone. » N'est-ce point la preuve qu'il connaissait saint Guillaume non seulement par le livre qu'il copiait, mais de façon plus personnelle et plus actuelle, et s'il parle par trois fois des actes de ce personnage, n'est-ce pas que les clercs d'Uzès avaient quelque raison de s'y intéresser ? De plus, quel texte a pu lui fournir, comme étant la date de la mort de Guillaume, le 28 mai ? Ce ne pouvait être un texte historique, cette ancienne chronique de Septimanie supposée par M. Pückert ; le 28 mai est la date de la fête liturgique, et le chroniqueur avait donc pour source un livre liturgique d'Uzès. Pour quelles raisons ce clerc du *xiv^e* siècle s'intéressait-il à Guillaume ? Il est impossible de le dire précisément ; mais on peut noter que Guillaume de Toulouse, comme il avait fondé l'abbaye de Gellone, avait aussi créé et doté dans le pays d'Uzès, sur la Cèze, un monastère ¹, qui fut par la

1. Voyez un diplôme de Louis le Pieux, du 21 mai 815, qui confirme à l'abbaye d'Aniane la possession de certains biens, parmi lesquels il mentionne « *quamdam cellulam ex re proprietatis nostrae quae nuncupatur Casanova, quae sita est*

suite transféré à Goudargues (arrondissement d'Uzès, canton de Pont-Saint-Esprit). On peut rappeler encore que la fête de saint Guillaume, comme elle était célébrée anciennement dans le diocèse de Nîmes, l'était aussi dans le diocèse d'Uzès ¹.

En résumé, la phrase de la *Chronique d'Uzès* : *Guillelmus comes Nemausum ingreditur...* n'a pas plus d'autorité que cette phrase du *Guide des pèlerins de Saint-Jacques* : *Guillelmus urbem Nemausensem subjugavit*. Elles procèdent toutes deux de la chanson de geste du *Charroi de Nîmes*. L'une de ces phrases prouve que la légende du *Charroi* était accréditée dans la région dès le XII^e siècle, l'autre qu'elle y vivait encore au XIV^e.

β) *Guillaume de Toulouse*
mari d'une païenne convertie ?

M. Hermann Suchier a récemment cru reconnaître dans la vie de Guillaume de Toulouse un autre fait, assurément ignoré des moines de Gellone, qui se retrouverait dans les chansons de geste, et qui par conséquent prouverait que la légende s'est très anciennement emparée de Guillaume de Toulouse : « Je

juxta castrum quod nuncupatur Planitium, in pago Ucetico, super fluvium Cicer, quam dudum Willelmus quondam comes a fundamento in honore s. Mariae semper virginis construxerat... » (*Histoire générale de Languedoc*, t. II, Preuves, col. 103-104 ; cf. Mühlbacher, *Reg.*, 560).

1. Voyez le calendrier d'un ancien bréviaire (1495) de l'église Saint-Théodoret d'Uzès, que J. Weale a publié dans les *Analecta liturgica* (1889), p. 84.

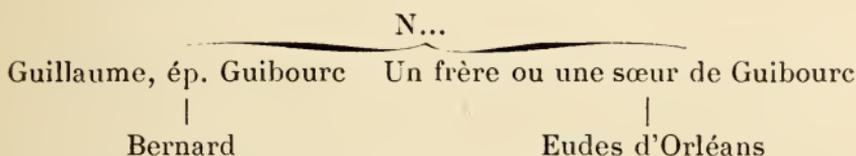
risque cette conjecture, écrit-il ¹, que la femme de Guillaume de Toulouse (Witburgis-Guiborc) était une sœur du père d'Eudes, comte d'Orléans, le Saxon Witichin. Par conséquent Witburgis était une Saxonne et peut-être une païenne de naissance. »

Chacun aperçoit la portée de cette remarque ingénieuse : dans l'histoire comme dans la légende, Guillaume aurait épousé une femme « née en païenie », et le fabuleux roman de la *Prise d'Orange* prendrait par là racine dans la réalité. De plus, comme personne au XI^e et au XII^e siècle, à Gellone non plus qu'ailleurs, ne devait plus rien savoir des origines de cette femme, il nous faudrait nécessairement admettre que la légende se serait emparée d'elle dès le VIII^e siècle. Pourtant, si même il était prouvé que Guillaume de Toulouse a en effet pris pour femme une Saxonne, fût-elle une convertie, il y aurait loin encore de cette union, contractée peut-être dans les circonstances les plus prosaïques, au thème aventureux de l'enlèvement de la belle Sarrasine Orable par Guillaume Fièr-brace... Mais l'hypothèse, présentée d'ailleurs avec réserve par M. H. Suchier, manque de base.

Elle tire, semble-t-il, son origine des textes qui ont été discutés par M. R. Merlet (*Les Origines de Robert le Fort*, dans les *Mélanges Julien Havet*, p. 102), puis par M. J. Calmette (dans son livre *De Bernardo, sancti Willhelmi filio*, p. 21-2, et dans son article sur *La famille de saint Guilhem*). Voici ce qu'il en est de la

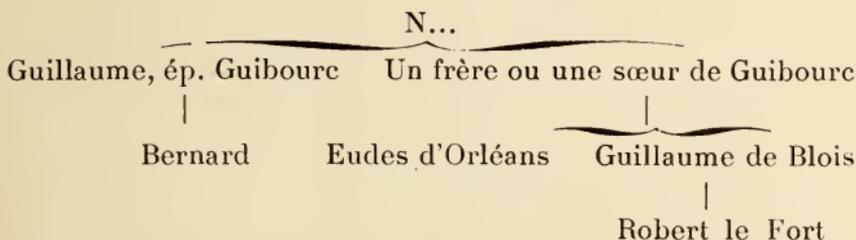
1. Dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIX, p. 678.

question. L'Astronome limousin (*Vita Hludovici*, chap. 45) dit que le comte Eudes d'Orléans était un cousin de Bernard, fils de Guillaume de Toulouse ; et, comme nous savons par certains témoignages, d'une part que Guillaume de Toulouse était *de stirpe regia*, d'autre part qu'Eudes d'Orléans était *a stirpe regia alienus*, Bernard ne pouvait donc être cousin d'Eudes que par sa mère, Guibourc :



D'autre part, M. R. Merlet a soutenu qu'Eudes d'Orléans fut un frère de Guillaume de Blois, lequel fut père de Robert le Fort.

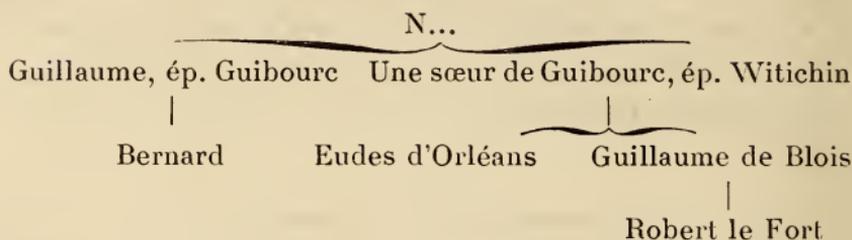
On aurait donc cette généalogie :



Or Aimoin dit que Robert le Fort était *saxonici generis vir*, et Richer qu'il eut pour père *Witichin, advena germanus*. Ces données contredisent la théorie de M. Merlet ; M. J. Calmette les concilie avec cette théorie en supposant que Richer aurait oublié Guillaume de Blois, mort jeune en 834 ; le

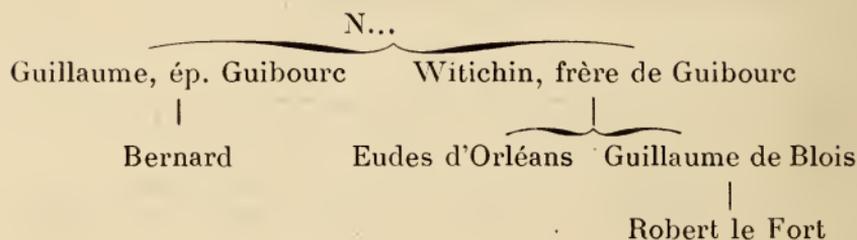
Witichin dont parle Richer aurait été le grand-père et non le père de Robert le Fort. Il propose deux combinaisons.

La première est celle-ci :



(En cette hypothèse l'*advena germanus* Witichin a épousé en France une sœur de Guibourc ; Guibourc et sa sœur sont chrétiennes d'origine et la question perd tout intérêt pour nous.)

Ou bien, seconde combinaison :



C'est cette conjecture que reproduit et qu'accepte M. H. Suchier. Elle est, comme on voit, des plus incertaines. Ou bien nous accepterons la théorie de M. Merlet : le père de Robert le Fort est Guillaume de Blois ; l'assertion d'Aimoin et de Richer représente une fantaisie généalogique sans valeur, et Witichin disparaît. — Ou bien nous acceptons le dire de

Richer : le père de Robert le Fort est le Germain (saxon) Witichin ; mais c'est un personnage du ix^e siècle, et qui n'eut avec Guibourc, laquelle vécut au viii^e siècle, aucun rapport de parenté.

Il n'y a donc nulle raison de supposer que Witburgis soit « née en païenie ».

γ) *Guillaume de Toulouse compagnon d'armes
d'Aïmer ?*

M. Hermann Suchier s'est encore avisé d'une autre remarque, qui est autrement résistante. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici son limpide exposé ¹ :

« C'est une des plus belles figures de l'épopée française que ce héros franc, Aïmer le Chaitif, frère de Guillaume, qui, dès son adoubement, fait vœu devant Dieu et devant les hommes de ne jamais coucher sous un toit et de s'acharner contre les infidèles sans trêve ni repos :

« Chevron ne late n'iert sor moi por oré,
Ne ne jerrai desoz fete levé,
Se Sarrazin ne m'ont emprisonné :
Mes an montaignes o en bois o en pré
Lez les rivieres ferai tandre mon tré. »

Tandis que les autres troupes portent des armes neuves

1. *Aïmer le Chaitif*, dans la *Romania*, t. XXXII (1903), p. 364-371. — Je fais quelques suppressions pour éviter de répéter des choses que le lecteur de ce livre a trouvées plus haut.

et reluisantes, les guerriers d'Aïmer sont noircis de rouille et de sang.

Or ce grandiose personnage n'est pas un produit de l'imagination ; c'est un homme réel ; c'est Hadhemar, comte de Narbonne, le même qui combattait à côté de Guillaume dans l'expédition de Barcelone en 801 : « *Erat enim ibi Wilhelmus primus signifer, Hadhemarus, et cum eis validum auxilium* », dit l'Astronome.

Le comte Hadhemar reparait à plusieurs reprises dans les Annales du règne de Charlemagne. En 800, il est envoyé par Louis en mission auprès de Charlemagne, qui se trouve à Rouen. Dans les deux expéditions de 809 et de 810 contre Tortose, il est l'un des chefs de l'armée franque.

En 809, Louis divise ses troupes en deux armées, dont lui-même conduit la plus grande contre Tortose, « tandis, dit l'Astronome (Pertz, *Mon. Germ. hist.*, SS., t. II, p. 613), qu'il envoie Isembard, Hademar, Bera, Burell avec les autres, le plus vite possible, vers l'intérieur, afin qu'ils passent l'Èbre et que, pendant que lui-même il attire l'ennemi du côté de Tortose, ils l'attaquent subitement par derrière, ou du moins qu'ils l'effrayent en dévastant la contrée. Par conséquent, pendant que le roi marche sur Tortose, les dits guerriers se rendent dans la région de l'Èbre supérieur, marchant la nuit et se cachant le jour dans les forêts, jusqu'à ce qu'ils passent à la nage la Cinca et l'Èbre ; ils firent ainsi six jours de marche ; le septième ils passèrent les rivières. »

En 810, dit la même chronique à la page suivante (p. 614), « les hommes d'Hademar, de Bera et des autres chefs, après une marche de trois jours, privés de tentes et n'ayant d'autre toit que le ciel, n'osant faire du feu pour ne pas être trahis par la fumée, se cachant le jour dans les forêts, employant la nuit à des marches forcées, atteignent le quatrième jour l'Èbre, qu'ils passent en bateaux, sauf la cavalerie, qui le passe à la nage. »

Cette méthode de faire la guerre est à peu près celle que l'on nomme aujourd'hui la guérilla, la même que dernièrement les Boers ont employée contre les Anglais. Je cite le premier journal qui me tombe sous la main, la *Saalezeitung* du 18 juin 1902 : « Dewett ne couchait jamais dans un édifice, craignant d'être fait prisonnier. Les détachements ne dormaient jamais au même endroit deux nuits de suite. Ils tâchaient de la sorte d'empêcher de la part des troupes anglaises les terribles surprises nocturnes. »

Il faut que les récits des exploits d'Aïmer aient fait une forte impression sur les âmes des contemporains. Plus d'une fois il avait passé une série de jours en pays ennemi, n'osant faire du feu, couchant le jour en plein air, *caelo pro tecto utens*, employant les nuits à faire des marches forcées. Tel apparaissait Hadhemar aux Français du ix^e siècle, tel apparaît encore Aïmer dans les chansons du xii^e. Seulement la tradition a grossi les proportions. Aïmer fait vœu de ne jamais coucher sous un toit ; il emploie sa vie entière à verser le sang des infidèles. De même qu'ils sont décrits dans les chansons de geste, les armes toutes couvertes de rouille et de sang, tel devait être l'aspect qu'offraient en réalité ce chef intrépide et ses guerriers. . .

Hadhemar était en 812 comte de Narbonne... La portée de cette circonstance saute aux yeux : Guillaume a combattu près de Narbonne. Ces rapports avec la ville de Narbonne ont fini par faire de ces deux héros des Narbonnais. Ils avaient combattu côte à côte en Espagne : de frères d'armes on a fait de véritables frères...

Suivant la *Mort Aymeri* (v. 1384), Aïmer est tombé en Espagne contre les Sarrasins. Un Hadumar, autre que le comte de Narbonne, était comte de Gênes et tomba en 806 contre les Sarrasins de la Corse. Il est possible que l'épopée ait confondu les deux homonymes et attribué à l'Hadhemar de Narbonne la mort de l'Hadhemar de Gênes.. »

L'auteur de ces rapprochements ingénieux en a bien marqué toute la portée : il serait arbitraire de supposer que les moines de Gellone ont connu la *Vita Hludowici* ; par suite, convenir qu'Aïmer est identique à Hadhemar, c'est convenir que Guillaume de Toulouse n'a pas eu besoin de passer par Gellone pour entrer dans la légende et que la thèse de M. Ph.-Aug. Becker est erronée. Cette conséquence, M. Suchier l'a exprimée avec force : « Le lecteur ne laissera pas de remarquer que l'édifice entier de M. Becker s'écroulera du moment que l'on reconnaîtra Aïmer, frère de Guillaume, pour un personnage en même temps de provenance historique et de tradition vivante ¹. »

Mais est-on tenu de le reconnaître pour tel ? Hadhemar et Aïmer portent le même nom ; pour le reste, la ressemblance des deux personnages me semble illusoire.

Que pour avoir tenu la campagne une fois quatre jours, une autre fois sept jours, Hadhemar ait eu des armes souillées, je le crois ; mais par là, aujourd'hui comme jadis, tout autre soldat qui aura manœuvré une semaine ressemblera aussi bien à Aïmer. Quant au parallèle établi entre le trait de la *Vita Hludowici* : *caelo pro tecto utens...* et le trait des chansons de geste :

Il n'entre en loge ne feste chevronné,
Ainz est toz jors al vent et a l'oré,

1. *Romania*, t. XXXII, p. 353.

c'est un jeu spirituel de lettré qui rapproche non pas deux personnages, mais, si je puis dire, deux fiches de papier ; sans doute Aïmer ressemble à l'Hadhemar de la *Vita Hludowici*, mais tout autant au Dewet de la *Saalezeitung* et aux milliers d'autres capitaines qui ont eu l'occasion de commander une colonne volante ; ajoutons que l'Astronome peut avoir « romancé » son récit des expéditions d'Hadhemar. En tout cas, il se borne à raconter qu'Hadhemar (escorté d'ailleurs de trois autres comtes) a par deux fois accompli un *raid* brillant : incident banal dans l'histoire militaire. Aïmer, lui, a fait le vœu de combattre toute sa vie sans jamais coucher sous un toit : *emprise* plus rare dans la réalité ; et quel homme de guerre peut se flatter, lui plutôt qu'un autre, d'avoir inspiré à la poésie l'idée de ce thème aventureux ?

Reste l'identité des noms : Guillaume et Aïmer sont frères d'armes dans l'histoire ; ils sont frères dans la légende. Là est la seule concordance. On peut douter si elle est décisive.

Comment en douteriez-vous, nous demandera-t-on peut-être, si vous ne doutez pas que Witburgis soit Guibourc ? — Mais la concordance *Guillaume-Guibourc* et la concordance *Guillaume-Aïmer* ne se présentent pas dans les mêmes conditions. L'histoire nous fournit les noms de deux femmes de Guillaume de Toulouse, et l'un des deux noms est Guibourc ; la poésie donne le nom d'une femme du Guillaume épique, et ce nom est Guibourc. Au contraire, l'histoire nous donne les noms d'une trentaine ¹ de compagnons

1. Si l'on fait entrer dans une même liste les noms fournis

d'armes de Guillaume de Toulouse, dont Aïmer ; la poésie nomme une cinquantaine de compagnons d'armes du Guillaume épique, dont Aïmer. Il serait absurde de supposer que le hasard a pu fournir aux poètes le nom historique de Guibourc ; il n'est pas absurde de supposer que le hasard leur ait fourni, tandis qu'ils inventaient à plaisir cinquante noms de compagnons d'armes de leur héros, un nom, inventé lui aussi, à plaisir, mais qui se retrouve dans la liste des trente noms historiques.

D'autant que le nom de Guibourc ne vivait plus guère dans l'usage aux XI^e-XII^e siècles, tandis que le nom d'Hadhemar, fréquent, surtout au Midi, à l'époque où furent écrites les chansons de geste, l'était déjà au temps de Charlemagne. M. H. Suchier n'a-t-il pas lui-même retrouvé au temps de Charlemagne un autre Hadhemar, en qui il reconnaît volontiers un second prototype d'Aïmer, savoir « cet Hadumar, comte de Gênes, qui tomba en 806 en combattant contre les Sarrasins de la Corse, comme Aïmer est tombé en Espagne contre les Sarrasins ? » L'épopée, à son avis, « peut avoir confondu les deux homonymes et attribué à l'Hadhemar de Narbonne la mort de celui de Gênes. » — « Mais, dit fort justement M. Ph.-Aug. Becker ¹, c'est supposer que tout comte carolingien

par l'*Historia Hludowici*, par le poème d'Ermold le Noir et par tous les documents du genre de ceux que M. Suchier a cités à la p. 369 de son article.

1. Dans le *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, t. XXIV (1903), col. 379.

avait un reporter épique attaché à ses troupes, lequel, à chacun de ses faits et gestes, composait incontinent un chant héroïque. Quatre comtes, à la tête d'un détachement, font-ils une incursion en pays ennemi ? Vite, un chant qui la célèbre. En Corse, un autre comte tombe-t-il dans une bataille contre les Maures ? Vite, un chant de deuil. Et ces chants se conservent, sont remaniés, s'amalgament entre eux ; ils ont donc une histoire longue et importante, et pourtant, de ces chants épiques et de leurs remaniements, rien n'a subsisté, rien jusqu'au XII^e siècle, qui, le premier, eut l'heur d'en conserver les derniers renouvellements. Le croie qui veut ! Le croie qui peut ! »

Le croie qui veut et qui peut ! Dans l'ordre de ces recherches, en sommes-nous donc vraiment réduits à nous décider selon notre goût et notre caprice individuels, et selon que notre tempérament intellectuel nous dispose à plus de scepticisme ou à plus de crédulité ? Cependant les critiques qui proposent de telles identifications et ceux qui les contestent sont à l'ordinaire des esprits d'égale prudence et pareillement rassis. De plus, les uns et les autres se réclament de la même méthode : comment peuvent-ils, d'accord sur les principes, s'opposer si fortement dès qu'ils en viennent aux applications ? En l'espèce, le fait que l'on trouve, en 801 comme dans les romans, un Aïmer aux côtés de Guillaume paraît prouver à M. Suchier que l'Aïmer historique et l'Aïmer légendaire ne font qu'un ; et pourtant, en son for intérieur, il reconnaît assurément que, si l'Aïmer de 801 n'avait pas existé,

le hasard aurait pu fournir aux poètes du XII^e siècle, parmi cinquante noms de leur invention, le nom inventé d'Aïmer. Réciproquement, M. Becker conteste que l'Aïmer de 801 soit le prototype du héros épique ; mais, en son for intérieur, il avoue assurément que la rencontre d'Aïmer et de Guillaume dans une même phrase de la *Vita Hludowici* est un fait remarquable et qui fait impression.

IV

REMARQUES SUR LA MÉTHODE.

Ces esprits pareillement éminents et sincères, et pareillement prudents, quelle force les incline donc l'un dans un sens, l'autre en sens contraire ? C'est uniquement, si l'on veut bien y songer, le poids des cas réputés analogues au cas d'Aïmer. Tel critique, au cours d'études antérieures sur l'épopée française, croit-il avoir reconnu dix cas, vingt cas certains où l'imagination populaire a transformé dès l'époque carolingienne des personnages réels en héros, des faits historiques en légendes ? S'il rencontre un jour sur sa route un Hadhemar, il ne fera point de difficulté d'y reconnaître Aïmer. Tel autre critique, avant d'avouer qu'Hadhemar est Aïmer, hésitera davantage, si par hasard il se croit moins sûr de s'être formé précédemment une aussi riche collection d'identifications certaines. Bref, c'est fort de ses expériences antérieures, c'est au nom de vérités qu'il croit avoir acquises par l'étude d'autres légendes que chaque

critique se détermine, chaque fois qu'il est saisi d'un cas nouveau, douteux par lui-même.

Moi, je ne suis pas riche d'expériences antérieures, et nulle recherche personnelle ne me permet en ces matières de tenir pour acquise aucune vérité. J'ai été occupé jusqu'à ce jour par d'autres études, où de telles questions ne se posaient pas. J'ai bien ouï dire qu'un Roland, qu'un Ogier de Danemark ou un Girard de Roussillon, personnages qui figurent à la fois dans des textes historiques du ix^e siècle et dans des romans du xii^e, seraient tout pareillement les héros de ces romans au cas où nul clerc du ix^e siècle n'aurait jamais écrit leurs noms dans une charte ou dans une chronique. J'ai bien ouï dire que le roman de *Fierabras* retrace un siège historique de Rome par les Sarrasins et que Renaud de Montauban a bien réellement vécu au temps de Charles Martel. J'ai bien ouï dire ces choses et d'autres semblables. Je n'y crois ni ne les conteste, n'ayant jamais vérifié aucun de ces dires. Je suis dans l'ordre de ces études un homme nouveau, mais qui voudrait tirer profit de son ignorance. Le cas d'Aïmer étant le premier que j'aie rencontré, j'ai fait voir qu'il est insoluble par lui-même et que ceux-là seuls peuvent conclure en un sens ou dans l'autre qui se sont forgé, par l'étude d'autres légendes, un « instrument judiciaire ». A mon tour, je tâcherai de me forger pour mon usage un outil de ce genre. Au seuil de ces études, je sais que des critiques graves ont identifié plusieurs des personnages de la geste de Guillaume à plusieurs personnages historiques, maintes scènes des romans de ce cycle à

maints événements de l'histoire. Je sais que le cycle de Guillaume m'offre un vaste et excellent champ d'expériences. Je considérerai donc l'une après l'autre chacune des tentatives d'identification proposées par mes devanciers.

Selon quelle règle de méthode? Selon une règle unique, avouée de tous, je pense, car c'est la même qu'appliquent aussi, dès qu'ils veulent « identifier », un étymologiste et un policier : cette règle est qu'on ne peut fonder une identification que sur des traits dont le hasard n'a pu produire la répétition. On n'est en droit d'identifier un récit légendaire à un fait historique que si l'identification proposée satisfait à l'une de ces deux conditions : ou bien l'histoire et la légende présentent en commun une série d'incidents, dont chacun est banal par lui-même, mais dont il est invraisemblable qu'ils se soient pareillement groupés en série, une fois dans la réalité de la vie, une autre fois dans l'esprit d'un conteur ; ou bien l'histoire et la légende présentent en commun un seul trait, mais si particulier, un seul nom propre, mais si inattendu, qu'il est invraisemblable, si ce trait ou ce nom propre appartient à la vie réelle, qu'il se soit retrouvé dans l'imagination d'un conteur.

Dans le cas d'Aïmer, que faudrait-il pour que nous fussions contraints de reconnaître en lui l'Hadhemar de 801? Peu de chose : par exemple, qu'Aïmer ait combattu comme Hadhemar un Sarrasin nommé Zeid, ou qu'Hadhemar, comme Aïmer, ait eu quelque aventure qui l'eût mené à Venise, etc. Une seule concordance de cet ordre suffirait : Aïmer et Hadhemar

n'ayant en commun que leur nom, nous suspendrons notre jugement.

Mais si, prochainement, nous rencontrons sur notre route un seul cas certain, un seul, où il nous faille convenir que tel personnage historique est entré dans la légende de plain-pied, dès l'époque carolingienne, par l'œuvre de poètes populaires, ce cas bien vérifié réagira sur le cas d'Aïmer et sur tous les autres. Et à mesure que croîtra le nombre des identifications certaines, nous inclineros davantage à tenir pour valables les identifications moins certaines.

V

LES TÉMOIGNAGES DU FRAGMENT DE LA HAYE ET DU
POÈME D'ERMOLD LE NOIR RÉDUITS A LEUR JUSTE
VALEUR.

Quelqu'un dira : Pourquoi s'acharner à tirer au clair l'identification d'Hadhemar et d'Aïmer ? Elle n'importe que si on la croit nécessaire pour fournir la preuve que des légendes populaires se sont formées dès le ix^e et le x^e siècle sur Guillaume de Toulouse et ses compagnons. Mais deux témoignages directs fournissent par ailleurs cette preuve. Le *Fragment de la Haye*, ce débris d'un poème latin qui mène au siège d'une ville sarrasine quatre des personnages du cycle, Ernaut, Bertrand, Bernard et Guielin, ce texte traduit ou imité d'un poème français ne prouve-t-il pas que dès le x^e siècle la geste de Guillaume était fortement constituée ? Et le poème d'Ermold Le Noir en l'hon-

neur de Louis le Pieux ne nous permet-il pas de remonter bien plus haut encore ? Composé une vingtaine d'années à peine après la mort de Guillaume de Toulouse, ne prouve-t-il point, par la façon dont il met en scène ce personnage, que déjà des traditions populaires le célébraient et que « les traits de sa physionomie légendaire commençaient à se fixer » ?

*
* *

Si le *Fragment de la Haye* a pris tant de place dans notre histoire littéraire, c'est uniquement parce que Pertz, puis Gaston Paris et Léon Gautier sur la foi de Pertz, l'ont faussement daté du x^e siècle. Aujourd'hui que les paléographes sont d'accord pour l'attribuer au xi^e siècle ¹, cet exercice d'écoliers cesse d'être un témoin d'une époque archaïque de l'épopée française : il n'y a nulle raison de croire que le poème français qui lui a servi de thème fût de beaucoup plus ancien que le *Roland d'Oxford* ou que la *Chanson de Guillaume*.

Le témoignage d'Ermold le Noir a-t-il plus de valeur ? On se rappelle que ce clerc aquitain, disgracié par Louis le Pieux et relégué à Strasbourg, n'a cessé, tel Ovide en son exil, d'accabler l'empereur de vers pour implorer sa grâce, et qu'il a composé en bon

1. Voir, sur le *Fragment de la Haye*, la fine et pénétrante étude de M. H. Suchier (*Les Narbonnais*, t. I, p. LXVI-LXXXIII), et (*ibid.*, p. 187-192) le fac-similé du manuscrit.

courtisan un panégyrique en quatre chants, les *Carmina in honorem Hludowici Pii* ¹ :

« Je n'irai point raconter une à une toutes les actions de Louis : mon talent serait au-dessous d'une si grande tâche. Si Maron, Ovide, Caton, Flaccus, Lucain, Homère, Tullius et Macer, Platon, Sedulius, Prudence, Juvencus et Fortunat ou Prosper lui-même vivaient encore, à peine pourraient-ils faire tenir tous ses hauts faits dans leurs fameux écrits... »

Sur quoi, pillant Virgile, Ovide, Sedulius et les autres, il mène en son premier chant Louis au siège de Barcelone. Comme principal lieutenant du roi il introduit le duc Guillaume ; si l'on en croit Jonckbloet et plusieurs critiques qui ont enchéri sur Jonckbloet ², on verrait, à lire Ermold le Noir, que, déjà autour de lui, des traditions populaires ou des chants épiques célébraient ce duc. Lisons-le donc.

Au début du poème, Louis d'Aquitaine demande conseil à ses fidèles : il voudrait attaquer les Sarrasins en Espagne. Un de ses hommes, Lupus Santio, l'en détourne ; mais le duc de Toulouse, Guillaume, s'agenouille devant lui, lui baise les pieds (*lambitat ore pedes*) et s'écrie :

1. Publiés par Dümmler dans les *Monumenta Germaniae historica*, au t. II des *Poetae latini aevi carolini*.

2. Voir Densusianu, *Prise de Cordres*, p. XII. Pour le développement de la thèse contraire, qui sera aussi la nôtre, voir Becker, *Die Wilhelmsage*, p. 10-16. — Cf. Gröber, dans l'*Archiv* de Herrig, t. LXXXIV, p. 300, et Schläger, dans le *Literaturblatt*, t. XVIII, col. 87.

« O lumière des Francs, roi et père, honneur et bouclier de tes hommes, toi qui l'emportes sur tes ancêtres par le mérite et par la science, illustre maître, chez qui le sublime courage et la sagesse coulent avec une abondance égale de la source paternelle, ô roi ! prête, si je le mérite, une oreille favorable à mes discours... »

Il lui conseille la guerre, et le roi, le relevant, l'embrasse et s'appuie familièrement sur son épaule :

humeris fortasse recumbens
Wilhelmi comitis, haec quoque verba dabat...

Les érudits croient à propos de rapprocher ces vers des passages des romans du XII^e siècle où l'on voit aussi le même Louis s'appuyer sur le même Guillaume :

Nostre emperere le conduit a grant masse,
Son braz li met dessus la destre espalle...

(Comme si les éditeurs d'Ermold le Noir n'avaient pas pris le soin d'avertir en note que l'*humeris fortasse recumbens* est pris à Ovide, *Métam.*, X, 195 !)

L'armée se met en marche vers Barcelone et de nombreux guerriers escortent Louis :

Parte sua princeps Wilhelmus tentoria figit,
Heripreth, Liuthard, Bigoque sive Bero,
Santio, Libulfus, Hilthibreth atque Hisimbard...

Tandis que le poète narre les épisodes nombreux du

siège, il y fait parfois intervenir Guillaume : tantôt (v. 372), Guillaume envoie dans l'Orcus le Maure Habirudar ; tantôt (v. 401 et suivants), comme un Sarrasin raille les chrétiens que la disette épuise, Guillaume lui répond : « Je tuerais mon cheval pour le manger plutôt que de lever le siège. » Sur quoi un critique, songeant à Baucent, le cheval de Guillaume dans les chansons de geste, prétend que « ce trait n'a toute sa valeur que si déjà ce cheval était lui-même un personnage épique ». — Ou enfin (v. 489), Guillaume, irrité par un Sarrasin fait prisonnier, le frappe de son poing :

Haec vero agnoscens Wilhelmus concitus illum
 Percussit pugno, non simulanter agens,
 Dentibus infrendens...

« N'avons-nous pas là, demandent les érudits, une première épreuve de ces vers, qui reviendront tant de fois dans nos chansons :

Guillelmes l'ot, s'en a un ris geté...
 Ot le Guillelmes, si haulce le poing destre... »

(Mais je demanderai au contraire : Nos érudits ont-ils jamais rencontré dans les chansons de geste une scène où le généreux Guillaume d'Orange s'avilirait jusqu'à frapper de son poing un prisonnier désarmé ?)

C'est là, en ces trois ou quatre passages, tout le rôle de Guillaume dans le poème d'Ermold le Noir. Et sans doute, si l'on isole ces quelques passages et qu'on

s'hypnotise à les regarder, Guillaume y prend un relief qui semble autoriser l'hypothèse que déjà il était un personnage légendaire. Mais on n'a pas le droit de les isoler. Si Guillaume, au siège de Barcelone, est en effet donné comme le principal des guerriers de Louis, d'autres guerriers, un Lamprecht ou un Coslus, jouent en d'autres passages du poème des rôles de conseillers ou de combattants aussi importants : personne ne suppose pourtant qu'ils aient été, eux aussi, l'objet de traditions poétiques.

Pourquoi, nous demande-t-on, Ermold le Noir a-t-il donné un rôle distingué à Guillaume? On ne flatte pas les morts. — Aussi Guillaume n'est-il pas flatté dans le poème; Louis seul est flatté; mais Louis ne pouvait prendre Barcelone à lui tout seul : comme Boileau chantant le passage du Rhin, Ermold le Noir a été obligé de nommer quelques lieutenants de son héros. Il nomme Guillaume, parce qu'il savait qu'il fut en effet le *primus signifer* d'une des armées de Louis.

Les scènes où paraît Guillaume sont d'allure épique? — Certes, puisque ce sont des passages d'un poème épique et que tout le poème est un plagiat de l'*Énéide*.

Ce poème ressemble à une chanson de geste? — Oui, dans la mesure où une chanson de geste ressemble à l'*Énéide*. Comment Ermold le Noir s'était-il renseigné sur Guillaume de Toulouse? Nous l'ignorons. Il plaît aux critiques de dire qu'il a puisé « à des traditions poétiques en voie de formation » ou déjà à des « chants épiques ». Le seul fait certain,

c'est que tout se passe dans son poème comme si ces traditions poétiques et ces chants n'avaient pas existé. En l'an 1883 (*si parva licet componere magnis*), étant écolier, j'ai composé, pour un banquet de la Saint-Charlemagne, une pièce de vers latins intitulée *L'armée de la Loire*. C'était, on peut m'en croire, tout comme le poème d'Ermold, un centon de l'*Énéide*, et cela pouvait aussi, à mon insu, ressembler par endroits à un récit de chanson de geste. Le bruit public m'avait procuré le nom du général Chanzy ; je le chantai, sans avoir d'ailleurs intérêt à le flatter (lui aussi, il était mort) ; j'y joignis les noms de quelques-uns de ses lieutenants, que m'avait fournis la tradition : ce n'est pas une preuve que la Légende du général Chanzy fût alors en voie de formation et qu'elle doive aboutir un jour à un vaste cycle épique.

Bref, on supposait que Guillaume de Toulouse n'a cessé, du VIII^e au XI^e siècle, de vivre dans la mémoire des hommes ; si les traditions et les chants anciens qui le célébrèrent d'abord ont péri, deux témoignages du moins nous en attestent, disait-on, l'existence : le poème d'Ermold au IX^e siècle, le *Fragment de la Haye* au X^e. Ces deux témoignages, les voilà réduits à leur juste valeur, qui est nulle. Alors il nous faut accepter ce fait dans toute sa simplicité : Guillaume de Toulouse nous apparaît d'abord dans les chroniques latines du IX^e siècle, puis dans les romans français de la fin du XI^e et du XII^e siècle ; dans l'intervalle, rien, pas une ligne sur lui, ni en français, ni en latin ; rien que l'universel silence.

VI

RÉSULTATS.

Au terme de cette enquête, ce qui frappe, c'est la rareté des traits par où le Guillaume épique ressemble à Guillaume de Toulouse.

On peut dire, il est vrai : Puisque les textes poétiques sont postérieurs de trois ou de quatre siècles à la mort de Guillaume de Toulouse, nous ne pouvions espérer y trouver, au milieu d'un amoncellement de fictions, que des paillons, des parcelles infinitésimales de vérité historique. Et, d'ailleurs, nous ne connaissons le Guillaume historique que par des textes rares et pauvres ; ils tiennent en quelques lignes ; s'ils étaient plus abondants, peut-être bien des traits de chansons de geste, qui nous semblent fictifs, se révéleraient-ils comme historiques.

On peut dire ces choses, en effet ; mais il ne servirait de rien de les dire. Je suppose que nous possédions un Journal officiel du royaume d'Aquitaine, qui relaterait au jour le jour les actes de Guillaume de Toulouse : sans doute, il nous fournirait bien des personnages dont les noms rappelleraient bien des personnages de chansons de geste ; car enfin Guillaume de Toulouse a dû fréquenter en son vivant des hommes nommés Garin, Bovon, Gautier, Bernard, Bertrand, Guibert, etc., et M. Suchier n'a-t-il pas failli retrouver, parmi les contemporains de Guillaume, un Ernaut

de Gérone ¹? Mais plus ce Journal de la vie de Guillaume serait détaillé, mieux il ferait apparaître les discordances de sa biographie réelle et de sa biographie légendaire. Il ferait cruellement ressortir le fait que, par toutes ses attaches de famille, Guillaume de Toulouse fut un Franc du Nord, non un Narbonnais ; il mettrait en évidence l'arbitraire des poètes qui font guerroyer toute sa vie contre les Sarrasins un homme qui n'eut que de rares occasions de les combattre ; il mettrait en relief l'ignorance desdits poètes, qui font vivre cet homme au temps de Louis le Pieux, alors qu'il mourut sous Charlemagne ; il le montrerait, en cette ville de Toulouse où les poètes ne le conduisent jamais, occupé à toutes sortes de tâches que les poètes ne savent pas...

Pourtant Guillaume de Toulouse — personne au moyen âge ni de nos jours n'en a jamais douté et personne n'en saurait douter — est, sinon peut-être le modèle unique, du moins l'un des modèles du Guillaume épique. Or, si l'on dresse le bilan de ces ressemblances (en réservant le cas d'Aïmer), elles tiennent en ces quelques traits :

Dans l'histoire comme dans la légende, Guillaume, seigneur puissant du Midi de la France et mari d'une femme nommée Guibourc, a combattu avec honneur contre les Sarrasins d'Espagne en deçà des Pyrénées (et peut-être devant Barcelone) ; après une longue vie dans le siècle, il s'est rendu moine à Aniane, puis à

1. Par malheur, il s'appelait *Erlin* de Gérone (*Romania*, t. XXXII, p. 370).

Gellone ; l'Église le vénère sous le nom de saint Guillaume.

*
* *

Mais les critiques disent, unanimes désormais : La figure du Guillaume épique ne se compose pas seulement de traits empruntés à la figure de Guillaume de Toulouse et de Gellone ; d'autres personnages réels du nom de Guillaume ont contribué à former son type poétique ; et ces Guillaumes-là, ce ne sont pas des moines qui les ont transplantés de la vie dans la légende, ce sont des poètes populaires.

C'est cette doctrine qu'il nous faut maintenant considérer.

CHAPITRE VI

LES SEIZE GUILLAUMES

- I. LISTE DES SEIZE PERSONNAGES HISTORIQUES DU NOM DE GUILLAUME QUI SE PRÉTENDENT LES MODÈLES DU GUILLAUME LÉGENDAIRE.
- II. VÉRIFICATION DES TITRES DE DIX D'ENTRE EUX.
- III. QUELQUES RÉFLEXIONS A CE PROPOS.

Ils sont nombreux, les personnages du nom de Guillaume qui prétendent à l'honneur d'être, chacun à sa façon, les modèles du Guillaume des poètes. Comtes, ducs ou vicomtes, Normands, Provençaux ou Auvergnats, j'en sais qui sont du neuvième siècle et qui sont du onzième,

J'en sais qui sont du Nord et qui sont du Midi.

Chacun, assure-t-on, avait autrefois une légende séparée : ces légendes se seront par la suite fondues en une seule. « Il y en a, disait Mérimée en une occasion analogue ¹, pour tous les goûts, comme dans les pièces de Ducis, qui finissent bien ou mal selon la sensibilité des personnes. »

Tous les critiques qui ont écrit de Guillaume ont admis cette thèse. Je transcris ces quelques lignes de

1. Au début de sa nouvelle *Les âmes du Purgatoire*.

Léon Gautier, pris au hasard¹ : « L'un des principes qui dominent ici toute la matière est le suivant : pour composer la légende de notre Guillaume, on a fondu entre elles les légendes ou les histoires de plusieurs Guillaumes. A vrai dire, on les a amalgamées plutôt que fondues. A chacune d'elles on a emprunté un ou plusieurs traits que l'on a juxtaposés plus ou moins habilement, et on les a mis les uns et les autres sur le compte d'un Guillaume central. »

Ce « principe », que vaut-il ? C'est à voir ; mais *a posteriori*, après examen. Voici d'abord la liste, peut-être incomplète, de ces Guillaumes. J'y donne un numéro à chacun d'eux et j'indique le nom du critique qui le premier l'a introduit dans l'histoire littéraire².

I

LISTE DES SEIZE GUILLAUMES.

*Introduits par Paulin Paris*³ :

N° 1. GUILLAUME, dit FIÈREBRACE, l'un des douze fils de Tancrede de Hauteville, que les Normands créèrent comte de Pouille en 1043.

1. *Les Épopées françaises*, t. IV, p. 92.

2. On trouvera dans un mémoire de M. Walther Goecke (*Die historischen Beziehungen in der Geste von Guillaume d'Orange*, thèse de doctorat de Halle, 1900) un relevé commode des passages où les divers critiques ont traité de ces diverses identifications et le résumé de leurs discussions.

3. P. Paris a proposé le n° 1 dans son ouvrage sur *Les ma-*

N° 2. GUILLAUME I^{er}, dit LONGUE-ÉPÉE, duc de Normandie de 927 à 942.

*Introduits par Jonckbloet*¹:

N° 3. GUILLAUME III, TÊTE-D'ÉTOUPES, comte de Poitiers de 950 à 963.

N° 4. GUILLAUME, dit FIÈREBRACE, fils du précédent, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, de 963 à 994.

N° 5. GUILLAUME III, dit TAILLEFER, comte de Toulouse en 950.

N° 6. GUILLAUME I^{er}, comte de Provence de 961 à 992.

N° 7. GUILLAUME I^{er}, dit LE PIEUX, comte d'Auvergne et duc d'Aquitaine, mort en 918.

N° 8. GUILLAUME II, dit LE JEUNE, neveu du précédent, comte d'Auvergne et duc d'Aquitaine, de 918 à 927.

N° 9. GUILLAUME II, dit TRUNNUS, comte de Besalu, vers 1052.

N° 10. GUILLAUME VI, seigneur de Montpellier, mort vers 1162.

N° 11. GUILLAUME, seigneur d'Ommelas, frère puîné du précédent.

nuscripts françois de la Bibliothèque du roi, t. III, p. 126, et dans l'*Histoire littéraire*, t. XXII, p. 487; le n° 2 dans les *Manuscripts françois*, t. III, p. 120.

1. Jonckbloet introduit ces personnages dans son livre sur *Guillaume d'Orange*, le n° 3 à la p. 95, le n° 4 aux pages 97 et 106, le n° 5 aux pages 62, 97, etc., le n° 6 à la p. 60, le n° 7 à la p. 62, le n° 9 à la p. 112, les nos 10 et 11 à la p. 162.

Introduit par Dozy ¹ :

N° 12. GUILLAUME DE MONTREUIL, capitaine normand à la solde des papes Nicolas II (1058-61) et Alexandre II (1061-1074).

Introduits par Gaston Paris ² :

N° 13. GUILLAUME, comte de Montreuil-sur-Mer, personnage du x^e siècle.

N° 14. UN PERSONNAGE, difficile à identifier, « qui joua un rôle en 813 ».

N° 15. UN GUILLAUME AU COURT NEZ, « difficile à bien déterminer, qui fournit l'épisode d'une expédition en Italie ».

Introduit par M. Hermann Suchier ³ :

N° 16. GUILLAUME, fils de Bernard de Septimanie et petit-fils de Guillaume de Toulouse, mort en 850.

Cette troupe est imposante. A vrai dire, hormis Jonckbloet, il ne s'est jamais trouvé personne au monde pour croire que les Guillaume proposés par Jonckbloet aient tous été, comme il le

1. Dans ses *Recherches sur l'Espagne et la littérature de l'Espagne*, t, II, p. 370, et Appendice n° XXXVI.

2. Le n° 13 au t. I, p. 183, de la *Romania*, les nos 14 et 15 au § 39 de son *Manuel de la Littérature française au moyen âge*.

3. Dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIX, p. 660.

prétendait, les prototypes du héros légendaire. Mais il n'y a pas de critique qui n'en ait admis plusieurs dans sa galerie. Léon Gautier en accepte quatre ¹, les n^{os} 2, 3, 5 et 13; G. Paris en accepte quatre pareillement ², les n^{os} 7, 13, 14 et 15. Tel Guillaume, le n^o 3 par exemple, a trouvé presque partout un accueil excellent.

II

VÉRIFICATION DES TITRES DE DIX D'ENTRE EUX.

Il faut vérifier les titres de chacun d'eux. Comme il n'y a pas de motif de commencer par celui-ci plutôt que par celui-là, mettons que je les tire au sort, et que le sort amène devant nous d'abord le n^o 6, Guillaume I^{er}, comte de Provence.

a) *De Guillaume I^{er}, comte de Provence de 961 à 992.*

Pour vider le procès de ce personnage, il nous suffira d'écouter tour à tour un de ses champions, L. Gautier, un de ses adversaires, M. A. Jeanroy.

« Guillaume de Provence, dit L. Gautier ³, passa une grande partie de sa vie à combattre les Sarrasins. En 983, il gagna contre eux une bataille mémorable à Fraxinet et parvint, après vingt autres triomphes, à chasser les païens de toute la Provence. Chargé de gloire, il mourut

1. *Les Épopées françaises*, t. IV, p. 100 et p. 339.

2. *Ibid.*, t. IV, p. 100.

3. *Ibid.*, p. 108.

en 992 entre les bras de saint Mayeul abbé de Cluny, revêtu de l'habit monastique, qu'il avait ardemment désiré. On comprend aisément qu'une telle existence et une telle gloire aient pu se mêler intimement avec celles de notre Guillaume. L'un et l'autre de ces héros avaient réellement arrêté les progrès des Musulmans ; l'un et l'autre pouvaient passer pour des libérateurs de la chrétienté ; l'un et l'autre moururent enveloppés dans les plis de la même robe bénédictine. Fraxinet étant le pendant de Villedaigne ¹, les deux batailles furent aisément confondues en une seule ; et la légende de saint Guillaume de Gellone, qui était alors en voie de formation, s'enrichit de la légende presque identique de Guillaume de Provence. Nous admettons même que le retentissement de la bataille de Fraxinet a fait transporter par nos poètes la scène de leur principale action sur les bords du Rhône, dans l'Archant. »

M. Jeanroy a contesté cette théorie en ces termes excellents ² :

« Un grand nombre d'érudits, et parmi eux de fort considérables, sont d'accord pour voir dans la légende d'Orange une déformation de l'histoire de Guillaume I^{er}, comte de Provence ; cette opinion, défendue par Jonckbloet avec sa science et son ingéniosité ordinaires, a été adoptée par M. L. Gautier, qui se plaît à faire ressortir les ressemblances entre Guillaume *de Toulouse* et Guillaume de Provence. Mais ce qu'il faudrait montrer, ce

1. C'est ainsi que la plupart des historiens modernes nomment la bataille livrée aux Sarrasins en 793 sur l'Orbieu.

2. *Romania*, t. XXVI (1897), p. 29.

sont des analogies entre celui-ci et le personnage légendaire qui aurait été formé à son image ; or je ne puis en découvrir aucune. Tous deux, dit-on, ont combattu les Sarrasins ; mais cette lutte ne fut qu'un épisode dans la vie de Guillaume de Provence, tandis qu'elle constitue presque toute l'histoire du Guillaume légendaire. De plus, le théâtre des exploits du héros légendaire est très nettement circonscrit dans la basse vallée du Rhône : de Fraxinet ¹ à Orange, il y a plus de 150 kilomètres. Les différences sont trop sensibles pour qu'il soit utile d'y insister. »

J'insisterai pourtant sur celle-ci : vérification faite des témoignages ², les Sarrasins furent chassés du Freinet par Roubaud, frère de Guillaume de Provence, et par Ardoïn, marquis de Turin ; Guillaume de Provence n'y était pas.

b) *De Guillaume, fils de Bernard de Septimanie, mort en 850.*

Qu'il me soit permis de renvoyer le lecteur à un article de la *Romania* (1906, p. 260), où M. Ferdinand Lot a montré que ce Guillaume (le n° 16) n'a rien à faire avec le héros légendaire.

c) *De Guillaume Fièrèbrace, comte de Pouille.*

Le sort ayant maintenant amené devant nous ce per-

1. Le château de Fraxinet, aujourd'hui La Garde-Freinet (Var).

2. Voyez G. de Manteyer, *Histoire de la Provence du premier au douzième siècle*, 1907, p. 248.

sonnage (le n° 1), saluons-le comme étant celui que la critique a le plus anciennement mêlé à ces combinaisons. Paulin Paris l'a fait en cette façon ¹ :

« Le chef des Normands qui conquièrent la Pouille sur les Sarrasins au xi^e siècle, Guillaume de Hauterive, portait le surnom de *Fièrèbrace* ². De cette coïncidence on peut conclure que la partie de la branche du *Couronnement de Louis* relative aux guerres d'Italie a été inspirée par les bruits répandus en France au temps de la conquête du chevalier normand... Tandis que les jongleurs chantaient les anciens exploits du comte Guillaume [de Toulouse] contre les Maures d'Espagne, d'autres racontaient les récentes victoires de Guillaume Fièrèbrace sur les Sarrasins de Sicile, la délivrance de Salerne, les dons énormes d'argent et de terre accordés aux aventuriers normands. Ainsi les gestes de Guillaume d'Orange et du Normand Guillaume Fièrèbrace marchèrent de front jusqu'à ce que l'ignorance de la génération suivante finit par les confondre. »

Le même Jonckbloet, qui présentait si complaisamment les neuf Guillaume par lui découverts, traita avec dureté le Guillaume Fièrèbrace de Paulin Paris ³. Il n'eut pas de peine à prouver que la thèse de P. Paris était « insoutenable » et qu'il n'y avait rien de commun entre les aventures du fils de Tan-

1. *Histoire littéraire*, t. XXII, p. 487.

2. « Le surnom de *Bras de fer* », écrit Paulin Paris. Mais M. Cloetta a bien établi, aux pages 262-3 d'un mémoire cité ci-dessous, que son surnom était Fièrèbrace.

3. P. 9 et p. 105-109.

crède de Hauteville et les fables du *Couronnement de Louis*¹.

C'est bien aussi l'avis d'un critique plus récent, M. Cloetta. Néanmoins il a cru devoir prendre sous sa protection le Guillaume de Paulin Paris : si ce personnage n'est pour rien dans le *Couronnement de Louis*, il aurait du moins inspiré un épisode du *Moniage Guillaume*, l'épisode de *Sinagon*, dont voici un résumé².

Dans la ville fabuleuse de Palerne, le roi sarrasin Sinagon tient sa cour et s'étonne que depuis si longtemps les Narbonnais ne soient pas venus guerroyer les païens. Où sont les fils d'Aymeri ? Où est Guillaume au court nez ? Les fils d'Aymeri sont morts, lui dit-on ; quant à Guillaume, nul ne sait ce qu'il est devenu. Mais un païen très vieux, qui a jeté ses sorts, puis tous les magiciens du pays révèlent à Sinagon que, bien loin, au fond d'une forêt de Provence, Guillaume vit retiré dans un ermitage ; un jour

1. Il n'y a de remarquable en effet que la coïncidence du surnom de *Fièrbracc*. Mais plusieurs personnages du moyen âge, l'ont porté, et on le rencontre deux fois ci-dessus dans la liste des seize Guillaume. De même cinq Guillaume historiques ont été surnommés Longue-Épée. Il faut se rappeler que le nom de Guillaume est l'un des plus banals de l'époque.

2. Voyez W. Cloetta, *Die der Sinagon-Episode des Moniage Guillaume II zu Grunde liegenden historischen Ereignisse*, dans les *Abhandlungen Herrn Prof. Dr. Adolf Tobler... dargebracht*, Halle, 1898, p. 240-268. La thèse soutenue dans ce mémoire a été contestée par divers érudits, notamment par G. Paris (*Romania*, t. XXIV, p. 436) et par M. Becker (*Die Wilhelmsage*, p. 146) : je leur emprunterai maintes observations.

pourtant, il en sortira pour occire cent mille Sarrasins ; une armée viendra de France, qui ruinera Palerne.

Irrité par ces présages, Sinagon se met en route à la tête d'une armée pour s'emparer de Guillaume. Après de longs jours de marche (et non de traversée), les Sarrasins découvrent l'ermitage, saisissent l'ermite et l'emportent enchaîné à Palerne. Dans la tour qu'habite Sinagon, ils le jettent au fond d'une prison horrible, pleine de serpents, de crapauds et de vers venimeux. Guillaume ne vit que de pain et d'eau. A chaque marée, l'eau de la mer pénètre dans son cachot par un canal souterrain, monte jusqu'à ses genoux, jusqu'à sa ceinture, avive les blessures que les Sarrasins lui ont faites. Sept ans il endure ce martyre ; mais il met sa confiance en Dieu ; une nuit un ange vient lui promettre sa délivrance.

Or, au temps où Guillaume s'était retiré dans son ermitage, un de ses cousins, Landri « le timonier ¹ », désolé de l'avoir perdu, avait entrepris avec cent quarante chevaliers un pèlerinage au Saint-Sépulcre. Ils avaient couru de tristes aventures (sept ans de captivité, etc.) ; enfin délivrés, il s'en revenaient sur une barque chétive, quand, en vue de Palerne, ils furent attaqués par des pirates. Ils se défendirent avec courage ; mais, réduits au nombre de trente, ils furent pris et menés à Sinagon.

« Qui êtes-vous ? » leur demande le roi. — Des marchands, dit Landri. — D'où êtes-vous ?

— Sire, de Ponterlie ;

Mi compaignon sont tuit de Norméandie. »

Mais Sinagon, soupçonnant que ces prétendus marchands sont des chevaliers, leur promet la liberté et de

1. Surnom inexplicqué.

riches présents s'il lui disent la vérité. Landri confesse alors qu'il est neveu d'Aymeri, cousin de Guillaume. A son tour Sinagon lui apprend qu'il tient Guillaume prisonnier dans sa tour, et, comme Landri s'étonne et doute, il lui propose une convention : que Landri lui promette de porter son défi au roi Louis, et de mener au siège de Palerne le roi, et toute la fleur des chevaliers de France, cent mille hommes, ou plus encore, et surtout les survivants du lignage d'Aymeri ; en retour, il promet à Landri de lui laisser voir Guillaume et de traiter désormais son prisonnier avec honneur.

On mène en effet devant Landri et les autres « paumiers » Guillaume, en haillons, décharné, les yeux enfoncés dans les orbites, velu, horrible à voir. Scène de reconnaissance. Landri promet de mener devant Palerne le roi Louis et son armée ; si les Sarrasins sont vainqueurs, Sinagon se fera couronner à Saint-Denis ; s'il sont vaincus, Guillaume régnera sur Palerne.

Landri et ses trente paumiers ont porté à Louis le message du Sarrasin. Le roi rassemble une puissante armée, qui s'achemine par la Bourgogne et la Provence, par Toulouse et par Bordeaux (ici non plus il n'est pas fait mention d'une traversée). Aux abords de Palerne s'engage une première bataille ; c'est Landri qui commande l'avant-garde :

3812 A dis mil Frans comenche l'envaïe :

Li quens de Flandres fu en sa compaignie

Et li Pohier et *cil de Normendie*,

Hues del Mans et Tibaus de Pavie.

Les Sarrasins fuient ; Sinagon fait une sortie pour les secourir ; de l'une des fenêtres de la tour où il est prisonnier, Guillaume regarde le combat et se lamente de ne pouvoir aider les Français.

Bientôt Sinagon regrette sa folle provocation. Il fait venir Guillaume et lui offre sa sœur en mariage, s'il consent à adorer Mahomet et à aider les païens dans leur guerre. Il va sans dire que Guillaume refuse. Le siège dure six mois. Réduit à la famine, Sinagon engage enfin toutes ses troupes dans une bataille qu'il veut décisive. Et le poète dénombre aussi les immenses troupes de Louis : Angevins, Flamands, Bourguignons, Frisons, Bretons, *Normands*.

De nouveau, Guillaume regarde du haut de sa tour et se désole de ne pouvoir combattre. Il découvre pourtant un réduit où sont des armes ; il choisit les plus grandes, occit ses gardiens, s'échappe ; il entre dans la bataille, qui désormais devient une victoire des chrétiens. Sinagon est tué par Landri. Palerne prise, Landri en est fait roi. Louis s'efforce de décider Guillaume à rentrer dans le « siècle » ; malgré toutes les prières, Guillaume retourne à son ermitage.

Tel est ce banal poème : je dis poème, parce que M. Cloetta a montré par de solides arguments que, avant d'être inséré dans le *Moniage*, il a dû exister à l'état isolé ; je dis banal, parce que c'est un tissu de lieux communs, et parce que, le point de départ une fois donné, ces lieux communs se succèdent selon un ordre prévu et presque nécessaire. Il s'agit de tirer de captivité un baron chrétien : c'est le thème de bien d'autres romans d'invention aussi simple (*la Prise de Cordoue*, *Bovon de Commarcis*, etc.). Il s'agit en même temps de répondre au défi d'un roi sarrasin qui a provoqué les Français à le combattre chez lui devant sa ville : c'est le thème de bien d'autres romans (*Aspre-*

mont, *Otinel*, etc.). Dès le début, on sait, puisque les Sarrasins ont provoqué, qu'ils seront finalement vaincus, et, puisqu'il y a un prisonnier à délivrer, qu'il sera finalement délivré. Dans l'intervalle, des batailles ; et, puisque le prisonnier est réduit à les regarder de sa prison, il est naturel qu'il déplore son impuissance ; mais (tel Ogier dans le même roman d'*Otinel*), on attend bien qu'il réussira à s'échapper, à se jeter dans la mêlée et qu'il fera grand carnage de païens.

Cependant, selon M. Cloetta, ce récit banal ne serait pas une fiction, mais de l'Histoire. Il résume ainsi sa thèse : « L'épisode de *Sinagon* est une épopée nationale des Normands, que les Français ont adoptée à cause de l'identité du nom du héros — Guillaume Fièrrebrace — et qui chante la conquête de l'Italie méridionale et de la Sicile dans les années 1016 à 1072. »

A l'appui de cette thèse surprenante, il raconte trois événements historiques :

1^o) *En l'an 1016*, quarante chevaliers normands, au retour d'un pèlerinage au Saint-Sépulcre, aidèrent Waimar III, prince de Salerne, à chasser les Sarrasins qui assiégeaient sa ville. Rentrés en Normandie, ils firent de ces pays des descriptions si enthousiastes que, peu d'années après, les Normands se comptaient par milliers dans l'Italie méridionale.

2^o) *Vingt-cinq ans plus tard, en 1041*, les fils de Tancrede de Hauteville, qui s'étaient établis dans la Pouille et qui avaient été plusieurs fois déjà attaqués par les Grecs dans leur château de Melfi, soutinrent contre eux et contre leur duc, Annon, un combat aux

environs, *sub Monte Piloso* : « Les Normands commençaient à fléchir. Guillaume, qui souffrait d'une fièvre quartaine, trop malade pour se battre, était resté couché à l'écart et attendait l'issue du combat. Mais, voyant les siens plier, il fut saisi de colère; oubliant sa fièvre, il saisit des armes, et, comme un lion furieux, il se jeta au milieu des ennemis; ses discours excitèrent ses troupes; sa prouesse força les Grecs à fuir; leur duc Annon fut tué. »

3°) *Trente ans plus tard, en août 1071* (Guillaume étant mort depuis longtemps), Robert Guiscard et son frère Roger mirent le siège devant Palerme, que possédaient les Arabes, et s'en emparèrent, le 10 janvier 1072.

Selon M. Cloetta, la ville de *Palerne* du roman serait *Salerno* + *Palerme*, et ces trois événements historiques auraient fourni la trame de l'épisode de *Sinagon*.

Les quarante chevaliers de Landri seraient les trente chevaliers de l'an 1016, car les uns et les autres reviennent du Sépulcre, et Landri dit à Sinagon (il ment, il est vrai, mais peu importe à M. Cloetta) que ses compagnons sont des marchands de Normandie. — Il n'y a pourtant, à mon sens, nulle ressemblance entre les aventuriers normands de 1016 et les compagnons du Narbonnais Landri, puisque les uns chassent à main armée les Sarrasins de Salerne, tandis que les autres n'apparaissent devant Sinagon que prisonniers et n'ont dans le poème d'autre office que de porter au roi Louis le message des Sarrasins.

Selon M. Cloetta, Guillaume de Hauteville, malade

de la fièvre le jour de la bataille de Montepeloso en 1041, et qui pourtant se lance dans le combat, serait le modèle du Guillaume épique, prisonnier dans la tour de Sinagon, et qui réussit pourtant à s'évader et à combattre ; si le héros est représenté dans le roman comme un captif et non comme un malade, ce serait, à en croire M. Cloetta, parce qu'un poète ne pouvait guère faire grelotter de fièvre Guillaume d'Orange, ce géant de force herculéenne. L'auteur du *Moniage* le montre pourtant souffrant de plaies douloureuses, décharné, les yeux caves, tourmenté par une faim terrible, et ce seraient là, selon M. Cloetta, des « réminiscences nettes » du récit primitif ; le remanieur aurait remplacé la cime du *Mons Pilosus* par la haute tour de Palerne et le thème de la maladie par le thème de la captivité. — N'est-il pas évident au contraire que c'est le thème de la captivité de l'ermite Guillaume qui détermine, du premier vers au dernier, l'action du roman de *Sinagon* ?

Enfin, M. Cloetta prétend retrouver dans le récit que le romancier fait du siège de Palerne des traits historiques qui proviendraient du siège réellement soutenu par Palerne en l'an 1071. En effet, dit M. Cloetta, le romancier mentionne à plusieurs reprises, parmi les assiégeants des Normands (pêle-mêle, il est vrai, mais M. Cloetta néglige ce détail, avec de fantastiques Flamands, Bourguignons, Bretons et Frisons). En outre, M. Cloetta note que le siège de Palerne dure cinq mois, le siège de Palerne six mois, presque le même temps. En outre, dit-il, dans l'histoire comme dans le roman, les assiégeants

dévastent les environs de la ville, les assiégés font des sorties, lancent des traits du haut des murailles, souffrent de la famine ; dans l'histoire comme dans le roman, les chrétiens pénètrent aussitôt après leur victoire dans le château du chef sarrasin, violent les mosquées, se partagent le pays conquis, etc. — A l'encontre de ces rapprochements laborieux, ne peut-on pas remarquer que de tels traits se retrouvent et doivent se retrouver presque nécessairement dans un récit quelconque du siège, légendaire ou réel, d'une ville sarrasine quelconque ¹ ?

Ne peut-on pas remarquer en outre par quel procédé ont été obtenues ces « concordances » entre l'histoire et la légende ? Pour les obtenir, il a fallu extraire d'une série d'événements historiques certains traits et par là modifier le système vrai de leurs rapports² ; il a

1. Un autre critique, M. Rudolf Zenker (*Die Sinagon-Episode des Moniage Guillaume II*, dans les *Beiträge zur romanischen und englischen Philologie, Festschrift für W. Förster*, 1902, pages 129-174) adopte la théorie de M. Cloetta, mais il la complique. L'épisode de Sinagon serait fait des poèmes que dit M. Cloetta, relatifs à des événements du XI^e siècle, et en outre d'un autre poème, combiné avec ceux-là, qui célébrait une expédition où l'empereur Louis II, en 872, délivra Salerne des Sarrasins. Je ne puis mieux faire que de renvoyer le lecteur à l'article où G. Paris (*Romania*, t. XXXI, p. 612-14) a montré tout l'arbitraire de cette thèse.

2. Par exemple, pour comparer les Normands de 1016 aux compagnons de Landri, on retient la notion que les uns et les autres sont des *paumiers*, mais on élimine les autres traits qui caractérisent ces Normands (aventuriers, soudoyers de Waifar, combattants, etc.)...

fallu répéter la même opération sur une série d'événements épiques¹; et, si ces faits historiques et ces faits épiques ont fini par prendre un air de ressemblance, c'est seulement parce que, les isolant de leur série, on les a d'abord dénaturés.

Surtout il a fallu réunir trois événements historiques qui, s'étant produits le premier en l'an 1016, le dernier en l'an 1071, sont donc séparés par un intervalle de cinquante-cinq ans; — et dont les acteurs ne sont pas les mêmes, puisque Guillaume de Hauteville, héros du second, était encore au berceau lorsque le premier de ces événements survint, était déjà mort lorsque le troisième s'accomplit.

Enfin il a fallu supposer que les Normands du xi^e siècle avaient dû composer de nombreux poèmes, trois au moins : *La délivrance de Salerne*, *La bataille de Montepeloso*, *Le siège de Palerme*, pour célébrer leurs exploits en Italie et en Sicile; mais que, presque aussitôt, ces poèmes durent s'altérer si étrangement que les noms mêmes de l'Italie et de la Sicile en disparurent; et qu'en disparurent aussi les noms de tous les héros primitifs, hormis Guillaume, lequel pourtant n'avait pu figurer primitivement que dans l'un de ces trois poèmes, la *Bataille de Montepeloso*. Et de toute cette activité poétique du xi^e siècle, de cette ample

1. Par exemple, pour comparer le fiévreux du Monte Peloso au prisonnier de Palerme, on retient le fait que tous deux sont amaigris, ont les yeux enfoncés dans les orbites, etc.; mais on élimine ce détail que l'aspect lamentable de Guillaume dans le roman est expliqué par sept ans de captivité dans un cachot hideux, etc.

Épopée nationale des Normands, le XII^e siècle n'aurait conservé aucun débris, sauf le chétif poème de *Sinagon*, où les Normands sont à peine mentionnés !

Pour ces raisons, il ne me semble pas tout à fait démontré que Guillaume, fils de Tancrède, ait servi de modèle au Guillaume épique.

d) *De Guillaume VI, seigneur de Montpellier.*

Pour expliquer ce même épisode de *Sinagon*, Jonckbloet avait proposé un autre Guillaume ¹ :

« Le siège de Palerne, ville supposée maritime, nous fait penser au siège de la ville d'Almérie en 1147. Guillaume VI, seigneur de Montpellier, accompagna Alphonse VII, roi de Castille, dans la guerre qu'il fit aux Maures en cette année et se distingua au siège. Il me semble que c'est dans cette tradition que l'auteur du *Moniage* a puisé. Il pouvait d'autant plus facilement confondre le Guillaume épique avec ce personnage que Guillaume VI de Montpellier, après avoir perdu sa femme, embrassa l'état monastique dans l'abbaye de Granselve au diocèse de Toulouse. »

Je conviens que le siège d'Almérie en 1147 ressemble au siège de la Palerne du romancier tout autant que le siège soutenu par Palerne en 1071 : au moins un personnage du nom de Guillaume a pris part au siège d'Almérie.

1. P. 162. — M. Ph.-Aug. Becker a d'abord accepté cette identification (*Die Wilhelmsage*, p. 129 et p. 134) ; puis il l'a rejetée (*Der südfranzösische Sagenkreis*, p. 60, n. 1).

e) *De Guillaume, seigneur d'Ommelas.*

Le Guillaume VI de Montpellier dont il vient d'être parlé avait un frère aîné, nommé comme lui Guillaume, « qui épousa, dit Jonckbloet ¹, après l'an 1126, Tibourc, comtesse d'Orange, dont il eut un fils nommé, comme son père, Guillaume, et qui prit le titre de comte d'Orange. » Ce personnage, ajoute Jonckbloet, « peut avoir donné lieu au changement de nom du héros épique », c'est-à-dire lui avoir valu le surnom de Guillaume d'Orange.

Pour faire justice de cette combinaison saugrenue, il suffit ici de rappeler que le mariage de Guillaume d'Ommelas est postérieur à 1126 : or, la *Vita sancti Wilhelmi*, qui connaît déjà la légende de la *Prise d'Orange*, est antérieure à 1126.

f) *De Guillaume de Besalu, surnommé Trunnus, à cause qu'il avait un nez postiche.*

Guillaume s'appelle à l'ordinaire dans les romans Guillaume « au court nez », surnom que les poètes expliquent diversement, d'accord entre eux cependant pour dire que ce fut un accident de guerre qui déforma le nez du héros. Or l'Histoire ne nous dit pas que Guillaume de Toulouse et de Gellone ait eu le nez court ou *acorcié*. Il faut donc chercher ici au Guillaume légendaire un autre prototype historique. Jonckbloet se met en quête; il cherche, il trouve ² :

1. *Guillaume d'Orange*, p. 162.

2. *Ibid.*, p. 114.

« Guillaume I^{er}, comte de Besalu, de Valespir et de Fenouillèdes, avait eu de sa femme Adélaïde deux fils, Guillaume II et Bernard, qui lui avaient succédé dès 1052. Le premier fut surnommé *Trunnus*, à cause qu'il avait un nez postiche. On sait fort peu sur lui ; il paraît cependant qu'il se rendit extrêmement odieux par ses violences et ses emportements, et qu'il fut assassiné avant 1070. Il résulte en outre d'une pièce authentique qu'il fit un pèlerinage à Jérusalem vers 1055.

L'histoire ne nous dit pas comment ce Guillaume de Besalu perdit son nez : était-ce avant, pendant ou après son pèlerinage ? Était-ce en combattant les infidèles, ou par suite d'une échauffourée moins honorable et que son caractère laisse supposer ?

En adoptant cette dernière conjecture, on pourrait trouver autre chose qu'un expédient dans ce que le Guillaume du *Charroi de Nîmes* dit au roi Otran sur l'origine de son nez tronqué¹ : « Dans ma jeunesse, dit-il, je fus un voleur sans pareil ; mais de plus forts que moi, des marchands que j'avais assaillis, me punirent en me coupant le nez avec leurs couteaux. » Il y aurait peut-être là une réminiscence historique.

Il peut sembler assez difficile à comprendre qu'un personnage d'un caractère comme le sien [celui de Guillaume de Besalu] ait été assimilé au pieux héros ; mais il faut bien se rappeler que son histoire est à peu près totalement inconnue ;... et d'ailleurs, en admettant le pire, on ne doit pas oublier que le Cid est bien devenu le héros de la

1. Jonckbloet fait allusion à la scène où Guillaume, déguisé en marchand, et interrogé par des Sarrasins qui croient reconnaître en lui leur ennemi, invente une histoire pour expliquer qu'il ait le nez *acorcié*.

poésie populaire en Espagne, lui qui servit les Arabes, qui viola et détruisit les églises chrétiennes, qui fut parjure et menteur. »

Ces concordances sont troublantes, en vérité¹, et le lecteur avouera que le Guillaume épique ressemble à Guillaume Trunnus autant ou plus qu'à aucun des autres personnages ci-dessus considérés. Il importe donc de traiter à fond le problème capital que pose devant nous ce nez postiche.

Où Jonckbloet a-t-il pris ce qu'il rapporte de cet obscur seigneur de Besalu? Dans l'*Histoire de Languedoc*². Les auteurs de l'*Histoire de Languedoc* à leur tour, où se sont-ils renseignés? Ils n'ont guère fait que traduire ces quelques lignes des *Gesta comitum Barcinonensium*³, seule source narrative qui parle de ce Guillaume :

« In comitatu Bisulduni fuit comes Guilhelmus Bernardi, cognominatus Crassus, qui duos genuit filios, Guillelmum scilicet, qui cognominatur *Trunnum*, eo quod nasum ficticium haberet, et Bernardum Guillelmi... Et successit ei in comitatu Bernardus Guillelmi filius ejus minor, eo quia vir benignissimus et patientissimus erat. Frater autem ejus

1. Un critique récent, et qui s'est montré entre tous sceptique à l'égard de ces diverses identifications, a pourtant accordé quelque crédit à ce comte de Besalu. Il se le rappellera, s'il lit ces pages, et ce souvenir l'amusera.

2. Nouvelle édition, t. III, p. 320 et suivantes.

3. Publiés par Petrus de Marca, dans la *Marca Hispanica*, 1588, p. 544.

major Guillelmus *Trunni*, quia vir iracundus atque irae impatientissimus haberetur, consensu fratris sui ac quorundam suorum procerum interfectus esse dicitur. »

Cette chronique a été composée à l'extrême fin du XIII^e siècle ¹, cent trente ans après la mort de Guillaume Trunnus. Les faux nez devaient être rares au XI^e siècle : quand les *Gesta* nous témoignent que Guillaume en portait un, devons-nous les en croire ?

Le savant commentateur des *Gesta comitum Barcinonensium*, M. Barrau-Dihigo, a bien voulu m'apprendre que leur auteur, pour écrire ses vingt-sept premiers chapitres, n'a utilisé d'autres sources que les *Annales de Saint-Victor de Marseille*, où il a pris des dates, et de simples listes de comtes de la région, qu'il a agrémentées de quelques inventions de son crû.

Or, quand il rencontrait un surnom sur ces listes, il le glosait volontiers, et de façon pittoresque, comme on peut voir : au chapitre II, par exemple, parlant du premier comte (légendaire) de Barcelone, Gifredus *Pilosus*, il explique que la mère de ce personnage l'avait ainsi surnommé à sa naissance, « parce qu'il avait des poils sur des parties du corps où les hommes n'ont pas accoutumé d'en avoir » ². Ou encore, au chapitre VII, à propos du comte Olibanus, dit *Cabreta*, il dit que ce comte tirait son surnom « de l'habitude

1. Elle s'arrête au 20 octobre 1299.

2. « Quem mater filium recognoscens, eo quod in quibusdam insolitis hominis partibus erat pilosus in corpore, unde et *Pilosi* nomen accepit. »

qu'il avait de se dandiner (?) en parlant, lorsqu'il était en colère » ¹.

Quand, au chapitre XIII, il en vient à Guillaume de Besalu, qu'est-ce que ce mot *Trunnus*, ignoré de tous les lexiques de la latinité classique et de la basse latinité? Est-ce une faute (deux fois répétée) pour *Truncus*? Ou quel mot roman s'est joué ici dans la fantaisie du chroniqueur?

S'il n'est pas historiquement certain que le comte Gifredus soit né velu, peut-être est-il permis de douter que le comte Guillaume ait eu un faux nez.

D'autre part, G. Paris a jadis supposé ² que, dans les poèmes primitifs, Guillaume n'avait pas le nez *acorcié*, mais recourbé, et cette conjecture a récemment trouvé dans la *Chanson de Guillaume* une éclatante confirmation : le héros y est dit *al courb nez*.

Il est donc probable que ni le Guillaume légendaire dans les plus anciennes traditions, ni Guillaume de Besalu dans la vie réelle n'ont eu le nez *acorcié*. Si tous deux, comme le voulait Jonckbloet, avaient eu le nez *acorcié*, cette concordance aurait eu des conséquences littéraires d'une portée incalculable :

Nous l'avons en dormant, madame, échappé belle.

1. « Qui ideo *Cabreta* cognominatus est quia, cum iratus aliquid loqueretur, uno saepius pede quasi *cavare* (?) videbatur. »

2. *Manuel d'ancien français, La littérature française au moyen âge*, § 39.

g) *De Guillaume I^{er} le Pieux, comte d'Auvergne.*

J'examinerai plus loin (au chapitre intitulé la *Via Tolosana*) le cas de ce personnage. Le lecteur y verra que ce comte d'Auvergne ne fut pour rien dans la formation de nos légendes.

h) *De Guillaume II, dit le Jeune, comte d'Auvergne.*

i) *De Guillaume, dit Taillefer, comte de Toulouse en 950.*

j) *De Guillaume de Montreuil, capitaine des troupes pontificales en 1058.*

Ces trois personnages ont été « inventés » soit par Jonckbloet, soit par Dozy. Personne, semble-t-il, sauf Jonckbloet et Dozy peut-être, n'a jamais cru que leurs prétentions fussent fondées, et L. Gautier (*Les épopées françaises*, t. IV, p. 93-5) a déjà suffisamment vidé leur procès.

III

QUELQUES RÉFLEXIONS A CE PROPOS.

Nous avons poussé cette enquête assez loin maintenant pour que nous ayons le droit, faisant halte un instant, de marquer l'étrangeté du problème, tel qu'il est posé depuis Jonckbloet. Son « principe », que plusieurs Guillaumes historiques ont dû se confondre dans la légende, nous n'avons voulu le considérer

qu'*a posteriori*, après examen. Mais du seul fait que Jonckbloet a découvert, à lui tout seul et d'un coup, neuf ou dix Guillaumes, il résulte qu'il est parti, lui, d'une idée *a priori*. Et puisque c'est de son livre vénérable que procèdent le meilleur et le pire de ce qui fut écrit depuis cinquante ans sur le cycle des Narbonnais, il est permis maintenant de lui demander compte de cette idée, ou de ce « principe », et de mettre à nu le mécanisme de sa méthode.

Le « principe » est que rien ne saurait être fictif dans une chanson de geste et que personne au monde n'est plus dépourvu d'imagination qu'un poète. Tout ce que les chansons de geste rapportent de Guillaume d'Orange doit être historique ; et, puisque Guillaume de Toulouse et de Gellone n'a fourni que quelques-uns des traits de sa figure, c'est donc que d'autres Guillaumes historiques ont dû fournir les autres traits. Ces autres Guillaumes, il faut les chercher.

Il est visible, en effet, que Jonckbloet les a cherchés, qu'ils ne se sont pas offerts spontanément à lui au cours d'une étude générale et désintéressée de l'époque carolingienne. Un historien, même connaissant bien les chansons de geste, aurait pu pendant des années lire et relire les vieilles chroniques sans que nul rapprochement se présentât à son esprit entre le Guillaume légendaire et les divers Guillaumes que nous venons de passer en revue. Ces chroniques, Jonckbloet les a lues non pas en historien, mais en littérateur, que dominait une idée préconçue : il cherchait des Guillaumes. Encore n'est-il pas nécessaire ni probable qu'il ait lu ces chroniques : il a pu se

borner à ouvrir au mot *Guillaume* les Tables des noms propres de l'*Histoire de Languedoc* et à se référer de ces tables aux pages indiquées; chaque fois qu'il remarquait une analogie entre une page de l'*Histoire de Languedoc*, et une page de ces chansons de geste qu'il venait de lire, c'était un Guillaume de plus qu'il proposait comme modèle du Guillaume épique. Il est presque comique de retrouver au tome V de l'*Histoire de Languedoc* à la page 895, dans une liste de trente-six seigneurs nommés Guillaume, les dix Guillames dont il traite, rangés en belle ordonnance, Guillaume le Pieux auprès de Guillaume au nez postiche, et le Tête-d'Étoupe auprès du Fièrèbrace; en quelques heures de « dépouillements », on a reconstitué tout le lot des fiches de Jonckbloet, toute la documentation de son livre, et, fût-on d'ailleurs très ignorant de l'histoire des temps carolingiens, on en sait aussi long qu'il nous en a dit.

On admire alors sa discrétion, et qu'il n'ait retenu que dix Guillames : car les personnages de ce nom pullulent, et il n'en est point (puisqu'aussi bien ils eurent tous deux yeux, un nez et une bouche) qui ne ressemble par quelque trait au Guillaume des poètes. — On admire que le hasard n'ait établi entre le Guillaume des poètes et les Guillames de Jonckbloet que des ressemblances si vagues : car enfin son Guillaume de Provence, par exemple, aurait pu d'aventure avoir un père nommé Aymeri, ou un frère nommé Garin, Guibert ou Ernaut : et, si la chose s'était produite, comment aurais-je osé contester ses titres? — On admire surtout la confiance que Jonckbloet a

mise en son idée et l'intrépidité de sa foi. Sans doute, sa recherche était légitime en principe : que deux Ajax ou deux saint Antoine se confondent par défaut d'information dans l'esprit d'un narrateur, c'est un accident souvent observé et qui a pu se produire pour deux ou plusieurs Guillaume¹. Mais un accident infiniment plus fréquent dans l'histoire de la poésie, c'est qu'un poète mêle des histoires qui lui paraissent belles, sans nul souci des noms des personnages à qui elles étaient primitivement appliquées. Qu'elles soient racontées d'un Pierre ou d'un Paul, il n'en a cure; il les racontera aussi bien d'un Guillaume, pourvu qu'elles s'adaptent au caractère et aux passions par lui prêtés à son héros. Ce qui se mêle et ce qui s'appelle réciproquement dans l'imagination des poètes, ce ne sont pas des noms propres, ce sont des thèmes poétiques. N'est-il pas inquiétant que, pour expliquer la formation de la légende de Guillaume d'Orange, le principe créateur supposé de préférence par nos érudits soit l'oubli, la confusion, qui aura fait prendre les uns pour les autres des héros primitivement étrangers les uns aux autres, mais de même nom? La légende de chacun d'eux, en ces illustres chants primitifs dont on suppose l'existence, était-elle donc si indistincte, si banale et si piètre que toutes leurs légendes dussent se réunir et se

1. C'est ainsi que certains bréviaires mêlent les actes de saint Guillaume de Gellone et les actes de saint Guillaume de Malaval, ermite en Toscane au XII^e siècle (voyez L. Gautier, *Les Épopées françaises*, t. IV, p. 99).

confondre par l'effet de confusions inconscientes et par mélange mécanique?

Pourtant, s'il est assuré et d'ailleurs avoué de tous que la liste des seize Guillaumes est décidément trop longue, je reconnais que la tentative d'en dresser une est juste en elle-même, pourvu que la liste soit courte ; et je reconnais aussi qu'il est impossible de prouver, par raison démonstrative, que tel nom n'y doive pas figurer.

Bien plus, je reconnais comme très légitime la position d'esprit des critiques qui inclinent à tenir pour probables plusieurs des identifications ci-avant discutées. En pareille matière, je le répète, ce que nous appelons chacun coïncidence fortuite, analogie ou identité peut varier d'un observateur à l'autre, non pas seulement selon la différence des tempéraments intellectuels, mais selon que l'on tient ou que l'on ne tient pas certains faits du même ordre pour démontrés déjà par ailleurs. Oui, si quelque lecteur connaît dans l'ensemble des légendes du cycle un fait assuré d'où il résulte qu'un Guillaume historique a été chanté au ix^e ou au x^e siècle par des poètes populaires, puis confondu avec Guillaume de Gellone, ce lecteur a le droit d'être indulgent à tel ou à tel des Guillaumes de Jonckbloet ; et, fort d'un cas certain et dûment vérifié, il peut légitimement se contenter dans les autres cas d'analogies moins frappantes.

C'est précisément en cette disposition d'esprit que je voudrais me mettre à mon tour. Je ne m'efforce pas de démontrer à autrui, sachant l'entreprise vaine, que tel Guillaume historique *ne peut pas avoir servi de*

modèle au Guillaume légendaire; je cherche sincèrement, en ce livre sincère, un second Guillaume historique de qui il m'apparaisse, aussi clairement que de Guillaume de Gellone, qu'il *a certainement servi* de modèle au Guillaume légendaire. Si je découvre ce second Guillaume, à mon tour j'accorderai aux autres Guillaumes plus de crédit. Si quelque lecteur l'a déjà rencontré dans les pages qui précèdent, ce n'est plus pour lui que j'écris. J'écris pour ceux qui, ne l'ayant pas rencontré plus que moi jusqu'à présent, voudront bien le chercher encore parmi les six Guillaumes qui nous restent à considérer.

Ce sont les nos 2, 3, 4, 13, 14, 15. Leur sort à tous les six est lié à la critique d'un même poème, le *Couronnement de Louis*.

CHAPITRE VII

LE COURONNEMENT DE LOUIS

I. ANALYSE DU *Couronnement de Louis*.

II. PREMIER COUP D'ŒIL SUR LES THÉORIES QUI CONSIDÈRENT LES DIVERS ÉPISODES DE CE ROMAN COMME DES REMANIEMENTS DE PLUSIEURS POÈMES FONDÉS SUR DES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES DES IX^e, X^e ET XI^e SIÈCLES.

III. EXAMEN PLUS DÉTAILLÉ DE CES THÉORIES.

IV. CONCLUSIONS.

« Il est reconnu depuis longtemps, a écrit M. Ferdinand Lot, que Guillaume d'Orange est le résultat de la fusion en un seul personnage de plusieurs Guillaumes historiques des IX^e et X^e siècle; ce fait n'est nulle part plus visible que dans le poème du *Couronnement de Louis*. »

Cette phrase forme le début d'un mémoire¹ où M. Ferdinand Lot a prouvé que l'un de ces Guillaumes historiques (le n^o 13) n'a jamais existé et que par suite il n'a guère pu être l'un des modèles de Guillaume d'Orange. Mais, supprimant l'un de ces Guillaumes, M. Lot n'a pas songé à s'en prendre aux autres : ils sont trop. Ainsi ont fait, avant lui, après lui, tous les critiques : il n'y a presque pas une de ces

1. *Guillaume de Montreuil* (*Romania*, t. XIX, 1890, p. 290).

identifications que tel et tel n'ait contestée; tous n'en répètent pas moins à l'envi que « Guillaume d'Orange est le résultat de la fusion en un seul personnage de plusieurs Guillaumes historiques des ix^e et x^e siècle, et que ce fait n'est nulle part plus visible que dans le poème du *Couronnement de Louis* ».

Le poème du *Couronnement de Louis* est en effet la pierre angulaire de tous les systèmes proposés jusqu'à ce jour pour expliquer la formation du cycle de Guillaume d'Orange. Ces systèmes, comme on verra, sont assez dissemblables; mais tous se réclament d'une même idée, réputée intangible, qui commande les combinaisons de détail : Le *Couronnement de Louis* ne concernait pas à l'origine Guillaume d'Orange, fils d'Aymeri de Narbonne, mais, assure-t-on, plusieurs autres personnages qui ont vécu au ix^e et au x^e siècle dans le Nord de la France et qui jamais n'ont eu affaire au Midi; sur le tard, le *Couronnement de Louis*, consacré à plusieurs Guillaumes septentrionaux, aura été rattaché aux légendes qui célébraient, sous le nom de Guillaume d'Orange, plusieurs Guillaumes méridionaux.

Indépendance primitive, combinaison tardive de ces deux groupes de traditions : telle est l'idée qui forme le nœud vital de tous les systèmes. Pour la vérifier et pour déterminer notre attitude à l'égard de ces systèmes, nous ne saurions donc étudier de trop près le *Couronnement de Louis* : il nous transporte au plein cœur des problèmes qui nous intéressent.

I

ANALYSE DU *Couronnement de Louis*.

Il ne sera pas inutile d'en donner d'abord une analyse, où je marquerai cinq divisions : c'est ce qu'on est convenu d'appeler les cinq « branches » du *Couronnement de Louis*. Selon de nombreux critiques, ces « branches » ont formé à l'origine cinq chansons séparées et indépendantes, qui elles-mêmes en représentaient chacune deux ou plusieurs autres, en sorte que ce court poème, qui ne compte que 2688 vers, serait un assemblage d'une dizaine d'épopées perdues. J'indique donc ici ces divisions ; non que je les croie réelles ; ce n'est de ma part qu'un simple procédé d'analyse et d'exposition.

*
* *

Première « branche » (v. 1-271). — Chacun se rappelle la forte scène du début, comment Charlemagne, vieux et sachant que son temps est « usé », a délibéré de donner la couronne à son fils Louis, et comment, ayant assemblé à Aix, le jour de la consécration de sa chapelle, en présence du pape, les grands de son royaume, il dénombre à son fils les devoirs d'un roi ; si l'enfant se sent de force à les remplir, qu'il avance et prenne la couronne sur l'autel :

78 « S'ainsi vuels faire, je te doins la corone,
O se ce non, ne la baillier tu onques ! »

Mais l'enfant, qui n'a que quinze ans, reste immobile à sa place, hésitant devant le poids trop lourd. Les chevaliers en pleurent de pitié et Charlemagne s'irrite :

90 « Ha ! las, dit-il, com or sui engeigniez !
 Delez ma fame se colcha paltoniers,
 Qui engendra cest coart heritier !..
 Quin fereit rei, ce sereit granz pechiez !
 Or li fesos toz les chevels trenchier,
 Si le metons la enz en cël mostier :
 Tirra les cordes et sera marregliers,
 S'avra provende, qu'il ne puist mendiier. »

Alors un traître, Arneïs d'Orléans, demande à Charlemagne qu'il lui confie la garde de Louis et du royaume : pour trois ans seulement ; si, au bout de ces trois ans, l'enfant s'est amendé, on le couronnera. Les barons parents d'Arneïs se réjouissent, supposant bien qu'Arneïs ne songe qu'à déposséder son seigneur ; et Charlemagne, sans méfiance, est près d'accepter, quand Guillaume, fils d'Aymeri de Narbonne, revenant de chasse, entre dans l'église. Il tue de son poing le traître, prend sur l'autel la couronne et la pose sur la tête, débile et prête pour la tonsure, du jeune prince :

145 « Tenez, bel sire, el nom del rei del ciel,
 Qui te doint force d'estre buens justiciers ! »
 Veit le li pere, de son enfant fu liez :
 « Sire Guillelmes, granz merciz en aiez ;
 Vostre lignages a le mien esalcié. »

La cour se sépare. Louis est roi couronné; il est convenu que, si le vieil empereur vient à mourir, Guillaume veillera sur l'enfant et le protégera. Un jour, quelque cinq ans plus tard, Charlemagne accorde à Guillaume la permission de s'éloigner quelque temps de la cour et d'aller en pèlerinage à Saint-Pierre de Rome pour s'acquitter d'un vœu ancien. L'enfant Louis, qui « convoie » le pèlerin à son départ, pleure : « Si mon père mourait en votre absence, que deviendrais-je ? » Mais Guillaume jure qu'à son premier appel il accourra pour le défendre. Et laissant Louis rassuré, il poursuit sa route, accompagné de son neveu Bertrand et de soixante compagnons.

Deuxième « branche » (v. 272-1429). — Dès le lendemain de son arrivée à Rome, il y apprend de dures nouvelles : les Sarrasins, conduits par le roi Galafre, ont débarqué en Italie ; ils se sont emparés de Capoue et ont fait prisonnier le roi de cette ville, Guai-fier (appelé aussi, au v. 2234, Guai-fier d'Ispolice, c'est-à-dire de Spolète) ; ils ont pris aussi sa femme et sa fille et trente mille chrétiens ; ils sont en marche sur Rome. Mais le pape sait que Guillaume Fièrrebrace, le fils de l'illustre Aymeri de Narbonne, est là : il va vers lui, tandis qu'il prie dans l'église Saint-Pierre, et le supplie de défendre la terre chrétienne. Guillaume prend le commandement de la faible armée du pape, au moment où déjà les païens vont cerner la ville. Le pape obtient d'eux qu'un combat singulier décidera du salut de Rome ou de sa ruine. Le champion sarrasin est un géant monstrueux, nommé Corsolt ;

Guillaume est le champion chrétien. Le combat a lieu sous les murs de Rome ; Guillaume y perd le *someron* du nez ; de là son surnom de Guillaume au court nez ; mais il tue le géant. Suit un engagement général, où le roi Galafre est fait prisonnier. Il accepte le baptême et rend les prisonniers faits à Capoue. Délivré, le roi Guaifier s'agenouille devant Guillaume ; en récompense du secours qu'il lui a porté, il lui offre sa fille et la moitié de son royaume. Sur le conseil du pape, Guillaume accepte. Déjà le pape s'est revêtu pour célébrer la messe où il les mariera, déjà il tient l'anneau nuptial, quand deux messagers accourent sur des chevaux ruisselants de sueur et recrus. Ils tombent aux pieds de Guillaume : « Ah ! Guillaume, il ne vous est guère souvenu de Louis. L'empereur Charles est mort. Des traîtres veulent chasser l'enfant de son héritage et couronner à sa place un autre roi, le fils de Richard de Normandie :

1401 « Tot le païs ont a dolor torné,
Gentilz om, sire, se vos nel secorez. »

Aussitôt Guillaume laisse sa fiancée, pour secourir son droit seigneur :

1413 Guillelmes baise la dame o le vis cler,
Et ele lui, ne cesse de plorer.
Par tel convent es les vos desevez,
Que ne se virent en trestot lor aé.

Troisième « branche » (v. 1430-2224). — Il retourne

en France, escorté de mille chevaliers que le pape lui a donnés. Cette troupe s'accroît, chemin faisant, de cent quarante chevaliers que menaient de leur côté au secours du roi des neveux de Guillaume, Gaudin le Brun, Savari et autres membres du lignage des Narbonnais. Arrivé en Brie, Guillaume apprend que Louis s'est réfugié à Tours, et que l'abbé de Saint-Martin l'y a recueilli et caché dans une salle voûtée de l'église. Mais les usurpateurs, Acelin et son père Richard de Normandie, se sont emparés de la ville, et les autres clercs et moines de Tours, gagnés par des présents ou dominés par la crainte, sont prêts à trahir le jeune roi et à le livrer.

Guillaume dispose quatre embuscades aux portes de la ville, et, grâce à la généreuse complicité du portier, y pénètre lui-même, avec quarante de ses chevaliers : il va droit au moutier Saint-Martin, descend de cheval devant le parvis, entre et s'agenouille sur une dalle devant le crucifix, priant Dieu qu'il lui permette de retrouver et de secourir son seigneur. Comme il priait, un clerc, nommé Gontier, le reconnut. Il s'approcha doucement et lui posa la main sur l'épaule : « Que veux-tu, frère ? — Sire Guillaume, puisque vous êtes venu secourir Louis, fermez les huis du moutier ; sachez que le roi est enfermé ici dans une crypte et que quatre-vingts clercs, chanoines, évêques et abbés tiennent présentement conseil pour consommer aujourd'hui même la trahison. Tranchez-leur la tête : je prends le péché sur moi. » Guillaume l'entend et rit : « Loué soit un si bon clerc ! » L'enfant Louis, retiré de sa crypte, lui est amené et se jette à ses pieds :

1730 Estreitement li a le pié baisié
Et le soler que li cuens ot chalcîé ;

mais, dès que Guillaume l'a reconnu,

1744 Par les dous flans le lieve senz targier :
« En nom Deu, enfes, cil m'a mal engeignié
Qui te rova a venir a mon pié,
Quar sor toz omes dei ge ton cors aidier. »

Appelant ses quarante chevaliers restés à la porte de l'église, il leur demande de faire droit jugement :
« Un homme qui s'est fait tonsurer peut-il trahir son seigneur pour de l'argent ? »

1753 « — Nenil, bels sire, » dient li chevalier.
— Et s'il le fait, quels en est li loiers ?
— Penduz deit estre come lere fossiers. »

Il entre alors au moutier où les clerks sont assemblés ; il arrache leurs crosses aux évêques et aux abbés et les remet à Louis ; il ne veut pas tuer ces traîtres par respect du lieu ; mais ses chevaliers et lui pourchassent les moines à coups de bâtons, et les jettent hors de l'église.

Quand la place est nette, il envoie un de ses chevaliers, Aleaume, défier l'usurpateur Acelin, au nom de Guillaume Fièrebrace ; puis, l'ayant ainsi régulièrement provoqué, il va lui-même trouver le traître à

l'*ostel* où il s'était hébergé. Assis sur un perron, Acelin ne daigne même pas se lever devant lui : il croit que Guillaume n'a qu'une poignée d'hommes dans Tours. Mais le preux sonne de la trompe, et, des quatre embuscades, accourent ses douze cents chevaliers. Un combat s'engage dans les rues. Acelin fuit, poursuivi par Guillaume qui lui adresse des paroles dérisoires :

« Sire Acelins, quar retornez arrier,
Si vos venez coroner al mostier ;
Nos vos metrons tel corone en cel chief
Dont la cervelle vos vendra tresqu'as piez. »

Il ne daigne pas le frapper de l'épée ; arrachant un pieu d'une treille, il lui en brise le crâne. Il court rejoindre Louis au moutier Saint-Martin : « Damoiseau, je vous ai bien vengé du fils de Richard. — Soyez remercié, dit l'enfant ; mais si vous me vengiez aussi de Richard, j'en aurais grande joie. » On montre à Guillaume le vieux Richard, qui s'est réfugié dans l'église et qui s'appuie contre l'autel. Guillaume le frappe de son poing sur la nuque d'une telle force qu'il l'abat sans connaissance. Il demande des ciseaux, lui tond le chef, et s'écrie :

1970 « Ensi deit l'en traïtor justicier
Qui son seignor vuelt traïr et boisier. »

Sur la prière des barons, Guillaume et Richard le

Vieux font la paix, pourtant. Alors, pendant des années, Guillaume parcourt les pays, soumettant les rebelles, combattant chaque jour

2010 Por son seignor maintenir et aidier.

Il passe trois ans tout pleins à conquérir le Poitou, puis d'autres terres encore : à Bordeaux, il soumet le fort roi Amarmonde; à Pierrelate, Dagobert de Carthage; à Saint-Gilles, le comte Julien, etc. Toutes ces guerres, le poète les rapporte en quelques vers (v. 1942-2043). Quand elles sont achevées, Guillaume veut rentrer en France et va en pèlerinage au Mont-Saint-Michel; mais le vieux Richard ne lui a point pardonné de l'avoir tonsuré à Tours. Dans la forêt de Lions (près d'Évreux), il dresse une embuscade, où il pense s'emparer de son ennemi; mais c'est lui-même qui est fait prisonnier : Guillaume le lie « comme un coffre sur un mulet » et le mène à Orléans où il le livre au roi; le roi fait jeter le vieux traître dans sa prison; il y meurt. Désormais, plus de rébellions :

2222 Or se cuida Guillelmes reposer,
Vivre de bois et en riviere aler;

mais de nouveaux travaux l'attendent. Il n'en a pas fini de peiner au service de son seigneur.

Quatrième « branche » (v. 2225-2562). — Des messagers sont venus de Rome : ils portent au roi et

à Guillaume la nouvelle que Guaifier de Spolète et le pape sont morts ; un certain Gui d'Allemagne s'est emparé de Rome ; les Romains demandent du secours. Louis pleure à la pensée qu'il lui faudra franchir les monts ; Guillaume s'irrite de sa lâcheté :

2248 « Hé ! povres rois, lasches et assotez,
Ge te cuidoie maintenir et tensor
Envers toz cels de la crestienté.
Mais toz li monz t'a si cueilli en hé !
En ton service vueil ma jovente user. »

Il le force à lever son armée et le roi le suit à contre-cœur. Dès leur arrivée devant Rome, les Allemands, profitant d'un brouillard épais, tentent de surprendre le camp royal. Louis erre dans l'obscurité, à pied, pleurant, appelant Guillaume. Guillaume le sauve et défait l'ennemi. Gui provoque alors le roi à un combat singulier, qui mettra fin à la guerre : et Louis de se lamenter ; Guillaume est obligé de relever le défi à sa place. Il combat Gui d'Allemagne, le tue, jette son corps dans le Tibre. Comme jadis il avait donné à Louis la couronne impériale dans la chapelle d'Aix, il le couronne roi d'Italie dans l'église Saint-Pierre.

Cinquième « branche » (v. 2644-2688). — Ce sont les cinquante derniers vers du poème. L'armée victorieuse a passé les monts :

2648 Vait s'en li reis a Paris la cité,
Li cuens Guillelmes a Mosteruel sor mer.

Cette fois encore Guillaume croit avoir gagné le droit de se reposer : cette fois encore il se trompe ; de nouveau les Français se révoltent contre Louis. Le neveu de Guillaume, Bertrand, lui dit : « Abandonne à son sort ce roi tout *assoté* ; n'as-tu pas assez fait pour lui ? — Non, dit Guillaume :

2666 « En son servise vueil ma jovente user. »

Il réunit ses hommes, vient à Paris secourir le roi et tous deux commencent « granz guerres a mener ». Puis, voyant qu'il ne peut plus tenir à Paris, où le roi a trop d'ennemis,

2676 Il prent l'enfant que il ot a garder,
Si l'en porta a Loon la cité.

Au bout d'un an, il a contraint quinze comtes rebelles à se soumettre au roi, et il lui fait épouser sa sœur :

2687 En grant barnage fut Looïs entrez :
Quant il fu riches, Guillelme n'en sot gré.

II

PREMIER COUP D'ŒIL SUR LES DIVERSES THÉORIES.

Nous conviendrons d'abord que le *Couronnement de Louis* (cette analyse suffit à le montrer) produit

une certaine impression de décousu, en ce sens qu'il narre au moins cinq séries d'aventures, qui ne procèdent pas logiquement les unes des autres. Mais il ne suit pas nécessairement de là que ces cinq séries d'aventures aient d'abord formé cinq poèmes distincts. Le poète veut raconter comment Guillaume, ayant pris Louis sous sa tutelle, exerce pendant une dizaine d'années cette tutelle : son récit prendra par là-même des allures de chronique ; comme dans une chronique, il aura à raconter des événements variés, non nécessairement solidaires, qui se suivront seulement selon les hasards de la vie. Il en va de même de *Garin le Lorrain*, de la *Henriade* de Voltaire, du *Cinq-Mars* de Vigny, et de tout roman où l'auteur aura pris pour sujet l'histoire, réelle ou imaginaire, d'un pays pendant plusieurs années ; on pourra toujours diviser un tel roman en « branches » ; il n'en restera pas moins parfaitement un, si l'auteur a su, d'un bout à l'autre de son œuvre, soutenir l'unité du caractère de ses principaux personnages. Ceux qui croient que le *Couronnement de Louis* est une compilation de plusieurs romans ne sauraient donc tirer nul parti du fait que les épisodes n'y dépendent pas logiquement les uns des autres.

Ce qu'ils doivent montrer, c'est que ces épisodes retracent des événements historiques chronologiquement distants et indépendants les uns des autres et dont les acteurs réels n'eurent d'abord rien de commun avec le Guillaume et le Louis de l'épopée. Et, ce qu'ils doivent montrer, c'est, en outre, que le texte du *Couronnement de Louis* offre des disparates, des

contradictions, où se décèle l'assemblage tardif de poèmes primitivement indépendants.

C'est, en effet, cette double preuve qu'ont voulu apporter les critiques. Et d'abord Jonckbloet, en un système que Léon Gautier a accepté presque tout entier¹, que M. Ernest Langlois² a porté à son point d'achèvement. Si on le prend sous la forme accomplie que lui a donnée M. Ernest Langlois, on peut le résumer schématiquement ainsi :

Première « branche ». — Il est historique que Charlemagne, en 813, fit reconnaître empereur son fils Louis d'Aquitaine ; la cérémonie eut lieu, dans l'histoire comme dans la légende, à Aix-la-Chapelle. La trahison d'Arneïs d'Orléans peut correspondre à certains troubles et conjurations qui marquèrent les premiers temps du règne de Louis. Il faut se représenter un poème primitif du IX^e siècle qui, sous l'impression toute neuve des faits, racontait ce couronnement et ces conjurations : « Le début du *Couronnement de Louis* remonte, écrit M. Langlois, à une époque où la tradition n'avait encore que très peu altéré l'histoire, c'est-à-dire à une époque presque contemporaine des événements qu'il raconte »³.

Deuxième « branche ». — Dans cette partie du

1. *Les Épopées françaises*, t. I, p. 337-40.

2. En sa mémorable préface à l'édition du *Couronnement de Louis* (1888).

3. *Ouvr. cité*, p. xvi.

poème, Guillaume Fièrbrace, luttant contre les Sarrasins devant Rome, délivre de leurs mains un roi chrétien, Guaifier. Or, en 871-873, les Sarrasins, sous la conduite d'un émir nommé Abd-Allah, assiégèrent Salerne. Le prince de cette ville, Guaifier, y soutint pendant trois ans un siège héroïque. Il en était réduit aux dernières extrémités, quand Louis II, empereur, et roi d'Italie, le délivra, aidé surtout d'un de ses neveux, nommé Gontier. L'émotion soulevée dans la chrétienté par ces événements provoqua des chants épiques qui, de remaniement en remaniement, aboutirent à la deuxième « branche » du *Couronnement*. Et M. Langlois reconstitue par induction deux ou trois des états du récit antérieurs à la version conservée ¹.

Troisième « branche ». — On y raconte comment Guillaume défendit le roi de France contre des rebelles, surtout Normands. Or Louis IV d'Outre-Mer (936-954) soutint des luttes incessantes contre ses vassaux du Nord et trouva de l'appui chez ses vassaux du Midi ; l'un de ses défenseurs fut Guillaume Tête-d'Étoupe, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, qui dut le défendre surtout contre le duc de Normandie, Guillaume : de là les Normands du poème. Il est vrai que le poète nomme le père de l'usurpateur Richard, et c'est le duc Richard I^{er} (943-996), qui est un personnage de la génération suivante ; mais ici encore, on est en présence d'une tradition historique : en son enfance (en 943), Richard avait été

1. *Ouvr. cité*, p. LI-LII.

quelque temps à Laon, le prisonnier de Louis d'Outre-Mer ; pour châtier le roi de l'avoir tenu en captivité, les Normands attirèrent à leur tour le roi Louis IV à Rouen, sous un prétexte pacifique, et, dès qu'il y fut arrivé, ils se saisirent de lui ; cette trahison dut inspirer aux partisans de la famille carolingienne la haine que nous retrouvons dans notre poème contre les Normands ¹.

Quatrième « branche ». — Elle retrace une expédition de Louis et de Guillaume en Italie contre Gui d'Allemagne » : ce Gui peut être Gui de Spolète, arrière-petit-fils de Charlemagne par sa mère, lequel en 888 disputa le trône à Eudes, et se fit couronner à Rome, en 891, empereur d'Occident. D'autre part, le *Charroi de Nîmes*, qui résume une version du *Couronnement de Louis* différente de celle que nous avons, raconte une autre expédition de Louis en Italie contre un certain Oton : « Il est évident, écrit M. Langlois, que cela se rapporte à quelque secours reçu de la France par la papauté contre les Allemands, sans doute sous le long règne d'Oton I^{er} le Grand (936-973) ».

Cinquième « branche ». — Dans la chanson, Guillaume, croyant se reposer, se retire à Montreuil-sur-Mer. Il doit avoir ici pour prototype un comte Guillaume de Montreuil, « qui apparaît dans l'histoire

1. *Ouvr. cité*, p. LVI.

vers 960 » et qui fut l'allié du roi de France Lothaire contre l'empereur Oton ¹.

M. Langlois résume ainsi le système : « Cette fusion de différents poèmes en un seul est un des plus curieux (M. Langlois aurait pu dire un des plus prodigieux) chapitres de notre histoire littéraire... Non seulement le *Couronnement de Louis* se compose de cinq poèmes, mais deux ou trois de ces cinq poèmes sont eux-mêmes formés de plusieurs autres. Dans le quatrième, j'ai distingué la lutte de Guillaume contre Gui de son expédition contre Oton ; dans le cinquième, M. G. Paris verrait volontiers un résumé de plusieurs chansons ; dans le troisième enfin, il est probable que, outre les tentatives d'usurpation du *Normand Orgueilleux*, la guerre en Poitou, la bataille du gué de Pierrelate, la prise de Saint-Gilles, peut-être le guet-apens de Richard de Normandie, formaient à l'origine autant de poèmes distincts ². »

En d'autres termes, ce court roman du *Couronnement de Louis*, dont l'action ne dure que neuf ou dix ans, serait un amalgame de faits historiques qui se sont espacés en réalité sur une durée de plus d'un siècle et demi, savoir :

en 813, le couronnement de Louis d'Aquitaine,
 en 871, le siège de Salerne par les Sarrasins,
 entre 888 et 891, l'occupation de Rome par Gui de Spolète,

1. *Ouvr. cité*, p. LXVIII.

2. *Ouvr. cité*, p. LXXI.

en 936 et dans les années suivantes, les luttes de Louis IV d'Outre-Mer contre ses vassaux,

en 960, l'intervention de Guillaume de Montreuil dans l'histoire de Lothaire.

Et, pour former le personnage du seul roi Louis de la chanson, il aurait fallu « fondre en un seul plusieurs rois », savoir :

Louis le Pieux, fils de Charlemagne, héros de la branche I,

Louis II, arrière-petit-fils de Charlemagne, empereur et roi d'Italie, héros de la branche II,

Louis IV d'Outre-Mer, fils d'un arrière-petit-fils de Charlemagne, héros de la branche V,

« Et peut-être d'autres encore », ajoute M. E. Langlois ¹.

Ce système a été sensiblement modifié par M. A. Jeanroy ²; mais il le conserve pourtant en ses grandes lignes ³.

1. *Ouvr. cité*, p. LXXIII. Et de fait, d'autres critiques ont proposé d'autres Louis encore : Louis l'Aveugle, roi de Provence et empereur, Louis V (voir L. Willelms, *L'élément historique dans le « Couronnement de Louis »*, 1896, p. 86).

2. *Romania*, 1896.

3. Il supprime la « branche V »; mais pour la branche I, il accepte le système (sauf qu'il ne croit pas aux conjurations qui auraient suivi l'avènement de Louis le Pieux); — il l'accepte pour la branche II (sauf qu'il ne croit pas que le Gontier historique y soit le prototype de Guillaume); — pour la branche III, il substitue aux identifications proposées d'autres identifications (il remplace Louis d'Outre-Mer par Charles de Lorraine, etc.); — pour la branche IV, il accepte le système en le précisant et en le renforçant. — Dans le même temps que le

M. Ph.-Aug. Becker a le premier renoncé à la division en cinq branches. Il s'en tient à croire que le *Couronnement de Louis* est formé de deux éléments : un poème dont le héros empruntait certains traits de sa figure à Guillaume Fièrèbrace, comte de Poitiers (mort en 994), fils de Guillaume Tête-d'Étoupe, — un lot de poèmes plus récents (relatifs au Guaifier de 871 et au Gui de Spolète de 888) : ces « épisodes italiens » auraient été insérés sur le tard dans la trame du poème.

C'est, comme on voit, une doctrine nouvelle. Mais M. Becker n'est que partiellement un hérétique. Il reste dans l'orthodoxie pour maintenir le dogme fondamental : à savoir que le *Couronnement de Louis* est formé du mélange de traditions poétiques distinctes et que les personnages primitivement mis en scène n'avaient rien de commun avec le Guillaume épique, fils d'Aymeri de Narbonne.

Mettant à part cette théorie plus simple pour nous tenir à la doctrine pleinement orthodoxe, il nous faudrait donc admettre que le *Couronnement de Louis* est une rhapsodie de quatre, ou cinq, ou dix poèmes, tous profondément historiques à l'origine. Une fois qu'on a reconnu quels événements historiques ont

mémoire de M. A. Jeanroy, en 1896, a paru à Gand un livre de M. Léonard Willelms intitulé *L'élément historique dans le Couronnement de Louis*, où, acceptant un certain nombre des identifications proposées par Jonckbloet et par M. Langlois, l'auteur remplace les autres par les identifications nouvelles. On pourra se reporter à cet ouvrage, si l'on est curieux de voir combien il est facile de surenchérir en ces matières.

suscité ces chants primitifs, la critique du *Couronnement de Louis* est achevée et nous n'avons plus qu'à admirer par quel travail semi-conscient plusieurs générations de poètes ont groupé et fondu ces vieux chants épiques et comment c'est la collaboration des siècles qui confère aux chansons de geste leur beauté essentielle.

Mais ce que nous devons admirer surtout, n'est-ce pas plutôt la puissance de cette méthode d'investigation qui, partant d'un roman bien simple, sait restituer à ces fictions apparentes la dignité de l'histoire, et retrouver avec une précision surprenante des thèmes d'épopées perdues ? Certes je reconnais en principe la légitimité de ces battues opérées dans le champ de l'histoire carolingienne : mais ce qui m'émerveille et m'inquiète, c'est la richesse du butin. C'est que, dans l'immense variété des faits historiques et légendaires qui ont pu se mêler, se croiser, se confondre pour former l'action d'un roman, les critiques sachent désigner d'un doigt sûr les cinq ou six faits historiques, ceux-ci précisément et non pas ceux-là, qui en auraient fourni l'« élément historique ». Et ce qui m'émerveille surtout, ce n'est pas tant la puissance de la méthode que la simplicité de son mécanisme, si facile qu'un enfant pourrait le faire jouer ; c'est qu'il ait suffi de regarder dans les Tables des recueils de Muratori ou de Pertz, aux mots *Guillaume, Guáifier, Gui, Oton, Richard*, pour trouver précisément tout ce que l'on cherchait ; et c'est que, pour débrouiller le travail confus des siècles, il ait suffi de compulser quelques Index de noms

propres. Voyez cette page de la chronique de Thegan : elle explique la branche I du *Couronnement de Louis*; voyez cette page de la *Chronique de Salerne*, elle explique la branche II, et ainsi de suite. De ces chroniques, de tout âge et de tout pays, il a suffi d'extraire quelques bouts de phrases et de les produire : aussitôt tout dans la chanson de geste est expliqué.

Tout, sauf ce détail pourtant, qui, depuis Jonckbloet, a gravement tourmenté les critiques : On retrouve dans les chroniques un Guillaume historique (Guillaume Tête-d'Étoupe ou son fils Fièrèbrace), pour en faire le héros de la branche III; un autre (Guillaume de Montreuil), pour en faire le héros de la branche V. Mais, hélas ! pour les autres branches (I, II, IV), les poèmes primitifs que l'on reconstitue à l'aide des chroniques ne paraissent avoir connu aucun personnage de ce nom. Difficulté que M. A. Jeanroy, par exemple, exprime ainsi ¹ : « C'est, comme on sait, une question souvent agitée et qui n'a pas encore reçu de solution satisfaisante, que celle de la présence de Guillaume dans les divers épisodes du poème. »

Sa présence est un mystère. Dans la branche II, par exemple, si le poème primitif narrait le siège de Salerne en 872, les héros s'y appelaient Louis II, Guafier, Gontier, etc., et ce poème primitif n'a pu devenir un épisode du *Couronnement de Louis* que si un Guillaume a été quelque jour introduit dans cette histoire. Mais quel Guillaume ? On cherche, on n'en

1. *Romania*, t. XXV (1896), p. 377.

trouve pas un seul. De même pour la branche I, de même pour la branche IV. Et voici la singularité : on est parti d'un roman où le héros était continûment Guillaume d'Orange. On s'est mis en quête des formes antérieures de ce roman. On l'a démembré en cinq poèmes, d'abord indépendants. On en a retrouvé les cinq archétypes : tout semble débrouillé et éclairci. Mais au cours de ces opérations, Guillaume s'est évadé de trois de ces poèmes. Guillaume a disparu. Où est-il ? Où le chercher ? Et c'est ainsi que le seul problème qui subsiste se pose en ces termes : Étant donné un roman consacré tout entier à un certain Guillaume, « expliquer la présence de Guillaume dans les divers épisodes du poème ».

Quelle ressource peut rester aux critiques, sinon de supposer, comme le fait par exemple Gaston Paris ¹, que le héros de telle de ces épopées primitives (celui de la branche II) « était un personnage difficile à bien déterminer », dont on ne sait rien, sinon qu'il devait s'appeler Guillaume au *Courb nez*, qu'il a dû combattre en Italie, et qu'en tout cas, il n'avait rien de commun avec Guillaume d'Orange ?

Mais ces doutes généraux ne sauraient prévaloir contre des faits, s'ils sont bien vérifiés. On nous propose des faits. Vérifions-les.

1. *Manuel*, § 39, et *Romania*, t. XXX, p. 181.

III

EXAMEN PLUS DÉTAILLÉ DE CES THÉORIES.

Première branche

(Vers 1-271)

Il est bien vrai que Charlemagne, à Aix, en l'an 813, a solennellement associé à l'empire son fils Louis.

Mais ce n'était pas, comme dans le roman, le jour de la consécration de la chapelle. — Mais le pape n'était pas présent. — Mais Louis n'était pas un enfant de quinze ans : il avait trente-cinq ans. — Mais il n'a pas hésité à prendre la couronne : il l'a prise aussitôt et résolument. — Mais personne n'a troublé la fête : le couronnement a eu lieu au milieu de la jubilation universelle. — Mais personne à la cour de Charlemagne ne s'appelait Arneïs d'Orléans. — Mais aucun Guillaume, que l'on sache, n'a assisté à la cérémonie. — Mais Charlemagne n'a pas survécu cinq ans à l'événement : il est mort quatre mois après.

Les critiques littéraires ont jadis essayé d'allonger la liste des concordances entre l'histoire et la légende : si Louis le Pieux, disaient-ils, n'a pas rencontré d'opposition le jour de son couronnement, du moins un complot s'est formé contre lui, peu après la mort de son père ; c'est ce qu'ils appelaient la « Conspiration de Wala ». Ils supposaient que, pour former la première branche du roman, l'imagination populaire avait dû

ramasser en un seul jour et en une seule scène des événements distants en réalité de quelques mois, le couronnement et cette conspiration de Wala ; quant au traître du roman, Arneïs *d'Orléans*, il n'avait pas, disaient-ils, pour prototype historique Wala lui-même, mais un protégé de Wala, un certain Matfred *d'Orléans* : car ce Matfred d'Orléans, quinze ans plus tard, en 828, avait trahi les intérêts du roi dans une expédition contre Barcelone.

Toutes ces combinaisons ingénieuses seraient aujourd'hui reniées par leurs auteurs eux-mêmes : car aujourd'hui il est bien démontré que personne n'a conspiré contre Louis le Pieux et que l'opinion contraire se fondait sur un texte traduit à contre-sens¹. Plus de complot de Wala ; partant, plus de Matfred d'Orléans, protégé de Wala. Plus de Matfred d'Orléans ; partant, plus de prototype d'Arneïs d'Orléans. Et si personne n'a conspiré contre Louis, personne n'a eu à le défendre : plus de Guillaume.

1. Voir Ph.-A. Becker, *Der südfranzösische Sagenkreis*, p. 49. La croyance à cette conjuration se fondait sur une phrase sans autorité de l'Astronome : *Timebatur autem quam maxime Wala*, laquelle signifie non pas que Wala résistait, mais qu'on craignait que Wala ne résistât. De cette phrase on rapprochait une strophe où Théodulphe, évêque d'Orléans, quelques jours après la mort de Charlemagne, engageait certains *proceres fideles* à protéger Louis le Pieux. On induisait de cette phrase qu'il y avait eu des *proceres infideles*, à savoir Wala et ses complices. Malheureusement M. Ph.-Aug. Becker, relisant cette strophe, s'est aperçu que les *proceres fideles* invoqués par Théodulphe étaient les saints qui, du haut du ciel, protègent la ville d'Orléans. C'est cet amusant contre-sens que les historiens et les critiques littéraires appelaient la Conspiration de Wala.

Il n'y a donc d'historique dans la première branche que la cérémonie du couronnement ; les savants, déçus du côté de Wala et de Matfred, se sont rabattus sur cette cérémonie. « M. Langlois me paraît absolument dans le vrai, écrit M. A. Jeanroy ¹, quand il déclare que le début du poème remonte à une époque où la tradition n'avait encore que peu altéré l'histoire, c'est-à-dire à une époque presque contemporaine des événements (entre 830 et 840). Le lieu de la scène, l'ordre qui présida aux diverses parties de la cérémonie, les paroles mêmes que Charlemagne adressa à son fils, il n'est aucun détail essentiel sur lequel l'auteur de la chanson ne se trouve en frappant accord avec les sources historiques. »

Les sources historiques ², en l'espèce, sont principalement la description de la cérémonie d'Aix par Thegan, lequel prête à Charlemagne, comme fait le trouvère, un discours à son fils. Mais le discours fabriqué par Thegan est d'esprit clérical, comme il convient, puisque Thegan était chorévêque de Trèves ; le discours du trouvère est tout féodal d'inspiration. Ils se ressemblent sans doute, mais par les seuls lieux communs que le sujet imposait au clerc comme au trouvère ³.

1. *Romania*, t. XXV, p. 356-7.

2. On les trouvera transcrites tout au long dans les ouvrages de Jonckbloet et de M. Langlois.

3. Si le lecteur en doute, ou s'il me reproche de faire fond sur des impressions personnelles, je lui conseille de tenter après moi la petite expérience que voici. J'ai prié deux de mes amis, M. Louis Roche, professeur de seconde au lycée de Ver-

Reste le fait même du couronnement de 813 ; comment le poète du XII^e siècle en a-t-il eu connaissance ? Il n'est pas interdit de supposer avec M. Becker¹ qu'il n'en a pas eu connaissance. Bien d'autres empereurs et bien d'autres rois ont de leur vivant associé au gouvernement leur héritier présomptif : il n'est pas inconcevable que le poète ait ici, si l'on peut dire, inventé un fait historique.

Si l'on écarte cette explication, pourquoi le poète n'aurait-il pas connu l'événement de 813, directement ou indirectement, par un texte latin ? Ces auteurs de chansons de geste n'étaient pas des illettrés : beau-

sailles, et M. Le Verrier, professeur de 5^e année au Collège Chaptal, de proposer à leurs élèves un sujet de narration ainsi conçu : « En 813, Charlemagne convoqua ses vassaux dans l'église d'Aix-la-Chapelle ; il leur dit son intention d'associer à l'empire son fils Louis. S'adressant à son fils, il lui rappela ses devoirs de roi. Décrire la scène et composer le discours de Charlemagne. » Toutes précautions avaient été prises pour que cette composition fût faite sans le secours d'aucun livre. J'ai eu ainsi entre les mains une soixantaine de copies d'écoliers. Mes soixante petits Thegan, mes soixante petits jongleurs ne se ressemblaient pas tous entre eux : leur Charlemagne était tantôt militariste et tantôt pacifiste, tantôt très burgrave, tantôt ultra-moderne ; il y avait même une copie où il recommandait à son fils de « se préoccuper surtout des questions d'économie politique. » Mais enfin, il développait généralement ces trois conseils : « Soyez bon justicier, bon chrétien, bon soldat », et il y avait entre certaines copies et Thegan ou la chanson de geste des ressemblances parfois surprenantes, bien plus remarquables en tout cas que celles que nous offrent entre eux les textes médiévaux.

1. *Der südfranzösische Sagenkreis*, p. 50.

coup étaient d'anciens clercs. Ils gagnaient leur vie et la passaient toute à chanter les exploits de Charlemagne. Sans les supposer plus érudits que de raison et sans imaginer qu'ils aient pâli sur le texte des chroniques carolingiennes, ne peut-on pas croire que parfois la connaissance de quelques faits de la vie de leur héros a pu, par l'intermédiaire des clercs, filtrer jusqu'à eux ?

Est-il vraiment nécessaire que le fait du couronnement de 813 ait été révélé à notre auteur par un poème de l'an 840 ? Mais ce poème très ancien, et nécessairement véridique, comment nous le représenter ? Puisque tout en 813, pendant et après le couronnement, se passa sans incident, quel pouvait être le sujet de ce chant épique ? Sans doute, dit spirituellement M. Becker, il devait raconter la cérémonie, puis comment

La cérémonie faite, chacun s'en fut coucher.

Beau sujet d'épopée « primitive », « spontanée » et « populaire » !

Deuxième branche

(Vers 272-1429)

On se rappelle ce que raconte la partie de notre poème que les critiques appellent la « deuxième branche ». Guillaume est allé en pèlerinage à Rome

avec cinquante compagnons, pour s'acquitter d'un vœu ; presque aussitôt les Sarrasins viennent attaquer la ville : le preux Guillaume les châtier. Il tue en combat singulier leur champion, Corsolt, géant monstrueux ; il fait prisonnier leur roi, Galafre. Ces exploits délivrent Guaifier d'Isopolice, roi que les Sarrasins avaient fait prisonnier dans sa ville de Capoue. En récompense, Guaifier offre à son libérateur sa fille et la moitié de sa terre. Guillaume accepte et va épouser la fille de Guaifier, quand, au moment même de la messe nuptiale, des messagers le rappellent au secours du roi de France. Il part.

C'est tout. Sauf quelques beautés de détail dans le récit du combat contre le géant Corsolt, sauf l'épisode final où Guillaume abandonne sa terre et sa fiancée pour courir à la rescousse de son seigneur, c'est un petit récit d'une simplicité ingénue ; et, si le poète l'a tiré de sa seule imagination, il faut convenir qu'il ne s'est pas mis en frais et que son effort n'a pas dû l'épuiser. Mais les critiques ont plus peiné que lui-même sur ce récit, et nous l'allons bien voir.

Ils l'ont tous tenu en effet pour une légende historique. C'est qu'il contient un trait qui permet une identification précise : le nom de *Guaifier*. Le premier, Jonckbloet¹ a proposé de reconnaître dans le Guaifier du roman Guaifier III, prince de Salerne, qui soutint dans sa ville, de 871 à 873, un siège héroïque contre les Sarrasins. Le rapprochement est si précis et si net qu'il a recueilli le consentement universel².

1. T. II, p. 411.

2. L. Gautier l'accepte (*Les Épopées*, t. IV, p. 94) ; de même

Et nous-même, ne sommes-nous pas obligé d'accepter cette identification ? Le nom de *Guaifier* se rencontre très rarement dans l'histoire ; si le poète du *Couronnement* n'avait pas connu l'aventure de Guaifier III de Salerne, comment aurait-il pu appeler son héros Guaifier ? N'avons-nous pas promis que nous accepterions comme fondée l'identification d'un fait historique toutes les fois que l'histoire et la légende nous offriraient en commun un trait si particulier qu'il n'ait pu aisément se produire deux fois, une fois dans la réalité de la vie, une autre fois dans l'imagination d'un conteur ? Et n'est-ce pas ici le cas ? — Peut-être.

Réservant le fait de l'identité des noms, comparons d'abord le récit du *Couronnement de Louis* à ce que l'histoire nous apprend de Guaifier de Salerne. L'histoire est ici principalement représentée par la *Chronique de Salerne*¹, écrite vers 978. Le fond en est véridique ; mais le clerc de Salerne qui l'a composée, un siècle après les événements, y a brodé, comme on verra, maintes fables :

Guaifier était prince de Salerne depuis 861. Un jour qu'il traversait la place du marché pour aller aux bains, un Sarrasin nommé Arrane admira une étoffe de soie dont le prince avait couvert sa tête, et Guaifier lui en fit présent.

M. Langlois (p. xxxii-lii) ; de même MM. Ph.-Aug. Becker (*Die Wilhelmsage*, p. 16-18), L. Willelms (*ouvr. cité*, p. 10-17), A. Jeanroy (*Romania*, t. XXV, p. 357), etc.

1. Publiée dans les *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. III ; voyez surtout les pages 528-33.

Il fut bien récompensé de sa largesse : car, à quelque temps de là, rentré dans son pays, Arrane, reconnaissant, lui fit savoir en secret que les Sarrasins équipaient une grande flotte pour descendre en Italie et pour attaquer Salerne. Guaifier se mit sur ses gardes et fortifia sa ville. En 871, en effet, le roi sarrasin Abdila, à la tête de soixante-deux mille hommes, descendit en Calabre, pilla Naples, Bénévent, Capoue, et dressa ses tentes devant Salerne. Guaifier s'y défendit bravement, n'osant pas affronter en bataille rangée un ennemi trop nombreux, mais le fatiguant par des sorties et des coups de main. Le siège traîna en longueur ; aussi le chroniqueur y a-t-il mêlé des épisodes romanesques, inventés pour la plus grande gloire des saints de la région : l'histoire, par exemple, du forfait commis par le roi Abdila, qui, dans l'église Saint-Fortuné, aux portes de la ville, se fait dresser un lit sur l'autel et y couche de force une jeune fille d'une grande beauté ; mais une poutre détachée du toit par la main des anges s'abat et écrase le sacrilège ; le roi Abimelec lui succède. Ailleurs, c'est un combat singulier d'un Salernitain nommé Pierre contre un géant sarrasin, devant une église dédiée aux saints Cosme et Damien : ces saints font triompher leur champion. Puis les Salernitains ont à combattre contre quatre autres géants, les fils d'Helim : un héros, Landemar, les tue tous quatre. Pourtant, la famine tourmente les assiégés : la femme du prince Guaifier parcourt elle-même les remparts, portant aux hommes d'armes des vivres et des exhortations. Enfin l'évêque de Capoue, Landolf, part pour Pavie demander du secours à l'empereur Louis II. Discours pathétique, supplications de l'évêque : l'empereur conduit une armée en Campanie. Venu à Cajanello près de Capoue, il tient un conseil de guerre où un sien neveu, un enfant, nommé Gontier (Contart), se jette à ses pieds et implore la permission de combattre : il n'a que douze ans,

l'empereur hésite ; il cède enfin et le confie à un comte, nommé Suavius. Une grande bataille s'engage près de Capoue par un jour de brouillard : les combattants s'égorgeant sans se voir. Neuf mille Sarrasins y périrent ; mais l'enfant Gontier fut tué. Cependant, une autre armée, commandée par les comtes Ardignus et Remedius, battait aussi les Sarrasins près de Bénévent. Enfin, ils levèrent le siège de Salerne et remirent à la voile.

Il s'agit de montrer que ceci est sorti de cela, le récit du *Couronnement de Louis* des événements de 871-3. A première vue, il n'y a guère de ressemblance. Mais, dit M. Ernest Langlois, « c'est l'altération fatale de l'histoire par la légende ». Opérant sur le texte de la *Chronique de Salerne*, il s'efforce donc d'expliquer les modes de cette altération.

Il suppose à l'origine « un premier poème perdu, qui racontait la délivrance de Salerne par les Francs » ; dans ce premier poème, conformément à la vérité des faits, les principaux héros devaient être Guafier, Louis II et Gontier, cet enfant « qui trouva la mort dans les bras de la victoire » ; le théâtre de l'action était Salerne.

Comment, se demandera-t-on, Salerne est-elle devenue Rome ? — C'est que dans un second poème, pareillement perdu, un remanieur aura introduit le pape. « Pour les trouvères, écrit M. Langlois, le siège du pape était un centre où venaient se grouper tous les événements qui se passaient au delà de *Montjeu*. Le fait avait lieu en Italie, donc ce pouvait être près de Rome. »

Comment, se demandera-t-on, le lieu de la scène ayant été changé, les personnages à leur tour ont-ils été changés? — Selon M. Langlois, c'est que, dans un troisième poème, pareillement perdu, un autre romancier confondit Louis II avec son homonyme Louis le Pieux, et « cette unification substitua Guillaume à Gontier ».

Ce sont là, jusqu'ici, des combinaisons purement arbitraires. Mais M. Langlois tente de les appuyer par une preuve de fait. Certaines inconséquences du poème prouveraient, dit-il, que la scène n'était pas à l'origine près de Rome, mais en Campanie. En effet, au début de l'action, personne à Rome, ni Guillaume, ni le pape, ne songe aux Sarrasins; ceux-ci sont à Capoue. Tout à coup, dans la même journée, les chrétiens entrent en pourparlers, puis en lutte avec les Sarrasins, aux portes de Rome: « Dans la première partie du récit, Capoue et Rome sont assez distantes pour que dans celle-ci on ignore ce qui se passe dans l'autre; dans la seconde partie, au contraire, les deux villes sont à peu près confondues. »

Mais M. Roques a excellemment montré ¹ que cette incohérence reprochée au poète du *Couronnement de Louis* n'est pas réelle. « Il n'est pas exact qu'au début de l'action les infidèles *soient* à Capoue: on nous apprend seulement qu'ils y *ont été* et qu'ils ont pris la ville, le roi et les habitants. Mais dès que commence la chanson, c'est bien Rome qu'ils menacent... En

1. En un article de la *Romania*, t. XXX (1901), p. 178, auquel j'ai emprunté aussi les quatre lignes qui précèdent.

aucun passage on ne peut retrouver de traces du changement supposé de Capoue en Rome. D'un bout à l'autre de la chanson, le lieu de l'action est Rome et rien que Rome ; la prise de Capoue est du passé sur lequel on ne revient pas. » Dès lors, l'hypothèse de M. Langlois reste un jeu purement logique ; rien n'indique en fait qu'il ait existé une forme du récit où l'action se déroulait ailleurs que devant Rome.

Il en est de même de cet état supposé du récit où Louis II aurait été confondu avec son homonyme Louis, fils de Charles. M. Langlois exprime ainsi les conséquences de cette confusion : « Gontier subit une transformation parallèle à celle de son souverain Louis II, et quand celui-ci céda la place à Louis, fils de Charles, lui-même fut absorbé par Guillaume. » Et M. L. Willelms enchérit en ces termes ¹. « Comment l'épisode du siège de Salerne a-t-il pu s'intercaler dans notre poème ? *Incontestablement* par la confusion de Louis II, empereur, avec Louis le Débonnaire. Mais Louis II est un prince allemand, régnant en Italie, qui n'a eu que peu de rapports avec la France ; comment son nom se retrouve-t-il dans une épopée française ? *A n'en pas douter*, parce que Louis II succéda en Provence à Charles, voici en quelles circonstances. Le jeune roi de Provence, l'épileptique Charles, mourut, le 14 janvier 863 ; il n'était pas marié... » et M. Willelms saisit cette occasion de raconter la vie de Charles de Provence.

1. *Ouvr. cité*, p. 15.

M. Langlois et M. Willelms n'ont oublié qu'un détail : c'est que, dans l'épisode découpé par eux et intitulé par eux la Branche II du roman, on ne trouve aucun Louis. La donnée en est que Guillaume, venu en pèlerinage à Rome, vainc les Sarrasins sans le secours de l'empereur Louis ni de ses troupes ; Louis et son père Charlemagne sont restés paisiblement en France ; ils ne descendent pas en Italie ; ils ignorent ce qui s'y passe¹. Si dans la branche II du roman Louis ne tient aucune place, comment peut-on dire qu'il y a pris la place d'un autre Louis et que « cette unification a substitué Guillaume à Gontier » ?

Supposer ces états intermédiaires perdus entre la version primitive (représentée par la *Chronique de Salerne*) et la version du *Couronnement de Louis*, c'était une tentative pour masquer les divergences qui séparent notre roman de l'histoire. Maintenant, on ne voit que mieux ces divergences² et sous un jour plus cru :

Dans l'histoire², le théâtre de l'action est Salerne ;

1. Si quelqu'un allègue le v. 136 du *Charroi de Nîmes*, d'où il résulte que, dans une version plus ancienne du *Couronnement*, Louis prenait part à l'expédition d'Italie, la thèse de M. Langlois en souffrira plus encore : de cette version plus ancienne, c'est Guaifier qui disparaît.

2. Pour autant que la *Chronique de Salerne* peut être regardée comme véridique : l'enfant Gontier a-t-il jamais existé ? et le Salernitain Pierre ? etc. Mais je fais ici comme si la *Chronique de Salerne* était toujours digne de foi, puisque M. Langlois a raisonné comme s'il en était ainsi.

dans le poème, Salerne n'est pas même nommée et l'action se déroule toute sous les murs de Rome.

Dans l'histoire, toute la question est de savoir si Guaifier réussira à vaincre les Sarrasins, et il les vainc : dans le poème, il est vaincu et fait prisonnier avant même que l'action ait commencé.

Dans l'histoire, le chef de l'armée des Francs est l'empereur Louis II ; dans le poème, aucun Louis ne vient combattre les Sarrasins.

Dans l'histoire, le héros de la principale aventure est un enfant de douze ans, Gontier ; dans le poème, c'est un homme fait, Guillaume.

Dans l'histoire, le héros triomphe en bataille rangée et meurt en pleine victoire ; dans le poème, il triomphe en combat singulier ; il ne meurt pas ; il n'est que légèrement blessé.

Nonobstant ces légères divergences, c'est l'héroïsme de Guaifier, selon M. Langlois, qui aurait inspiré d'abord les poètes : « La durée du siège, écrit-il, ¹, l'énergie avec laquelle résistèrent les Salernitains, les longues souffrances qu'endurèrent les assiégés, ... les combats multiples qui se livraient tous les jours sous les murs de la ville, ... ont dû donner à cet événement un grand retentissement dans le monde chrétien, et en particulier dans l'Italie et dans la Gaule. Mais la renommée grandit en voyageant. Le récit, grossi par l'imagination populaire, offrait en arrivant chez les Francs un beau sujet de chanson, dans ce pays et à cette époque où les trouvères étaient si nombreux

1. P. xxxviii.

et où le peuple écoutait avec enthousiasme les chants de guerre. » — Or, ces chants de guerre écoutés avec enthousiasme, ces belles chansons consacrées à l'héroïsme du roi Guaifier et à ses exploits admirables se sont transformés, hélas ! en un récit où Guaifier n'accomplit plus aucun exploit, vu qu'il est enfermé dès le début dans la prison des Sarrasins : le triste sire n'en sort qu'à la fin du poème, rien que pour se jeter aux pieds de Guillaume et lui offrir sa fille. « C'est l'altération fatale de l'histoire par la légende », ou le couteau de Jeannot. J'entends bien. Mais, comme il faut que ces « chants primitifs » aient été de piètres choses, pour que les « remanieurs » en aient éliminé tout ce qui les constituait ! Ici, du poème primitif (supposé conforme à la *Chronique de Salerne*), ils ont éliminé tous les héros : Louis II, Abdila, Abimelec, Pierre, Landemar, Suavius, Gontier, — et toutes les péripéties : la guerre en Campanie, le siège de Salerne, le message de Landolf, — tout.

Ce n'est pas merveille, dit un autre critique, M. Rudolf Zenker¹ ; la branche II du *Couronnement de Louis* est riche de réalité historique, elle en est même chargée ; si les souvenirs historiques y semblent rares, c'est que M. Ernest Langlois n'a pas su les discerner tous. Les guerres des Sarrasins en Campanie, Guaifier et consorts, ont fourni quelque chose à

1. R. Zenker, *Die historischen Grundlagen der zweiten Branche des Couronnement de Louis*, dans les *Beiträge zur romanischen Philologie, Festgabe für G. Gröber*, Halle, 1899 ; tirage à part, 62 pages.

notre épisode, mais non le principal. Les chants épiques consacrés aux événements de 871-3 se sont mêlés à d'autres chants consacrés, eux, à des événements des années 1016, 1037 à 1039 ; la branche II du *Couronnement* retrace à la fois le siège de Salerne et un certain siège de Syracuse qui eut lieu cent soixante-cinq ans plus tard ; ce qui forme principalement la base historique de ce récit, c'est la conquête de la Pouille et de la Sicile par les Normands au XI^e siècle.

Ici reparait, inlassable, Guillaume Fièrrebrace, fils de Tancrede de Hauteville, le Guillaume de M. Cloetta. On l'a vu au chapitre précédent : ce Guillaume se disait le héros de « l'Épopée nationale des Normands » et prétendait avoir inspiré, dans le *Moniage*, l'épisode de *Sinagon*. M. Zenker n'y contredit pas¹ ; mais il veut en outre qu'il ait inspiré en même temps, dans le *Couronnement de Louis*, la branche II.

En effet, dit M. Zenker, comme dans ce roman Guillaume tue en combat singulier, devant Rome, le géant sarrasin Corsolt, de même, en l'an 1037, Guillaume, fils de Tancrede, tua en combat singulier, devant Syracuse, un prince sarrasin nommé Arcadius. — *Arcadius*, répondra-t-on peut-être à M. Zenker, n'est pas *Corsolt*. — Non ; mais Arcadius (Zenker, p. 46) est pour *Al qaïd* et ce personnage pouvait donc s'appeler *Al qaïd Corsolt* ou quelque chose d'approchant². — Syra-

1. A telles enseignes que, s'il fallait l'en croire, ces mêmes événements auraient fourni en outre pour une bonne part l'élément historique de deux autres chansons de geste, le poème de *Sinagon* et la chanson de *Gormond et Isembard*.

2. Ajoutez, entre autres traits de ressemblance, qu'Arcadius

cuse, dira-t-on peut-être à M. Zenker, n'est pas Rome. — Non ; mais (p. 54) nous sommes en présence d'un « transfert épique », et (p. 44) M. Langlois a posé ce principe que « le siège du pape était un centre où venaient se grouper tous les événements qui se passaient au delà de *Montjeu* ; le fait avait eu lieu en Italie, donc ce pouvait être près de Rome ».

De plus, le lecteur se rappelle que, dans le *Couronnement de Louis*, Guillaume va à Rome en pèlerin, escorté de quarante compagnons. Quarante, selon certains manuscrits, cinquante, selon d'autres, voire soixante. M. Zenker soutient en une longue discussion que le classement des manuscrits impose la leçon *quarante*¹. Pourquoi M. Zenker tient-il tant à ce nombre ? C'est que, en l'an 1016, quarante pèlerins normands, allant au Saint-Sépulcre, ont traversé Rome et qu'à leur retour ils se sont arrêtés à Salerne, se sont mis à la solde des petits princes lombards et ont

(p. 45) fut transpercé d'un coup de lance (*hastili robore*) ; de même Corsolt (*Par mi le cors son reit espié li passe*). Mais Arcadius fut tué de ce coup de lance, tandis que Corsolt ne fut que blessé et qu'il fallut l'achever d'un coup d'épée. « Aussi, dit M. Zenker avec une prudence critique recommandable, ne voudrais je pas attacher beaucoup d'importance à ce trait. »

1. Il se trompe d'ailleurs en fait, s'il faut en croire G. Paris (*Romania*, t. XXIX, p. 121), qui fait voir que le classement des manuscrits indique plutôt la leçon *cinquante* : si tant est qu'en pareille matière, s'agissant de nombres indifférents qui se substituent sans cesse les uns aux autres sous la plume des scribes, un classement de manuscrits soit habile à révéler la leçon primitive.

ainsi préparé l'établissement des Normands en Pouille et en Sicile. Ces quarante pèlerins normands sont pour le lecteur de vieilles connaissances : les critiques littéraires les lui ont déjà présentés. Ils étaient, selon M. Cloetta, les prototypes des quarante compagnons de Landri dans l'épisode de *Sinagon* ; voici qu'ils deviennent en outre, selon M. Zenker, les prototypes des quarante compagnons de Guillaume dans le *Couronnement de Louis*. Est-ce donc que Guillaume, fils de Tancrède, aurait fait partie de la troupe des pèlerins de l'an 1016 ? Non, à la vérité, puisqu'il était alors au berceau. Néanmoins, selon M. Zenker, la poésie a associé le passage à Rome des pèlerins de 1016 et les exploits du fils de Tancrède, en Sicile, de 1037 à 1039 : et c'est le sujet même, dit-il, de la branche II du *Couronnement de Louis*.

Ajoutez que, de l'an 1019 à l'an 1037, domina en Sicile un prince nommé *Abou-Giafar*, que les chroniqueurs grecs appellent 'Απολάφαρ : Guillaume, fils de Tancrède, peut, selon M. Zenker, avoir eu affaire à ce personnage ¹. Or, le roi des païens dans le *Couronnement de Louis* s'appelle *Galafre*. *Galafre* doit être 'Απολάφαρ. En effet, écrit M. Zenker (p. 47), « l'a initial pouvait facilement tomber [reste *Polaffar*] ; l'o a pu s'assimiler aux deux a des syllabes suivantes

1. Ce n'est pas sûr (p. 48), car *Abou-Giafar* ne prit aucune part aux événements des années 1038 et 1039, « qui forment essentiellement la base historique de la branche II » ; mais, comme il a régné pendant dix-huit ans, son nom, dit M. Zenker, devait être bien connu.

[soit *Palaffar*]; *Palaffar*, peut-être par assimilation au nom normand *Galafra*, a pu, non moins facilement, devenir *Galaffar*, *Galafra*, *Galafre*. »

Entre Guillaume, fils de Tancrède, et le Guillaume du *Couronnement*, M. Zenker croit trouver d'autres ressemblances encore. Nous laisserons au lecteur le soin de se reporter à son mémoire et d'apprécier si elles sont réelles.

Cet exposé suffit : le seul fait que l'on a besoin de combinaisons de cette nature prouve qu'il n'y a dans la branche II du *Couronnement de Louis* nulle trace d'événements historiques.

On y trouve pourtant le nom de Guaifier. Est-il tout à fait nécessaire que ce Guaifier soit Guaifier de Salerne ?

D'abord Guaifier, roi de Capoue, est appelé quelque part dans le roman *Guaifier d'Espolice*, c'est-à-dire de Spolète ¹, ce qui n'a pas de sens, puisque jamais aucun duc de Spolète n'a dominé sur Capoue.

Pourquoi est-il dit d'Espolice ? C'est sans doute en vertu du même caprice qui a introduit dans les chansons de geste maints autres personnages, ceux-là certainement fictifs, appelés Enguerrand d'Espolice, ou

1. Au vers 2234. Naturellement, c'est, selon M. Langlois (p. xxxviii, n. 1) une fantaisie de remanieur, « dans un passage ajouté pour souder la quatrième branche aux précédentes ». Remarquons que le nom de Gaifier n'est prononcé que six fois dans tout le roman et qu'il n'eût pas été commode au versificateur d'introduire partout dans son vers les cinq ou six syllabes de *Guaifier d'Espolice*.

Guichard d'Espolice, ou Oton d'Espolice¹. Si le surnom de notre roi de Capoue procède d'une simple fantaisie, nous est-il interdit de supposer que son nom de *Guaifier* soit aussi de fantaisie ?

Ce nom, nous dit-on, ne fut porté que par très peu de personnages connus dans l'histoire. — Il est vrai ; mais, rare dans l'histoire, il ne l'était pas dans la vie au temps de notre poète². Surtout il est fréquent dans les chansons de geste. M. Ernest Langlois, dans sa précieuse *Table des noms propres contenus dans les chansons de geste*, en compte jusqu'à dix-sept. Guaifier de Lombardie, Guaifier de Bocident, Guaifier de Valcler, rois, ducs, chevaliers et bourgeois, ils foisonnent dans ces romans³. L'un d'eux, dans *Raoul de Cambrai*, s'appelle même, comme celui du *Couronnement*, Guaifier d'Espolice⁴.

Dans l'*Aigle du Casque*, V. Hugo écrit :

1. Voyez la *Table des noms propres contenus dans les chansons de geste*, publiée par M. Langlois.

2. Il se rencontre souvent dans les cartulaires et l'on trouve aujourd'hui dans le Bottin bien des *Gaiffe* et bien des *Gueffier*.

3. Je consacrerai ailleurs une étude au plus illustre d'entre eux, Guaifier de Bordeaux : c'est la célébrité de ce personnage, semble-t-il, qui a le plus contribué à introduire le nom de Guaifier dans l'usage courant des poètes en quête de noms de fantaisie.

4. Vers 1678. Il apparaît dans ce texte comme un prince lointain et fabuleux, qui sert seulement à fournir un alibi à un personnage épisodique. C'est le cas aussi dans un passage de *Garin de Montglane* (cité dans *l'Histoire littéraire*, t. XXII, p. 445) : *J'ai esté el servise du preu comte Gaifier*, dit un jongleur.

Tiphaine est seul ; aucune escorte ; aucune troupe ;
 Il tient sa lance ; il a la chemise de fer,
 La hache, comme Oreste, et, comme Gaïffer,
 Le poignard....

Et dans *Aymerillot*, un baron s'écrie :

« Moi, j'ai vaincu Tryphon, Thessalus, Gaïffer ;
 Par le chaud, par le froid, je suis vêtu de fer. »

Où V. Hugo a-t-il pris son Gaïffer ? Dans le *Pseudo-Turpin*, ou dans une traduction de chanson de geste, chez Anquetil, ou ailleurs¹. Par le même procédé, l'auteur du *Couronnement de Louis* a pu prendre son *Guaifier* dans quelque autre chanson de geste. Beaucoup de ces personnages n'ont assurément rien de commun avec Guaifier, prince de Salerne : faut-il nécessairement que celui du *Couronnement* soit Guaifier, prince de Salerne ?

Oui, dira-t-on, puisque, comme Guaifier de Salerne, il a combattu les Sarrasins en Campanie, ce qui n'est le cas ni du Gaïffer de V. Hugo, ni d'aucun des autres Guaifiers des chansons de geste : là est la véritable concordance, celle qu'il faut supprimer, si l'on prétend contester l'identité du personnage historique et du personnage légendaire.

1. [En fait, il l'a pris tout bonnement dans le Dictionnaire de Moreri, à l'article AQUITAINE. Voir l'ingénieuse démonstration de M. Paul Berret, *Le moyen âge européen dans la « Légende des siècles » et les sources de Victor Hugo*, Paris, 1911, p. 173].

Sans doute ; mais cette concordance serait supprimée, chacun en conviendra, j'espère, et réduite au rang des coïncidences fortuites, si quelqu'un réussissait à mettre la main sur le roman où l'auteur du *Couronnement de Louis* a pris son Guaifier d'Espolice et s'il apparaissait que, dans ce roman, Guaifier d'Espolice est un roi fabuleux, qui n'a jamais combattu les Sarrasins en Campanie.

Or, quelqu'un y a déjà réussi, et c'est Gaston Paris : « Il n'est pas du tout certain, a-t-il écrit, que l'intervention de Guaifier ne soit pas toute récente dans la branche II du *Couronnement de Louis* et étrangère à la première forme du poème. » Il se fonde sur une remarque qu'il a exprimée en une note très succincte¹ et qu'il convient de développer ici, pour qu'on en voie mieux la force.

Nous savons que le poète du *Couronnement de Louis* (j'entends l'auteur de la version remaniée que nous avons) a exploité et parfois plagié le *Charroi de Nîmes*².

Or, dans la première scène du *Charroi de Nîmes*, Guillaume rappelle au roi, pour lui remontrer son ingratitude, les services qu'il lui a rendus jadis, c'est-

1. *Romania*, t. XXX (1901), p. 182, n. 1.

2. Les deux romans ont des vers et des phrases identiques (*Charroi*, v. 377-8 = *Couronnement de Louis*, v. 111-112 ; — *Ch.*, v. 732-3 = *C. L.*, v. 205-6 ; — *Ch.*, v. 744-6 = *C. L.*, v. 1959-63, etc.). Dans ces passages il ne semble pas possible de décider de quel côté est l'imitation. Mais il en est deux autres (*Ch.*, v. 16 et suiv. = *C. L.*, v. 114 et suiv., et *Ch.*, v. 642 et suiv. = *C. L.*, v. 2255 et suiv.) qui montrent que le *Charroi* est le modèle.

à-dire qu'il résume l'action du *Couronnement de Louis*, mais d'une version du *Couronnement* plus ancienne que celle qui nous est parvenue ¹. Venu à la branche II, il la résume en ces termes :

134 « Loos sire », dit Guillelmes li ber,
 « Dont ne te membre du grant estor champel
Que ge te fiz par desoz Rome es prez ?
 La combati vers Corsolt l'amiré,
 Le plus fort home de la crestienté... »

Guillaume raconte ce combat, comment le Sarrasin lui trancha le nez, quelles railleries lui attira cette blessure, etc. Il résulte des mots *Que ge te fiz* que c'était, dans la version primitive, un combat livré pour Louis, sans doute en sa présence, donc en des circonstances tout autres que celles que relate le *Couronnement* actuel. De Guaifier, nulles nouvelles.

D'autre part — et c'est ici le point, — dans un autre passage, Guillaume, reprochant au roi la misère où il le laisse, lui dit : « Il n'aurait pourtant dépendu que de moi de te quitter et de devenir un seigneur riche et puissant :

96 « *Bien a un an* que t'eüsse lessié,
 Que de *Police* me sont venu li brief
 Que me tramist li riches rois *Guaifiers*,
 Que de sa terre me donra un quartier,

1. J'aurai occasion de justifier en un autre chapitre cette opinion, qui est d'ailleurs généralement acceptée.

Avec sa fille, tote l'une moitié,
 Et, se je ai la grant terre a baillier,
 Le roi de France peüsse guerroyer. »

Bien a un an : il n'y a qu'un an que Guaifier d'Espolice a offert sa fille à Guillaume, tandis que le combat contre Corsolt remonte à un passé plus reculé, et l'offre que Guaifier fait *par lettre* de sa fille et de sa terre à Guillaume n'est pas la récompense de son combat contre Corsolt. Il n'y a pour l'auteur du *Charroi* nul rapport entre Corsolt et Guaifier ; Guaifier n'est pour lui qu'un roi lointain et puissant, dont le nom permet à Guillaume d'exercer sur le roi une sorte de chantage en lui disant : « J'ai quelque part un refuge contre toi ; chez le roi Guaifier d'Espolice, j'aurais pu trouver naguère, peut-être puis-je trouver encore une femme, une terre, et de quoi te guerroyer. »

L'auteur du *Couronnement de Louis* travaille, ayant sous les yeux une version archaïque du *Couronnement* où il trouve l'histoire de Corsolt (la branche II), sans Guaifier d'Espolice ; et en même temps il a sous les yeux le *Charroi de Nîmes* où il trouve Guaifier d'Espolice, sans relations avec Corsolt et qui n'apparaît que comme le beau-père éventuel de Guillaume.

C'est lui qui combine les deux épisodes, imaginant que Guaifier d'Espolice a été pris par les Sarrasins à Capoue (ce qui est historiquement et géographiquement absurde), et que, délivré par Guillaume, il lui donne sa fille en récompense ; Guillaume abandonne sa fiancée par dévoûment pour le roi, et le poète a de la sorte réussi à allonger la liste des obligations de Louis à l'égard de son vassal.

Nous sommes en présence d'une simple combinaison de romancier, et le seul rapport qui subsistait entre le siège de Salerne en 871 et la branche II du *Couronnement de Louis* disparaît. Il n'y a rien de commun entre Guaifier de Salerne qui s'est battu contre les Sarrasins et le Guaifier d'Espolice du *Charroi* qui n'a jamais vu les Sarrasins. Le Guaifier du *Couronnement de Louis*, étant pris au *Charroi*, est, aussi bien que le Gaïffer de Victor Hugo, un personnage de fantaisie.

Si cette explication n'est pas vraie (je ne vois pourtant pas comment on la contesterait), il restera qu'il a pu exister un poème français du XI^e ou du XII^e siècle où le Guaifier historique, celui du siège de Salerne, jouait un rôle¹ : A ce poème, l'auteur du *Couronnement*

1. Il ne me coûte rien en effet d'admettre l'existence de ce poème hypothétique et l'identification des deux Guaifier, du moins dans les termes où l'ont fait MM. Mario Roques et Gaston Paris (*Romania*, t. XXX, p. 170). D'après eux, la branche II ayant uniquement pour sujet une attaque dirigée contre Rome par les Sarrasins, s'il s'y reflète un événement historique, ce ne peut être que celui d'une invasion de Sarrasins qui, en 846, pillèrent le trésor de Saint-Pierre de Rome ; — puisqu'il est dit que Capoue a été prise aussi par les Sarrasins, ce peut être un souvenir de la prise de Capoue par les Sarrasins, soit en 840, soit en 871 ; — et puisque Guaifier y est nommé, ce peut être un souvenir de Guaifier de Salerne. Mais, selon l'opinion très saine de M. Roques, il n'est pas nécessaire de supposer que de très anciens poèmes français aient mis en œuvre ces faits historiques : ces vagues souvenirs peuvent avoir été recueillis par l'auteur du *Couronnement de Louis* en des circonstances quelconques ; il a pu les tenir par exemple d'un des nombreux pèlerins qui, visitant Saint-Pierre de Rome, y apprenaient des sacristains les anciennes déprédations sar-

de Louis aura pris le nom de ce personnage, la moitié de son nom pour mieux dire, et rien d'autre.

Troisième branche

(Vers 1430-2224)

C'est l'histoire des vassaux rebelles châtiés par Guillaume, qui, revenant de Rome, arrive à Tours le jour même où les conjurés voulaient couronner Acelin, fils du duc Richard de Normandie. Il retire le jeune roi Louis de la crypte du moutier où on l'avait enfermé, chasse à coups de bâton les clercs et les moines qui l'ont trahi, combat les rebelles dans les rues de Tours, tue l'usurpateur Acelin, humilie cruellement, en le tonsurant, le vieux Richard. Puis, pendant trois ans et plus, il ne cesse de guerroyer pour soumettre à Louis divers pays, le Poitou, Bordeaux, Annadore, Pierreplate, Saint-Gilles. Il réduit finalement et fait prisonnier le duc Richard de Normandie.

On prévoit qu'il sera difficile de proposer une explication historique d'un récit aussi fantasque.

Jamais Tours n'a été le théâtre d'événements qui rappellent en quoi que ce soit les incidents du poème. — Jamais, à Tours ni ailleurs, aucun roi de France, qu'il s'appelât Louis ou autrement, n'a été le prison-

rasines ; — il a pu les tenir d'un des nombreux Français qui vivaient au XII^e siècle dans l'Italie méridionale, alors à demi française, etc.

nier des moines d'un monastère. — Jamais aucun Guillaume n'est venu, de Rome ni d'ailleurs, délivrer de captivité aucun roi de France. — Jamais aucun roi de France, prisonnier de vassaux rebelles, n'a été tiré de prison par un combat livré dans les rues d'une ville quelconque. — Jamais aucun personnage, qu'il se nommât Guillaume ou autrement, n'a entrepris pour un roi de France quelconque la conquête du Poitou; — ni celle de Bordeaux et de son roi fabuleux Amarmonde; — ni la conquête de Saint-Gilles et de son comte chimérique Julien; — ni celle de la terre inconnue d'Annadore; — ni celle de Pierrelate et de son roi au nom singulier, Dagobert de Carthage.

Tout cela est purement imaginaire et chacun le reconnaît. Si chacun le reconnaît, quelle place peut rester pour l'histoire dans ce conte bleu? Nous sommes pourtant en présence de trois théories: selon la première, le roi Louis de la branche III est Louis IV d'Outre-Mer (936-953); — selon la seconde, c'est Louis V (986-987); — et selon la troisième, c'est Charles de Lorraine († 992).

Première théorie. Le roi Louis est Louis IV d'Outre-Mer. C'est la théorie imaginée par Jonckbloet, diversement développée par MM. L. Gautier, Langlois, Willelms, Philippe Lauer¹.

S'il est un roi carolingien qui ressemble mal au roi imbécile et couard du poème, c'est l'énergique Louis

1. Ph. Lauer, *Le règne de Louis IV d'Outre-Mer*, Paris, 1900.

d'Outre-Mer : « Par lui, dit un historien, eût été relevée la maison de Charlemagne, si elle eût pu l'être¹. » Pourquoi donc chercher en lui le modèle du roi qui, en pleurant, baise les pieds de Guillaume dans la crypte du moutier Saint-Martin ? C'est, nous disent à l'envi ces érudits, qu'il eut, lui aussi, à combattre des vassaux rebelles, Herbert de Vermandois, Hugues le Grand, duc de France, et Guillaume Longue-Épée. « Or, Guillaume Tête-d'Étoupe, comte de Poitiers, le défendit contre cette ligue ; c'est bien de la sorte que, dans le *Couronnement de Louis*, Guillaume défendit Louis contre tous les barons, en particulier contre les Normands ;... et c'est par là, à cause de sa fidélité constante au roi de France, que Guillaume de Poitiers doit être regardé comme un des types les plus irrécusables du Guillaume de nos épopées². »

Nous voici donc réduits à considérer en quelles circonstances Guillaume Tête-d'Étoupe a porté aide au roi Louis IV.

En 940, les grands vassaux, Hugues, Herbert, Guillaume Longue-Épée s'étaient ligués contre Louis, comptant sur l'aide d'Oton, roi de Germanie. Profitant de ce que le roi était en Bourgogne, chez un de ses vassaux fidèles, Hugues le Noir, ils tentèrent d'enlever Laon par surprise. Mais les habitants se défendirent bravement, car ils espéraient que le roi débloquerait la ville. En effet, à l'approche de Louis,

1. Voir Ph. Lauer, *Louis IV*, p. 243. C'est aussi la conclusion du livre de M. Lauer.

2. Léon Gautier, *Les épopées françaises*, t. IV, p. 101.

les rebelles n'osèrent lui tenir tête, décampèrent de nuit et se hâtèrent à la rencontre de leur allié, le roi saxon Oton, qui leur amenait une armée. Le roi Louis entra donc sans coup férir dans sa ville de Laon ; mais, craignant d'y être enfermé par les troupes ennemies, qui approchaient, il regagna la Bourgogne, et ici Flooard nous apprend que Guillaume, comte de Poitiers, l'accompagna dans cette retraite : « *Sicque cum Hugone Nigro et Wilhelmo Pictavensi Burgundiam repetit* ¹. » Le roi allemand et ses alliés le poursuivirent à travers la Champagne et pénétrèrent en Bourgogne. « Hugues le Noir n'osa pas résister : il livra des otages et dut s'engager par serment à ne plus nuire à Hugues le Grand et à Herbert de Vermandois, qui s'étaient soumis à Otton. Ainsi, le roi de Germanie se présentait comme suzerain des deux plus grands feudataires du Nord de la France et intervenait pour leur assurer l'indépendance du roi carolingien. Satisfait du résultat obtenu, Otton se retira sans être inquiété. »

C'est la seule occasion où Guillaume de Poitiers ait aidé Louis IV dans une guerre. Deux ans plus tard, en 942, mais cette fois en des circonstances pacifiques, il rejoignit le roi à Rouen pour lui donner une marque publique de son loyalisme. C'est tout ².

1. Lauer; *ouvr. cité*, p. 59-60.

2. Lauer, p. 78-81. Dans tout le livre de M. Lauer, on ne retrouve plus que deux fois Guillaume Fièrebrace en présence du roi Louis : le 3 janvier 942, Louis, passant à Poitiers, y confirme les possessions du monastère de Saint-Hilaire, dont un frère de Guillaume était abbé (Lauer, p. 75) ; en 951, comme

Prétendre que les rapports de Louis IV avec Guillaume de Poitiers forment l'élément historique de la branche III, c'est donc, ou ne rien dire, ou supposer que des poèmes français du x^e siècle auraient célébré les événements de l'an 940. Ainsi, des poètes auraient chanté cette rébellion des grands feudataires, le siège de Laon, les premiers succès du roi ; puis cette invasion allemande qui traverse la Champagne, la retraite de Louis IV, le traité humiliant qu'il subit sans avoir combattu ; — et de ces chants épiques, tout aurait sombré, les noms des personnages, Hugues le Grand, Herbert de Vermandois, Guillaume de Normandie, et tout ce qui faisait le drame primitif, et jusqu'au souvenir de l'invasion allemande, tout, pour qu'un seul nom surnageât, celui de Guillaume de Poitiers, lequel, dans les poèmes primitifs, ne pouvait être qu'un compare ! Et les envahisseurs allemands qui ont forcé le roi de France à s'humilier se seraient transformés en ces moines de mélodrame que Guillaume pourchasse à coups de bâton !

Dira-t-on que les auteurs de cette identification se sont gardés de tant préciser¹ et qu'ils se bornent à retenir entre le Guillaume épique et Guillaume Tête-d'Étoupe cette seule concordance que tous deux se montrèrent constamment de bons vassaux et de fidèles défenseurs du roi ? Il est vrai ; mais ils ont oublié ce

le roi recevait en Auvergne l'hommage de ses vassaux du Midi, Guillaume de Poitiers fut l'un de ceux qui se rendirent à sa cour (Lauer, p. 211).

1. Voyez, par exemple, Langlois, p. LIV ; Lauer, p. 236 ; etc.

détail que le Guillaume épique, loin d'être comme son modèle supposé un comte de Poitiers, est employé par le poète à dompter le Poitou révolté :

1983 « Je m'en irai el regne de Poitiers ;
Des traïtors i a molt herbergiez. »

2011 *Treis anz tuz pleins* fu Guillelmes li ber
Dedenz Poitou la terre conquerer ;
Ainz ne fu jorz tant feïst a loer,
Ne jorz de Pasques ne de Nativité,
Feste Toz Sainz, que l'en deit celebrer,
Que il n'eüst le brun elme fermé,
Ceinte l'espee, sor le cheval armez.

Pendant ces trois ans tout pleins, sans trêve ni repos, il ne cesse d'occire les Poitevins : et il nous faudrait conclure qu'il est précisément Guillaume, comte de Poitiers¹ !

1. Je laisse de côté différentes combinaisons secondaires, maintes fois discutées et rejetées par d'autres érudits. Par exemple, M. Willelms (*ouvr. cité*, p. 21) écrit : « Quel peut être le *Normand orgueilleux* qui a prétendu à la couronne de France ? Ce ne saurait être aucun des fils de Richard le Vieux. Aussi croyons-nous ici à une interversion de la légende : ce n'est pas le fils, c'est le père de Richard, qui est ici en scène ; Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie, fut en effet à diverses reprises l'adversaire de Louis IV d'Outre-Mer. » Or M. Ph. Lauer (p. 236) rappelle que, en 942, le même Guillaume Longue-Épée se réunit à Guillaume Tête-d'Étoupe pour soutenir Louis : il en conclut qu'il est un des modèles du Guillaume épique. Ainsi le même Guillaume Longue-Épée devient, selon que l'on passe d'un critique à un autre, tantôt le traître et tantôt le personnage sympathique du roman.

Deuxième théorie. Le roi Louis est Louis V (986-987). Selon une autre opinion, le modèle du roi de la branche III serait Louis V, qui ne régna qu'un an et qui fut en lutte, lui aussi, avec ses vassaux. Ce qui le fait croire, c'est qu'on trouve de son temps un autre Guillaume, le fils de Tête-d'Étoupe, qui a le mérite, celui-là, de porter, comme le Guillaume de l'épopée et comme Guillaume, fils de Tancrède, le surnom de Fièrèbrace. En outre, Jonckbloet a remarqué¹ entre ce personnage et le héros légendaire cette autre ressemblance : « L'histoire nous raconte que Guillaume Fièrèbrace, comte de Poitiers (963-990) donna sa sœur en mariage au roi, circonstance que la tradition n'a pas oubliée, puisqu'elle dit la même chose de Guillaume d'Orange. » Cette remarque a été répétée et approuvée par L. Gautier, par M. Cloetta, etc.², et M. Jeanroy en a écrit : « Cet argument de M. Cloetta est d'une grande force³. » En fait, Guillaume de Poitiers a marié en 970 sa sœur Adélaïde, non pas à Louis V (l'analogie serait alors en effet assez curieuse), mais à Hugues Capet⁴, c'est-à-dire au rival de Louis V, à celui qui lui succéda, non sans soupçon de l'avoir empoisonné. Tout bien pesé, tout bien considéré, cet « argument d'une grande force » se résume donc ainsi : Dans la légende, Guillaume d'Orange donne sa

1. T. II, p. 97.

2. *Archiv de Herrig*, t. XCIII, p. 423.

3. *Romania*, t. XXV (1896), p. 360.

4. Voyez F. Lot, *Les derniers Carolingiens*, p. 74.

sœur au roi Louis ; dans l'histoire, Guillaume de Poitiers ne donne pas sa sœur au roi Louis.

Ce sont là les seuls traits qui les rapprochent l'un de l'autre ¹. Guillaume Fièrèbrace a-t-il du moins eu l'occasion de défendre le roi Louis contre ses vassaux, comme le Guillaume de la branche III ? Le règne de Louis V n'a duré qu'un an, et jamais dans l'histoire de cette année n'apparaît Guillaume Fièrèbrace. M. Ph.-Aug. Becker, qui est de ceux qui inclinent à reconnaître en lui le héros de la branche III ², a écrit à ce propos ³ : « Nous ne savons à vrai dire absolument rien des relations de Guillaume Fièrèbrace de Poitiers avec le pouvoir royal ; pourtant il semble que ce personnage n'ait pas été sans importance. Il est en tout

1. Ajoutons pourtant ce rapprochement, qui est de M. Cloetta (*Archiv, l. laud*) : « *Guilelmus Ferabrachia*, après une querelle violente avec sa femme, entra vers l'an 990 au monastère de Saint-Cyprien à Poitiers ; mais bientôt, par suite d'un désaccord avec l'abbé, il quitta, irrité, ce monastère et se retira dans celui de Saint-Maixent, où il mourut quelques années plus tard (994). Or nous lisons dans la *Karlamagnussaga* (IX) que le Guillaume épique s'est retiré dans le cloître après s'être querellé avec sa femme. » — Concordance remarquable en vérité et qui pose à la critique la question de savoir si les querelles de ménage au x^e siècle inspiraient plutôt des « cantilènes » ou plutôt des « epische Sagen » ; mais voici la « querelle » que raconte la *Karlamagnussaga* (voir Becker, *die Wilhelmsage*, p. 118) : Guillaume s'est endormi et sa tête repose sur le sein de Guibourc. Elle joue avec les boucles de ses cheveux et y voit un cheveu blanc : « Fi du vieillard ! » dit-elle. Guillaume, qui l'a entendue, la quitte et se retire du siècle.

2. *Die Wilhelmsage*, p. 26.

3. *Der sudfranzösische Sagenkreis*, p. 47.

cas possible que sa mémoire soit restée vivante, encore que nous ne puissions pas dire, vu que les sources se taisent, ce qui a bien pu le recommander au souvenir des générations postérieures et lui faire attribuer ce rôle de défenseur de la couronne. » Et à la note : « *Il ne nous manque que des sources, qui peut-être nous renseigneraient à cet égard.* » — *Desiderantur.*

Troisième théorie. Le roi Louis est Charles de Lorraine. Pour M. A. Jeanroy¹, qui a excellemment critiqué les théories précédentes, le prototype du Louis de la chanson est l'oncle de Louis V, Charles de Lorraine, le dernier héritier des rois carolingiens, qui mourut en prison à Orléans en 992. Ici, M. Jeanroy ne dispose plus d'aucun Guillaume historique : plus de Tête-d'Étoupe, pas le moindre Fièrèbrace. Par contre il a ce qui manquait à ses devanciers, un Acelin : « Peut-être le nom d'Acelin de la chanson du *Couronnement de Louis* est-il un souvenir d'Acelin, évêque de Laon, qui trahit ou tenta de trahir tous ceux qui eurent l'imprudence de se fier à lui, Charles de Lorraine et Arnoul, archevêque de Reims, qu'il livra à Hugues Capet : véritable virtuose de la trahison, que le pape n'hésita pas à flétrir du nom de Judas. » — J'admètrrais volontiers en effet que le nom d'Acelin a pu devenir et rester quelque temps un nom typique de traître, comme Ganelon ou Judas.

Chacune de ces trois théories a été contestée et remarquablement critiquée par les représentants des

1. *Romania*, t. XXV, p. 359 et suivantes.

deux autres. On a dit des systèmes métaphysiques qu'ils sont tous vrais en ce qu'ils affirment et faux en ce qu'ils nient. Dès systèmes littéraires relatifs au *Couronnement de Louis*, ne pourrait-on pas dire précisément l'inverse ?

Quatrième branche

(Vers 2225-2652)

C'est en tout cas l'enseignement que nous apporte l'examen des diverses interprétations de la branche IV. Ces quatre cents vers du *Couronnement de Louis*, où Guillaume et le roi combattent en Italie un certain Gui l'Allemand, on les combine avec quarante vers du *Charroi de Nîmes* (v. 215-53) où un certain Oton, dont il n'est point parlé dans le *Couronnement*, est mêlé à l'aventure de Gui l'Allemand : opérant sur ces deux noms, Gui, Oton, les critiques déroulent l'histoire de l'Italie au IX^e siècle et l'histoire des trois empereurs qui ont au X^e siècle porté le nom d'Oton.

Ils sont quatre critiques, ils ont donc édifié quatre théories, qui se détruisent circulairement les unes les autres¹. M'étant persuadé que chacun de ces érudits a

1. Voyez Jonckbloet, p. 100-5, critiqué par M. Langlois, p. LX-LXVII ; — Léon Gautier (*Épopées*, t. IV, p. 340), dont l'hypothèse a été unanimement écartée. — Jonckbloet et M. Langlois ont été à leur tour réfutés par M. L. Willelms (*ouvr. cité*, p. 37-49). — Les théories de Jonckbloet, de M. Langlois et de M. L. Willelms ont été rejetées par M. Jeanroy (*Romania*, t. XXV, p. 365-369). — Enfin M. Becker (*Der südfranzösische*

raison quand il réfute les opinions concurrentes, que pourrais-je faire autre chose qu'exposer les quatre théories et emprunter tour à tour aux quatre rivaux leur critique des trois autres théories ? Ce serait long et stérile. Je m'en tiendrai donc à considérer la seule assertion de Jonckbloet qu'ils s'accordent tous à croire fondée : à savoir que Gui l'Allemand est identique à Gui, duc de Spolète, personnage du ix^e siècle.

De Gui l'Allemand, le *Couronnement de Louis* dit peu de chose . qu'il a conquis Rome et que, pour l'en chasser, Louis et Guillaume descendirent en Italie ; qu'en un combat singulier Guillaume tua Gui l'Allemand et jeta son corps dans le Tibre ; que Guillaume couronna Louis dans Rome et que l'armée rentra en France. Le *Charroi* ajoute à ce récit (v. 214) la mention d'un Oton qui n'est pas autrement désigné.

De Gui de Spolète l'histoire nous apprend qu'il s'empara de Rome en 888 et qu'il s'y fit couronner empereur par le pape Étienne VI, le 21 février 891.

Mais dans sa biographie ne figure aucun Louis, aucun roi de France, aucun Guillaume, aucun Oton. Tout ce que le poème nous rapporte de Gui l'Allemand, c'est qu'il est un Allemand ; au contraire, Gui de Spolète n'en est pas un, mais a passé son temps à combattre les Allemands que l'empereur Arnulphe avait menés au secours de son compétiteur, Bérenger,

Sagenkreis, p. 63) a fait table rase de ces quatre théories : il admet tout au plus qu'on peut reconnaître en Gui l'Allemand un portrait presque effacé de Gui de Spolète ; mais il y verrait aussi volontiers une figure imaginaire.

duc de Frioul. Gui de Spolète est mort de maladie en 894, sur les bords du Taro, où il campait ; Gui l'Allemand est mort en combattant, sur les bords du Tibre, où Guillaume le jeta :

Geta l'el Toivre, sel mangierent poisson.

Cinquième branche

(Vers 2653-2688)

Au retour de cette expédition en Italie, Guillaume croit qu'il pourra se reposer enfin :

Vait s'en li reis à Paris la cité,
Li cuens Guillelmes a Mosteruel sor mer.

Mais à peines'y est-il retiré, il est rappelé au secours du roi par une nouvelle rébellion des vassaux.

Pourquoi se retire-t-il à Montreuil-sur-Mer ? G. Paris¹ a mis en lumière un passage où Lambert d'Ardres mentionne un Guillaume, comte de Ponthieu, qu'il fait agir de 957 à 969. « Ce Guillaume de Montreuil a dû, dit G. Paris, être chanté d'abord dans le Ponthieu ; plus tard on fondit ses exploits avec ceux de Guillaume d'Orange » ; il est donc le prototype du Guillaume de la branche V.

Malheureusement, M. Ferdinand Lot a montré²

1. *Romania*, t. I, p. 183.

2. *Romania*, t. XIX (1890), p. 290.

que ce Guillaume de Montreuil n'a jamais existé ni pu exister : pour la raison qu'au x^e siècle il n'existait pas de comté de Ponthieu, et que Montreuil-sur-Mer était alors une possession du comte Arnoul de Flandres : Lambert d'Ardres, qui écrit à une époque tardive (au xiii^e siècle), nomme ce personnage dans une généalogie fabriquée pour plaire à la famille des comtes de Saint-Pol, et qui par là est suspecte.

Depuis la démonstration de M. Lot, Guillaume de Montreuil ayant été effacé de l'histoire, les critiques littéraires ont renoncé à croire que les quarante derniers vers du *Couronnement de Louis* aient, à l'origine, formé un ou plusieurs poèmes à part, et la « branche V » est supprimée¹.

Pourquoi le poète met-il son héros en rapports avec Montreuil-sur-Mer ? Il savait pourquoi et ses auditeurs devaient le savoir. Nous, nous l'ignorons, et, ne connaissant aucun Guillaume de Montreuil réel, nous

1. Reste cette note ajoutée par G. Paris à l'article de M. Ferdinand Lot : « Toutefois, je ne puis regarder comme insignifiant ou fortuit l'accord de Lambert d'Ardres et du *Couronnement de Louis*. Ces deux sources sont assurément tout à fait indépendantes l'une de l'autre et toutes deux mettent à Montreuil-sur-Mer, à l'époque carolingienne, un comte puissant, du nom de Guillaume, qui laissa après lui une grande renommée. Qu'il ait existé un personnage répondant au comte de Montreuil du poème et au Guillaume de Ponthieu du chroniqueur, c'est ce qui me paraît toujours extrêmement probable. » Les choses en sont là : il s'agit de découvrir un Guillaume historique qui aurait vécu à Montreuil ; depuis 1890 on le cherche, on ne l'a pas encore trouvé.

n'avons nulle raison de voir en ce trait un reflet d'événements historiques quelconques.

IV .

CONCLUSIONS.

Depuis cinquante ans, la critique n'a guère fait que développer, corriger ou nuancer la théorie de Jonckbloet : le *Couronnement de Louis* serait une rhapsodie ; rhapsodie vénérable d'ailleurs, car chacun des poèmes plus anciens dont elle est faite aurait été à l'origine un chant riche d'historicité. Nous avons voulu vérifier cette doctrine, et notre travail de contrôle ne nous a apporté que désillusion. C'étaient sur notre chemin des constructions qui de loin semblaient imposantes et harmonieuses. Dès qu'on approchait, dès qu'on les considérait d'un regard clair, elles se dissipaient en fumée, comme des palais de rêve. Et nous voici au terme de cette route semée de prestiges.

Qu'y a-t-il d'historique dans le *Couronnement de Louis* ?

Le nom de Guaifier, peut-être. Comment le poète a-t-il eu connaissance de l'existence de ce personnage et du siège qu'il soutint ? La réponse la plus probable est celle que M. Jeanroy a, le premier, proposée en ces termes ¹ : « Le narrateur qui a apporté en France la connaissance de ces événements (c'est probablement

1. *Romania*, t. XXV, p. 357.

quelque pèlerin l'avait recueillie sur les lieux mêmes. » « Peut-être », ajoute M. Becker¹, « est-ce le poète lui-même qui l'a recueillie sur les lieux. » — Encore est-il plus probable, comme nous avons essayé de le faire voir, que le nom même de Guaifier est de pure fantaisie.

Si l'on admet que le nom de Guaifier est de fantaisie, tout l'élément historique du *Couronnement de Louis* tient en ceci : Le poète savait que Charlemagne, à Aix, en une cérémonie solennelle, avait associé à l'empire son fils Louis. Comment le poète le savait-il ? Personne ne peut répondre. Il le savait peut-être par une chronique, s'il n'était pas un illettré ; ou par quelque renseignement reçu d'un clerc ; ou, si l'on y tient, par un plus ancien poème. Mais de ce plus ancien poème nous ne savons rien, sinon que l'auteur du *Couronnement* ne lui a rien emprunté que ce fait brut : Charlemagne a couronné à Aix son fils Louis. Et c'est le seul trait historique du roman.

Deux critiques, avant nous, M. Becker et M. Jeanroy, s'opposant à Jonckbloet et à sa postérité, dans le même temps et presque dans les mêmes termes, ont déclaré qu'ils combattaient « ce système d'identification à tout prix entre les faits historiques et les épisodes du *Couronnement de Louis*² », et ils ont en effet allégé la théorie de Jonckbloet d'un ballast d'hypothèses chimériques. Mais eux aussi, la simplifiant, ils en ont gardé l'un et l'autre certains éléments —

1. *Der südfranzösische Sagenkreis*, p. 63.

2. *Romania*, t. XXV, p. 353.

pas les mêmes — et l'ont respectée en son fond. A notre sens, et nous avons acheté assez cher le droit de le dire enfin, c'est en son fond même et en sa racine qu'elle est erronée.

De même pour les seize Guillaume. La troupe des seize fantoches assemblée par Jonckbloet et ses disciples, c'est depuis longtemps chez les critiques un sport de la réduire. Comme en un jeu de massacre, chaque critique s'est amusé à culbuter trois Guillaume, ou quatre, ou cinq, tantôt le Guillaume au nez postiche, et tantôt le Guillaume à la tête d'étope; mais un autre redressait aussitôt les fantoches obstinés, et parfois la même main qui venait de renverser l'un des deux Fièrèbrace relevait pieusement l'autre.

Pourtant, si par hasard, le jour où naquit l'enfant qui devait devenir saint Guillaume de Gellone, Thierry son père et Aude sa mère avaient eu la fantaisie de lui donner, au lieu du nom banal de Guillaume, un nom plus rare, Erluin par exemple ou Arneïs, l'histoire littéraire connaîtrait une légende d'Arneïs d'Orange ou d'Erluin d'Orange; à part ce détail, les cent mille vers de nos vingt-quatre chansons de geste seraient précisément ce qu'ils sont. Rien ne serait changé, sinon que Jonckbloet n'aurait pu proposer son idée de la fusion en un seul personnage légendaire de dix personnages réels de même nom. Rien ne serait changé, sinon que pas une ligne n'aurait été écrite de la foule des livres et des mémoires que nous venons de discuter; et des trésors d'ingéniosité, d'érudition et d'esprit n'auraient pas été dépensés en pure perte.

CHAPITRE VIII

DES DIVERS SYSTÈMES PROPOSÉS POUR EXPLIQUER LA FORMATION DU CYCLE DE GUILLAUME

- I. LES PRÉTENDUES DISPARATES DU *Couronnement de Louis*.
- II. QUE TOUS LES SYSTÈMES GÉNÉRAUX D'INTERPRÉTATION DU CYCLE REPOSENT SUR L'IDÉE QUE LE *Couronnement de Louis* EST UNE RHAPSODIE.
- III. L'UNITÉ DE COMPOSITION DANS CE POÈME ; DES RAPPORTS QU'IL SOUTIENT AVEC LES AUTRES POÈMES DU CYCLE ; FRAGILITÉ DES THÉORIES SELON LESQUELLES LE CYCLE SE SERAIT FORMÉ PAR LA FUSION RÉCENTE DE LÉGENDES QUI CÉLÉBRAIENT CERTAINS GUILLAUMES DU NORD DE LA FRANCE AVEC D'AUTRES LÉGENDES QUI CÉLÉBRAIENT CERTAINS GUILLAUMES DU MIDI.

Si l'n'est pas vrai que les différents épisodes du *Couronnement de Louis* retracent des événements historiques d'époques différentes, nous n'avons plus de raison décisive de tenir ce roman pour une rhapsodie de poèmes primitivement indépendants.

Si Guillaume Tête-d'Étoupe, comte de Poitiers, si Guillaume Fièrèbrace, comte de Poitiers, son fils, et si Guillaume de Montreuil sont allés rejoindre dans l'Érèbe les ombres vaines des treize autres Guillaume, nous ne sommes plus tenus d'admettre que les branches III et V aient d'abord formé des poèmes à part. Quant aux trois autres branches (I, II, IV), elles

racontaient, disait-on, des événements profondément historiques, mais auxquels, par malheur, aucun personnage du nom de Guillaume n'avait pris part : ce qui condamnait bizarrement la critique à « expliquer la présence de Guillaume » dans trois épisodes d'un roman entièrement consacré à Guillaume. Nous voilà délivrés de ce problème étrange : si ces épisodes ne sont que de pures fictions, nous ne sommes plus obligés de croire à l'indépendance primitive de ces trois « branches », non plus que des autres.

C'étaient ces identifications historiques qui avaient provoqué le démembrement du *Couronnement de Louis* par les critiques. Mais ils ont en outre allégué accessoirement que le texte du roman présente certaines disparates, certaines incohérences, d'où il résulterait qu'il n'est en effet qu'un assemblage tardif de pièces rapportées.

I

LES PRÉTENDUES DISPARATES DU *Couronnement de Louis*.

Qu'en est-il au juste de ces incohérences et de ces disparates? Examinons les diverses opérations des chorizontes.

Première disparate. — « Dans les plus anciennes branches, dit M. A. Jeanroy¹, Guillaume est certaine-

1. *Romania*, t. XXV, p. 379.

ment d'âge mûr : le temps même exigé par ses divers exploits ne permet pas de se le représenter comme jeune ; plus tard, il devient un *bachelier* qui veut *user sa jouvente* (v. 2122, 2252, 2667) au service de l'empereur. »

— Cette difficulté est plus apparente que réelle. Le poète ne dit nulle part quel âge il attribue à Guillaume. Il le représente d'un bout à l'autre de l'action comme un homme jeune qui sert son seigneur dans l'attente d'un fief, et à ce titre il l'appelle un *bachelier*. L'action occupe neuf ou dix ans : en supposant que le poète ait donné vingt-cinq ans à son héros au début de l'action, son héros en aura trente-cinq à la fin, et le poète sera encore en droit de parler de sa *jouvente*.

Deuxième disparate. — « Le roi Louis, dit M. A. Jeanroy ¹, est représenté, dans l'épisode de la guerre contre Gui d'Allemagne, comme capable de porter les armes et de guerroyer aux côtés de Guillaume ; tandis que, dans les épisodes qui précèdent et qui suivent celui-là, il n'est qu'un enfant. »

— Louis a quinze ans au début du poème, lors de la scène du *Couronnement*. Quand on le retrouve, cinq ans après, tremblant de peur dans le moutier Saint-Martin, si le poète ne lui met pas l'épée à la main, ce n'est pas qu'il le considère comme trop jeune pour porter les armes ; c'est seulement qu'il le considère comme trop lâche ; et d'un bout à l'autre du récit, il lui conserve ce rôle de couard. La seule bizarrerie est à la

1. *Romania*, t. XXV, p. 372.

dernière laisse du poème, en ce vers où l'on voit Guillaume *emporter* à Laon l'enfant Louis, qui est alors un homme de vingt-cinq ans :

2676 Il prent l'enfant que il ot a garder,
Si l'en porta a Loon la cité ¹.

Il faut avouer que l'expression est étrange, mais on peut se rappeler que Pénélope reste une femme jeune et belle jusqu'à la fin de l'*Odyssée*, et Berthe pareillement jusqu'à la fin de *Girard de Roussillon*. Surtout doit-on prendre *l'en porta* au sens le plus concret et entendre que Guillaume a emporté l'enfant dans ses bras, ou sur l'encolure ou sur la croupe de son cheval ? Quoi qu'il en soit, lisons tout au long le passage :

2676 Il prent l'enfant que il ot a garder,
Si l'en porta a Loon la cité ;
A cels dedenz le fait molt bien garder
Et cels defors et ardeir et preer...
Dedenz un an les ot il si menez
Que quinze contes fist a sa cort aler,
Et qu'il l'or fist tenir les eritez
De Looïs, qui France ot a garder,
Et sa seror li fist il esposer.

Comment l'enfant que Guillaume était obligé d'em-

1. C'est le texte de la rédaction A. La bizarrerie disparaît en B : *Lors fist le roi erraument cheminer, Droit a Loon l'en a il fet aler* ; mais elle reparait dans le ms. D : *Looïs porte a Loon la cité*. Dans le manuscrit C, le passage manque.

porter à Laon est-il bon à marier un an plus tard ? La contrariété n'existe pas seulement, comme on voit, entre le vers *Si l'en porta a Loon la cité* et le début du poème ; elle existe encore, et aussi forte, entre ce vers et ceux qui le suivent immédiatement. Pourtant personne ne voudrait en conclure que les neuf vers que nous venons de transcrire ont été écrits les uns par un poète, les autres par un autre.

Troisième disparate. — G. Paris¹ veut prouver que l'épisode de Guaifier-Corsolt (la branche II) a d'abord formé un poème indépendant : « Le sujet de la branche II, écrit-il, c'est la délivrance de Rome par les Sarrasins, faite par un chevalier français, appelé Guillaume, qui du même coup délivre un prince chrétien, prisonnier des infidèles, et plus tard épouse sa fille » ; et à la note : « Il a dû exister un poème où un Guillaume, mandé par le duc Guaifier, le délivrait des Sarrasins..., puis épousait sa fille. »

— Cette hypothèse me semble inutile : la principale beauté du récit, tel que nous l'avons dans le *Couronnement de Louis*, réside précisément en ceci que Guillaume n'épouse pas la fille de Guaifier, mais renonce à l'épouser par amour pour son seigneur, et c'est ce sacrifice qui sauve le récit de la banalité. Est-il nécessaire de reconstruire sur un patron plus vulgaire, comme le demande G. Paris, un hypothétique poème perdu, exprès pour introduire le thème du mariage accompli, c'est-à-dire exprès pour que

1. *Romania*, t. XXX, p. 181.

l'épisode ressemble d'un bout à l'autre aux plus banales des chansons de geste ?

Quatrième disparate. — Autre indice, marqué par Gaston Paris¹, de l'indépendance primitive de la branche II : « Si nous divisons, dit-il, le *Couronnement* en quatre branches (négligeant ici la cinquième, c'est-à-dire les quarante derniers vers), nous constatons que le surnom de *Fièrèbrace* n'est donné à Guillaume que dans la branche II et dans les vers de la branche I qui forment transition avec la branche II ; il est inconnu dans les trois autres branches, I, III, IV. »

— Voilà enfin qu'après tant d'hypothèses purement gratuites, on allègue un fait précis et, s'il est réel, décisif. Mais il faut toujours vérifier les faits.

a) A quoi se réduit l'assertion de G. Paris que « le surnom de *Fièrèbrace* est inconnu dans la branche I » ?

La branche I, ce sont les vers 1-271 du roman. On y lit au vers 258 :

Al mostier fu Guillelmes *Fierebrace* ;

au vers 255 :

Plorant apele Guillelme *Fierebrace* ;

au vers 271 :

De ci a Rome n'aresta *Fierebrace*.

1. *Romania*, t. XXX, p. 183.

G. Paris demande qu'on rejette ces vers, car ils se trouvent, dit-il, dans un passage de raccord, écrit pour « former transition avec la branche II ». Assertion arbitraire ; mais ne la discutons pas et consentons à rejeter ces vers.

Dès lors la branche I ne comprend plus que les vers 1-238. Mais il ne faut pas tenir compte des 112 premiers. En effet, dans ces 112 premiers vers, Guillaume n'est pas nommé : il ne peut y être appelé ni *Fièrèbrace* ni autrement, puisqu'il n'y est point parlé de lui et puisque, vu la teneur du récit, il était impossible d'y parler de lui. Pour la même raison, il ne faut pas considérer les vers 150 à 208, d'où Guillaume est absent.

Restent les vers 113-149, 209-248, 75 vers en tout, dans lesquels le héros est nommé cinq fois, soit Guillaume tout court, soit Guillaume « le fier », ou Guillaume « le nobile guerrier », ou « le comte Guillaume ».

J'avoue que, en ces 75 vers, le poète aurait pu lui donner son surnom de *Fièrèbrace* et qu'il ne l'a pas fait. Est-ce un indice que l'auteur de ces vers soit autre que l'auteur de la branche II ? Mais, si nous parcourons cette branche II, nous constatons avec surprise que, du vers 550 au vers 880, en plus de 300 vers, Guillaume est nommé quatorze fois, mais jamais avec son surnom de *Fièrèbrace*. Si l'on appliquait le procédé de G. Paris à la branche II, il faudrait donc la subdiviser elle-même en plusieurs sous-branches, que l'on attribuerait à des poètes différents, selon que le surnom de *Fièrèbrace* y figurerait, ou n'y figurerait pas.

b) Est-il vrai, comme le dit G. Paris, que « le surnom de *Fièrèbrace* soit inconnu dans les branches III et IV », c'est-à-dire dans les douze cents derniers vers du roman (vers 1450-2688)?

C'est une erreur de fait. *Fièrèbrace* se lit au vers 1513 de la rédaction C :

A els s'en va Guillelmes *Fierebrace*,

et, dans les manuscrits de toutes les rédactions, au vers 1807 :

C'est *Fierebrace* qui cuer a de lion.

Voilà pour la branche III ; et, quant à la branche IV, elle présente, elle aussi, *Fièrèbrace*, au vers 2413 :

Atant es vos Guillelme *Fierebrace*.

Si l'on cherche l'explication de cette erreur matérielle, elle est sans doute celle-ci : G. Paris se sera fié à l'article *FIÈREBRACE* de l'*Index des noms propres* de l'édition Langlois, et cet article est incomplet ; G. Paris a oublié de se reporter, comme l'éditeur l'y invitait, de l'article *FIÈREBRACE* à l'article *GUILLELME*, qui, lui, est complet.

Cinquième disparate. — M. Ph.-Aug. Becker¹ veut

1. *Die Wilhelmsage*, p. 19. Cf. Langlois, p. cxlv, etc.

distraindre du *Couronnement* primitif les « épisodes italiens », c'est-à-dire les branches II et IV. Car, dit-il, ces expéditions en Italie peuvent être supprimées sans dommage ; elles ne font qu'ajouter deux exploits de plus aux exploits de Guillaume ; elles ne servent pas à l'action.

— Au contraire, pourrait-on répondre, ces deux épisodes servent excellemment à l'action, puisqu'ils permettent au poète de mettre en relief certains traits du caractère de son héros qu'il n'a pu marquer ailleurs. Dans le premier (*Guaifier*), le poète montre Guillaume (et là seulement) sacrifiant au roi autre chose que son repos, — une femme et une terre par lui conquises ; dans le second (*Gui l'Allemand*), le poète montre Guillaume (et là seulement) obligeant l'enfant Louis à faire hors de France figure de roi.

D'autre part, est-il très légitime de déclarer qu'un épisode est interpolé par cette raison qu'à la rigueur on pourrait le supprimer ? A ce compte, on aurait vite fait de réduire l'*Énéide* à vingt pages.

Sixième disparate. — Pour distraire la branche II du reste du roman et pour l'attribuer à un autre poète, M. Ph.-Aug. Becker se fonde ¹ en outre sur certaines remarques d'ordre linguistique, que nous vérifierons une à une.

a) La branche II, dit-il, sépare à l'assonance *an* et *en* ; le reste du poème confond ces deux sons.

— Cette observation n'est pas tout à fait exacte.

1. *Die Wilhelmsage*, p. 19. Cf. Langlois, p. cXLV, etc.

La seule laisse de la branche II qui soit en cause (vers 835-878) donne, parmi des mots en \tilde{e} un \grave{e} assonance en \tilde{a} : *preechant* (849). D'ailleurs, si l'on prend à témoin d'autres chansons de geste, *Aliscans* par exemple ou la *Mort Aymeri*, qui confondent elles aussi \tilde{a} et \tilde{e} , on y rencontre souvent des tirades pures soit en \tilde{a} , soit en \tilde{e} : il serait facile, mais périlleux, de découper ces poèmes en « branches »¹.

b) La branche II, dit M. Becker, offre une laisse (XXVI), de 108 vers, qui ne contient que des mots en $o +$ nasale ; au contraire on trouve dans le reste du poème deux laisses (XLIII, LII), qui mêlent à l'assonance des mots en o pur et des mots en $o +$ nasale.

— Ces faits ne sont pas significatifs, car si l'on fait une contre-épreuve sur une dizaine de chansons de geste prises au hasard, on y retrouve des faits tout pareils : dans presque toutes les chansons assonancées, dans toutes peut-être, on rencontre tantôt des laisses à assonances pures, soit en o , soit en $o +$ nasale, tantôt des laisses mixtes².

1. Par exemple, on pourrait, de la *Mort Aymeri*, extraire une « branche », faite des vers 1000-1685, où ne se trouvent que des laisses pures en \tilde{a} , tandis que dans d'autres parties du poème on rencontre des laisses mixtes.

2. Dans le *Roland*, il y a 16 laisses pures (dont 3 en o), 29 mixtes ; — dans *Gormond*, 1 laisse pure, 1 mixte ; — dans le *Charroi*, 1 laisse pure, 1 mixte ; — dans la *Chevalerie Vivien*, 3 laisses pures (en o), 1 mixte ; — dans la *Prise de Cordoue*, 1 laisse pure (en o), 8 mixtes ; — dans la *Prise d'Orange*, 2 laisses pures, 6 mixtes ; — dans *Ami et Amile*, 15 laisses pures, 9 mixtes ; — dans *Raoul de Cambrai*, 1 laisse pure, 2 mixtes ; — dans la *Chanson de Guillaume*, 6 laisses pures (dont 1 en o), 10 mixtes, etc.

c) La branche II ne présente pas dans les laisses en *-ié* (381 vers) de prétérits formés avec *-dedi*, tels que *descendié, respondié, etc.*

— Mais dans le reste du poème, sur 739 mots en *-ié* à l'assonance, il n'y a que cinq de ces prétérits¹. Leur rareté permet d'attribuer au hasard leur absence de la branche II.

d) La branche II, dit encore M. Becker, ne contient pas, comme le reste du poème, des premières personnes de l'indicatif présent en *-omes*, ni la forme *mi*, ni des infinitifs tels que *cheïr*.

— C'est dire seulement qu'il n'y a pas dans la branche II de laisses assonant en *-o...e*, ni de laisses en *-i*.

On le voit, le vieux poème a résisté aux entreprises des chorizontes. Leur effort était double : pour le démembrer, ils se fondaient tantôt sur des identifications de faits légendaires à des faits historiques ; tantôt sur des contradictions ou des disparates qu'ils croyaient avoir remarquées dans le texte du roman.

S'il apparaît maintenant que ces deux tentatives étaient pareillement vaines, ce qui est compromis du coup, ce ne sont pas seulement les diverses interprétations du *Couronnement de Louis*, ce sont encore les divers systèmes proposés jusqu'ici pour expliquer la formation du cycle de Guillaume d'Orange.

1. Voyez Langlois, p. clvii. J'efface de la liste de M. Langlois qui comprend 6 de ces prétérits, le *conveitié* du v. 1150, qui est un participe.

II

LES DIVERS SYSTÈMES.

En effet, si nous avons considéré le *Couronnement de Louis* avec tant d'attention, c'est que l'étudier, ce n'était pas étudier un poème isolé : c'était éprouver la solidité du fondement sur quoi reposent toutes les interprétations générales du cycle de Guillaume d'Orange.

Toutes, en effet, sont fondées sur cette assertion que le cycle se serait formé par la fusion de deux légendes : l'un concernant plusieurs Guillaumes méridionaux, l'autre concernant plusieurs Guillaumes septentrionaux, lesquels s'étaient groupés dans le *Couronnement de Louis*.

Transcrivons ici, pour le bien faire voir, les pages où G. Paris d'une part, M. Becker d'autre part, ont exprimé l'essentiel de leurs systèmes :

Le héros central, dit Gaston Paris ¹, est Guillaume, appelé Guillaume Fièrcebrace, Guillaume au Court Nez et Guillaume d'Orange. Nous ne connaissons aucun Guillaume qui, antérieurement au XII^e siècle, ait possédé la ville d'Orange, dont la conquête sur les Sarrasins, déjà dans des poèmes du XI^e siècle, était attribuée à ce héros. Quoi qu'il en soit, ce Guillaume épique a de bonne heure été identifié avec le Guillaume historique qui, nommé en 790 comte de Toulouse, livra sur les bords de l'Orbieu, en

1. *Manuel*, § 38 et § 39.

793, une bataille sanglante, conquit la Catalogne dans une suite d'expéditions heureuses, et entra en 806 dans le cloître de Gellone.

«... D'autres Guillaume vinrent se confondre avec le héros ordinaire des chansons méridionales. Déjà dans la *Vie latine de saint Guillaume de Gellone*, nous le voyons devenu Guillaume d'Orange et mêlé avec Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, son arrière-petit-fils, dont les relations avec l'église de Brioude étaient attribuées par la tradition à son bisaïeul.

« Mais une *contamination* bien plus importante devait se produire dans le nord de la France, où les chansons sur Guillaume d'Orange avaient pénétré de bonne heure. Là un autre Guillaume était devenu un héros épique, appartenant originairement, lui aussi, à une province, mais transporté par les jongleurs dans le grand courant de l'épopée féodale... On fusionna les poèmes qui chantaient ce personnage (Guillaume de Montreuil) avec ceux qui célébraient Guillaume d'Orange. — Un troisième personnage, difficile à bien déterminer, fournit sans doute le nom de Guillaume au *court nez* et l'épisode de l'expédition du héros en Italie où il défend le pape contre une invasion sarrasine. — Le surnom de *Fièrbrace* est tellement fréquent qu'on ne peut pas en conclure l'immixtion dans l'épopée d'un autre Guillaume qui l'aurait porté réellement ; mais il est très possible que d'autres personnages de ce nom, objets aussi de chants épiques, aient été considérés par les jongleurs comme identiques à Guillaume d'Orange, qui avaient déjà absorbé ceux que nous avons désignés. Il est probable qu'on substitua même Guillaume à un personnage d'un autre nom, pour lui faire jouer un rôle dans le couronnement de Louis le Pieux, par son père, à Aix, en 813, solennité qui avait vivement frappé l'imagination populaire et dont les chants avaient conservé le souvenir...

« Les Guillaume épiques du nord vivaient, d'après les poèmes, sous un roi Louis. Guillaume d'Orange, quand on l'identifia avec eux, changea aussi de souverain.

« Mais les Guillaume des jongleurs français vivaient et combattaient dans le nord ; pour faire d'eux tous et du Guillaume du midi un seul et même personnage, il fallut raconter comment il avait passé du nord au midi. C'est cette explication que s'est proposé l'auteur du *Charroi de Nîmes*, un des plus beaux de nos poèmes, qui n'est certainement pas plus récent que le premier tiers du XII^e siècle, et qui montre, par conséquent, combien est ancien ce travail en partie de raccord, en partie d'invention : après une scène admirable où Guillaume, réclamant au roi le prix de ses services, a refusé tout ce que Louis tremblant lui a offert, il lui demande de l'investir du Midi de la France, qu'il se charge de délivrer des Sarrasins et il commence par s'emparer de Nîmes. »

Écoutons maintenant M. Ph.-Aug. Becker ¹ :

« A l'aide des chansons que nous avons et des chansons que nous n'avons plus, mais dont il est prouvé qu'elles ont existé, essayons de nous représenter les modes de la formation et du développement du cycle.

« Le poème qui peut revendiquer la plus haute ancienneté est, à en juger par les témoignages dont nous disposons, la *Chanson perdue de Borel* ², qui ne nous est connue que par la version dégradée du *Fragment de la Haye*. De la *Chanson de Borel*, tout ce que nous savons de certain, c'est que l'action se déroulait au temps de Charle-

1. *Der südfranzösische Sagenkreis*, p. 70.

2. *Borel* est le nom du roi sarrasin qu'assiégent, dans le *Fragment de la Haye*, Ernaud, Bernard, Bertrand etc.

magne, qu'elle retraçait la prise d'une ville, et que les héros de ce poème furent de bonne heure considérés comme des parents de Guillaume d'Orange : déjà le *Pèlerinage de Charlemagne* les associe à Guillaume d'Orange. Pour le reste, la légende de Borel demeure une énigme : son origine, sa relation à la légende de Guillaume et l'influence du poème perdu sur la formation de notre cycle ne me paraissent pas encore expliquées.

« Le plus ancien poème où Guillaume nous apparaisse est la *Chanson de Louis du Couronnement* ¹, dont nous sommes en droit de reculer la date jusqu'au xi^e siècle. Cette *Chanson de Louis*, grave épopée historique d'une haute valeur artistique, nous offre la représentation poétique des troubles qui accompagnèrent la chute de la dynastie carolingienne : des souvenirs des événements de la fin du x^e siècle en forment la base historique. Le tableau, en ses lignes générales, est magnifiquement exécuté ; pourtant, si on le compare avec l'histoire, on y constate de profondes déformations des faits, et c'est à peine si l'on peut dire que des événements déterminés y ont été reproduits ; le poème n'a rien d'une chronique ; c'est, au sens plein du mot, une épopée. En vertu des tendances simplificatrices de l'imagination populaire, les faits représentés sont transférés au temps de Louis, l'héritier de Charlemagne ; les Normands y apparaissent comme les ennemis les plus redoutables de la couronne, Acelin y devient le fils de Richard de Normandie. L'unité du poème réside dans le personnage de Guillaume, le protecteur infatigable du prince mineur. L'histoire ne nous renseigne

1. [Représentée selon M. Becker par le *Couronnement de Louis* que nous avons, si on en distrait les « épisodes italiens » (*Guaifier, Gui d'Allemagne*)].

qu'insuffisamment sur son rôle ; nous ne savons pas non plus quelles furent les sources du poète ; mais il a réussi à camper si fortement la figure de son héros au centre de l'action et à la marquer de traits si nettement personnels qu'elle en devint inoubliable.

« Partant de cette *Chanson de Louis* et aussi de la *Chanson de Borel*, un jongleur qui connaissait le nom de Guaifier de Salerne y inséra le premier épisode (*Guaifier-Corsolt*) ; un autre jongleur plus récent, qui peut-être connaissait obscurément Gui de Spolète, y introduisit à son tour le second épisode italien (*Gui d'Allemagne*) ¹.

« Or, un poète de la France du Nord, qui connaissait cette forme renouvelée et enrichie du *Couronnement de Louis*, conçut l'idée, au cours d'un voyage dans le Midi, d'attribuer au Guillaume du *Couronnement* la délivrance des villes sarrasines de Nîmes et d'Orange. Il avait visiblement reçu de son voyage l'impression que ces pays n'avaient pas secoué depuis longtemps le joug des païens ; peut-être y avait-il entendu raconter certaines légendes locales ; peut-être y avait-il entendu chanter des chants qui célébraient un certain Guillaume, devenu illustre comme adversaire des Sarrasins : un rapprochement s'était fait tout naturellement dans son esprit entre ce Guillaume et le Guillaume du *Couronnement de Louis*. Nous ne pouvons faire là-dessus que des conjectures, car l'épopée que ces données et ces impressions inspirèrent à nos poètes est un vrai roman : Guillaume, en échange des nombreux services rendus par lui au jeune roi, se fait donner en fief Nîmes et Orange ; il se met en route pour les conquérir à la tête d'une armée d'aventuriers... il les prend toutes deux et conquiert aussi la Sarrasine Orable, fiancée de Thibaut l'Escler, qui reçoit le baptême.

1. [En cet alinéa, je ne traduis pas, je résume].

« Cette double épopée (*Charroi de Nîmes et Prise d'Orange*) fournit désormais aux poètes un nouveau théâtre où pourront se déployer les exploits de Guillaume : les rives du Rhône. Or le hasard voulut que dans la vallée de l'Hérault, non loin de la route du pèlerinage de Saint-Gilles, l'abbaye de Gellone, fondée par Guillaume de Toulouse, entrât en conflit avec l'abbaye-mère d'Aniane. Pour en faire une arme de combat, mais aussi pour édifier les pèlerins, les moines de Gellone fabriquèrent, vers 1125, une Vie de leur fondateur, qu'ils honoraient comme un saint. Sur l'existence, pourtant glorieuse, que leur Guillaume avait menée dans le siècle, ils n'avaient aucun renseignement : avec quelle joie ne durent-ils pas accueillir les données que leur fournissait le poème, composé dans la France du Nord, sur la prise d'Orange et sur les luttes contre le roi sarrasin Tibaut ! Sans hésiter, ils en firent butin, et désormais Guillaume ne fut plus seulement le protecteur de l'enfant Louis, le vainqueur de Corsolt et de Gui l'Allemand, le conquérant de Nîmes et d'Orange ; il devint en outre le saint, reconnu par l'Église, qui avait terminé à Gellone sa vie riche en exploits, qui avait construit le pont sur l'Hérault, qui avait précipité le Démon dans le torrent, comme les pèlerins pouvaient encore le voir.

« Cette conception nouvelle, que l'adoption par l'Église de la légende épique consacra, réagit à son tour, et fort heureusement, sur la légende épique. Un jongleur, qui avait visité Gellone et qui connaissait les poèmes plus anciens sur Guillaume (*Couronnement de Louis, Charroi, Prise d'Orange*) composa le *Moniage Guillaume* : ce poème dut être écrit vers le milieu du XII^e siècle ¹.

« Vers le même temps, un poème qui ne nous est encore

1. [Cette phrase n'est qu'un résumé d'un passage où M. Becker énumère les différents épisodes du *Moniage*].

connu que par les suites qui lui furent données introduisit dans notre cycle de légendes un ton inconnu jusque-là, un ton douloureux et tragique. Le sujet de ce poème était une bataille sanglante livrée à l'Archant, où de nombreux chrétiens étaient morts héroïquement, où d'autres avaient été faits prisonniers, tandis que Guillaume, vaincu et désespéré, avait dû prendre la fuite. Ce développement de la légende de Guillaume semble avoir été provoqué par la nécropole d'Aliscans, près d'Arles, où les pèlerins contemplaient la plaine couverte d'antiques sarcophages et pouvaient invoquer dans sept églises l'appui des martyrs et des confesseurs qui y reposaient.

« Naturellement cette défaite appelait une revanche. Deux poètes se chargèrent d'y pourvoir. L'un d'eux raconta de nouveau la mort de Vivien tombé victime de son vœu téméraire, décrivit la fuite de Guillaume, sa venue à la cour de France pour y implorer du secours, et la grande bataille où prennent une part glorieuse tous les membres du lignage et Rainoart. C'est le poème que nous appelons *Aliscans*... »

« L'autre donna une suite différente à la chanson perdue : c'est *Foucon de Candie*... (Suivent, dans l'ordre de leur composition, la *Chevalerie Vivien*, prologue composé après coup d'*Aliscans*; puis les *Enfances Vivien*, prologue composé après coup de la *Chevalerie*; puis se développe le cycle d'Aymeri consacré aux frères et au père de Guillaume). »

Le système de M. Becker, on le voit, ne ressemble guère par aucune de ses combinaisons au système de Gaston Paris : ils sont pourtant identiques en leur fond, en ce qu'ils distinguent deux groupes de légendes — un groupe septentrional, un groupe méridional, —

qui auraient été sur le tard reliés l'un à l'autre. « Le *Charroi* et la *Prise d'Orange*, dit M. Becker, font en quelque sorte un pont entre deux domaines légendaires séparés ¹. » C'est la même idée qui commande les travaux, soit de M. Langlois, soit de M. Jeanroy : « Le *Charroi de Nîmes*, écrit M. Langlois ², est le pont qu'on jeta entre les deux rives du cycle. » De même, M. Jeanroy ³ : « Le *Charroi de Nîmes* n'est autre chose qu'un pont hardiment jeté entre deux légendes originairement distinctes. » Et la métaphore, qui est de Gaston Paris, est aussi hardie que ce pont ; mais, à vrai dire, on n'a jamais proposé d'autre explication générale de la formation du cycle que cette théorie du pont. Au Nord de la France, les Guillaumes du Nord groupés dans le *Couronnement de Louis* ; au Midi de la France, d'autres légendes célébrant des Guillaumes méridionaux : entre les deux groupes, le « pont » du *Charroi de Nîmes*.

III

L'UNITÉ DU *Couronnement de Louis*.

Mais ce pont n'est qu'une bâtisse vaine, si pour nous il n'a plus rien à relier, si nous avons réussi à montrer que le *Couronnement de Louis* n'est qu'une

1. *Der südfranzösische Sagenkreis*, p. 52.

2. P. LXXIV.

3. *Romania*, t. XXVI (1897), p. 41.

fiction romanesque, sans fondement historique, et que les prétendus Guillaume du Nord n'ont jamais existé.

En ce poème qui fut si souvent écartelé et mis en pièces, osons pour la première fois admirer l'unité de structure¹ et reconnaître que c'est le même Louis, le même Guillaume qui y agissent d'un bout à l'autre de l'action. Allant plus loin, osons reconnaître que c'est le même Louis, le même Guillaume, qui agissent aussi dans tous les autres poèmes du cycle ; qu'en un mot, le *Couronnement de Louis*, loin d'avoir vécu d'abord d'une existence isolée, à l'écart de la soi-disant légende méridionale, n'a de sens et n'a de beauté, n'existe que par la solidarité qui le lie et qui dès l'origine le lia aux autres poèmes du cycle.

En effet, si, tâchant d'écartier de notre esprit tant d'hypothèses accumulées, nous lisons avec simplicité le *Couronnement de Louis*, il apparaît que nous avons entre les mains un roman très simple, et, pourrait-on dire, trop simple.

Deux personnages : un roi tout jeune, faible et lâche, un vassal fidèle. Le vassal a pris le roi sous sa tutelle et a promis qu'il le défendrait loyalement envers et contre tous : il tient bien sa promesse, et c'est tout le sujet. La faiblesse et la lâcheté du roi en leur contraste avec la prouesse et le dévouement du vassal, c'est la seule idée que le poète veuille mettre

1. M. Hugo Saltzmann a publié en 1897, à Königsberg (« Programme » du gymnase de Pillau), un mémoire intitulé : « *Die innere Einheit in Li coronemenz Looïs.* » C'est un beau titre : je l'emprunte à M. Saltzmann, sans d'ailleurs rien lui emprunter de ses arguments et de ses théories.

en œuvre ; et, pour y réussir, il n'aura qu'à imaginer quelques incidents tels que le dévoûment du vassal s'y déploie sous des aspects aussi variés que possible.

Il a d'abord imaginé — de la façon la plus simple et, à tout prendre, la plus naïve — que son héros, obligé par un vœu de pèlerin de quitter pour un temps son pupille, trouve occasion, au cours de son pèlerinage, de conquérir une terre et une femme ; à seule fin qu'il fasse à son seigneur le sacrifice de l'une et de l'autre. C'est l'épisode de Guaifier, c'est la soi-disant branche II.

Il a ensuite imaginé — de la façon la plus simple et la plus prévue — que le départ du protecteur a mis le protégé en péril et il a inventé l'histoire mélodramatique d'une rébellion des vassaux : le jeune roi prisonnier, jeté au fond d'un moutier, secouru, délivré, vengé, — à seule fin que son protecteur ait occasion de le protéger. C'est l'épisode d'Acelin et de Richard, c'est la soi-disant branche III.

Il a encore imaginé que le protecteur défend aussi le protégé contre ses ennemis du dehors et qu'il l'entraîne dans une guerre lointaine pour y faire son devoir de roi. C'est l'épisode de Gui l'Allemand, c'est la soi-disant branche IV.

Enfin, dans les quarante derniers vers (la soi-disant branche V), par un bref récit d'une rébellion nouvelle vite réprimée, le poète a montré que le roi est irrémédiablement couard et le vassal irrémédiablement dévoué ; après quoi il s'est arrêté, parce qu'il avait à peu près épuisé la série des services qu'un vassal peut rendre à son seigneur.

Mais qui est ce vassal qui, nous assurait-on, serait un homme du Nord, plusieurs hommes du Nord à la fois, sans relations avec le Méridional Guillaume, fils d'Aymeri de Narbonne ? Le héros nous répond lui-même :

1568 « Veir, dist Guillelmes, ja orrez verité,
 Qu'ainz por nul home ne fu mes nons celez :
 Ge sui Guillelmes de Narbonne sor mer. »

Erreur, lui disent les érudits. Vous êtes Guillaume Tête-d'Étoupe, ou plutôt sachez que plusieurs Guillaume se sont incarnés en vous, tous personnages septentrionaux ; par conséquent vous n'eûtes jamais affaire à Narbonne-sur-mer.

Il réplique, obstiné :

817 « J'ai nom Guillelme le marchis, a nom Dé,
Fill Aymeri, le vieil chenu barbé,
 Et Hermenjart, ma mere o le vis cler,
Frere Bernart de Brebant la cité
 Et *frere* Hernalt de Gironde sor mer,
Frere Guarin, qui tant fait a loer,
 De Commarchis Buevon le redoté,
Frere Guibert d'Andernas la cité,
 Si est mes *frere* li gentilz Aïmers. »

L'ignorant ! reprend le chœur des érudits. Ne voit-il pas que dans le *Couronnement de Louis* il est, comme l'un de nous l'a si bien dit, « un orphelin épique », — qu'Aymeri ne peut pas encore être devenu

son père, — que Bovon, Guibert, Hernaut et les autres ne peuvent pas encore être devenus ses frères, puisqu'il n'a pas encore traversé le pont du *Charroi de Nîmes* ? Et ne voit-il pas que pour l'instant il nous débite des vers interpolés par un remanieur ?

Il faut, en effet, selon ces érudits, que le héros du *Couronnement de Louis* n'ait aucun rapport avec « le fier lignage » ; et pourtant dans ce roman, aussi bien que dans les autres, ce n'est pas Guillaume seul qui est en scène, c'est tout son « lignage » avec lui. Dès le début de l'action, quand Charlemagne remercie Guillaume d'avoir secouru son fils, il remercie en sa personne « le lignage » :

148 Sire Guillelmes, granz merciz en aiez :
Vostre *lign ages* a le mien eshalcié. »

Lorsque, au moment de combattre, le Sarrasin Corsolt lance à Guillaume des injures épiques, ce n'est pas à lui seul qu'il en veut, c'est aussi au « lignage » :

833 « Culverz Franceis, or as tu trop duré,
Quar tes *lignages* a mort mon parenté, »

et, comme le Sarrasin déteste « le lignage », il l'admire aussi :

859 « Car tes *lignages* est molt de halte gent. »

Quand le roi est jeté en prison par les vassaux

révoltés, ce n'est pas vers Guillaume seul que se tourne l'espoir des hommes restés fidèles, c'est vers « le lignage » :

1471 « Ou sont alé li chevalier gentil
Et li *lignages* al pro conte Aimeri ?
Icil soleient lor seignor maintenir ! »

s'écrie un pauvre pèlerin, et de même le portier de Tours :

1541 « Ou sont alé li vaillant chevalier
Et li *lignages* Aimeri le guerrier,
Qui si soleient lor dreit seignor aidier ? »

Vers d'interpolateurs, nous dit-on. — *Credat Judaeus Apella !* La vérité, c'est que Guillaume est le même dans le *Couronnement*, le même dans les autres romans du cycle, et qu'ici comme ailleurs une part de sa beauté lui vient de ce qu'il est le fils de son père, le frère de ses frères, l'un des membres du « lignage ». Le loyalisme des Narbonnais, leur dévouement soit à Charlemagne, soit à Louis son fils, c'est là l'une des deux ou trois idées, non pas historiques, mais poétiques, qui soutiennent les poèmes du cycle ; c'est elle aussi qui est le levain du *Couronnement de Louis*.

Ici comme ailleurs, l'épée de Guillaume s'appelle Joyeuse (vers 1049, 2600, 2571) :

2500 Il ceint Joiose a son senestre flanc,
Que li dona Charlesli combatanz ;

c'est-à-dire que le poète connaît et exploite la donnée des *Enfances Guillaume* et des *Narbonnais*, selon laquelle Charlemagne, vieux, sachant l'imbécillité de son fils et la loyauté des *Narbonnais*, délègue Guillaume pour aider à sa place Louis à faire sa besogne de roi. Comment il l'y aide, c'est le sujet du *Couronnement* ; mais ces récits du *Couronnement* n'ont de sens et de force tragique que parce que nous prévoyons que ce dévouement sera payé d'ingratitude :

Li reis fu riches, Guillelme n'en sot gré ;

c'est le dernier vers du *Couronnement de Louis* : il en donne le sens. Ces épisodes, où Guillaume expose pour le roi son repos et son corps, n'ont de valeur que parce que nous savons que le roi oubliera ces bienfaits, c'est-à-dire parce qu'ils annoncent et préparent le *Charroi de Nîmes*, et parce que d'avance nous voyons Guillaume abandonné à la bataille d'Aliscans. Réciproquement, quand le vaincu d'Aliscans vient à Laon implorer le secours du roi et qu'il lui reproche de l'avoir abandonné, cette scène n'est belle que parce que nous nous rappelons que jadis, lui, Guillaume, il s'est sacrifié pour le roi.

En un mot, ces chansons se soutiennent mutuellement, sont associées par des correspondances intimes et multiples, s'appellent et se répondent, et profondément retentissent les unes sur les autres. Les considérer chacune isolément, c'est un procédé d'analyse permis. Mais prétendre les séparer définitivement et les ramener à des formes où le *Couronnement de*

Louis n'avait encore rien à voir avec la *Prise d'Orange* ou avec *Aliscans*, c'est devenir la dupe de ce procédé d'analyse.

Dirons-nous qu'un seul poète a conçu toute la série? Ce n'est ni nécessaire, ni vraisemblable, ni vrai. Dirons-nous même qu'un seul poète a conçu d'emblée le *Couronnement de Louis* sous la forme où nous l'avons? Non, ce n'est qu'un remaniement. La plupart des chansons du cycle ne sont que des remaniements.

CHAPITRE IX

LES FORMES PRIMITIVES DES POÈMES DU CYCLE

- I. EN QUELLE MESURE EST-IL POSSIBLE DE RECONSTITUER, PAR-DELÀ LES TEXTES QUE NOUS AVONS, DES FORMES PLUS ARCHAÏQUES DE NOS POÈMES : 1) DE LA FORME PRIMITIVE DE LA *Prise d'Orange* ; 2) DE LA FORME PRIMITIVE DU *Couronnement de Louis*.
- II. PARADOXE SUR LES REMANIEURS : ET QU'IL EST POSSIBLE QUE LES FORMES PRIMITIVES DES CHANSONS DE GESTE AIENT ÉTÉ PLUS GROSSIÈRES ET PLUS INCOHÉRENTES QUE LES FORMES RENOUVELÉES.

La plupart des chansons du cycle ne sont que des remaniements ; et c'est ainsi que toute recherche qui les concerne se ramène en dernière analyse à l'un de ces deux problèmes : Dans l'amas de ces fictions, qu'y a-t-il d'historique ? et qu'y a-t-il d'ancien ?

Il nous faut maintenant considérer le second de ces problèmes.

Nos romans ne nous sont guère parvenus que dans des manuscrits de compilation. A examiner ces collections, on aperçoit sans grand effort que certains éléments y ont été introduits sur le tard : par exemple, que certains romans aventureux et féeriques, comme la *Bataille Loquifer* et *Renier*, portent en eux les caractères d'une invention récente, et que tels et tels romans, comme la *Prise de Cordoue*, consacrés à

l'un ou à l'autre des Aymerides, sont des compositions visiblement adventices, ou, pour employer le vieux terme, des « incidences ».

Si l'on écarte ces œuvres d'épigones pour s'en tenir aux chansons centrales, à celles qui célèbrent les principaux personnages de la geste, la première tâche de la critique est de déterminer les rapports qu'elles soutiennent entre elles, *sous la forme où nous les avons*. Par exemple, au jour où il prit fantaisie à un poète de rimer les *Enfances Vivien*, de quels éléments disposait-il ? quel était alors l'état de la tradition poétique ? et, quand des assembleurs recueillirent son poème dans leurs compilations, quelles sortes de retouches firent-ils subir aux romans plus anciens pour les faire concorder avec ce poème nouveau ? Les enquêtes de cet ordre sont nécessaires sans doute et peuvent aboutir parfois à des résultats assez sûrs ; mais, pour des motifs qui apparaîtront mieux plus loin, elles ont sensiblement perdu de leur intérêt depuis la découverte de la *Chanson de Guillaume*. Aussi ne traiterai-je qu'une seule de ces questions, à titre de spécimen, en un appendice que je relègue à la fin de ce volume.

I

DES ESSAIS DE RECONSTITUTION DE FORMES
PLUS ARCHAÏQUES DE NOS POÈMES.

Le problème essentiel est de savoir en quelle mesure il est possible de reconstituer, ou au moins

d'entrevoir, par-delà les textes que nous avons, des formes plus archaïques de nos poèmes.

La critique s'y est énergiquement appliquée depuis cinquante ans. Son ambition est de briser les groupes formés par des jongleurs tard venus et de discerner les éléments primitifs de leurs combinaisons. La méthode suivie est simple. On possède certains témoignages externes qui renseignent sur des versions plus anciennes de telle chanson ; il s'agit de tirer parti de ces témoignages. En outre, on remarque dans nos textes des disparates, des données qui se contredisent ; il s'agit, ayant relevé ces disparates et ces contradictions, de les concilier ; on reconstruit ainsi des versions perdues, plus logiques, plus pures, — les versions primitives.

De cette critique inductive et divinatoire, quels résultats peut-on attendre ? On ne saurait guère le dire dès aujourd'hui, puisque l'on a été réduit jusqu'ici et puisqu'il faudra longtemps encore se résigner à se servir d'éditions de nos poèmes incomplètes et provisoires. Pourtant on peut regarder dès maintenant aux conditions de ces sortes de recherches : les tentatives de reconstructions d'épopées perdues foisonnent déjà, et certaines sont infiniment ingénieuses et séduisantes ; pourtant je n'en connais pas une seule qui, ayant été une fois proposée par un critique, ait été adoptée par un second critique. Pourquoi ?

Je choisis les deux ou trois chansons de geste pour l'étude desquelles nous sommes le mieux « outillés », celles que mes devanciers ont le plus souvent essayé de ramener à leur forme primitive ; profitant de leurs

travaux, mais m'abstenant de les discuter, je rechercherai à nouveau ce que les témoignages externes et internes nous apprennent, en ces deux ou trois cas favorables entre tous, des états plus anciens de nos poèmes.

1. De la forme primitive de la Prise d'Orange.

Constatons d'abord¹ que le point de départ de la légende d'Orange est et demeure un mystère. Pourquoi Guillaume conquiert-il Orange plutôt qu'une autre ville ? Pourquoi son ennemi s'appelle-t-il Tibaut, nom qui surprend, porté par un roi sarrasin ? Il est impossible de trouver à ce récit le moindre fondement dans l'histoire.

Cette légende, dont l'origine est inexplicable, est ancienne : trois témoignages nous apprennent que,

1. Voir surtout, pour diverses tentatives de reconstruction de la *Prise d'Orange*, H. Suchier, *Ueber die Quelle Ulrichs von dem Türkin und die älteste Gestalt der Prise d'Orange*, Paderborn, 1873 ; — A. Jeanroy, dans la *Romania*, t. XXVI, p. 9-22 ; — Becker, *Die Wilhelmsage*, p. 99-101 ; *Der sudfranzösische Sagenkreis*, p. 32-8 ; *Der Quellenwert der Storie Nerbonesi* (1898), p. 18-30 ; — Raymond Weeks, *The Messenger in Aliscans (Studies and Notes in Philology and Literature, Harvard University, vol. V, Boston, 1897, p. 127-50)* ; *The Primitive Prise d'Orange (Publications of the Modern Language Association of America, t. XVI, 1901, p. 361-71)* ; *Origin of the Covenant Vivien (The University of Missouri Studies, t. I, avril 1902)* ; — Alfred Fichtner, *Studien über die Prise d'Orange und Prüfung von Weeks' Origin of the Covenant Vivien* (dissertation de doctorat, Halle, 1905).

dès la première moitié du XII^e siècle, il existait un ou plusieurs poèmes qui la retraçaient : ce sont les textes déjà analysés précédemment de la *Vita sancti Wilhelmi*, d'Orderic Vital et du *Guide des Pèlerins de Saint-Jacques*.

Ces trois témoignages ne nous renseignent pas sur le contenu du poème ou des poèmes auxquels ils se réfèrent. Les textes d'Orderic Vital et du *Guide* tiennent en deux lignes, et nous n'en pouvons rien tirer ; quant à la *Vita sancti Wilhelmi*, nous ne pouvons faire fond sur sa brève narration, parce que l'hagiographe de Gellone a pu et a dû modifier les données du poème qu'il connaissait pour les mettre d'accord avec les données historiques ou pseudo-historiques de la vie de saint Guillaume, telle qu'il avait intérêt à la raconter¹.

Pour des raisons analogues, il ne convient d'atta-

1. M. Jeanroy, au contraire, estime que le résumé de la *Vita* est exact et il reconstruit en conséquence une forme primitive de la *Prise d'Orange* où, au rebours de ce qui se passe dans le poème conservé, Guillaume, vassal de Charlemagne et non de son fils Louis, et envoyé par Charlemagne, s'emparait d'Orange, non point par un heureux coup de main et à la tête de quelques hardis compagnons, mais soutenu par une armée immense. En outre, au dire de la *Vita*, c'est directement de la cour de Charlemagne et non pas de Nîmes qu'il part pour mettre le siège devant Orange : M. Jeanroy induit de là que le poète de la primitive *Prise d'Orange* ignorait la tradition du *Charroi de Nîmes*. Enfin, l'auteur de la *Vita* ne fait pas allusion à cette donnée de nos poèmes que Guillaume « avait déjoué un complot tramé contre le fils de Charlemagne et placé la couronne sur la tête du souverain légitime » ; si l'auteur se tait d'une

cher aucune importance au fait que l'auteur du *Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem* introduit Guil-

action « si honorable pour Guillaume », c'est, dit M. Jeanroy, qu'il ignorait la tradition du *Couronnement de Louis*. — Aucune de ces inductions ne me semble assurée. Supposé que l'auteur de la *Vita* eût connu le poème du *Couronnement de Louis*, il lui était bien interdit d'y faire allusion : ses documents (Ardon, les chartes de Gellone) lui imposaient de dire que Guillaume s'était retiré du siècle du vivant de Charlemagne, en 806 : comment, dès lors, aurait-il pu raconter que Guillaume avait couronné Louis le Pieux huit ans plus tard ? — De même, supposé qu'il eût connu un *Charroi de Nîmes* et une *Prise d'Orange* en tout point semblables aux poèmes conservés, il lui était impossible d'y faire allusion et de représenter Guillaume comme un aventurier qui s'empare de ces villes à la tête d'une troupe de fortune. L'auteur tenait, en effet, par-dessus tout, à authentifier une relique de la vraie croix que Guillaume était censé avoir portée à Gellone, l'ayant reçue des mains de Charlemagne. Comment aurait-il pu expliquer que le puissant comte Guillaume, l'ami de l'empereur, avait été réduit à la destinée misérable d'un aventurier ? Comment aurait-il pu motiver cette singularité, sinon en racontant l'ingratitude du roi Louis ? Par là, il serait retombé dans la même difficulté que tout à l'heure : il aurait été obligé de prolonger jusqu'au temps de Louis la vie séculière de Guillaume, et il n'aurait pu raconter l'histoire du bois de la croix. Certes, il aurait pu mentionner en termes vagues la prise de Nîmes et bien d'autres faits légendaires encore. Mais l'argument *ex silentio* ne prouve rien à son égard ; du fait qu'il ne mentionne, de tous les exploits de Guillaume, que la prise d'Orange, il ne suit pas qu'il ait ignoré les autres ni surtout que les autres légendes ne fussent pas encore formées de son temps, car son court récit est un résumé qu'il a voulu vague, de tour oratoire, et qu'il n'a introduit que par préterition : « Quant à vous raconter les autres exploits de Guillaume, ... je pourrais le faire, mais ce serait la matière d'un grand volume. » En fait,

laume d'Orange parmi les compagnons de Charlemagne¹.

il s'est bien gardé de les raconter. Les ignorait-il ? Cela se peut ; mais, eût-il connu toute la geste de Guillaume aussi bien qu'un critique d'aujourd'hui, le plan de son ouvrage l'aurait empêché de faire état de ses connaissances. Ce qu'il voulait, ce n'était pas faire concurrence aux jongleurs de son temps ni fournir des instruments critiques aux érudits du xx^e siècle ; c'était simplement édifier ses contemporains, tout en combattant les prétentions de l'abbaye rivale d'Aniane, et attirer des pèlerins au sanctuaire de son héros. A cet effet, il avait besoin d'autoriser en quelque manière les chansons des jongleurs, et c'est pourquoi il a fait dans son récit quelque place à leurs fables ; mais il ne voulait pas se porter garant de toutes leurs fables, et c'est pourquoi il ne leur a accordé dans son ouvrage qu'une place mesurée.

1. Dans ce roman, qui n'est pas d'ailleurs plus ancien que le *Couronnement de Louis* (voyez Jules Coulet, *Étude sur l'ancien poème du Voyage de Charlemagne en Orient*, Montpellier, 1907), Charlemagne emmène avec lui en pèlerinage trois des fils d'Aymeri, Guillaume, Bernard, Aïmer, que le poète se représente visiblement comme ayant le même âge que Roland et Olivier ; et, ce qui nous intéresse ici directement, Guillaume y est appelé Guillaume d'Orange. Si l'on prenait ce texte au pied de la lettre, il en résulterait que l'action de la *Prise d'Orange* se déroulait primitivement au temps de Charlemagne : de là cette conséquence grave qu'il faudrait se représenter deux états successifs du cycle, un état primitif, où, du vivant de Charlemagne, les fils d'Aymeri conquéraient les villes sarrasines, où, tout au moins, Guillaume, du vivant de Charlemagne, conquerrait Orange ; — un état postérieur, caractérisé par un déplacement chronologique des légendes (Charlemagne meurt quand les fils d'Aymeri sont encore des adolescents ; l'idée centrale de la geste est désormais qu'ils conquerront par leur seule prouesse les terres sarrasines, sans

Ces quatre témoignages sont pour nous comme s'ils n'étaient pas. Se réfèrent-ils à des versions de la *Prise d'Orange* différentes de celle qui nous est parvenue ? Il se peut. Ou toutes semblables à celle-ci ? Il se peut aussi bien.

Dans le résumé de la *Vita sancti Wilhelmi* un trait pourtant offre de l'intérêt. On y lit que Guillaume, après avoir chassé les Sarrasins d'Orange, a par la suite supporté dans cette ville et pour elle bien des maux, que les ennemis lui firent endurer : *postea in ea et pro ea (urbe) multos et longos ab hostibus labores pertulit*. Nous n'avons pas ici de raison de douter du dire de l'hagiographe, que confirment au contraire divers indices.

En effet, la version de la *Prise d'Orange* qui nous est parvenue se termine de la façon la plus singulière : le poète a raconté longuement (v. 1255-1323) comment le Sarrasin qui domine à Orange, Aragon, menacé par les chrétiens, envoie des messagers quérir en Afrique son père Tibaut ; comment Tibaut rassemble une flotte

compter sur le faible roi ; de là une transformation profonde des légendes et notamment de la *Prise d'Orange*.) — Par malheur, il se peut aussi bien que le poète du *Pèlerinage de Charlemagne* ait pris presque au hasard, dans le personnel des chansons de geste, pour en faire des compagnons de Charlemagne et des contemporains de Roland, Guillaume, Bernard, Aïmer, sans se préoccuper de la chronologie de leurs aventures. Il aura appelé Guillaume Guillaume] d'Orange, sans remarquer l'anachronisme, simplement parce que ce surmon était répandu. Il ne travaillait pas dans le cycle des Narbonnais ; il ne lui faisait qu'un emprunt accidentel.

immense et cingle vers la France. Pourtant cette flotte n'arrive jamais à destination ; Aragon est tué dans Orange sans que Tibaut ni personne l'ait secouru ; Guillaume vainqueur épouse paisiblement la belle Orable : de Tibaut et de sa flotte immense, nulles nouvelles. La *Prise d'Orange*, telle qu'elle est, suppose une deuxième partie, un *Siège d'Orange*, qui ne se trouve nulle part¹.

Il est fait allusion pourtant à ce siège d'Orange en des vers souvent cités de la *Chanson de la Croisade* :

4105 Senhors, remembre vos Guilhelmet al cort nés,
Co al seti d'Aurenca suffri tans desturbiers.

De ces indices² on est autorisé à conclure qu'il a existé une forme plus archaïque de la *Prise d'Orange*.

Pour la reconstituer, nous ne pouvons recourir ni au poème récent d'Ulrich de Türheim, l'*Enlèvement*

1. Un seul manuscrit, celui de Berne (C²), comble l'évidente lacune : il ajoute, vaille que vaille, 651 vers de remplissage qui décrivent l'arrivée de Tibaut et ses vaines entreprises contre Orange ; M. Alfred Fichtner les a récemment imprimés (*ouvr. cité*, p. 2-20). Ils sont l'œuvre d'un scribe qui les a composés *stans pede in uno*. Ce rimeur devait écrire à la fin du XIII^e siècle (remarquer le v. 437, où il parle de Saladin comme d'un personnage d'une époque très reculée).

2. Ajoutez un passage d'un troubadour (cité par L. Gautier, *Les épopées françaises*, t. IV, p. 15), qui semble faire allusion à un roman où Guillaume, assiégé dans Orange par Tibaut, était secouru par le roi Louis.

d'Orable, ni (sauf pour un détail) au récit ennuyeux, et plus récent encore, d'Andrea da Barberino en ses *Storie Nerbonesi* : ce sont deux narrations fantaisistes, sans valeur traditionnelle, et négligeables, puisque nous en avons les sources ¹.

Dès lors, pour toute entreprise de reconstruction, nous ne disposons plus que de quelques bouts de textes, qu'il est impossible, comme on va voir, de concilier entre eux et d'accorder avec le poème conservé :

1° Dans la *Chanson de Guillaume*, Vivien charge son messager Girard de rappeler à Guillaume divers services de guerre qu'il lui a rendus : jadis, Vivien a combattu sous Orange pour Guillaume et il a tué de sa main Tibaut :

668 « Sez que diras Guillelme, le bon Franc ?
 Se lui remembre de la bataille grant
 Desuz Orenges, de Tiedbalt l'esturman ;
 En la bataille u venquirent li Franc,
 Jo vinc al tertre od Bernart de Bruban...
 Cele bataille li fis jo veintre el champ ;
 Iluec ocis dan Tiedbalt l'esturman... »

1. Je ne reviens pas sur des discussions périmées. M. Suchier a montré depuis longtemps qu'Ulrich de Tûrheim a fondé son récit sur quelques données prises au *Willehalm* de Wolfram d'Eschenbach ; et quant à la relation des *Storie Nerbonesi* (l. IV, c. 2-13), c'est une combinaison arbitraire et médiocre de la *Prise d'Orange*, telle que nous l'avons, et d'*Aliscans*, tel que nous l'avons. Je me range à cet égard à l'opinion de MM. Becker, Fichtner, etc.

2° Dans *Foucon de Candie*¹, un païen énumère au roi Tibaut les méfaits de Guillaume en ces termes :

« Li cuens Guillelmes a mes diz abaissiés ;
 En vostre terre est il mal herbergiés ;
 Orange a prise *et tes fils detranchiés*,
 Ta femme escosse, si s'est o li couchiés. »

3° Andrea da Barberino, au dénoûment de son récit de la *Prise d'Orange*, quand il en vient à rapporter le mariage de Guillaume et d'Orable, écrit ces lignes curieuses :

« Et quand les mariés furent rentrés au palais, plusieurs rapportent que Guibourc précipita du haut du balcon *un fils de Tibaut*, qui était encore petit. Pourtant, je ne crois pas que ce récit soit véridique, et pour plusieurs raisons : la première est que ni le comte Guillaume, ni Bertrand ne l'auraient supporté ; mais ils auraient plutôt renvoyé cet enfant à son père ; en second lieu, Guibourc était sage et noble et n'aurait pas commis une telle action, par horreur de la cruauté et par crainte de la honte qui en aurait rejailli sur elle ; et ma troisième raison est que je ne lis nulle part que cette cruauté ait jamais été reprochée à aucun Narbonnais : pourtant on rapporte cette histoire. Guillaume a épousé la dame ; les noces furent grandes, etc. ² »

1. Éd. Schultz-Gora, v. 723.

2. L'embarras d'Andrea est visible, et les raisons naïves qu'il donne pour écarter ce récit témoignent assez qu'il n'en est pas l'inventeur. Il ne l'aurait pas fabriqué exprès pour se donner le plaisir de le contredire et de le rejeter.

4° Enfin, tandis que, dans tous les textes connus, le mariage du Sarrasin Tibaut et d'Orable n'est qu'apparent, la chanson d'*Aliscans* introduit un prince, Esmeré, qui est le fils de Tibaut et d'Orable¹. Il interpelle ainsi son « parâtre » Guillaume, lui reprochant d'avoir jadis, lors de la prise d'Orange, massacré deux de ses frères :

1050 « Sire paratre, » dist li rois Esmerés,
 « Por quoi m'as tu a tort desireté
 Et fors d'Orengé par traïson gité,
 Et pris ma mere² trestot outre mon gré,
 Et mes deus freres a grant tort decolez ?
 Tant les batis, voiant tot ton barné,
 Desor un marbre el pavement listé
 Ke de leur sanc corurent grant li gué ;
 Puis les pendis a un arbre ramé.... »
 Respont Guillaumes : « Vos dites niceté.
 Puis que li hom n'aime crestienté
 Et qu'il het Dieu et guerpist charité,
 N'a droit en vie, je le di par verté,
 Et ki l'ocist s'a destruit un malfé ;
 Dieu ai vengié, si m'en set molt bon gré. »

Combinant ces trois derniers textes (*Foucon, Storie*

1. 4048 Fieus fu Tibaut, ce est la verité,
 Si est fillastres Guillelme au cort nés.

2. Variante du manuscrit de l'Arsenal : *Et pris ma tere*. Si c'est la leçon originale, Esmeré n'en reste pas moins le fils d'Orable, puisque, dans tous les manuscrits, il appelle Guillaume son *parastre*.

Nerbonesi, *Aliscans*), M. A. Jeanroy a reconstruit une *Prise d'Orange* primitive, « qui égalait en horreur, dit-il, les histoires des Atrides et des Pélopidés ». « Orable y apparaissait comme une mère dénaturée poussant la haine envers Tibaut jusqu'à exéquer tout ce qui venait de lui, même ses propres enfants. » En effet, elle y tuait elle-même ses fils en les jetant du haut d'un balcon (*Storie Nerbonesi*), ou bien elle les laissait tuer par Guillaume (*Aliscans*, *Foucon*).

Mais nous n'avons pas le droit, me semble-t-il, de combiner ces textes : dans les *Storie Nerbonesi*, Orable précipite du haut d'un balcon un enfant, qui est le fils de Tibaut, mais non le sien ; dans *Aliscans*, Guillaume tue les fils d'Orable et de Tibaut, sans qu'Orable intervienne¹. L'histoire supposée par M. Jeanroy est une troisième histoire, qui reste sa propre invention.

Il faut se résigner à laisser tous ces textes comme ils sont, isolés les uns des autres. Or, si on les considère chacun à part et comme résumant chacun un ancien récit perdu, il est remarquable qu'aucun de ces récits perdus ne peut se concilier avec les romans conservés.

1. Pour rapprocher les deux récits, M. Jeanroy suppose que les fils d'Orable et de Tibaut tués dans *Aliscans* par Guillaume sont, eux aussi, de petits enfants : sa raison est que Guillaume les écrase sur un marbre, supplice qui convient mal à des adultes. — Mais il les pend ensuite (sauf dans le ms. de l' Arsenal), supplice qui convient mal à des enfants ; puis il est bizarre que Guillaume se vante d'avoir tué ces petits enfants parce qu'ils n'aimaient pas la chrétienté et parce qu'ils avaient « guerpi charité ».

Disons-nous que, dans un récit primitif (*Storie Nerbonesi*), Orable, au sortir de la messe nuptiale, et dans la joie de ses noces, jetait du haut d'un balcon un petit enfant de Tibaut? Ce serait donc que les poètes postérieurs ont fortement adouci son type barbare.

Disons-nous que, dans un récit primitif (*Aliscans*, en acceptant l'interprétation de M. Jeanroy), Guillaume massacrait les fils d'Orable, encore petits enfants? Ce serait donc que les poètes postérieurs ont eu fort à faire pour transformer ce bourreau d'enfants en un preux chevalier.

Disons-nous que, dans un récit primitif (*Aliscans*), il tuait les fils d'Orable, déjà hommes faits? Orable était donc déjà une femme âgée, et c'est le thème principal de la *Prise d'Orange*, telle que nous l'avons conservée, qui disparaît : comment se représenter notre héros épris d'une vieille matrone?

Disons-nous que, dans un récit primitif (*Chanson de Guillaume*), Guillaume, assiégé par Tibaut, était dégagé par une bataille livrée sous les murs d'Orange, où Vivien tuait Tibaut de sa main? Mais, selon *Aliscans* (vers 383, 1907-8), selon *Foucon de Candie* (voir ci-dessus), et selon bien d'autres poèmes, Tibaut, au lieu d'être tué par Vivien, lui survit. De plus, cette bataille sous Orange ne saurait suivre de près l'établissement de Guillaume dans cette ville et le meurtre des fils de Tibaut : car à cette époque, selon la chronologie de tous les romans conservés, Vivien, s'il était déjà né, ne pouvait en tout cas être encore qu'un enfant.

Ce que nous entrevoyons par-delà la *Prise d'Orange*,

telle que nous l'avons, ce n'est donc pas un poème unique, plus logique, plus régulier ; ce sont des récits multiples, divergents entre eux, moins cohérents que les poèmes conservés.

Tel est le résultat de notre première expérience. Essayons-en une seconde, en considérant le cas, éminemment favorable, du *Couronnement de Louis*.

2. De la forme primitive du Couronnement de Louis.

Les scènes qui ouvrent le *Couronnement de Louis* ont certes de la force et du mouvement ; mais, dès qu'on y regarde, que d'étrangetés ! Comment le traître Arneïs d'Orléans peut-il escompter, comme il fait, la patience des barons et l'inconcevable faiblesse de Charlemagne ? Et quand Charlemagne se laisse prendre à l'embûche du traître, son rôle n'est-il pas presque comique ? Ce n'est rien encore : Guillaume ayant, au vers 141, assommé le traître Arneïs sur les marches de l'autel, voici que, au vers 150, comme si rien ne s'était passé, Charlemagne reprend son discours moral à son fils et presque dans les mêmes termes qu'avant l'intervention du traître : « Ne dépouille pas l'orphelin, ni la veuve, sers bien sainte Église... » La cour se sépare au vers 161, puis un temps indéterminé s'écoule sans incidents, cinq ans peut-être ; mais voici derechef que, au vers 166, Charlemagne éprouve le besoin de recommencer son discours à son fils : « Ne dépouille pas l'orphelin, ni la veuve, sers bien sainte Église... »

M. A. Jeanroy écarte ces étrangetés par une hypo-

thèse remarquable¹ : il considère ce récit comme un remaniement d'un poème où la trahison d'Arneïs ne se produisait qu'après la mort de Charlemagne : « Charlemagne, sentant venir ses derniers jours, faisait couronner son fils ; il lui prodiguait les sages avertissements et finissait en le confiant à la garde de Guillaume » ; l'assemblée se séparait après cette cérémonie simple, grande, et que nul traître n'avait troublée ; alors Guillaume, profitant de ce qu'aucun danger immédiat ne menaçait son pupille, s'éloignait de la cour : lui parti, Charlemagne mourait et la conjuration d'Arneïs éclatait ; les barons étaient en train de couronner le félon dans l'église, à Aix ou à Paris, quand Guillaume, revenu à l'improviste, le tuait.

Si la conjecture qui restaure ainsi une forme plus ancienne du récit était une simple combinaison logique, on devrait la considérer avec méfiance, si ingénieuse soit-elle. Mais elle est appuyée par divers textes, indépendants les uns des autres, dont les auteurs témoignent qu'ils connaissaient un poème du *Couronnement* différent de celui que nous avons, et qui plaçait la trahison d'Arneïs *après* la mort de Charlemagne. C'est ainsi que, dans *Aliscans*, Guillaume dit à Louis :

2754 « Loei, sire, ci a male saudee.
 Quant a Paris fu la cours asamblee,
 Ke Charlemaine ot vie trespassee,
 Vil te tenoient tot chil de la contree ;

1. *Romania*, t. XXV, p. 372 et suiv.

De toi fust France toute desiretee,
 Ja la corone ne fust a toi donee,
 Quant je soffri por toi si grant mellee
 Ke, maugré aus, fu en ton cief posee
 La grans corone qui d'or est esmeree ;
 Tant me douterent n'osa estre vee... »

De même, l'auteur des *Narbonnais* (v. 5324 et suiv., cf. v. 5535 et suiv.) raconte en ces termes ce qui se passa après la mort de Charlemagne :

5330 *Quant morz fu Charles*, le fort roi poestis,
 En la chaere l'ont en seant asis.
 O regne en ot grant noise et grant estris,
Qu'après lui voldrent queroner Ernaïs,
 Por ce qu'ert riches et anforciez d'amis.
 Deseritez en fust rois Looïs,
 Ne fust Guillaume au cort nés le marchis,
 Qui desor toz en a hardement pris.
 Par sa fierté ocist cel Ernaïs
 Et si randi la terre et le païs
 A Looïs malgré ses anemis.

Même récit dans *Lohier et Mallart*¹; même récit dans plusieurs autres textes du XIII^e et du XIV^e siècle²:

« Et si raconte l'istiore ou rommant de la vie Guillaume d'Orange que cestui Arneïs *après la mort de l'empereur*.

1. *Histoire littéraire de la France*, t. XXVIII, p. 239.

2. *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 403; cf. Langlois, p. LXXXVI, etc.

Karlemaine se volt faire roy de France et debouter Loys, le fils de l'empereur, dont Arneïs fu occis, de l'entreprise Guillaume d'Orange... »

Dans un poème primitif, il y avait donc deux cérémonies de couronnement : la première à Aix, du vivant de Charlemagne ; Louis y était couronné sans nulle opposition ; la seconde, à Paris, après la mort de Charlemagne ; un usurpateur, Arneïs, voulait prendre la couronne ; mais Guillaume le tuait.

Quant aux autres épisodes, dans quel ordre se groupaient-ils dans le poème primitif ?

On se rappelle que le *Charroi de Nîmes* contient un résumé du *Couronnement*, mais d'une version du *Couronnement* plus ancienne que celle que nous avons. Ce résumé place l'épisode de *Corsolt* au début du poème, avant la cérémonie d'Aix-la-Chapelle, et la version du manuscrit 1448 du *Charroi* raconte ainsi les choses : Louis est un jeune enfant que Guillaume a pris en sa tutelle (*en mainburnie*) ; il le mène en Italie, où il accomplit *pour lui* divers exploits, notamment celui de combattre Corsolt.

Après l'épisode de Corsolt, le *Charroi* raconte l'épisode d'*Arneïs*, que suit immédiatement l'histoire du Normand Orgueilleux (Acelin, la rébellion des vassaux, le châtement de Richard de Normandie). Or, nous avons une version en prose du *Couronnement* (Langlois, p. xc), fondée sur un poème perdu : elle combine ces deux épisodes similaires, la trahison d'Arneïs, la trahison d'Acelin, et les réduit à un seul.

Enfin le *Charroi* raconte l'expédition d'Italie (Gui d'Allemagne, Oton).

Si l'on tient compte de toutes ces données, au lieu du poème actuel qui se résume en ces quatre épisodes :

1° *Arneïs*, — 2° *Corsolt*, — 3° *Acelin*, — 4° *Gui d'Allemagne*,

on entrevoit un poème plus ancien, dont les principaux épisodes pourraient s'intituler ainsi :

1° *Corsolt*, — 2° *Couronnement de Louis à Aix*, — 3° *Rébellion d'Arneïs*, — 4° *Rébellion d'Acelin*, — 5° *Gui d'Allemagne et Oton*.

Si l'on essaye de se représenter l'action de ce poème primitif, on voit qu'il ressemblait sensiblement à celui que nous avons et qu'il en était comme un double ; mais on voit en même temps qu'il était plus compliqué, plus chargé de matière, plus grossier, et que le remanieur s'est appliqué à y introduire plus de cohérence et d'harmonie. On peut en quelque mesure le suivre au cours de son travail.

D'abord son modèle lui offrait un épisode de *Corsolt* mal lié au reste de l'action, comme extérieur au poème, puisqu'il semblait n'avoir d'autre intérêt que de promouvoir en Italie le jeune pupille de Guillaume. En le déplaçant, le remanieur lui a donné une valeur nouvelle : il a inventé le personnage de Guaifier et l'histoire de la fiancée abandonnée, et cet épisode ainsi remanié lui a excellemment servi à mettre en relief l'esprit de dévouement de Guillaume.

D'autre part, et c'était là le défaut le plus apparent du modèle, deux épisodes similaires s'y faisaient suite. A peine avait-on entendu raconter comment, dans une assemblée à Paris, Guillaume avait dompté le traître Arneïs, il fallait écouter comment, dans le

moutier de Tours, Guillaume avait dompté le traître Acelin ; et le voisinage de ces deux scènes analogues devait être choquant, puisque, comme notre remanieur, l'auteur de la version en prose s'est ingénié à éviter ce double emploi. A cette répétition de deux cérémonies de couronnement, l'une à Aix (Louis), l'autre à Paris (Arneïs), à ce voisinage désagréable de deux scènes de trahison (*Arneïs*, *Acelin*), notre remanieur a remédié par le procédé de simplification le plus élégant : il a séparé les deux épisodes de rébellion en plaçant entre les deux l'épisode de *Corsolt*, et du même coup il a obtenu que son poème s'ouvrît noblement par le tableau de l'assemblée d'Aix-la-Chapelle ; puis, il a réduit à une seule les deux scènes de couronnement, en feignant que c'était en présence de Charlemagne, dans la solennité unique d'Aix, que le traître Arneïs était intervenu et que Guillaume l'avait châtié.

Je ne dis pas que la restitution que je propose ici du poème primitif soit sûre¹, mais qu'elle est plausible ; et, puisque je l'ai empruntée presque tout entière à M. Jeanroy, je dis qu'elle est ingénieuse. Sans doute, on pourrait proposer d'autres groupements des épisodes du poème primitif ; mais, quel que soit le groupement proposé, il apparaîtra que ce poème

1. Elle suppose que, dans la récapitulation qu'il fait des épisodes du *Couronnement*, le poète du *Charroi de Nîmes* n'a commis aucune erreur de mémoire et ne s'est permis nulle fantaisie : simple postulat, comme le remarque justement M. Becker (*Die Wilhelmsage*, page 18, note).

primitif était plus compliqué que son remaniement, plus désordonné, plus confus et plus touffu.

L'effort du remanieur a consisté à simplifier. Certes, il n'y a pas réussi parfaitement, puisqu'il n'a pu introduire Arneïs dans la cérémonie d'Aix qu'au prix d'une invraisemblance choquante. Du moins cette invraisemblance est-elle la seule qui subsiste dans son œuvre, au lieu que son modèle en présentait de plus graves. Son travail ne représente pas l'opération d'un maladroit, d'un gâcheur de métier ; mais l'effort réfléchi d'un artiste qui essaye d'organiser une matière trop riche et trop amorphe, d'élaguer, d'alléger, de « composer ».

Nous arrivons donc sensiblement au même résultat pour la *Prise d'Orange* et pour le *Couronnement de Louis*. Il en est ainsi en bien des cas analogues : chaque fois que l'on peut entrevoir par delà nos textes de plus anciens récits perdus, ils apparaissent plus grossiers, plus frustes et plus incohérents que les récits conservés.

II

PARADOXE SUR LES REMANIEURS.

On en vient ainsi à proposer ce doute : Si les chansons de geste ont évolué, fut-ce nécessairement de l'ordre vers le désordre ? Est-on tenu de se représenter à l'origine un âge d'or où auraient fleuri des poèmes merveilleusement logiques et harmonieux, contre lesquels par la suite des remanieurs stupides se seraient acharnés ?

Certes les remaniements que nous possédons sont souvent désordonnés ; souvent l'on y relève des contradictions singulières et qui choquent. J'ouvre, pour le faire voir, une de ces chansons rajeunies, prise à peu près au hasard, les *Narbonnais*.

Le vieil Aymeri a congédié ses fils et les a envoyés chercher fortune au loin. Bientôt, profitant de leur absence, les Sarrasins viennent mettre le siège devant Narbonne ; mais les « enfants » se hâtent au secours de la ville. Un jour, Aymeri voit du haut des créneaux une troupe chrétienne s'avancer dans la plaine et reconnaît son fils Aïmer. Il le montre à Hermenjart :

5926 « Ci voi venir le gentil bacheler
 Que l'an apele le chetif Aymer.
 Ainz ne doingna dedanz vile osteler ;
 Toz jors se paine de Sarrazins grever. »

Comment sait-il qu'Aïmer est surnommé « le chétif », puisqu'il ne l'a pas vu depuis qu'il l'a congédié, et puisqu'Aïmer n'était pas alors pourvu de ce surnom ? Comment sait-il qu'Aïmer ne daigne jamais *osteler dedanz vile*, puisqu'à son départ de Narbonne Aïmer n'avait pas encore fait vœu de ne jamais coucher sous un toit ? Quoi qu'il en soit, Aïmer est donc revenu, au vers 5926, et Aymeri l'a reconnu et montré à Hermenjart. Pourtant, un millier de vers plus loin, au vers 6828, le même Aymeri regrette que le même Aïmer ne soit pas revenu et souhaite qu'il soit averti de sa détresse :

6828 « Se Deus donoit par la soe bonté
 Que Aymer au corage aduré
 En seüst ja la pure verité,
 Tost il vandroit, tant il a de fierté. »

Autre bizarrerie. La donnée du roman est que les fils d'Aymeri sont tous de très jeunes hommes ; au début de l'action, aucun d'eux n'a encore été armé chevalier. Il est dit qu'Aymeri s'est marié après la bataille de Roncevaux, et que la bataille de Roncevaux a été livrée vingt-cinq ans avant les événements qui vont nous être racontés ; l'aîné des fils d'Aymeri ne peut donc avoir que vingt-quatre ans au commencement du poème ; et le troisième en âge, Garin, ne peut guère avoir que vingt ans. Quelques mois, un an tout au plus ou deux, se sont écoulés quand nous retrouvons ce Garin, au vers 4097 : là nous apprenons avec surprise qu'il a déjà un fils nommé Romant, et surnommé l'Orphelin, parce que sa mère est morte, et que Romant l'Orphelin est déjà en âge de porter les armes : sa capture en bataille par les Sarrasins forme l'un des épisodes du roman ; et Romant, qui a pour le moins quinze ans, puisqu'il prend part à un combat, est délivré par son père Garin, qui n'a que vingt ans. A ce moment, son père, qui s'appelait Garin tout court au début de l'action, s'appelle Garin d'Anseüne, sans que l'on nous dise d'où lui vient ce surnom.

On pourrait allonger la liste de ces disparates ¹, et

1. M. Hermann Suchier en a relevé d'autres encore aux pages LII et suiv. de son édition.

chacun sait qu'on peut en trouver d'analogues dans la plupart des chansons de geste. Il faut admettre que de telles incohérences ne choquaient pas au XII^e et au XIII^e siècle comme elles choquent aujourd'hui.

Comment cela est-il possible ? Les exigences de la logique étaient-elles au XII^e siècle moindres qu'aujourd'hui ? Elles étaient les mêmes, et la preuve en est que les romans courtois du XII^e siècle, *Eneas*, *Erec* ou *Lancelot*, sont aussi rigoureusement composés que l'*Adolphe* de Benjamin Constant ou le *Dominique* de Fromentin ; si l'on y remarque quelques inadvertances, elles sont du même ordre que dans un roman moderne. Les véritables incohérences sont propres aux chansons de geste.

C'est que les chansons de geste, primitivement tout au moins, n'ont pas été faites pour être lues, mais pour être chantées ou déclamées en public, par des jongleurs forains, devant des auditoires de fortune. C'est par fragments qu'on les débitait souvent. Par suite, ce qu'il conviendrait de comparer aux chansons de geste, ce sont les romans-feuilletons, j'entends tel roman d'Alexandre Dumas père ou d'Eugène Sue qu'on saurait avoir été rédigé au fur et à mesure de sa publication. Par le seul fait que l'auteur renvoie « la suite au prochain numéro », il se représente un lecteur peu exigeant et qui ne lui demandera pas un compte exact de telle discordance entre le récit de la veille et le récit du jour. Encore la comparaison n'est-elle pas tout à fait exacte. Un romancier moderne, même quand il écrit un roman-feuilleton, a en vue un lecteur qui le suivra d'un bout à l'autre de l'action.

Un auteur de chanson de geste savait au contraire que son œuvre, en certaines occasions du moins, parviendrait au public sous la forme de « morceaux choisis ». On n'est malheureusement pas renseigné sur la durée normale des séances de récitation épique : on ne peut la mesurer sur la force d'endurance de l'auditoire, qui pouvait être indéfinie, ni sur la force de résistance du récitant, car un jongleur dispos pouvait remplacer le récitant fatigué. Du moins on sait par des témoignages précis que les chansons de geste étaient souvent produites dans le tumulte d'une salle de festin ou sur les tréteaux d'une foire et que le jongleur n'en déclamaient alors qu'un morceau détaché. Dans le roman de la *Violette*, Girard de Nevers, déguisé en jongleur, accorde sa vielle et chante une scène d'*Aliscans* ; il commence ainsi :

Grant fu la cort en la sale a Loon...

et chante quatre « vers », ou quatre tirades, c'est-à-dire qu'il prend au vers 3036 et va jusqu'au vers 3430. Il suppose donc connus de son public les données générales du poème, les personnages de Guillaume, d'Aelis, de Rainoart, d'Aymeri et les circonstances où se place la scène. C'est précisément comme si, ouvrant *Salammbô* à la page 150, j'en lisais en public dix pages : j'aurais beau introduire dans le dialogue et dans le détail de l'action certains traits qui, respectant d'ailleurs les caractères des personnages, contrediraient le reste du scénario, mes audi-

teurs, eussent-ils relu *Salammbô* la veille, ne s'en apercevraient sans doute pas. C'est pourquoi, j'imagine, des auteurs de chansons de geste, prévoyant que telle serait la destinée de leurs ouvrages, pouvaient se permettre un certain laisser-aller dans l'agencement des scènes.

Supposons même qu'ils n'aient pas pris cette licence et que les poèmes primitifs aient été parfaitement réguliers, composés par des aèdes aussi harmonieux que Démodocos, aussi classiques que l'auteur de la *Henriade* : ce qui est assuré, c'est que, pendant des générations, ces poèmes furent colportés de province en province par des jongleurs sans nombre, qui choisissaient pour les chanter les scènes à effet. Ces scènes redemandées, précisément les plus belles, livrées aux caprices de leur mémoire et de leur fantaisie inventive, que de métamorphoses n'ont-elles pas dû subir ! Ces poèmes, au cours de leur vie nomade, devaient se charger de variantes, d'épisodes nouveaux, donc de contradictions.

Or, ce n'est pas sous ces formes incertaines et changeantes que les chansons de geste nous sont parvenues pour la plupart, mais en de vastes manuscrits de compilation. Plus je manie les beaux manuscrits du cycle de Guillaume, plus je me persuade qu'ils n'ont pas été exécutés pour de riches Mécènes, amateurs de chansons héroïques, mais que ces collections ont été faites, à des fins utilitaires, par des jongleurs associés en corporations et qui ont chargé les plus habiles d'entre eux de reviser des poèmes devenus incohérents, d'y rétablir de l'ordre, de les remettre

en bon état de service. Ce grand travail de revision a dû être entrepris, pour ce qui est du cycle de Guillaume, au moins à deux reprises, en deux *menestrandies*, en trois peut-être, puisque nous possédons de maintes chansons deux ou trois rédactions indépendantes, et puisque le classement des manuscrits est sensiblement le même pour le *Couronnement*, pour le *Charroi*, pour la *Prise d'Orange*, pour les *Enfances Vivien*, etc. Mais auparavant, que d'essais analogues ont pu être tentés, que de refaçons ! Ces renouveleurs successifs n'ont pas dû travailler à gâcher la belle ordonnance de leurs modèles, mais plutôt à y introduire plus de logique. S'il en fut ainsi, quelle vaine tentative que d'essayer de reconstruire, par-delà ces remaniements, d'hypothétiques versions primitives, qui auraient été correctes comme le *Lutrin* de Boileau !

C'est l'un des enseignements que nous a apportés la découverte récente de la *Chanson de Guillaume*. Depuis longtemps on avait reconnu que la *Chevalerie Vivien* et *Aliscans* étaient des renouvellements, et l'on cherchait à reconstituer leurs modèles perdus. On dressait de longues listes des disparates et des contradictions qu'on y remarque ; on les conciliait ; on imaginait pour chaque épisode une version pure de ces contradictions : voilà, disait-on, la version primitive.

Par exemple, dans la *Chevalerie Vivien*, Vivien, en pleine bataille, découvre soudain (v. 718) un château « fait de vieille antiquité », qui a été bâti au bord de la mer par un géant, comme exprès pour lui servir de refuge. Il s'y réfugie en des circonstances bizarres, il

le quitte plus bizarrement encore. Se fondant sur ces bizarreries, des critiques en avaient induit l'existence d'une version primitive où ce château tenait une plus grande place, où Vivien avait de meilleures raisons de l'occuper. — Par malheur, on retrouve la *Chanson de Guillaume*, et c'est le contraire qui se vérifie : là, Vivien et ses compagnons se battent pendant des jours, sans trêve, sans prendre de nourriture, en rase campagne, absurdement. Nul château, nul refuge. Et l'on aperçoit alors que le rimeur qui remania la *Chevalerie Vivien* a intelligemment bâti sur la plaine rase de la *Chanson de Guillaume* ce château propice, à seule fin d'atténuer la grossière invraisemblance de son modèle.

En une autre scène de la *Chevalerie Vivien*, au moment où Guillaume se dispose à partir au secours de Vivien, on s'étonnait que le preux, qui était sans troupes et sans argent (v. 1121), trouvât moyen, dans un très court intervalle, de rassembler dix mille hommes (v. 1142). L'auteur expliquait que c'était grâce aux ressources d'argent mises soudainement par Guibourc à la disposition de Guillaume ; mais les critiques se récriaient : « Outre qu'il ne faut pas seulement de l'argent pour réunir une armée si considérable, comment ces trésors n'étaient-ils pas déjà à la disposition de Guillaume ? » Dès qu'on regarde à la *Chanson de Guillaume*, la bizarrerie s'explique, mais autrement que les critiques l'avaient imaginé : là Guillaume part deux fois pour Larchamp et deux fois perd la bataille, ce qui nécessite cinq voyages de Guillaume et du messenger de Vivien ; tandis que

Guillaume est en train de perdre la première bataille, Guibourc, en son absence, rassemble une armée qu'elle lui offre toute prête à son retour. Le remanieur a trouvé invraisemblables et lassants ces voyages multipliés et a réduit à une seule les deux expéditions ; par suite, Guibourc n'avait plus occasion de réunir héroïquement une armée : Guibourc n'avait plus de rôle. Pour lui conserver quelque place dans l'action, le remanieur a imaginé (assez faiblement, il est vrai), que, du moins, elle aidait Guillaume en lui ouvrant ses trésors.

On le voit par ces deux exemples : les incohérences qui subsistent dans la *Chevalerie Vivien* et dans *Aliscans* ne sont que le résidu d'incohérences plus graves que les remanieurs trouvaient dans leurs modèles.

Par contre, au cours de ces tentatives de reconstruction d'un *Aliscans* plus archaïque, personne n'avait jamais imaginé de toucher à la scène de la mort de Vivien, tant elle semblait à la fois primitive et définitive. En effet, d'après les textes dont nous disposons jusqu'à la découverte de la *Chanson de Guillaume*, Vivien est ce jeune seigneur qui a fait vœu, au jour de son adoubement, de ne jamais fuir en bataille ; venu aux Aliscamps, fidèle à sa promesse, il reste, quand d'autres s'en vont ; pourtant, épuisé par ses blessures, affolé par l'apparition soudaine d'ennemis monstrueux, il oublie un instant son vœu : il fuit ; puis il se reprend, retourne au combat, tombe ; Guillaume le trouve expirant, le ranime, reçoit sa confession. Le souvenir d'une seule faute tourmente

Vivien à l'heure de la mort : il a fui. Guillaume le rassure, l'absout, lui donne la communion ; Vivien meurt. Il semblait que ces divers traits avaient été inventés d'un coup, les uns pour les autres, ou plutôt tous en fonction et en vue de la scène de la confession ; en d'autres termes, que le vœu de Vivien n'avait été imaginé que pour être rompu. Or, si nous lisons la *Chanson de Guillaume*, nous y trouvons un état de la légende que jamais un critique n'aurait supposé. Ici, comme dans *Aliscans*, Vivien combat en héros, tombe, se confesse à Guillaume, meurt. Mais ici, il n'a pas rompu son vœu ; il n'a pas fui, par suite il ne se confesse que de fautes banales : ce qui manque, c'est précisément le trait qui semblait avoir provoqué l'invention du reste — le thème du vœu rompu¹.

Le poète qui a imaginé le thème de la fuite de Vivien est le véritable créateur de sa légende : il n'était pourtant qu'un remanieur.

A son tour, la *Chanson de Guillaume* elle-même, si archaïque soit-elle, est un renouvellement. Recomencera-t-on sur elle le jeu, qu'on a vainement tenté sur la *Chevalerie Vivien* et sur *Aliscans*, de la ramener à une forme plus logique et censée primitive ? On le peut sans doute : on peut (j'en ai fait l'épreuve à part

1. Le fait est étrange. Aussi peut-on supposer que le thème de la fuite de Vivien se trouvait dans un poème primitif et que l'auteur de la *Chanson de Guillaume* a remanié deux scènes exprès pour le supprimer, montrant ainsi un béotisme voisin de la barbarie. La chose est possible pourtant. Tout est possible en pareille matière, et c'est ce qui prouve que nos spéculations logiques risquent fort de n'être que chimères.

moi) élaguer du poème les disparates et tout concilier, mais à une condition : il faut sacrifier trois ou quatre scènes très belles. Ce sacrifice, l'homme qui a de sa main groupé les épisodes de la *Chanson de Guillaume* n'a pas voulu le consentir. Certes il savait comme nous, s'il avait le cerveau fait comme nous, que son récit abonde en contradictions. Il savait que Guillaume ne peut pas dire à Guibourc qu'elle n'a perdu à Larchamp « nul suen ami charnel » (v. 2405), puisque Guillaume lui-même vient de rapporter le cadavre de Guischard, neveu de Guibourc, qu'elle aimait tendrement. Il savait que tel personnage de son roman, Guiot, frère de Vivien, part pour la bataille quand il devrait rester, reste quand il devrait partir¹, etc. Il a gardé pourtant ces incohérences, non

1. Vivien a expressément chargé Girard (v. 678) d'appeler Guiot à Larchamp, et Girard a rempli ce message (v. 998). Pourtant, Guillaume part pour Larchamp, sans emmener Guiot et sans dire pourquoi il ne l'emmène pas. Au contraire, quand Guillaume se remet une seconde fois en route pour Larchamp, Guiot prend part à cette seconde expédition, mais sans paraître se douter que Vivien l'avait appelé à la première. Guiot est pris par les Sarrasins ; à la fin du poème, les prisonniers sont délivrés, mais il n'est pas fait mention de Guiot : on fait don à Rainoart des terres de Vivien, comme si Guiot n'existait pas. — Autres incohérences : aux vers 1520 et suiv., on déplore que Guillaume, partant pour la seconde bataille de Larchamp, chevauche *vilement* : *Od lui n'en meine nul suen ami charnel, Fors Deu de gloire...* Or ce n'est pas vrai ; il emmène avec lui ses neveux ou parents Bertrand, Guielin, Gautier de Termes, Reiner, etc. ; d'autre part, on s'étonne que ces personnages n'aient pas fait partie de la première expédition. On est amené

qu'il les ignorât, mais parce qu'il n'a pas réussi à mieux concilier des thèmes traditionnels, divergents entre eux, des scènes qu'il aurait eu regret à laisser tomber. Et son instinct de poète l'a emporté sur son instinct de logicien, simplement parce que les conditions de la récitation épique de son temps lui permettraient d'escompter la tolérance de ses auditeurs.

La critique ne peut tenter que des reconstructions logiques des poèmes perdus, et ce n'est pas la seule logique qui crée les poèmes. Ce qu'il faudrait pouvoir reconstituer, par delà les remaniements, ce ne sont pas des romans parfaitement académiques ; ce sont des romans désordonnés, que les remanieurs et les assembleurs ont fini par réduire aux formes à peu près cohérentes, à peu près régulières que nous possédons.

à supposer que, dans une autre version, ils y ont pris part, qu'ils ont été faits prisonniers dans cette première bataille, de sorte que Guillaume, à la seconde, n'a plus autour de lui que des soudoyers. — Comparez, pour une autre incohérence (l'équipement de Guiot), les vers 1539 et 2362. — Guillaume part de Barcelone pour Larchamp, et laisse Guibourc à Barcelone ; puis Guibourc et Guillaume sont à Orange, on ne sait comment. — Toute la géographie du poème est absurde, etc.

CHAPITRE X

SUR LA FORMATION DU CYCLE

I. L'ENSEIGNEMENT DE LA *Chanson de Guillaume* : ET COMMENT ELLE NOUS MET EN GARDE CONTRE LA TENTATION DE RECONSTRUIRE DE PLUS ANCIENNES FORMES DE NOS POÈMES.

II. BILAN DES RECHERCHES SUR L'HISTORICITÉ DES ROMANS DU CYCLE DE GUILLAUME.

III. DE L'UTILITÉ D'UNE NOUVELLE ET DERNIÈRE ENQUÊTE ET D'UN RETOUR VERS LE SANCTUAIRE DE SAINT-GUILHEM-DU-DÉSERT.

Les enquêtes ingénieuses de nos devanciers ont abouti à quelques résultats précieux.

D'abord, ils ont recueilli des témoignages sur quatre ou cinq romans aujourd'hui perdus. Par exemple, le chroniqueur Aubri de Trois-Fontaines¹ a connu et résumé une chanson d'*Aïmer le Chétif*. Par exemple, l'auteur d'*Aymeri de Narbonne*² a connu et résumé un poème héroï-comique consacré à Hernaut de Gérone. Par exemple, l'auteur du *Siège de Barbastre*³ a peut-

1. *Monumenta Germaniae historica*, SS., t. XXIII, p. 716.

2. V. 4545-4574.

3. Notes d'un cours de G. Paris : « Dans le *Siège de Barbastre* (B. N., f. fr. 24369, f^o 139 ; B. N., f. fr. 1448, f^o 139), Guibert dit à Louis que Charlemagne fit à Aymeri trois secours. Nous n'en connaissons qu'un (*Enfances Guillaume*). Il a donc peut-être existé un poème où Charlemagne secourait Aymeri deux autres fois. »

être connu une chanson où Charlemagne menait son *ost* au secours d'Aymeri. Par exemple, Andrea da Barberino a peut-être connu, comme nous l'avons dit, une *Prise d'Orange* autre que celle que nous avons.

D'autre part, de savantes recherches ont établi que la plupart des chansons du cycle ont subi, lors de leur entrée dans les manuscrits de compilation, des modifications plus ou moins profondes. Ces comparaisons entre les textes conservés, ces efforts pour déterminer les rapports qu'ils soutiennent entre eux ont déjà contribué grandement à l'intelligence de nos vieux romans ; le succès de plusieurs essais de ce genre doit engager les érudits à les multiplier : il y a beaucoup à apprendre encore des manuscrits, insuffisamment étudiés jusqu'ici.

Il faudrait plus d'éditions critiques, plus de travaux où l'on s'en tiendrait à étudier, en eux-mêmes et pour eux-mêmes, les romans conservés, les acceptant tels qu'ils sont, les aimant pour ce qu'ils sont. M. Ph.-Aug. Becker a écrit fortement ¹ : « Ce contre quoi je m'élève, c'est l'assurance avec laquelle, sur la foi de sources suspectes et sans s'être entouré des précautions nécessaires, on suppose des poèmes primitifs et on se lance tête baissée dans les abîmes de la spéculation. Le grand péril que j'y vois est que les textes conservés ne comptent plus pour rien ; on ne s'intéresse plus qu'à leurs hypothétiques originaux perdus. » Il serait temps, en vérité, de restreindre le champ de ces opérations hypercritiques.

1. *Der sudfranzösische Sagenkreis*, p. 43.

Que d'efforts tentés pour détruire les groupements établis par les vieux poètes ! Que de combinaisons pour séparer Guillaume de son père Aymeri, — ou de tel de ses frères, — ou de tel de ses neveux, — pour séparer, si l'on peut ainsi dire, Guillaume de Guillaume lui-même, en retranchant de sa biographie tantôt les « épisodes italiens », tantôt les « légendes du Midi », tantôt les « légendes du Nord » !

A ces combinaisons et à ces hypothèses, j'aurais fait crédit peut-être et j'en aurais peut-être à mon tour ajouté de nouvelles. Si je m'en garde, je n'y ai nul mérite : j'écris après la découverte de la *Chanson de Guillaume*. Ce n'est pas moi, c'est la *Chanson de Guillaume* qui s'est chargée d'en montrer la fragilité.

I

L'ENSEIGNEMENT DE LA *Chanson de Guillaume*.

La *Chanson de Guillaume* est un texte vénérable pour son ancienneté. M. Paul Meyer, qui réagit volontiers et à bon droit contre la préoccupation trop fréquente de vieillir les œuvres littéraires du moyen âge, attribue pourtant ce poème à la première moitié du XII^e siècle ; M. Suchier estime que la première partie du poème (v. 1-1979) fut composée vers l'an 1080. Ce qui est assuré, c'est que la *Chanson de Guillaume* est de trente ou de cinquante ans plus ancienne que la plus ancienne des autres chansons du cycle.

Or, voici un bref relevé des enseignements qu'elle nous apporte.

1° Certains critiques avaient soutenu que les poèmes relatifs à Vivien (la *Chevalerie Vivien* et *Aliscans* entre autres) étaient récents et avaient été ajoutés à la geste lorsque le *Couronnement de Louis* et la *Prise d'Orange* existaient déjà tels (ou à peu près tels) que nous les avons. — La *Chanson de Guillaume*, qui est une forme de la *Chevalerie Vivien* et d'*Aliscans*, est plus ancienne que le *Couronnement de Louis* et que la *Prise d'Orange*.

2° Certains critiques avaient soutenu que Rainoart est un intrus dans *Aliscans* et ils reconstituaient une version primitive de ce poème d'où le bon géant était expulsé. — La *Chanson de Guillaume* est en même temps une *Chanson de Rainoart*.

3° Certains critiques avaient soutenu qu'Aymeri n'était devenu que sur le tard le père de Guillaume, à telles enseignes, disaient-ils, qu'il avait pour prototype historique Aymeri II, vicomte de Narbonne de 1105 à 1134. — Il est malaisé de croire que la *Chanson de Guillaume* soit postérieure à 1134 : Aymeri y est déjà le père de Guillaume.

4° Certains critiques avaient soutenu que les frères de Guillaume n'étaient pas devenus ses frères tous les six à la fois, mais séparément, et certains à une époque récente, Garin d'Anseüne par exemple entre les années 1165 et 1170¹. — La *Chanson de Guillaume* nous présente la lignée toute constituée².

1. Voyez l'*Appendice* à la fin du volume.

2. Elle nomme Hernald de *Gironde* (v. 2551) ou le *flori* (v. 2564); Bernard de *Bruban* (v. 2256), père de Bertram le

4° Certains critiques — ou plutôt tous les critiques conjurés — avaient soutenu que Bertrand de Bar-sur-Aube, en son *Girard de Vienne* (qui date de la fin du XII^e siècle au plus tôt), avait le premier imaginé d'établir des liens de parenté entre Olivier, fils de Renier de Gennes, et Aymeri, et de rattacher la geste des Narbonnais à la geste du roi¹. Suivant G. Paris, par exemple, la tradition originale ne connaissait ni les trois frères d'Ernaud de Beaulande (Girard de Vienne, Renier de Gennes, Milon de Pouille), ni leur père Garin de Monglane : « Ernaud de Beaulande était le plus ancien aïeul qu'elle donnât à la geste : Girard de Viane, Renier de Gennes, Milon de Pouille et leurs enfants n'étaient aucunement mentionnés. Les enfants de Garin et la geste d'Ernaud n'étaient pas réunis pour former une seule famille, celle de Monglane. Cette soudure est tout artificielle et l'œuvre des arrangeurs de seconde main ; la preuve en est que les poèmes où figurent les nombreux descendants d'Ernaud de Beaulande ne nomment jamais ses prétendus frères, tandis que ceux-ci et leurs enfants figurent dans des chansons qui ne connaissent pas les premiers. On ne les voit réunis que dans des poèmes

palazin (v. 2055) ; Guillaume *Ferebrace* ; Garin d'*Anseüne* (v. 2553) ; Bovon de *Somarchis* (v. 2560) ; Guibert *l'enfant* (v. 2565). Seul Aïmer n'est pas nommé.

1. Par suite, si M. Cloetta, par exemple (*Archiv* de Herrig, t. XCIII, p. 440-1), trouvait une mention de cette parenté dans un poème plus ancien que *Girart de Vienne*, dans le *Moniage Guillaume* (2^e rédaction), il prononçait naturellement que ce passage était une interpolation.

postérieurs, et nous croyons que l'auteur de *Girard de Viane* est celui qui, vers le commencement du XIII^e siècle, a fondu ces deux gestes en une seule¹. » A vrai dire, le *Pseudo-Philomena*² qui est antérieur au poème de *Girard de Vienne*, semblait contredire cette théorie. Néanmoins M. H. Suchier écrivait encore récemment³ : « Les recherches nombreuses et approfondies consacrées à l'épopée française depuis 1865 n'ont fait que confirmer la séduisante hypothèse de Gaston Paris. » — La *Chanson de Guillaume* la supprime ; il y est question d'un jongleur, aimé de Guillaume,

1260 Qui de la geste li set dire les chançons,
De Clodoveu, le primer empereür...,
Et de Charlemaigne et de Rolant sun nevou,
De Girart de Viane et d'Oliver qui fu tant pruz :
Cil furent si parent et sis ancessur.

Il résulte de là que, bien avant Bertrand de Bar-sur-Aube, Girard de Vienne et Renier de Gennes, père d'Olivier, étaient tenus pour les frères d'Hernaude de Beaulande⁴ et pour les grands-oncles de Guillaume

1. *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 80 et p. 326.

2. Ed. Schneegans, p. 56 et p. 150. Il dit que de Garin de *Monteclaro* étaient issus Arnaud de *Berlanda*, Girard de Vienne, Renier de Losane et Milon de Pouille, et qu'Ymeri était le fils d'Arnaud de *Berlanda*.

3. *Romania*, t. XXXII (1903), p. 357.

4. Le *Pseudo-Turpin* (éd. Castets, ch. XI) nomme déjà *Arnaldus de Bellanda et Oliverius, comes Gebennensis*.

d'Orange, et que le rattachement de la geste d'Aymeri à celle du roi est chose ancienne.

6° Certains critiques avaient soutenu que des poètes très récents avaient les premiers imaginé de célébrer les exploits du père et des aïeux de Guillaume. — La *Chanson de Guillaume*, où Guibourc dit à son mari :

1329 « Il fu custume a ton riche parenté,
Quant altres terres alerent purchacer,
 Tuz tens morurent en bataille champel... »

montre déjà formé à une haute époque le thème selon lequel les ancêtres de Guillaume, son père et ses oncles, comme lui-même et ses frères, ont quitté le château natal, Beaulande ou Narbonne, en aventuriers, pour conquérir leurs terres sur l'ennemi.

7° Certains critiques avaient soutenu que les diverses chansons du cycle avaient d'abord végété isolément et ne s'étaient groupées que sur le tard, en vertu de cette force d'attraction mystérieuse qu'ils appellent la « tendance cyclique ». — Or l'auteur de la *Chanson de Guillaume*, comme on va voir, connaissait à peu près toutes les chansons du cycle.

a) Le poète de la *Chanson de Guillaume* connaissait les *Enfances Guillaume* ou la *Chanson des Narbonnais*, car il appelle Guibert *Guibelin l'enfant* (v. 2565), ce qui suppose le thème du « département » des fils d'Aymeri¹. De plus, Guillaume porte dans la

1. Ici, comme dans toutes les listes connues, Guibert est nommé le dernier dans la liste des Aymerides ; pourquoi ?

bataille « *Joiuse, qui Charlemaigne fu* » (v. 2142). Comment possède-t-il Joyeuse, sinon parce que Charlemagne, comme dans les poèmes des *Narbonnais* et des *Enfances*, lui a donné son épée au jour où il l'a armé chevalier ?

b) Le poète de la *Chanson de Guillaume* semble avoir connu un poème du *Couronnement de Louis* : comme dans le *Couronnement*, son roi Louis est un couard qui fuit en bataille :

659 En une fuie ou Lowis s'en fueit....

et c'est au *Couronnement* qu'il semble avoir emprunté la donnée que Louis a épousé l'une des sœurs de Guillaume (v. 2628, etc.). Surtout ses récits supposent que Louis a d'anciennes et grandes obligations à Guillaume et qu'il l'a payé d'ingratitude ¹, ce qui est le sujet même du *Couronnement de Louis*.

c) Le poète de la *Chanson de Guillaume* a connu

Parce que dans les *Narbonnais*, Aymeri, quand il congédie ses fils, retient auprès de lui le dernier-né, Guibert auquel il réserve son héritage. — Dans toutes les listes, Aïmer (oublié dans la *Chanson de Guillaume*) est le sixième fils ; pourquoi ? Parce que, dans les *Narbonnais*, quand Aymeri distribue des fiefs à ses six aînés, il réserve à Aïmer la terre d'Espagne, qu'il doit conquérir sur les Sarrasins : c'est le plus aventureux des six fiefs et le plus beau, et c'est donc une intention de gradation littéraire qui a disposé les Aymerides en telle sorte qu'Aïmer fût le sixième.

1. Voyez surtout les propos méprisants que tient Guibourc à l'égard du roi (v. 2803-5).

un poème du *Charroi de Nîmes*, car il rapporte le thème essentiel du *Charroi*, à savoir que Guillaume n'a d'autres terres que celles qu'il a conquises sur les Sarrasins et qu'il les tient en fief du roi Louis, avec promesse d'un secours exigible du roi tous les sept ans. C'est ce qui résulte de ce propos de Guibourc parlant à Guillaume :

2423 « Dreit a Loün pense de chevalcher
 A l'emperere qui nos solt aver chiers,
 Qui del socurs nus vienge ça aider,
 E, s'il nel fait, si li rendez sun fié ;
 Mar en tendrez un jur un demi pié ! »

d) Le poète de la *Chanson de Guillaume* a connu une chanson de la *Prise d'Orange*, car il reproduit les principales fictions de ce poème : Guibourc, fille du roi sarrasin Deramed, convertie et épousée par Guillaume (v. 944, etc.). Il ne dit pas expressément qu'elle ait été la femme du Sarrasin Tibaut et que Guillaume l'ait conquise en même temps qu'Orange ; mais c'est qu'il n'a pas trouvé occasion de le dire expressément, racontant d'ailleurs une grande bataille que Guillaume a livrée au Sarrasin Tibaut « desuz Orenges » et qui s'est terminée par la mort de Tibaut :

1. Comparez ces paroles de Louis, adressées à Guillaume, et qui supposent la convention du *Charroi* (un secours en sept ans) :

2506 « Sire Willame, cum faitement errez?
 Ne vus vi mais ben a set anz passez,
 Ne sanz bosoing ça ne me requerez. »

675 « Iloec li ocis Tedbalt l'esturman. »

De plus, aux vers 2589 et suivants, la reine, pour mettre Louis en garde contre Guiboure, lui rappelle que Guiboure fut une païenne et qu'elle est habile aux philtres :

« Dame Guiborc fu nee en paienisme,
Si set maint art et mainte pute guische,
Ele conuist herbes, bien set temprer mescines :
Tost vus fereit enherber u ocire. »

N'est-ce pas l'indication que le poète connaissait les scènes des *Enfances Guillaume* et de certaines rédactions de la *Prise d'Orange* où la Sarrasine fait ses sortilèges, « les jeux d'Orange » ?

e) Le poète de la *Chanson de Guillaume* connaissait une ou plusieurs chansons où son sujet (qui est le sujet de la *Chevalerie Vivien* et d'*Aliscans*) était déjà traité ; car il est visible que la *Chanson de Guillaume*, si archaïque soit-elle, n'est qu'un remaniement.

f) Le poète de la *Chanson de Guillaume*, comme nous l'avons dit ailleurs, connaissait probablement une chanson du *Moniage Guillaume*.

En résumé, au temps où fut composé le plus ancien poème de nous connu, la *Chanson de Guillaume*, les principales « idées » constitutives du cycle étaient déjà formées, et celles mêmes que, hier encore, on croyait récentes ; et déjà les chansons centrales du cycle existaient, certainement ou probablement : les *Enfances Guillaume* ou les *Narbonnais*, le *Couronnement de*

Louis, le Charroi de Nîmes, la Prise d'Orange, la Bataille contre Deramed, où mourait Vivien, le Moniage Guillaume.

Sans doute, on peut dire que la découverte de la *Chanson de Guillaume* n'a pas ruiné toutes les hypothèses que je viens de rappeler ; que quelques-unes peuvent être reprises, pourvu qu'on les motive désormais autrement et pourvu qu'on les projette vers un passé plus reculé. Par exemple, il reste permis de reconstruire, par delà la *Chanson de Guillaume*, un poème plus ancien encore, d'où l'on chassera à nouveau soit Aymeri, soit Rainoart, d'où l'on éliminera, si l'on veut, la donnée du *Couronnement de Louis*, et, si l'on veut, la donnée de la *Prise d'Orange*. Quelque critique s'y risquera-t-il¹ ? Pour qu'on se hasardât dans ces voies périlleuses, peut-être aurait-il fallu que la découverte de la *Chanson de Guillaume* eût confirmé au moins une des hypothèses proposées antérieurement : ce qui ne s'est pas produit, que je sache².

Sachons donc accepter la leçon de la *Chanson de Guillaume*. Au lieu de démembrer le *Couronnement de Louis* en quatre ou cinq poèmes et la *Chanson de Guillaume* en quatre ou cinq autres, sachons reconnaître en ces divers poèmes l'unité d'une action continue. Au lieu de nous représenter un temps où le

1. *Haec scribebam anno Domini MCMIV.*

2. Pourtant, comme nous avons vu, G. Paris avait conjecturé que Guillaume devait s'être appelé d'abord *al courb nez* : et c'est en effet le surnom qu'il porte dans la *Chanson de Guillaume*.

Couronnement n'avait rien à faire avec la *Chanson de Guillaume* ni avec les autres romans, au lieu de dissocier ces romans par des opérations logiques, sachons, par un effort de sympathie, en ressaisir le lien vivant.

Revoyons par la pensée la série des cinq ou six chansons de geste qui, du *Couronnement* au *Moniage*, forment la biographie poétique de Guillaume : si l'on se place en un point quelconque de la série, il est remarquable qu'on *souhaite* toute la série. Se place-t-on par exemple au jour où Guillaume, à Laon, revenant de la bataille, injurie le roi trop lent à le secourir ? La scène n'est pathétique que si l'on se rappelle quel droit Guillaume a de lui faire reproche, si l'on se rappelle le *Couronnement*. Se place-t-on au début de la série, quand Guillaume délivre le roi prisonnier dans le moutier de Tours ? La scène n'est émouvante que si l'on prévoit qu'un jour les services de Guillaume seront oubliés, et dès ce moment on *souhaite* un récit de la bataille des Aliscamps. Ou encore, si c'est le *Charroi de Nîmes* que l'on revoit par la pensée, les reproches de Guillaume au roi sembleraient déclamatoires si l'on ne se rappelait le *Couronnement*, et l'invention de son déguisement en charretier paraîtrait mesquine si l'on ne prévoyait qu'il dominera bientôt sur le pays où il pénètre en si pauvre arroi. Se place-t-on au jour où, travesti en païen, il entre dans Orange ? Ses amours avec la Sarrasine Orable sont banales et froides : elles s'embellissent, si en Orable on pressent Guibourc.

Un héros qui se consacre au service d'un roi ingrat,

qui lui reste fidèle malgré son ingratitude, qui, luttant à sa place contre les Sarrasins, remplit pour lui son devoir essentiel, qui se voue tout entier et qui voue son lignage tout entier à cette tâche, et qui, croyant enfin l'avoir bien accomplie, se retire dans un ermitage, mais pour en sortir encore à l'appel du roi indigne, c'est là, dans le contraste des deux caractères très simples du vassal et du roi, l'idée de la geste.

Or, cette idée, pour se développer poétiquement, suppose un récit des services rendus au roi, donc un *Couronnement de Louis*, quel que soit le détail de ces services. — Elle suppose un récit de l'ingratitude du roi et du départ à l'aventure du vassal dédaigné, donc un *Charroi de Nîmes*, quelles qu'en soient les circonstances. — Elle suppose un récit de guerres tour à tour heureuses et malheureuses : heureuses, pour que le héros puisse s'implanter, lui et les siens, en terre ennemie, donc une *Prise d'Orange*, quelles qu'en soient les circonstances. — Et il faut aussi que ces guerres soient malheureuses, pour que le thème initial de l'ingratitude du roi ne soit pas oublié et pour que la destinée du héros garde une valeur tragique : donc il faut une bataille des Aliscamps, quelles qu'en soient les circonstances.

Voudrais-je de la sorte établir dans l'enchaînement de ces fictions une rigueur artificielle, et, par réaction contre les excès des critiques qui ont démembré sans fin nos poèmes, voudrais-je proposer cette vue, non moins inacceptable, qu'un poète unique aurait dressé une fois pour toutes le plan général de la vie de Guillaume d'Orange et l'aurait imposé aux poètes qui vinrent

après lui ? Non certes, et je l'ai dit assez au chapitre qui précède. C'est d'ailleurs encore un autre enseignement de la *Chanson de Guillaume*, qu'il ne faut pas méconnaître : elle fait des allusions, obscures pour nous, à maints récits légendaires qui ont péri. Il n'en est pas moins vrai que ces chansons s'appellent les unes les autres, et qu'une logique profonde les enchaîne.

Comme point de départ, on entrevoit qu'un premier poète a dessiné seulement les quelques traits forts et fiers de la figure héroïque de Guillaume et l'a montré défendant au péril de son corps la terre chrétienne. Comment en est-on venu par la suite à grouper autour de lui les membres de son lignage ? Comment a-t-on conçu l'idée de son conflit avec le roi Louis ? Serait-ce qu'on a voulu donner une suite à la légende de Roncevaux ? Est-on parti, par exemple de la légende d'« Aymeriet », c'est-à-dire de la donnée que Charlemagne, à son retour d'Espagne, met en état de défense la marche sarrasine ? Les douze pairs une fois tués, si l'on voulait continuer à chanter de Charlemagne, ne fallait-il pas les remplacer par les sept fils d'Aymeri ? et, Charlemagne une fois mort, le remplacer par son fils imbécile, Louis ? En quel ordre ces thèmes élémentaires ont-ils évolué ? Questions obscures : qui saura jamais les éclaircir ?

II

BILAN DES RECHERCHES SUR L'HISTORICITÉ DU CYCLE
DE GUILLAUME.

Ce qui semble assuré, c'est que, pour tâcher d'y répondre, il est vain de compulsier les recueils de textes historiques de Muratori, de Dom Bouquet et de Pertz. Nos poètes n'ont pas combiné des événements historiques, mais des thèmes poétiques. Il n'y a nul indice que Vivien, Aymeri, Ernaud de Beaulande et les autres aient été à l'origine des personnages réels, les héros de petites gestes provinciales, d'abord indépendantes, qui auraient été peu à peu attirées et absorbées dans l'orbite du cycle de Guillaume d'Orange. Sans doute il est loisible d'imaginer abstraitement que les choses ont pu se passer ainsi : en fait nous ignorons si elles se passèrent ainsi.

Je me résigne, je l'avoue, à cette ignorance. Ces personnages n'existent poétiquement que par leurs relations réciproques. Aymeri, par exemple, n'existe dans nos poèmes que comme le type du père et de l'aïeul, comme le chef d'une *mesnie* féodale. Que l'on découvre demain un poème très ancien, dont le héros serait un Aymeri de Narbonne sans enfants et qui ne serait pas considéré comme prédestiné à engendrer les sept fils que nous connaissons : un tel personnage aurait beau s'appeler Aymeri de Narbonne et combattre magnifiquement les Sarrasins ; il aurait beau courir les plus héroïques aventures ; il n'aurait pourtant rien de com-

mun avec l'Aymeri de Narbonne que nous connaissons ; il ne serait à son égard qu'un homonyme. De même pour Vivien : si l'on découvre demain un poème ancien où Vivien ne serait pas le neveu de Guillaume, le fils adoptif de Guibourc et le petit-fils d'Aymeri, que sera le héros de ce poème ? Il ne pourra même pas y faire le vœu où se résume la biographie du Vivien que nous connaissons : car le vœu de ne jamais fuir en bataille devant les païens n'a toute sa beauté que s'il est inspiré au jeune héros, comme il l'est dans nos poèmes, par l'orgueil du sang, par la volonté d'être digne du lignage, de ressembler à Aymeri, à Aïmer, à Guillaume. Aymeri sans sa postérité, Vivien sans ses ascendants, ne sont plus ni Aymeri, ni Vivien. Ils pourront, dans ces poèmes primitifs que l'on suppose, s'appeler encore Aymeri et Vivien : ils n'en seront pas moins aussi étrangers aux types réels d'Aymeri et de Vivien qu'un Perceval ou un Achille. Il en va pareillement des autres personnages de la geste.

En fait, quels sont donc les prototypes historiques que l'on a retrouvés de ces divers personnages ?

G. Paris a bien pu écrire ¹ que Bernard de Brusban, Bovon de Barbastre ou de Commarcis, Hernaud de Gérone, Garin d'Anseüne, Guibert d'Andrenas « furent des guerriers illustrés, comme Guillaume de Toulouse, par la part qu'ils avaient prise à la conquête de la Catalogne sur les Musulmans » et que « leurs surnoms indiquent les pays dont ils s'étaient rendus maîtres et

1. *Manuel d'ancien français, Littérature française au moyen âge*, § 38.

dont ils étaient devenus gouverneurs ». En réalité, de telles assertions sont¹ parfaitement gratuites, n'expriment rien qu'une idée *a priori*, de laquelle, malgré tant de recherches, ni G. Paris ni personne n'a réussi à trouver la moindre confirmation. On ne rencontre dans l'histoire de la Catalogne au temps de Charlemagne pas un Bernard, pas un Bovon, pas un Hernaut, pas un Garin, pas un Guibert ; on ne sait donc point si des personnages de ces noms « se sont rendus maîtres » ni s'ils sont devenus « gouverneurs » de Barbastre, qui d'ailleurs n'est pas en Catalogne, — ni d'Anseüne, qui d'ailleurs n'est pas en Catalogne et semble avoir été de tout temps une localité trop insignifiante pour recevoir un « gouverneur », — ni de Brusban, ni de Comarcis, ni d'Andrenas, qui d'ailleurs sont des villes inconnues de tous les géographes.

Pour un seul des Aymerides, pour Aïmer, on a cru être plus heureux : il serait cet *Hadhemarus* qui combattit en Catalogne sous Louis d'Aquitaine. Nous avons différé jusqu'ici de nous prononcer pour ou contre cette identification : maintenant il nous est permis peut-être de dire que son isolement la rend suspecte.

En effet, parmi les cent personnages des romans du cycle, il serait, avec l'incertain Guaifier, à peu près le seul personnage historique. Personne n'a réussi jusqu'ici à proposer même une hypothèse qui assimile à un personnage historique quelconque aucun des autres frères de Guillaume, ni son neveu Vivien¹ ni

1. Depuis que j'ai écrit ces lignes, M. H. Suchier a cru

aucun de ses autres neveux, ni son père Aymeri, ni sa mère Hermanjart ¹, ni son aïeul, ni aucun de ses oncles, ni aucun de ses amis, ni aucun de ses ennemis.

Ce n'est pas faute, on le sait, d'avoir cherché : persuadés par avance que la plupart de ces personnages devaient avoir été des hommes de chair et d'os, célébrés d'abord dans des chants lyrico-épiques de l'époque carolingienne, les érudits ont fouillé les chroniques pour les retrouver. De cette chasse qui a duré cinquante ans, qu'ont-ils rapporté ? Rien que les seize Guillaumes.

reconnaitre Vivien en un comte *Vivianus*, personnage qui fut tué en 851 dans une bataille livrée par Charles le Chauve aux Bretons. Mon cher maître sait que, si je ne me rends pas à ses arguments, ce n'est pas faute de les avoir étudiés avec respect et avec soin.

1. Du moment qu'Aymeri II, vicomte de Narbonne († 1134), est écarté comme trop récent et qu'on ne croit pas nécessaire, comme le veut M. Densusianu, d'identifier la fabuleuse ville d'*Esclabarie* des chansons de geste avec *Fraga* en Aragon. Il est possible que le premier poète qui a inventé le personnage du père de Guillaume l'ait appelé Aymeri parce qu'il connaissait un vicomte de Narbonne de ce nom (Aymeri I^{er}, mort en 1105) : en cette hypothèse, Aymeri I^{er} ne serait pas le prototype du héros légendaire, mais seulement son parrain. C'est ainsi que l'auteur du roman d'*Aymeri de Narbonne*, introduisant un comparse dont il fait un roi de Hongrie, l'appelle André, parce qu'il connaissait un roi de Hongrie de ce nom (André II, 1205-1235). Choisir des noms de personnages dans la réalité contemporaine ou presque contemporaine, c'est un procédé familier aux romanciers de tous les temps. — C'est probablement par le même procédé que Barbastre en Aragon est devenue une ville de chanson de geste : chrétiens et musulmans s'y étaient battus en 1065 et en 1101 (voir Ph.-A. Becker, *Der südfranzösische Sagenkreis*, p. 64).

III

D'UNE NOUVELLE ENQUÊTE A ENTREPRENDRE.

S'il est vrai que les seize Guillaumes peuvent reprendre leur sommeil vainement troublé, un fait se dégage désormais en pleine lumière et domine ce livre :

Les personnages de Charlemagne et de son fils Louis mis à part, il n'y a dans le cycle d'autres personnages historiques que Guillaume, comte de Toulouse et moine à Gellone, et Guibourc, sa femme. Et dans ces vingt-quatre poèmes, qui forment environ le cinquième du legs épique du moyen âge, à la base de ces récits sans nombre, il n'y a nul « élément historique », hormis les quelques traits de la vie de Guillaume de Toulouse que les moines d'Aniane et de Gellone ont fait connaître aux jongleurs de geste.

Une autre remarque nous ramène vers saint Guillaume et vers la région où se dresse son sanctuaire.

Aymeri est un personnage fictif, mais un personnage méridional. Ce qui met le fait hors de doute, c'est que des textes anciens, et notamment la *Chanson de Guillaume*, soudent parfois à son nom la particule honorifique *en* propre au Midi de la France : *Naymeri*¹.

1. Voyez G. Paris, *Naimeri-n'Aymeric* (*Mélanges Couture*, 1900).

Pareillement, Aïmer est appelé par Andrea da Barberino *Namieri* ou *Namiero*.

Enfin, on a maintes fois remarqué que Vivien s'appelle souvent dans les chansons de geste *Vivian* (fait assuré par les assonances), et *Vivian* est une forme méridionale.

C'est pourquoi G. Paris, maintenant jusqu'au bout l'hypothèse, chère à Fauriel, que les épopées du cycle de Guillaume auraient une origine méridionale, écrivait encore en 1900 : « Que des formes de noms propres aussi nettement méridionales dans des chansons de geste françaises et sur des événements qui se passent dans le Midi proviennent de poèmes méridionaux, c'est ce qui me paraît de plus en plus probable¹. »

La conséquence semble rigoureuse, en effet, et pourtant on a de fortes raisons de croire, comme chacun sait, que les Méridionaux n'ont point possédé de poèmes héroïques. Et quant au débat sur l'existence de l'« épopée provençale », au sens où l'entendait Fauriel, c'est aujourd'hui chose périmée. Et pourtant, si les Méridionaux n'ont point possédé d'épopées, comment expliquer les trois noms : *Naymeri* ? *Naïmer* ? *Vivian* ?

Revenons vers le sanctuaire de Saint-Guilhem-du-Désert.

1. Article cité des *Mélanges Couture*.

CHAPITRE XI

LA VIA TOLOSANA

Les relations des chansons de geste avec le sanctuaire de Saint-Guilhem-du-Désert ne sont explicables, semble-t-il, que par cette remarque : Saint-Guilhem-du-Désert était une étape du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle.

C'en est assez pour que nous soyons curieux de regarder aux autres étapes. Bertrand de Bar-sur-Aube dit qu'il a reçu les données de son roman de *Girard de Vienne* d'un *gaillard pelerin*, qui revenait de Saint-Jacques de Galice et de Saint-Pierre de Rome :

A un juedi, cant dou mostier issi,
Ot escouté un gaillard pallerin
Qui ot saint Jaique aoré et servi
Et par saint Piere de Rome reverti.
Cil li conta ce que il sot de fi,
Les aventures que a repaire oï
Et les grans poines que dans Girars soufri,
Ains qu'il eüst Viane ¹.

Les pèlerins entendaient-ils donc parler sur leur route des héros des chansons de geste ?

1. Éd. Tarbé, p. 3.

*
* *

« Troi principal sieges », dit la *Chronique de Turpin*¹, « sont devant tous les autres sieges ou monde : Roume, Compostelle et Ephese, si comme Nostre Sire establi devant tous les apostles saint Pierre, saint Jacques et saint Jehan, a qui il revela ses secrès, si com les ewangiles monstrent. Aussi sont ces trois sieges par ces trois devant les autres sieges en reverence : Roume, pour ce que monsigneur saint Pierre, prinches des apostles, i preschá et arousa de son saint sanc la terre de Roume ; Compostelle, pour ce que saint Jacque, qui fu entre les autres apostles de grignour dignité, la saintefia de sa sainte sepulture ; encore i fait Dieux aperz miracles pour lui ; Ephese, pour ce que monsigneur saint Jehan l'esclaira premier et prescha son evangile *In principio erat Verbum*, et fu illuec sa sepulture. »

Il est faux, comme chacun sait, que saint Jacques, apôtre, fils de Zébédée, frère de saint Jean l'Évangéliste, soit jamais venu en Espagne, de son vivant, pour l'évangéliser, ou, après sa mort, pour la sanctifier ; mais, vers l'an 830, des gens d'Amæa, au diocèse d'Iria Flavia, en Galice, découvrirent sous des broussailles, dans un bois, un tombeau de marbre

1. Éd. Castets (1880), p. 37. Je cite ici d'après la vieille traduction publiée par Theodor Auracher, *Der Pseudo-Turpin in altfranzösischer Uebersetzung* (*Programm des k. Maximilians-Gymnasiums*), Munich, 1876, p. 49.

blanc, qui était celui d'un riche Romain. Ils dirent, on ne sait pourquoi, que c'était la tombe de saint Jacques, et, par la suite, des pèlerins sans nombre s'acheminèrent de toutes parts vers le sépulcre de ce Romain inconnu¹. La vogue de ce pèlerinage, déjà prospère au x^e siècle, s'accrut brusquement et singulièrement dans le premier tiers du xii^e siècle, par l'action d'un homme énergique et ambitieux, Diego Gelmirez, évêque, puis archevêque de Compostelle². Ce n'est pas le lieu de décrire ses efforts et ceux de ses successeurs, ni d'expliquer quelles habiles opérations de propagande et d'organisation représentent le *Guide des pèlerins*, la *Chronique du faux Turpin* et toutes les pièces, en général d'origine française, qui furent rassemblées, vers 1150, dans le *Codex Calixtinus*³. Qu'il suffise de rappeler quelques indices de leur succès⁴ : le fait que la vieille route romaine de Pampelune à Compostelle garde encore par endroits

1. Sur la légende de *Saint Jacques en Galice*, voyez la belle étude de Mgr Duchesne, *Annales du Midi*, 1900, p. 145,

2. Voyez l'*Historia Compostellana* (qui va jusqu'en 1139), au t. XX de l'*España sagrada* de Florès. Cf. V. Friedel, *Études Compostellanes*, dans les *Otia Merseiana*, vol. I (Liverpool, 1900).

3. Voir le t. III de cet ouvrage.

4. Voyez Fidel Fita et Aureliano Fernandez Guerra, *Recuerdos de un viaje a Santiago* (1889); — Camille Daux, *Le Pèlerinage à Compostelle et la confrérie des pèlerins de Mgr saint Jacques à Moissac* (1898); — H. Bordier, *La confrérie de saint Jacques et ses archives (Mémoires de la Société de l'histoire de France, t. I, 1875, et t. II, 1876), etc.*

le nom de *camino frances* ; — la création, en 1161, de l'ordre religieux de saint Jacques-de-l'Épée, dont la devise était *Rubet ensis sanguine Arabum*, et qui avait pour office, comme en Orient l'ordre de saint Jean, de défendre à main armée les pèlerins ; — la multitude des confréries de saint Jacques fondées en France ; — le nombre vraiment incroyable des *hospitia*, auberges ou asiles de nuit, que la charité privée avait élevés dans les villages, à la tête des ponts, dans les bois déserts, pour servir de refuges aux pieux voyageurs. Quelle devait être leur affluence aux principales étapes, là où tout était organisé, autour des grands sanctuaires, pour leur faire accueil et les retenir !

Le *Guide des pèlerins* décrit quatre routes qui, ayant traversé la France, se réunissaient en une seule à Puente la Reina, près de Pampelune. Je m'en tiens ici à celle qui passait près du sanctuaire de saint Guillaume, et que le *Guide* appelle la *via Aegidiana* ou *Tolosana*. Le *Guide* ne nous indique que ces points du parcours : *Nîmes, Saint-Gilles, Saint-Guilhem-du-Désert, Toulouse* ; mais les conditions géographiques dans les régions qui nous intéressent sont telles que les principales voies de communication sont restées sensiblement les mêmes depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours. Que l'on regarde la Table de Peutinger, l'Itinéraire de l'Hiérosolomitain écrit en l'an 333¹, ou, au tome XII du *Corpus*, la carte, dressée.

1. Ernest Desjardins et Auguste Longnon, *Géographie de la Gaule romaine*, t. VI.

par Kiepert, des voies de la Gaule narbonnaise ; si on les compare avec des cartes de la France actuelle, on constatera que les routes nationales, les lignes de chemins de fer et, pour une certaine partie du trajet, le canal du Midi, suivent en général la même ligne que les voies romaines, lesquelles, à leur tour, suivaient sans doute des tracés préhistoriques. Il y a eu certes des variations de l'époque romaine au XIII^e siècle ; mais des érudits ingénieux les ont déterminées¹ ; et d'ailleurs nous n'aurons à l'ordinaire à considérer que les principales stations, qui, elles, n'ont jamais dû varier.

Supposons des pèlerins venant du Nord de la France, qui ont des raisons de ne passer ni par la vallée du Rhône, ni par la route de Bordeaux. Ils empruntent nécessairement la grande voie romaine qui allait de l'ancienne Gergovie à Nîmes par Brioude et par Alais, et qui prenait au moyen âge, dans la partie méridionale de son parcours, le nom inexplicable de *Regordane*, aujourd'hui *cami regourdan*.

De Nîmes, si ces pèlerins vont à Saint-Gilles de Provence, comme leur *Guide* le conseille, ils vont à

1. Voyez, pour la région de l'Auvergne et de la Provence, G. Charvet, *Les voies vicinales gallo-romaines chez les Volkes-Arécomiques* (*Comptes rendus de la Société scientifique d'Alais*), 1893, p. 81 ; — pour la région de Toulouse et d'Auch : Eugène Dufourcet, *Les voies romaines et les chemins de saint Jacques dans l'ancienne Novempopulanie* (*Congrès archéologique de France*, 1888, p. 256) ; — pour la région au delà de Toulouse : Lavergne, *Les chemins de saint Jacques en Gascogne* (*Revue de Gascogne*, 1897 et 1898).

Arles. Là, ils s'engagent sur la voie Domitienne, qui, partant d'Arles, traverse Nîmes, Montpellier, Béziers, Narbonne.

A Narbonne, ils prennent la route que suivait en sens inverse, en l'an 333, le chrétien qui nous a laissé son itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, et c'est la route si souvent qualifiée de ces noms : *chemin roumieu*, *caminus peregrinus*, *caminus romevus sancti Jacobi*. Elle les conduit à Toulouse par Lézignan et Carcassonne.

De Toulouse, la grande voie de pénétration, si l'on veut traverser la partie centrale des Pyrénées, est la vallée de la Garonne, soit qu'on veuille gagner le port, aujourd'hui presque abandonné, de Ténarèse, soit plutôt que l'on aille jusqu'à Dax pour se diriger sur le port d'Aspre ou sur Roncevaux : on remontait la vallée de la Garonne par l'ancienne voie romaine où l'itinéraire Antonin marque, entre autres stations, celles de *Calagorgis* ou *Calaguris* et d'*Aquae Siccae*.

Cette route une fois déterminée, interrogeons les chansons de geste du cycle de Guillaume.

*
* *

1. *Regordane*.

Il est remarquable que Guillaume Fièrèbrace lui-même se soit chargé de nous décrire cette route, en bon géographe, dans le *Charroi de Nîmes*. C'est quand il s'en va, partant de Paris, conquérir sur les Sarrasins son fief aventureux :

783 Vet s'en Guillelmes o sa conpaigne bele.
 A Deu comande France et [Ais] la Chapele,
 Paris et Chartres et tote l'altre terre.

Ses chevaliers viennent un matin lui demander :
 « Quelle route suivrons-nous ? » Il répond¹ :

824 « Tot le cemin de saint Gille tenés.
 Tot droit a Bride (*Brioude*) nos en convient aler
 Au bon cors saint, si l'alons aouer ;
 Nos iron la et a la mere Dé (*au Puy*) :
 De noz avoires i devons presenter,
 Si prierons por la crestienté. »

830 Et ils responnent : « Si con vos commandez. »
 Lors chevauchierent et rengié et serré,
 Si ont les vaus et les tertres passez.

Par le conseil que lor dona Guillelmes,
 Ont trespasé et Berri et Auvergne.

835 *Clermont* lessierent et *Montferrant* a destre ;
 La cit lessierent et les riches herberges :
 Ceus de la vile ne vorrent il mal fere.

1. Je communique ici un texte établi d'après tous les manuscrits ; j'adopte, pour désigner ces manuscrits, les mêmes sigles que M. P. Meyer dans son édition partielle du *Charroi* (*Recueil d'anciens textes français, bas-latins et provençaux*, 2^e partie, p. 237) et je me conforme au classement établi par M. P. Meyer. Je ne note que les quelques variantes qui ont un intérêt géographique. — 824 *manque en AB*. — 835 *A* et monterent, *C* *Clermont* lessierent, un lonc castel a destre ; *A* *Mont Ferrand* une nuit se hebergent, *A* matinet aquellirent leur erre ; De si c'au Pui ne finent ne ne cessent. — 837-44 *manquent en C*.

La nuit i jurent, au matin s'en tornerent :
 Cueillent les trés, les paveillons doblèrent
 840 Et les aucubes sor les somiers trosserent.
 Par mi forez et par bois chevauchierent,
 Par *Ricordane* outre s'en trespaserent ;
 Desi *au Puy* onques ne s'aresterent.

Li quens Guillelmes vet au mostier orer ;
 845 Trois mars d'argent a mis desus l'autel
 Et quatre pailles et trois tapiz roez ;
 Granz est l'offrende que li prince ont doné ;
 Puis ne devant n'i ot onques sa per.
 Del mostier ist Guillelmes au cort nés.

850 Au matinet en sont ensamble alé
 En *Ricordane* tot le chemin ferré.
 Forz est la terre, molt les a agrevé ;
 Soventes fois la maldient de Deu,
 Mès toz lor gistes nes orent pas conté.

855 Dusc' a *Areste* ne se sont aresté :
 Iluec se sont une nuit ostelé.
 Au matinet est Guillelmes levez ;
 Ou voit ses homes, ses a aresonez :
 « Baron », dist il, « envers moi entendez.

860 Vez ci les marches de la gent criminel ;
 D'or en avant ne savroiz tant aler
 Que truissiez home qui de mere soit nez

850-7 manquent en AB et ne sont pas appuyés par D, qui place aussi au Puy la scène où le héros dit : Vez ci les marches... Sur le parti que j'ai pris d'adopter les vers, donnés par C seul, où Alais est mentionné, voyez ci-après, p. 375. — 855 Le ms. a Duscalareste.

Que tuit ne soient Sarrasin et Escler.
 Prenez les armes, sor les destriers montez.
 865 Alez en fuerre, franc chevalier menbré.
 Se Deus vous fet mès bien, si le prenez :
 Toz li païs vous soit abandonez ! »
 Et cil responent : « Si com vos commandez ! »

Un peu plus loin (v. 875), ils rencontrent le vilain venant de Saint-Gilles (v. 877) et de Nîmes (v. 906), qui leur suggère le stratagème du charroi. Pour préparer leurs chars, ils rebroussent chemin :

956 Li cuens Guillelmes fist retorner ses homes
 Par Ricordane quatorze liues longues.

Ils reprennent ensuite leur marche en avant :

1033 Sor la chaucie passent *Gardone* au gué
 Et d'altre part herbergent en un pré.
 1048 Delez *Gardon*, contreval le rivage,
 Iluec lessierent deus mile homes a armes...

1056 Ainz ne finerent, si vinrent a *Nocene*,
 A *Lavardi*, ou la pierre fut trete
 Dont les toreles de Nimes furent fetes...

Enfin ils voient Nîmes et y pénètrent.

L'autre rédaction du *Charroi*, celle du manuscrit 1448 de la Bibliothèque nationale (*D*), après avoir fourni, de façon moins précise, à peu près les mêmes indi-

cations¹, en donne de nouvelles. Guillaume et ses compagnons, ayant rebroussé chemin vers Ricordane pour y préparer leur stratagème, se remettent à la voie vers Nîmes :

974 Par *Ville Noble* an sont outre passé ;
A *La Charmaite* passent *Guardons* au gué ;
Tandent i loges et pavillons et trés.

Puis :

1013 Tant chevalchierent qu'il vinrent a *Bremarle*,
Une cité qui siet desor une aive
Et a dis² lues près de Ninmes la large ,
Et en celle aive prenoient il la piere
Dont les grans tors de Nimes furent faites...

M. Ed. Bondurand veut bien m'écrire, au sujet de Villenoble et de la Charmaite : « *Villenoble* correspond

1. F^o 96 r^o *b* et suivants :

832 Et dist Geraumes : « Ou volés vos aler ?
— Tout droit a *Nimes*, la mirable cité,
De si c'*au Pui*, ou est la mere Dé. »

842 En lor voie entrent, si present a aler,
Desi c'a *Brides* ne se sont aresté.

848 An lor voie antrent, ne s'i sont aresté,
De s'i c'*au Pui* ou est la mere Dé.

937 Par lou consail que Geraumes lor done,
Li cuens Guillelmes fait retorer ses homes
En *Ricordaine* quatorze lues longes.

2. Lire, sans doute, *deus*.

à Vézénobre, *Vicenobrium*, entre Alais et le gué du Gardon ; *La Charmaite* à La Calmette, *Calmeta*, une lieue avant les carrières de Barutel en venant d'Alais¹. Ces deux localités sont comme les autres sur la voie Regordane de Nîmes à Gergovie. Aucun doute n'est possible à leur sujet : leur identification est démontrée par leur site sur cette voie et par l'ordre où la chanson les énumère. » Les vers 1033, 1048, 975, indiquent le passage du Gardon à Ners, au point que traversent la route nationale n° 106 et la voie ferrée. *Areste* (v. 855) est *Alais* ; *Nocene* (v. 1056) doit sans doute être la *Noceire* et désigne probablement Nozière. Quant à *Bremarle* (v. 1043) et à *Lavardi* (v. 1057), ce sont sans doute des noms altérés ; mais la carrière désignée semble être celle de Barutel, à deux lieues de Nîmes, d'où les Romains tirèrent la pierre des monuments de Nîmes².

Si l'on relève la série de ces données, on voit que la route est ainsi décrite : 1 Paris, — 2 Clermont-Ferrand, — 3 Brioude, — 4 Le Puy, — 5 Regordane³,

1. Voyez le *Dictionnaire des Postes* et la carte de l'État-Major.

2. Je dois à M. Lot l'identification d'*Areste* ; à M. E. Bondurand la remarque sur Barutel et cette remarque sur *Nocene* : « *Nocene* (lire *Noceire* ou *Nocerie*) est Nozières, à mi-chemin d'Alais à Nîmes, dans les chartes *Noderiae* (1218), *Nuzeriae* (1237), *Nozeriae* (1384), etc. Cf. le *Dictionnaire topographique du Gard*, de Germer-Durand. »

3. *Ricordane*, *Ricordene* est mentionné dans un autre poème de notre cycle, *Les Narbonnais* (éd. Suchier, v. 1750, v. 5508). Sur cette forêt, sise entre Portes et Genolhac, et dont il est question dans divers documents du XI^e au XVI^e siècle, voyez E. Bondurand dans la *Revue du Midi*, 1900, p. 929 ; cf. *Annales du Midi*, 1901, p. 240.

— 6 Alais, — 7 Vézénobre, — 8 La Calmette, — 9 Le Gardon, — 10 Nozère, — 11 Nîmes, — 12 Saint-Gilles.

Puisque les poètes du moyen âge ne disposaient ni de cartes ni de *Guides*, il faut que l'auteur premier de ce récit ait lui-même suivi cette route par lui décrite sans une erreur, ou bien qu'il ait pris des notes sous la dictée de quelqu'un qui l'avait suivie.

Mais, dira-t-on, le nom d'Alais ¹ ne se trouve que dans le manuscrit de Boulogne (C); le nom de La Calmette ne se trouve que dans le manuscrit 1448 (D) : a-t-on le droit de mettre ainsi bout à bout des données dispersées dans des manuscrits de familles différentes? — On pourrait, en effet, et par de bonnes raisons, contester ce droit à un éditeur du *Charroi de Nîmes*; mais je ne tiens pas à l'opinion que ces noms devaient se trouver tous dans le texte original du *Charroi*. De deux choses l'une : ou bien ils s'y trouvaient tous, et, ne les rencontrant plus que dispersés dans les diverses familles de manuscrits, nous constatons par là l'indifférence des remanieurs et des scribes à l'égard de la *Via Aegidiana*, ce qui nous autorise à supposer que le poème original devait être bien plus riche encore en données topographiques; ou bien, au contraire, ce sont des remanieurs qui ont ajouté à l'itinéraire primitif celui-ci Alais, cet autre Nozière, cet autre La Calmette; mais, puisqu'ils ont su mettre ces localités à leur vraie place, nous sommes tenus de croire

1. Remarquer le calembour : *Dusc'a Areste ne se sont aresté* : plaisanterie de voyageur.

qu'eux aussi, à leur tour, comme le premier auteur du *Charroi*, ils avaient parcouru cette route ; car je ne crois pas faire injure à mon lecteur si je lui demande : Sauriez-vous, sans le secours d'aucun livre, ajouter à l'itinéraire de nos poètes, entre le Puy et Alais, ou entre Alais et Nîmes, une seule station à la place qui convient ?

De même que le premier auteur du *Moniage Guillaume* avait de ses yeux vu Gellone, de même le premier auteur du *Charroi de Nîmes* avait donc de ses yeux vu la voie romaine de Gergovie à Nîmes. Mais s'il l'a exactement décrite, ce ne fut point par goût de la précision géographique et comme étant l'itinéraire normal de son héros : Guillaume, en effet, ne devrait pas normalement passer par le Puy ; y passant, il allonge sa route. Brioude, le Puy, ce sont des stations de pèlerinage, et, si Guillaume s'y arrête, c'est en pèlerin. Il le marque au début de son discours :

« Tot le chemin de saint Gille tenez, »

et ce vers fait écho à un autre passage du *Charroi* (v. 549), où il apparaît bien que le poète a conçu son héros comme un pèlerin armé. « Pourquoi, demande le roi à Guillaume, me demandez-vous ce fief étrange, la terre des Sarrasins, que vous voulez conquérir ? » Il répond : « C'est un vœu que j'ai fait à Dieu et à saint Gilles » :

559 « Ne savez pas por coi vos vuel laissier ?
Ce fu au tens a feste saint Michiel :

Fui a Saint Gille, reving par Montpellier ;
Herberja moi uns cortois chevalier... »

« Là, poursuit-il, je vis les Sarrasins ravager le pays :

581 « Tote la terre vi plaine d'aversiers,
Viles ardoir et violer mostiers,
Chapeles fondre et auteus peçoier,
Mameles tortre as courtoises moilliers.
Dedenz mon cuer m'en prist molt granz pitiez ;
Molt tendrement plorai des elz del chief :
La plevi ge le Glorieus del ciel
Et a saint Gile, dont venoie proier,
Qu'en cele terre ge lor iroie aidier
A tant de gent com porroie baillier. »

C'est donc la destinée même de Guillaume qui est déterminée par un vœu de pèlerin, et ce vœu domine les poèmes qui décrivent ses guerres en terre sarrasine.

Revenons, après Guillaume, vers quelques-unes des villes où il a séjourné.

2. Paris et la Tombe Isoré.

C'est de Paris qu'il est parti. Après bien des années écoulées, un bel épisode du *Moniage Guillaume* l'y ramène.

Le roi Isoré de Conimbre a mis le siège devant Paris ; Isoré est un géant monstrueux, qui commande une immense armée de Saisnes et d'Esclavons. Le roi

se défend à grand'peine : il n'a plus Guillaume d'Orange pour l'aider. Mais, au fond de sa retraite lointaine (Saint-Guilhem-du-Désert), le vieux moine a appris quel danger menace le roi. Il endosse son haubert, reprend son destrier et son épée, et, seul, à l'insu de tous, se met en route vers Paris. Il y arrive un soir, par la route d'Orléans : il veut entrer ; mais il est trop tard ; le guetteur refuse de lui ouvrir la porte et se contente de lui indiquer pour la nuit un refuge voisin :

Ici d'encoste, delés cest mur plénier,
A un fossé qui est et granz et viés...

Là, près de ce fossé « viel et antif », habite un pauvre homme, nommé Bernard, qui accueillera le voyageur. Guillaume frappe à cette porte : elle est trop basse pour lui ; mais, par un miracle de Dieu, la voûte s'élève, le sol s'abaisse, et la chaumière est transformée en une salle spacieuse. Guillaume envoie son hôte Bernard aux provisions, et, comme le guetteur connaît ce pauvre homme, il le laisse entrer :

Bernars s'en vait la dedens en la cit ;
Vers Petit Pont atorne son chemin.

Ayant acheté des vivres, il revient vers Guillaume, et tous deux devisent auprès du foyer. Bernard lui apprend que, tous les matins, à l'aube, le géant Isoré s'avance, armé, sur son destrier, jusqu'à la porte de la ville, et qu'il provoque un champion fran-

çais en combat singulier ; jusqu'ici, personne n'a osé répondre à son défi. « Demain, dit Guillaume, il trouvera un adversaire :

« Bernard, dist il, tot ce laissiés ester ;
 Mais, par la foi que doi saint Honoré¹,
 Par tel maniere le voudroie mater
 Qu'en mon habit puisse encor retourner.
 Esveillés moi, quant le païen oés... »

Il s'endort donc paisiblement auprès du feu. Au matin, Isoré vient heurter à la porte de la ville, lance son défi accoutumé. Guillaume, réveillé par son hôte, s'arme, rejoint le païen, le tue, lui tranche la tête. Il charge Bernard de la porter au roi ; si le roi insiste pour apprendre le nom du vainqueur, le messager nommera Guillaume. Bernard va à la cour, portant dans un sac la tête coupée. Déjà un imposteur a présenté au roi une autre tête de Sarrasin et prétend avoir tué Isoré. Bernard montre le trophée et nomme le vainqueur. Le roi envoie chercher Guillaume ; mais il n'est plus dans la maison de Bernard du Fossé ; il a disparu comme il était venu ; il est déjà

1. Guillaume jure ici par saint Honoré, c'est-à-dire par saint Honorat des Aliscamps, dont je parlerai tout à l'heure. On peut noter, en passant, qu'il invoque assez fréquemment saint Jacques de Galice, quand il est en péril (*Charroi*, v. 1328 ; *Prise d'Orange*, v. 352 et v. 1557). Quand il se fiance à Orable, il prend saint Jacques pour l'un des garants de son serment (*Prise d'Orange*, v. 1382) :

« Ge vos plevis sor Deu et sor saint Jaque
 Et sor l'apostre que l'en requiert en l'arche... »

bien loin sur la route qui le ramènera à sa solitude monastique ¹.

Cet épisode a été étudié très heureusement par M. G. Baist², par M. G. Schläger³ et par M. Ferdinand Lot⁴, et je n'ai qu'à extraire de leurs excellents mémoires ces quelques remarques.

L'épisode d'Isoré est une légende topographique ⁵. On montrait au XII^e siècle, on montrait encore au XIV^e la maison de Bernard du Fossé et la tombe d'Isoré.

Un texte de Raoul de Presles (1371-5)⁶ décrit l'emplacement de « la maison Bernard des fossés où Guillaume d'Orange se logea quand il desconfit Isoré » ; et il la place « au lieu que l'on dit a l'archet Saint-Merry, ou il appert encore le costé d'une porte ».

Quant à la *Tombe Isoré*, bien des textes nous disent qu'on l'a montrée pendant tout le moyen âge.

1. Résumé d'après la seconde rédaction du *Moniage* ; le fragment que nous avons de la première s'interrompt comme l'auteur commençait à narrer cet épisode.

2. Dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XVI (1892), p. 432.

3. Au t. XCVIII, p. 1, de l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen*.

4. Aux t. XIX (1890), p. 377-93, et XXVI (1897), p. 481-491, de la *Romania*. — Les principaux témoignages relatifs à la Tombe Isoré ont été réunis d'abord par Guillaume de Catel, *Mémoires de l'histoire de Languedoc*, 1633, p. 572-3,

5. Cet Isoré reparaît ailleurs, notamment dans *La Chevalerie Ogier*.

6. Cité d'abord par Paulin Paris (*Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 527).

La version en prose du *Moniage Guillaume* marque que le combat se livra « en un lieu qu'on dit Nostre-Dame-des-Champs ». Quand les assiégés reconnurent le cadavre du géant, ils le mesurèrent et trouvèrent que « sans la teste pouoit bien avoir quinze piés de longueur, si puet l'on encore veoir le lieu ou Guillaume le laissa mort; car ou propre lieu y ordonna le roi et fist faire une tombe ou une enseigne, par quoy on l'a toujours sceü depuis et congneü, set en et congnoist l'en encore, et en sera perpetue mémoire. » De même, dans le *Roman du roi Floire et de la belle Jehanne*¹, l'héroïne « issi une matinee hors de Paris et s'en aloit le chemin d'Orléans et tant que ele vint a la *Tombe Isoré* ».

C'est aujourd'hui la rue de la Tombe-Issoire². A l'aide de divers textes, M. Schläger et M. Lot sont parvenus à déterminer l'emplacement du monument, qui était peut-être un dolmen, peut-être un tombeau romain de grandeur inusitée. Guillaume a combattu le géant Isoré « à l'intersection de l'avenue de Montsouris, de la rue de la Tombe-Issoire et de la rue Dareau. Le Fief des Tombes (c'est ainsi que d'anciens documents appellent le terrain où l'on voyait le monument) est encore représenté en partie par les maisons portant

1. Édition Moland et d'Héricault, dans les *Nouvelles françoises en prose du XIII^e siècle*, p. 111.

2. La forme ancienne est bien *Isoré*, comme le montre, entre autres textes, ce passage des *Otia imperialia* de Gervais de Tilbury (vers 1212) : « *Vidimus sepulcrum Isoreti, in suburbio parisiensi viginti pedes in longum habens, præter cervicem et caput, quem sanctus Guilhelmus peremit.* »

les numéros 55 à 61 de la rue de la Tombe-Issoire et 18 à 24 de l'avenue de Montsouris ».

Or, si l'on jette les yeux sur un plan de Paris, on voit que, de la Tour-Saint-Jacques aux fortifications, la rue de la Cité, le Petit-Pont, la rue du Petit-Pont, la rue Saint-Jacques, la rue du Faubourg-Saint-Jacques et la rue de la Tombe-Issoire forment une ligne droite qui se prolonge, au delà des fortifications, par une route appelée aujourd'hui Ancienne route d'Orléans ¹. C'est l'ancienne voie romaine qui menait de Lutèce à Orléans. Dès le XII^e siècle, il y eut sur le parcours de la rue Saint-Jacques actuelle ² un hôpital pour les pèlerins : celui-là même à la place duquel les Dominicains établirent un couvent, d'où ils reçurent le nom, célèbre par la suite, de « Jacobins ³ ».

Comment s'expliquer les diverses concordances que je viens de marquer, si l'on n'admet pas que l'épisode d'Isoré fut composé d'abord pour les pèlerins rassemblés dans cet ancien hospice ? Sur le point de parcourir en sens inverse la même route que le moine Guillaume avait suivie, ils vénéraient le lieu où le saint avait combattu.

1. L'avenue d'Orléans actuelle et la porte d'Orléans actuelle représentent une déviation moderne, provoquée, je pense, par la construction des fortifications.

2. Entre la rue Cujas et le n^o 11 de la rue Soufflot.

3. Voyez dans Du Cange (au mot *Jacobitae*) un texte de Mathieu de Paris qui décrit cet hospice, alors délabré : « *Hospitium paene dilapsum et dirutum in quo solebant ex longinquis partibus venientes causa peregrinationis versus S. Jacobum in Hispania divertere peregrini, et ibidem per dies aliquot exhibere.* »

3. *Brioude.*

Dans le *Charroi de Nîmes*, ainsi qu'on l'a vu, le pèlerin armé qu'est Guillaume Fièrrebrace s'arrête sur la *via Aegidiana* aux deux mêmes sanctuaires où s'arrêtaient en effet les pieux voyageurs du moyen âge, à Brioude et au Puy.

Du Puy, je ne dirai rien, car nos poèmes ne nous offrent, que je sache, nul autre indice d'une dévotion particulière à Notre-Dame-du-Puy. Comment pourtant ne pas rappeler au passage le fait que d'anciennes confréries de jongleurs se sont appelées des *puis* : *pui* d'Arras, *pui* de Rouen, et qu'on y reconnaît à l'ordinaire le nom même du Puy-en-Velay ? Les *puis* du Nord de la France, les chambres de rhétorique, les divers palinods, etc., semblent s'être formés sur le modèle d'une confrérie fondée au Puy-Notre-Dame en Velay¹. Mais cette confrérie à son tour, comment a-t-elle pu, établie au fond de l'Auvergne, imposer son nom à des associations lointaines ? N'y a-t-il pas là des indices que des jongleurs venus des diverses régions de France occupaient la *via Aegidiana* et récréaient, aux abords de ses divers sanctuaires, la clientèle toujours renouvelée des pèlerins ?

Quant à Brioude, Guillaume dit à ses compagnons :

Tot droit a Bride nos en convient aler
Au bon cors saint, si l'alons aouer...

1. Voyez, sur l'origine du nom de *pui*, appliqué à ces confréries, le livre de M. H. Guy, *Adan de le Hale*, Paris, 1898, p. xxxiv et suivantes.

Quel est ce « bon cors saint ? » Guillaume n'a pas besoin de le nommer ; ses compagnons et les anciens auditeurs du *Charroi de Nîmes* comprenaient : c'est saint Julien, ce légionnaire qui s'enfuit en 304 de sa garnison de Vienne pour échapper à la persécution de Dioclétien, se réfugia dans un bourg des environs de Brioude, y fut décapité et devint bientôt un thaumaturge très populaire. Dès le v^e siècle, ou le vi^e au plus tard, une basilique fut élevée sous son vocable à Brioude, et Grégoire de Tours, qui aimait à visiter son tombeau, a écrit un livre à sa louange ¹. On y lit qu'à l'époque de sa fête (le 28 août), les hôtelleries et les maisons de Brioude ne suffisaient plus à héberger les pèlerins, et qu'il leur fallait camper hors la ville, sous des tentes. La basilique de saint Julien fut brûlée en 730 par les Sarrasins et relevée seulement un siècle plus tard, comme le montre un diplôme de Louis le Pieux. En 825, l'évêque Stable en fit la dédicace, et c'est alors que Bérengier, comte de Toulouse, y fonda une collégiale, qui peu à peu devint l'une des plus illustres de France. Pour le spirituel, les chanoines de Brioude ne dépendaient que de Rome ; pour le temporel, ils étaient les hauts justiciers de la ville de Brioude, du territoire de quatre abbayes et de seize paroisses environnantes ².

1. Fortunat appelle Grégoire de Tours *alumnus Juliani*. — Voir, sur le culte de saint Julien, la bibliographie rassemblée dans la *Bibliographia hagiographica latina*, Bruxelles, 1898, p. 672-3.

2. Sur ce collège, voir le *Spicilège* de d'Achery, t. XII, p. 104, et la *Gallia christiana*, t. II, col. 468-9. Cf. B. Attaix, *De nobili*

C'est saint Julien qui leur procurait ces prérogatives et ces richesses. Un jour vint pourtant où le culte antique de leur patron ne suffit plus à leur zèle ; ils y ajoutèrent le culte de saint Guillaume de Gellone.

C'est ce que nous apprennent à la fois les chansons de geste et des textes d'origine ecclésiastique. Voici d'abord les témoignages des chansons de geste.

Dans le *Moniage Guillaume* ¹, le héros se retire du siècle après la mort de Guiboure :

70 Son bon destrier a molt tost atorné,
 Chainte a l'espee au senestre costé,
 Sa bone targe n'i a pas oublié ;
 Toutes ses armes en a o lui porté.
 De la vile ² ist, n'i a plus demouré ;
 Ainc n'en mena ne compaignon ne per.
 Tout droit a Bride a son cemin torné,
 Vint a la vile, si commence a errer,
 Entre el moustier saint Julien le ber,
 Descent a pié, si encline l'autel,
 S'orison i a faite.

El moustier entre Guillaumes Fierebrace,
 Lieve sa main, si saine son visage.
 Il s'agenoille, si encline l'image :
 « Sainz Juliens, jou sui en vostre garde.

collegio Brivatensi, Tolosae, 1882 (thèse de doctorat de la Faculté des lettres de Clermont), et S.-M. Mosnier, *Les saints d'Auvergne*, Paris, 1899, t. II, p. 207, 224, etc.

1. Première rédaction.

2. Nîmes.

Jou lais pour Deu mes castiaus et mes marches
 Et mes chités et tout mon iritaige.
 Saint Julienz, jo vos commant ma targe :
 Par tel convent le met en vostre garde,
 S'en a mestier Loeys, li filz Charle,
 Et mes filleus, qui tient mon iritage
 Contre paiens, la pute gent sauvage,
 Reprendrai le, si vos rendrai trouage,
 Trois besans d'or ; au Noel et a Paske
 Les vos rendrai a trestout mon eage. »
 Li quens l'a prise par la guige de paile,
 Portee l'a desour l'autel de marbre.

Le poète ajoute :

Encor le voient et li fol et li sage,
 Tot chil qui vont a Saint Gille en voiage,
 Et le tinel dant Rainoart l'aufage,
 Dont il ocist maint Sarrazin sauvage.

Donc, s'il faut en croire ce texte, on voyait à Brioude, auprès de l'écu de Guillaume, la massue monstrueuse de Rainoart, ou plutôt la moitié du *tinel*, car Rainoart l'avait rompu à force de frapper sur les païens :

La (*à Bride*) lessa il la moitié du tinel :
 Li pelerin qui par la ont passé
 Encore le voient par dejoste l'autel.

L'un des manuscrits d'*Aliscans* (celui de l' Arsenal) parle de la même relique :

7822 Assés l'orrés cha avant au chanter
 Com Rainoarz se fist puis corouner

Au mouniage ou il vaut converser ;
 Che fu a Bride ou son fust fist porter.
 Qui la iroit bien le porroit trover.
 Encore i vont li pelerin garder
 Qui en Galisce vont l'apostle aouer.

C'est à Brioude, en effet, que, selon le *Moniage Rainoart*, le bon géant se fait moine. Un jour, au cours de ses multiples aventures, il est emporté vers la haute mer sur une barque qu'il ne sait pas gouverner ; il invoque en son péril saint Julien, qui vient à son secours ; une autre fois encore, saint Julien, assisté ici de trois autres saints, vient le reconforter sur la mer pendant une tempête et conduit sa nef au port ¹.

En outre, au témoignage du poète de la *Prise d'Orange*, les pèlerins de Saint-Gilles voyaient aussi à Brioude l'écu de Bertran le *palazin* :

Icil le sevent qui en vont a Saint-Gille,
 Qui les enseignes on ont veü a Bride,
 L'escu Guillelme et la targe florie
 Et la Bertran son nevou, le nobile ².

Si l'on montrait, en effet, à Brioude tous ces trophées, ces deux écus et le tinel de Rainoart, c'est donc que les chanoines de Saint-Julien avaient encombré leur sanctuaire d'un bric-à-brac d'*ex-voto* épiques.

1. Lipke, *Ueber das « Moniage Rainoart »*, p. 72 ; cf. J. Runeberg, *Études sur la geste Rainoart*, p. 50 et p. 55.

2. *Prise d'Orange*, au début du poème.

Nous ne savons si l'on a vraiment vénéré Rainoart à Brioude ; mais il est probable qu'on y a vénéré Bertrand, certain qu'on y a vénéré Guillaume.

Pour Bertrand, il suffit de rappeler que les moines de Gellone ont introduit le nom de ce personnage fictif dans la charte de donation qu'ils attribuent à Guillaume : *et nepote meo Bertranno*.

Quant à Guillaume, la *Vita sancti Wilhelmi* (chapitre 20) raconte la même scène que le *Moniage* : comment le héros, venu à Saint-Julien de Brioude, s'agenouille devant l'autel, se dépouille de toutes ses armes et dit au saint : « *Novi, sancte Juliane..., quam armis strenuus fueris in seculo; ideo coram altari tuo arma haec derelinquo... tibi que ea commendo..* »

« Sainz Juliens, je vos comant ma targe... » dit-il dans le *Moniage* en termes semblables. Et la *Vita* ajoute : *Ex quibus [armis] clypeus in templo hodieque conservatur*.

Ces faits sont curieux, car le culte de saint Guillaume de Gellone n'a jamais pris que peu d'extension. Je ne le rencontre guère que dans les diocèses voisins de Gellone, à Montpellier, Elne, Nîmes, Uzès, Béziers. Il est d'autant plus surprenant de constater que saint Guillaume figurait au martyrologe de Brioude : « *Sancti Wilhelmi depositio*, disent les Bollandistes, *in Brivatensi martyrologio memoratur*¹. »

1. *Acta sanctorum*, t. VI de mai, p. 800. Les Bollandistes ajoutent que sa fête est célébrée *duplici ritu* à Lodève et à Béziers. Saint Guillaume figure aussi, le 28 mai, dans un calendrier du Bréviaire d'Elne daté de 1327 (Bibl. nat., nouv. acquis.

Quel fut le point de départ de ces relations entre le saint de Gellone et l'église collégiale de Brioude ?

La visite du vrai Guillaume à l'église Saint-Julien, — est-il besoin de le dire ? — est une fable. Il n'y aurait pas grande témérité à l'affirmer sans preuves ; mais on en a une preuve : Guillaume est mort dans les premières années du ix^e siècle, et à cette époque l'église de Saint-Julien, détruite en 730 par les Sarrasins, n'avait pas encore été reconstruite ¹.

Sur quoi les critiques se sont mis en quête d'un autre Guillaume, qui, au défaut de Guillaume de Gellone, aurait pu faire présent d'un bouclier à l'église de Brioude. Pour bien faire, ils auraient dû s'efforcer en même temps de découvrir un Bertrand et un Rainoart auvergnats qui eussent été aussi en relations avec cette église. Les chercheurs d'identifications historiques auront à cœur sans doute d'aller jusqu'au bout de leur tâche : je puis les y aider en leur rappelant que le nom de Bertrand a été souvent porté dans la maison comtale de Velay et de Gévaudan.

Quoi qu'il en soit, nos érudits s'en sont tenus jusqu'ici à Guillaume. Ils ont cherché, ils ont cru trouver un prototype du héros épique : c'est Guillaume I^{er} le Pieux, comte d'Auvergne et duc d'Aquitaine, mort le 6 juillet

lat., ms. 838, f^o 86 r^o). Dans les calendriers du xv^e et du xvi^e siècles publiés par Misset-Weale, *Analecta liturgica* (Insulis et Brugis, 1889), je ne le rencontre que trois fois : *Kal. Uccienense* (1495), *Brixinense* (1493), *Bicterrense* (1534).

1. Voir la *Gallia christiana*, t. II, col. 470 ; cf. Révillout, p. 55 ; G. Paris, dans la *Romania*, t. VI, p. 471 ; Cloetta, *Archiv de Herrig*, t. XCIII, p. 420, etc.

918. L'Histoire ignore (on ne saurait s'en étonner) s'il a jamais offert un bouclier à saint Julien ; mais il fut l'un des abbés laïques de cette collégiale. Dès lors, les critiques ont admis communément que ce comte d'Auvergne fut l'un des Guillaumes qui « se confondirent » avec Guillaume de Gellone pour former la figure du Guillaume de l'épopée, et je reconnais volontiers que, des seize personnages qui prétendent à cet honneur, c'est lui qui fait valoir les titres les plus sérieux.

G. Paris résume ainsi ces titres¹ : « Il est sûr qu'à l'église Saint-Julien de Brioude on montrait l'écu d'un comte Guillaume ; et il n'est pas moins assuré que ce Guillaume n'était ni Guillaume d'Orange, ni Guillaume de Gellone, mais bien Guillaume I^{er} dit le Pieux, qui s'occupa beaucoup de l'église de Saint-Julien de Brioude, la restaura, la dota magnifiquement et voulut y être enterré. Il est probable que, dès le XI^e siècle, à Brioude même, on ne distinguait plus bien entre les deux Guillaume, et que l'attribution identique de la chanson du *Moniage* et de la *Vita* a pour sources les assertions des chanoines qui montraient ce trophée aux pèlerins. »

Pourtant, Léon Gautier ayant parlé avec quelque tiédeur de ce prétendu prototype du Guillaume épique², M. Antoine Thomas est venu à sa rescousse³. Il a fait entre Guillaume le Pieux et Guillaume Fièrèbrace un rapprochement aussi vain qu'ingénieux. Nous possé-

1. *Romania*, t. VI, p. 471.

2. *Les épopées françaises*, t. IV, p. 93.

3. *Romania*, t. XIV, p. 579.

dons « quelques petites pièces en vers latins du ix^e et du x^e siècle en l'honneur des différentes fêtes de l'année, qui toutes se terminent par une invitation à boire », telle que celle-ci : *Sumite nunc leti presentis pocula musti*. M. A. Thomas a montré qu'elles ont été composées par des chanoines de Brioude et que le comte-abbé Guillaume I^{er} est nommé dans l'une d'elles. « Ces vers, écrit-il, nous révèlent de la façon la plus authentique que la vie qu'on menait à Brioude sous l'administration du comte Guillaume le Pieux n'avait rien d'ascétique, et c'est peut-être de là, et non pas de Gellone, que viennent les récits du *Moniage Guillaume*. Il ne sera donc plus aussi facile que le croit encore M. Léon Gautier de débouter Guillaume le Pieux de la part légitime qui lui revient dans la formation de la légende de Guillaume d'Orange. »

L'analogie est pourtant vague et fugitive. Ces poésies des chanoines de Brioude nous révèlent que leur vie n'avait rien d'ascétique, d'accord ; mais le *Moniage Guillaume* ne parle ni en bien ni en mal des chanoines de Brioude ; il ne connaît que les moines d'Aniane, auxquels il fait mener une vie fort régulière. Ces poésies nous révèlent, en outre, que Guillaume le Pieux aimait les vers latins et peut-être le bon vin, et qu'il tolérait qu'on le nommât dans une innocente chanson à boire ; mais le *Moniage Guillaume* ne rapporte rien de tel de Guillaume Fièrbrace : il dit seulement que son appétit formidable épouvantait les moines d'Aniane ; les vers composés à Brioude n'indiquent pas que Guillaume le Pieux ait été gros mangeur.

Ils n'indiquent pas davantage qu'il ait été un géant.

Or, la *Vita* témoigne que l'écu conservé dans l'église de Brioude était d'une grandeur surprenante ¹. Il y a donc indication (les géants étant rares par définition) que cet écu avait été choisi exprès ou fabriqué exprès pour être montré aux pèlerins comme étant le bouclier du héros gigantesque des chansons de geste.

Il reste donc simplement que, dans la liste des abbés de Saint-Julien de Brioude, on trouve un comte-abbé nommé Guillaume. Le fait n'a rien de surprenant, vula fréquence du nom de Guillaume. Que ce personnage ait pu donner son bouclier à l'église et qu'il ait pu être un géant, je le veux bien, n'ayant cure de le « débouter » de sa prétention, s'il tient à revendiquer quelque part dans « la formation de la légende de Guillaume d'Orange. » En quoi, en effet, aurait consisté cette participation, selon les auteurs mêmes de ce rapprochement ? Ils ne vont pas jusqu'à supposer que ce Guillaume le Pieux ait été le héros de « chants lyrico-épiques » qui se seraient par la suite « amalgamés » avec ceux qui célébraient d'autres Guillaumes. Il ne s'agit pas ici de la confusion de deux héros, mais de la confusion, faite par quelque sacristain, du donateur d'un certain bouclier avec saint Guillaume de Gellone. Réduite à ces termes, il ne coûte rien d'accepter cette identification, invraisemblable, mais sans intérêt. Que le bouclier de Brioude ait appartenu à Guillaume le Pieux ou à tout autre personnage, ou qu'il ait été commandé par nos chanoines à un fabricant du voisinage,

1. *Ex quibus clypeus in templo hodieque conservatur, qui et ipse de Wilhelmo quis et cujus modi fuerit satis testificatur.*

il n'importe guère. Ce qui importe et ce qui est sûr, c'est qu'on l'a attribué de bonne heure à saint Guillaume de Gellone, et que cette confusion (si confusion il y eut) a été exploitée : exploitée par les chanoines de Brioude, qui ont introduit saint Guillaume de Gellone dans leur martyrologe ; par les moines de Gellone, qui ont inséré l'anecdote de Brioude dans la *Vita* ; par les jongleurs, qui ont localisé à Brioude une scène du *Moniage Guillaume* et plusieurs scènes du *Moniage Rainoart*. Je ne vois, de ces relations entre deux églises si distantes, entre deux saints si étrangers l'un à l'autre, entre ces poèmes de jongleurs de la France du Nord et ces sanctuaires si éloignés de la France du Nord, qu'une explication imaginable : ces sanctuaires se trouvent sur une même route, où religieux et jongleurs s'appliquaient à édifier et à recréer les mêmes pèlerins.

4. Nîmes.

À l'issue de cette route, Guillaume parvient à Nîmes et la conquiert. C'est la chanson du *Charroi de Nîmes*. Le *Guide des pèlerins* fait allusion, comme on a vu, à cette fabuleuse conquête, et il est facile de relever à Nîmes les traces d'un culte ancien de saint Guillaume. On y célébrait encore au XVIII^e siècle, peut-être y célèbre-t-on encore son office. C'était un *semi-duplex*, c'est-à-dire une fête assez solennelle¹. Un bréviaire à

1. *Proprium insignis ecclesiae cathedralis et diocoesis Nemausensis, jussu...D. Caroli Prudentii de Becdelièvre, episcopi Nemausensis... editum*, Nemausi, 1757. On y trouve un office de saint

l'usage du diocèse de Nîmes, qui date du xv^e siècle, indique cette fête au calendrier (le 28 mai)¹. En outre, la plus ancienne église qui, à ma connaissance, ait été mise (après l'église de Gellone) sous l'invocation de saint Guillaume, a été fondée, en 1050, à Nîmes. Elle s'appelait Saint-Guilhem-de-Vignole².

5. Arles.

Si come ad Arli, ove il Rodano stagna,
 Si com'a Pola presso del Quarnaro,
 Che Italia chiude e i suoi termini bagna,

Fanno i sepolcri tutto il loco varo,
 Così...

(DANTE, *Inf.*, IX, 112)³.

La nécropole gallo-romaine des Aliscamps d'Arles n'est plus, comme au temps de Dante, bosselée de

Guillaume, très beau, mais malheureusement moderne, fondé qu'il est sur les *Annales Sanctorum ordinis Benedictini*. C'est le seul *Propre des saints* du diocèse de Nîmes que j'aie trouvé à la Bibliothèque nationale.

1. Bibl. nat., vélins, 1611^b, t. I.

2. Voyez la charte de fondation de cette église dans Ménard, *Histoire de Nîmes*, t. I, p. 164, et Preuves, p. 21. Elle était située hors la ville, à deux ou trois kilomètres, non loin de la route d'Arles, sur l'emplacement actuel de la maison de campagne du lycée, à l'endroit qui s'appelle maintenant le Mas-de-Ville, jadis Foissac.

3. Voyez Carlo Cipolla, *Sulla descrizione dantesca delle tombe di Arles* (*Giornale storico della letteratura italiana*, t. XXIII).

sépulcres¹. Les sarcophages qui n'ont pas été anciennement détruits ont été dispersés dans les musées de Marseille, de Lyon, d'Arles, de Paris², et sur la plaine trop nivelée on ne voit plus aujourd'hui que quelques restes de l'abbaye de Saint-Césaire, la chapelle des Porcellets (xiv^e siècle), celle de la Genouillade, et la vénérable abbaye de Saint-Honorat.

Le *Guide de Saint-Jacques* ne manque pas de diriger les pèlerins vers le *Campo santo* de la Provence : *Inde visitandum est, juxta Arelatem urbem, cimiterium defunctorum loco qui dicitur Ailiscampis*³. Il dit qu'il faut y prier et y laisser des aumônes ; que le cimetière s'étend sur un mille en long et en large ; que c'est le lieu du monde où l'on voit le plus de sarcophages de marbre et que ces sarcophages portent des inscriptions indéchiffrables ; que sept églises sont construites dans ce champ et que celui qui fait dire

1. Sur le cimetière d'Aliscamps, voy. surtout Bouche, *Histoire de Provence*, 1864, t. I, p. 314, t. II, p. 142.

2. Sur les spoliations successives qui ont distribué aux quatre coins de la France les tombeaux des Aliscamps, voir Millin, *Voyage dans les départements du midi de la France*, t. III, 1808, p. 515.

3. Éd. Fita, p. 21. Voici la suite du texte : «... qui dicitur Ailiscampis, precibus, scilicet psalmis et eleemosynis, ut mos est pro defunctis exorare ; cujus longitudo et latitudo uno miliario constat. Tot et tanta vasa marmorea, super terram sita, in nullo cimiterio nusquam possint inveniri excepto in illo. Sunt etiam diversis operibus et litteris latinis insculpta et dictatu inintelligibili, antiqua ; quanto magis longe perspexeris, tanto magis longe sarcophagos videbis. In eo cimiterio septem ecclesiae habentur... » Suit le détail des grâces que l'on y obtient.

une messe dans l'une d'elles aura pour avocats au jugement dernier trois des saints qui y sont ensevelis. C'est tout. C'est une simple description topographique, avec indication des avantages spirituels que les pèlerins pourront gagner à visiter ces lieux. On s'étonne d'abord que le *Guide* ne fasse nulle mention des légendes qui y étaient attachées. Ce n'est pas que l'auteur les ait ignorées : les deux plus illustres d'entre elles sont racontées tout au long dans la *Chronique* de Turpin, et l'on a maintes indications que cette *Chronique* et le *Guide* sont solidaires et faits pour le même public¹; l'auteur du *Guide* aura voulu éviter une répétition oiseuse.

Les légendes purement ecclésiastiques des Aliscamps d'Arles sont insignes entre les légendes. Elles sont groupées dans une lettre-circulaire que l'archevêque d'Arles, Michel de Mouriez (1202-1217), quête pour la restauration de l'église Saint-Honorat

1. Voici l'une de ces indications. Dans une lettre dont nous allons parler, l'archevêque d'Arles, Michel de Mouriez, décrivant le cimetière, écrit : « *Cujus cimiterii longitudo et latitudo, sicut in Gestis Caroli legitur, uno milliario constat.* » C'est une phrase transcrite du *Guide* (voyez la note précédente); Michel de Mouriez dit qu'il la transcrit des *Gesta Caroli*, c'est-à-dire de la *Chronique* du pseudo-Turpin : preuve que les deux ouvrages étaient réunis dans le manuscrit dont il se servait, comme ils le sont dans le manuscrit de la bibliothèque du chapitre de Compostelle, et qu'on les confondait aisément. [Ou plutôt, comme je m'en suis aperçu depuis et comme je le démontre au tome III de cet ouvrage, c'est une preuve que le *Guide* et la *Chronique de Turpin* ne sont que deux chapitres d'un même livre.]

des Aliscamps, adressa à la chrétienté ¹, et qu'il suffit de résumer ici : « Aux Aliscamps d'Arles ² repose le corps de Saint-Honorat ; dans son église sont vénérés les restes du très éloquent Hilaire, de plusieurs bienheureux pontifes d'Arles..., pour ne rien dire des corps de saint Genès, martyr, de sainte Dorothee, vierge et martyre, et d'un grand nombre d'autres. Cette terre est parée de tant de fleurs et de tant de pierres précieuses que l'on a peine à concevoir qu'elle en ait tant produit, si bien qu'on peut dire justement : *Ceux-là sont une semence que le Seigneur a bénie...* Or, le cimetière des Aliscamps a été consacré par sept disciples des apôtres : Trophime, qui fut choisi comme évêque d'Arles et sacré par les saints Pierre et Paul ; Paul de Narbonne, Maximin d'Aix, Saturnin de Toulouse, Front de Périgueux, Martial de Limoges, Eutrope de Saintes, et autres. Avertis par un oracle divin, ils se rendirent à Arles, et ils le bénirent en présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui leur apparut sous sa forme corporelle ³... A l'église Saint-Honorat est annexée une chapelle que

1. *Gallia christiana novissima*, par le chanoine J.-H. Albanès et le chanoine Ul. Chevalier, Arles, 1900, col. 310-12.

2. *In campis qui vulgariter dicuntur Alisii* ; plus loin, *Aliscampi*.

3. Cette légende est décrite avec plus de détails dans le poème provençal sur saint Trophime (voyez Fritz Gœbel, *Untersuchungen über die altprovenzalische Trophimus-Legende*, dissertation de doctorat de Marbourg, 1896) ; elle est racontée aussi par Philippe Mousket (II, 790), par Bernard Gui (Chabaneau, *Le roman d'Arles*, 1889, p. 80), etc.

le bienheureux Trophime, prédécesseur de saint Denis de Paris, cousin de saint Paul, d'Etienne et de Gamaliel, fonda, éleva, embellit et aima de son vivant, en l'honneur de la mère de Dieu. Là, à l'endroit où s'étaient posés les pieds de Jésus-Christ, il fit un autel de pierre, en présence de saints nombreux, et le consacra avec les sept évêques, disciples de Jésus-Christ. Il recommanda qu'on l'y enterrât, parce que la droite de Dieu y avait fait un miracle et parce que la splendeur de sa majesté y avait brillé. Il fut enseveli quelques années plus tard ; parfois, on y entend chanter les anges ¹. »

Arles, évangélisée d'abord par saint Trophime, disciple de saint Paul, se glorifiait donc d'avoir été la source d'où le christianisme s'était répandu dans les Gaules ; et au cimetière des Aliscamps, Jésus-Christ lui-même s'était agenouillé. Ces hautes légendes auraient dû suffire aux pèlerins, semble-t-il. Il est remarquable qu'elles n'ont pas suffi, et qu'à ces traditions ecclésiastiques se sont mêlées des fictions de chansons de geste.

Voici l'analyse de ces fictions. Les textes que j'ai à citer sont tous connus, mais il sera commode de les trouver groupés selon l'ordre chronologique.

a) Vers 1150. *Chronique de Turpin* ².

« Adont avoit deus cimetières de grant dignité : li une estoit a Arles en Alescans et l'autre vers Bourdiaus, que

1. Il ajoute le miracle du Rhône, qui retient, arrêtées aux Aliscamps, les barques qui portent des corps au cimetière.

2. Éd. Castets, chap. xxviii et xxiv. — Je cite d'après la traduction publiée par Theodor Auracher, Munich, 1876, p. 64.

nostre Sire beneï par les mains de set evesques . . . » — Revenant de Roncevaux, Charlemagne fit enterrer Roland à Blaye, Olivier à Belin ; au cimetièrre de Saint-Seurin, à Bordeaux, Engelier, duc d'Aquitaine... et cinq mille des morts de la bataille. — « Après chou, jou Turpins archevesque, et Charles, nous departimes de Blaves a toute nostre ost et venimes a Arles par Gascongne et par Toulouse. Illuec trouvames les Bourguegnons qui de nous estoient departi en Ostreval (*in Hostavalle*), si estoient venut atout leur mors [et leur navrez] qu'il apportoient en lis et en charettes pour iaus enterrer en Alescans, dont Arle est près. En celle cimentiere furent par nos mains entierré Estous [li cuens de Langres], et Salomon, et Sanses le duc de Bourgongne, et Ernaus de Biaulande, et Aubris le Bourgueignon, Guinars, Estourmis, Hates, [et Tieris], Yvorins, Berars de Nubles, et Berengiers, et Naimes le duc de Baiviere, et bien dis mil d'autres. » — Pour le repos de leurs âmes, Charlemagne donna de grandes sommes d'or et d'argent aux pauvres d'Arles.

C'est une étrange fiction en apparence que celle qui fait porter à Arles les morts de Roncevaux. Elle ne s'explique que si l'on se rappelle toujours que la *Chronique de Turpin* n'est qu'un écrit de propagande en faveur du pèlerinage de Saint-Jacques et un *vade mecum* du pèlerin. Pour qu'il offrît de l'intérêt aux voyageurs qui suivaient la route de Toulouse, aussi bien qu'à ceux qui passaient par Blaye et Bordeaux, l'auteur a distribué sur les deux voies et partagé équitablement entre elles les corps des héros de Roncevaux.

b) Vers 1140¹. La *Kaiserchronik* (v. 14885-14908)².

« L'empereur Charles investit une place forte, nommée Arles. Il y resta plus de sept ans. Les assiégés n'en avaient cure, car un canal souterrain leur apportait du vin en abondance et des vivres. Mais Charles le détourna par grande adresse. Ne pouvant tenir plus longtemps, les assiégés ouvrirent la porte. Il y eut une grande bataille, des morts innombrables. Nul ne pouvait distinguer les cadavres des chrétiens de ceux des païens; mais, par l'aide de Dieu, l'empereury parvint: il trouva tous les chrétiens mis à part dans des cercueils bien ornés. C'est un miracle qui mérite d'être à jamais raconté. »

On retrouve dans le *Roman d'Arles*³ la légende de ce canal souterrain que Charlemagne, assiégeant la ville occupée par les Sarrasins, détourne. C'est, sans doute, cet aqueduc romain qui, partant des paluds de Saint-Remy et de Mollèges, suivait les contreforts de la Crau, passait sous le sol au midi de la chapelle de Saint-Pierre des Aliscamps et pénétrait, toujours souterrain, dans Arles⁴. Voilà donc, parvenue dès la pre-

1. L'auteur, un clerc de Ratisbonne, et que l'on a des raisons d'identifier à ce « Pfaffe Conrad » qui composa la plus ancienne imitation en langue étrangère de la *Chanson de Roland*, est mort en 1150 ou 1151. Il avait commencé son œuvre dès 1135.

2. *Monumenta Germaniae historica, Deutsche Chroniken*, t. I, *Die Kaiserchronik*, hgg. von Eduard Schröder, 1892. Cf. G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 258.

3. Éd. Chabaneau, p. 35, lignes 783 et suiv.

4. Voyez Estrangin, *Description de la ville d'Arles*, Aix et

mière moitié du XII^e siècle au fond de l'Allemagne, une légende topographique et de forme épique, qui est certainement d'origine arlésienne.

c) Vers 1150-1180. *Le Covenant Vivien, Aliscans*, etc. — Jusqu'ici, il n'a pas été question des héros narbonnais; désormais, à côté de récits qui répéteront l'histoire des morts de Roncevaux ou le miracle des cercueils, ils apparaîtront dans nos textes.

Le plus ancien roman du cycle narbonnais, la *Chanson de Guillaume*, ignore, comme on sait, les Aliscamps d'Arles. Selon ce poème, la bataille où périt Vivien a lieu à *Larchamp*, endroit mystérieux que l'auteur semble¹ mettre quelque part en Espagne. C'est en Espagne aussi, à *l'Archant*, que se livre la bataille, selon *Foucon de Candie*; en Espagne pareillement, selon les *Storie Nerbonesi*. Dans le *Covenant Vivien* et dans *Aliscans*, l'emplacement désigné est *Aliscans, Aliscans sur Mer*, et encore *Larchant* ou *l'Archant*, ou les *Archanz*, et la géographie y est si vague qu'on ne sait pas au juste en quelle région l'on se trouve transporté: Orange, à vrai dire, est dans le voisinage: mais jamais Arles n'est nommé, ni le Rhône². Pourtant, si même la localisation la plus ancienne était en Espagne, il est évident qu'elle a été transférée de

Arles, p. 46, et surtout Deloche, *Saint-Remy de Provence au moyen âge* (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXIV, 1^{re} partie, 1892, p. 53 et suiv.).

1. Sa géographie est d'ailleurs, à l'ordinaire, absurde.

2. Pour tout l'exposé de cette question malaisée, voyez l'important travail de M. Raymond Weeks, *Études sur Aliscans* (*Romania*, t. XXXIV, 1905, p. 237 et suiv.).

bonne heure aux abords du Rhône ; les auteurs du *Covenant* et d'*Aliscamps*, ces poèmes remaniés, ont beau, par ignorance ou par indifférence, ne nous donner que les indications géographiques les plus incertaines et les plus contradictoires, le seul fait qu'ils emploient le nom d'*Aliscans* suppose que de leur temps, donc en 1150 au plus tard, s'était déjà produite la localisation de la légende aux Aliscamps d'Arles ¹. En outre, quelques passages des chansons de geste ajoutent des indications précises. Le *Covenant Vivien* s'exprime en ces termes :

1784 Ainz puis cel jor que Jhesu Crist fu nez
 Ne fu tel chaples ne tel mortalitez
 Com ot le jor en Aleschamps sor mer.
 Del sanc des cors fu toz vermeus li prez.
 Encor le voient li pelerin assez
 Qui a Saint Jacque² ont le chemin torné.

1. Sans quoi, si le premier poète qui a employé ce nom avait entendu désigner un autre *Aliscamps* qu'*Aliscamps* près Arles, ou que c'eût été pour lui un nom de fantaisie, il serait miraculeux que ce nom sans signification, arbitraire ou de fantaisie, se fût trouvé par hasard être précisément le même que portait la vieille nécropole gallo-romaine, si propice à abriter la légende d'une grande bataille et à accueillir les martyrs de ce désastre. J'ai bien conscience que j'exprime ici une vérité trop vraie. Il faut pourtant qu'elle se soit obscurcie dans quelques esprits, puisque plusieurs critiques s'acharnent à démontrer que les poètes du *Covenant*, d'*Aliscans*, etc., quand ils parlent de la bataille d'Aliscans, n'entendent pas sous ce nom les Aliscamps d'Arles. Et il est vrai que ces poètes ne semblent pas savoir très bien ce que c'est, ni où c'est ; il n'en reste pas moins que leurs modèles le savaient.

2. *A Saint Gille*, dans le ms. de Londres et le ms. 24369 de

Dans *Aliscans*, Guillaume, après avoir vengé Vivien, retrouve son corps « sor l'estanc », près de l'arbre où il est mort :

7367 Li quens l'a fait en deus escuz serrer,
Et desoz l'arbre belement enterrer ;

mais le manuscrit de Berne ajoute :

A un evesque fist la messe canter ;
Dessus le cors fist un mostier fonder :
Saint Onouré en fu li mestre auter.

Et ces vers d'*Aymeri de Narbonne* indiquent la connaissance d'une sépulture de Vivien vénérée au temps du poète :

4543 En Aleschans Guillelmes l'enfoï :
Encore i gist il ores.

Ces indications sont-elles des interpolations récentes ? ou, au contraire, sont-elles les derniers vestiges de traits locaux jadis plus nombreux, qui ont été effacés dans les remaniements, lorsque nos chansons eurent vagabondé par toutes les provinces ? En l'état de nos connaissances, nous n'avons nul moyen de choisir entre l'une et l'autre opinion. Mais il n'importe pas ici de choisir. Ce qui est sûr, en toute hypothèse, c'est que,

la Bibliothèque nationale (Weeks, *art. cité*, p. 258). C'est la même route, comme on sait. — Le manuscrit de Berne (éd. Terracher), p. 191, décrit la nécropole des Aliscamps.

primitifs ou non, ces traits locaux se lisent dans des chansons de geste de la seconde moitié du XII^e siècle et du début du XIII^e siècle.

d) Vers 1190. *Gui de Bazoche*. — En deux passages, Gui de Bazoche, parlant des Aliscamps d'Arles, les appelle « *qui sunt et dicuntur aridi campi* » ou « *campi aridi a sterilitate, vel Elisii dicti* ¹ ». C'est une étymologie d'*Archamp* et elle prouve que Gui de Bazoche connaissait la nécropole d'Arles sous le double nom d'*Archamp* et d'*Aliscamps*. »

e) Premières années du XIII^e siècle. *Michel de Mouriez*. — Dans la lettre citée ci-dessus, où il quête pour la restauration de l'église Saint-Honorat des Aliscamps, l'archevêque Michel de Mouriez écrit : « Cette église a un cimetière spacieux, dans lequel reposent en nombre infini les corps de ceux qui, sous saint Charlemagne, sous saint Guillaume et sous Vivien, son neveu, ayant soutenu leur combat triomphal, ont gagné, pour avoir versé leur sang, la couronne des martyrs ². »

f) Vers 1210. Le *Willehalm* de Wolfram d'Eschenbach. — Wolfram, qui n'eut d'autre modèle que la chanson d'*Aliscans*, telle que nous l'avons, y ajoute pourtant certains traits qui supposent une

1. Voyez l'indication de ces textes dans l'article de M. Weeks, p. 263-4, et ses excellentes remarques à leur égard.

2. « *Qui sub beato Karolo et beato Willelmo et Viziano, nepote ejus, triumphali agone peracto, proprio sunt sanguine laureati.* » Voyez (*art. cité*, p. 260-262) le commentaire de M. Weeks, qui a eu le mérite de signaler, le premier je crois, la lettre de Michel de Mouriez aux critiques littéraires.

autre origine¹ ; à l'en croire, aussitôt après la défaite de Guillaume, tous les corps des chrétiens tués furent déposés dans des cercueils qui n'étaient pas faits de la main des hommes ; ils furent bénis par les anges et enterrés dans le cimetière d'Aliscans. « L'enchanteur Jésus, dit un Sarrasin (457, 15), a taillé ces tombeaux », et c'est dans cette plaine semée de sépulcres miraculeux que Guillaume livre la bataille où il venge Vivien. Si on compare ces fictions, qui ne se trouvent pas dans *Aliscans*, aux divers témoignages ici groupés, par exemple à la lettre de Michel de Mouriez, on voit que Wolfram d'Eschenbach, directement ou indirectement, les tenait de pèlerins de Saint-Gilles.

g) Entre 1211 et 1214. *Otia imperialia* de Gervais de Tilbury². — En un passage où il décrit le cimetière d'Arles et les légendes ecclésiastiques qui y sont attachées³, Gervais de Tilbury dit que d'innombrables héros sont enterrés là, et parmi eux deux héros narbonnais, Vivien et le comte Bertrand⁴.

h) Vers 1230. *Histoire des Arabes* de Rodrigue Ximenes, archevêque de Tolède⁵. — Il dit qu'Abder-

1. Éd. Karl Lachmann, 259, 5 ; 357, 15 ; 430, 20, etc.

2. *Scriptores rerum Brunsvicensium*, éd. Leibnitz, t. I, p. 990.

3. La consécration par les sept évêques, l'apparition de Jésus-Christ, le miracle du Rhône.

4. *Ad coemeterium Campi Elisii deferebantur, ubi Vivianus* (éd. Jovianus) *et comes Bertramus et Aistulphus et innumeri proceres requiescunt.*

5. Schott, *Hispania illustrata*, t. II (1603), p. 170 : *Abderamen... Rhodanum etiam dissulcavit ; verum cum Arelatum in*

ramen a remporté une grande victoire devant Arles, que le Rhône a caché les corps des chrétiens, que la terre les a reçus par miracle, et qu'on voit encore leurs tombeaux dans le cimetière d'Arles. Ici, comme il a fait ailleurs pour les chansons de *Roland* et de *Mainet*, ce clerc espagnol, élevé aux écoles de Paris, a combiné les récits des chroniques latines et les récits des chansons de geste.

i) Première moitié du XIII^e siècle. *Vie de saint Honorat*¹. — Cette *Vie* est l'œuvre des moines de l'abbaye de Lérins, dont Honorat fut le fondateur. Nous connaissons la vie authentique de ce saint par son oraison funèbre que prononça, au jour anniversaire de sa mort, son disciple et successeur, Hilaire². Ce que nous savons de lui, c'est que, né en Gaule et païen de naissance, il se convertit au christianisme avec son frère Venan-

multitudine exercitus obsedisset, inferiores fortunae Galli sunt inventi; ... quorum cadavera Rodanus occultavit et terra suscipiens revelavit; sed et eorum tumuli adhuc hodie in Arelatensi coemeterio ostenduntur ».

1. Publiée par M. P. Meyer, *Romania*, t. VIII (1879), p. 481-508. Cette vie a été mise en vers provençaux par Ramon Féraut, moine du monastère de Lérins et prieur de La Roque-Estéron, en l'an 1300. Son élégant poème a été publié par A.-L. Sardou, *La Vida de sant Honorat*, Nice, 1873 (*Publications de la Société des sciences et arts des Alpes-Maritimes*). Voyez, pour tous renseignements bibliographiques sur saint Honorat et sur sa légende, la *Bibliotheca hagiographica latina* des Bollandistes, t. I (1898), p. 592, et la *Gallia christiana novissima*, publiée par Albanès et Ulysse Chevalier, Valence, 1900, col. 25-29.

2. *Acta Sanctorum* des Bollandistes, t. II de janvier (16 janvier), p. 379.

tius ; qu'il mena d'abord la vie érémitique sur une hauteur de l'Estérel ; qu'il fonda, vers l'an 406 ou l'an 410, un monastère dans la plus petite des îles de Lérins, qu'il devint archevêque d'Arles en 426 et qu'il mourut à Arles en 429. Il fut enseveli aux Aliscamps d'Arles, dans une église qui fut mise sous son vocable, et son corps ne fut transféré à Lérins qu'à la fin du XIV^e siècle (1394).

Au XIII^e siècle, les moines de Lérins substituèrent à ces actes authentiques un singulier roman, « farci de chansons de geste de la seconde époque ¹ ». Hardiment, ils rajeunirent leur saint de trois siècles et demi, et le présentèrent comme un contemporain de Charlemagne, Hongrois de naissance, fils du roi païen Andrioc et d'une Sarrasine d'Espagne, sœur des rois de chansons de geste Marsile et Agolant. Ce Hongrois, s'étant converti au christianisme, s'était établi avec quelques compagnons dans un ermitage, à Largentièrre (entre Barcelonnette et Coni). Un jour, saint Jacques lui apparut et lui ordonna d'aller visiter son tombeau. A Compostelle, l'apôtre lui apprend que Pépin et son fils Charles ont été vaincus par le roi Agolant. Charles est prisonnier des païens à Tolède ; il faut qu'Honorat le délivre. Honorat, déguisé en Sarrasin, va donc à Tolède où il se trouve que la fille du roi est possédée du démon. Il la guérit par une aspersion d'eau bénite ; en récompense, il obtient la liberté de Charlemagne. De ce jour, Charlemagne et Honorat ne cessent de se combler de bienfaits réciproques. Charlemagne et ses

1. P. Meyer, *Romania*, t. V (1876), p. 503.

pairs combattent par l'épée, en Provence et en Catalogne ; de loin, Honorat combat pour eux par ses prières et ses exorcismes ; et c'est lui qui, par sa puissance de thaumaturge, détruit les armées des païens et renverse leurs murailles. En échange, Charlemagne enrichit le monastère de Lérins.

En ces folles histoires, Vivien (*Veziarius*) est introduit de la façon que voici. Un jour, comme Charlemagne traversait les Alpes pour recevoir à Rome la couronne impériale, il s'arrêta au col de Largentière et y visita l'ermite Honorat. « Un des guerriers de son armée, nommé Veziar, ne pouvant supporter plus avant les fatigues du voyage, et gravement malade, resta dans l'ermitage (*apud Argen*), sous la garde d'Honorat, et tous deux se lièrent d'une amitié si tendre que Charles, revenant peu après d'Italie, eut peine à séparer Veziar de la compagnie du saint homme. Charlemagne marchait alors contre les Sarrasins ; il commença par mettre le siège devant Arles. Là, Veziar fut tué en trahison¹ avec ses compagnons par le prince païen de La Trape².

Charlemagne venge sa mort, et le niais récit se prolonge par des fictions d'une égale niaiserie³. Honorat.

1. Le traducteur provençal, Ramon Féraut, précise (éd. Sardou, p. 45) en disant que ce fut *en Aliscamps*.

2. C'est l'île Sainte-Marguerite.

3. Honorat, venu à Arles, y combat l'hérésie sous la forme d'un nègre gigantesque (*Aethiopus mira magnitudine*), qui occupe le château de la Trouille. L'ayant vaincu, dit Ramon Féraut, tous vont célébrer cette victoire sur le tombeau de Veziar aux Aliscamps (éd. Sardou, p. 76) :

après avoir fondé l'abbaye de Lérins, est devenu archevêque d'Arles : il vit donc près du tombeau de son ami Vezeian. Honorat meurt à son tour : les moines de son abbaye viennent chercher son corps à Arles pour le transporter dans l'île de Lérins. Mais comme ils passaient par les Aliscamps, près du tombeau de Vezeian (*juxta tumulum Vezeiani*), tous les morts, compagnons de Vezeian, se dressèrent dans leurs sépulcres et crièrent à la fois : « Il n'est pas juste que vous nous enleviez notre saint patron. » Les moines s'enfuirent, puis revinrent ; la merveille se produisit une seconde fois. Alors, ils laissèrent là le corps de saint Honorat et construisirent, sur le tombeau même de Vezeian, une église où on le déposa et où il fit d'innombrables miracles.

M. A. Jeanroy a cru pouvoir reconnaître dans cette *Vie de saint Honorat* « une version toute locale d'une légende évidemment locale elle-même, qui pourrait bien être tout proche de la forme primitive ¹ » : primitivement, comme dans la *Vie de saint Honorat*, Vivien,

E va s'en tut am luy
 Als vases d'Aliscamps ;
 Aqui si fey l'acamps.
 Sus lo vas Vesian
 A fach metre de plan
 Autar e corporals,
 Vestirs sacerdotals,
 E a messa cantada,
 Sancta e benaurada.
 Cant li messa fenis,

E sant Honorat dis :
 « L'arma de Vesian,
 Lo fizell crestian,
 E li compaynon sieu
 Que moriron per Dieu
 Aian vida eterna
 E pausa sempiterna ! »
 Tut li mort mantenen
 Cridan : « Amen ! Amen ! »

1. *Notes sur Vivien*, dans la *Romania*, t. XXXVI (1897), p. 204.

selon M. Jeanroy, n'avait rien à faire avec les Narbonnais ; il était un compagnon de Charlemagne, le héros d'un siège d'Arles que conduisait Charlemagne ; sa légende tendait à se mêler à celle de Guillaume d'Orange ; mais elle n'y parvint pas d'emblée, et c'est seulement sur le tard que cette « petite geste provinciale » fut absorbée dans le cycle de Guillaume.

Le lecteur trouvera dans l'étude de M. Jeanroy¹ un faisceau d'ingénieux arguments à l'appui de cette théorie. Je doute pourtant que la *Vie de saint Honorat* fournisse de quoi la fonder. La préoccupation principale des moines de Lérins est de montrer que Charlemagne, par amitié pour Honorat, fut un protecteur de leur maison : tous les personnages qu'ils mettront en scène vivront donc, coûte que coûte, au temps de Charlemagne et d'Honorat. D'autre part, les moines ont à expliquer comment et pourquoi le corps de leur fondateur est resté enseveli aux Aliscamps d'Arles au lieu d'être transféré à Lérins. C'est, disent-ils, qu'Honorat a été retenu aux Aliscamps par l'amitié posthume de ce héros, nommé Vezian, tué jadis par les Sarrasins, et qui, de notoriété publique, est enterré aux Aliscamps, dans l'église qui a pris depuis le nom de Saint-Honorat. Ils n'ont donc eu d'autre effort à faire que d'imaginer l'histoire de la maladie de ce Vezian, se prenant d'une grande amitié à Largentière pour

1. Voyez surtout (p. 195-6) ce que M. Jeanroy dit du *Mont Argent* (Largentière), confondu, suppose-t-il, avec un village voisin d'Arles, nommé *Mont d'Argent* : de là viendraient le *Monte Argento* des *Nerbonesi* et l'*Archant* des chansons de geste.

l'ermite Honorat. Comme Honorat était un compagnon de Charlemagne, naturellement ils feignirent que Vezeian en était un autre. Il se peut que la tradition primitive ait fait de Vezeian un contemporain de Charlemagne ; mais la preuve n'en saurait être tirée de cette *Vie*, à moins qu'on veuille admettre que saint Honorat ait, en effet, à une époque ancienne, passé pour un contemporain de Charlemagne. En résumé, la forme que prend dans notre récit l'histoire de Vivien s'explique tout entière par le contexte et par la nécessité où étaient les moines de Lérins de la raconter ainsi. Leur *factum* est donc inhabile à nous apprendre si primitivement la légende de Vivien a été ou non indépendante de celle de Guillaume ¹. Ce texte nous sert seulement pour attester qu'au XIII^e siècle on voyait dans l'église Saint-Honorat des Aliscamps un *tumulus Vezeiani*. Il confirme donc simplement les témoignages plus anciens, mais moins explicites ou moins autorisés, du *Covenant Vivien*, d'*Aliscans* (variante du vers 7368), d'*Aymeri de Narbonne*, de Michel de Mouriez, de Wolfram d'Eschenbach, de Gervais de Tilbury.

j) Treizième siècle. *Vie de saint Porchaire*. — C'est un autre document émané de l'abbaye de Lérins. « Vivien vit non plus sous Charlemagne, mais sous

1. Je ne crois pas qu'on veuille m'opposer cette objection : Si les moines de Lérins avaient su que Vivien des Aliscamps passait pour le neveu de Guillaume d'Orange, ils n'auraient pas osé faire de lui un contemporain de Charlemagne. — Ils ont bien osé, et sans le moindre scrupule, transformer en un contemporain de Charlemagne cet Honorat qui passait, ils le savaient bien, pour avoir vécu trois ou quatre siècles plus tôt.

Louis ; il fait partie (avec les comtes Rainouart, Guichart et Bertrand, Ernaut de Gironde, Naime de Bavière, Guillaume d'Orange et Aymeri de Narbonne) d'une grande expédition dirigée par le roi contre les Sarrasins qui ont envahi la Provence ; il meurt dans une défaite qui est infligée aux chrétiens à Aliscans et qui a pour conséquence la conquête de la Provence par les Sarrasins ¹. » Cette seconde version, tout comme la première, n'a, il va sans dire, aucune valeur traditionnelle : elle ne nous intéresse qu'en ce qu'elle place, elle aussi, aux Aliscamps d'Arles, la légende d'une grande bataille épique et le sépulcre de Vivien (*lo vas de Vezián*).

En résumé, ces textes disent que, dès le milieu du XII^e siècle au plus tard, les gens qui fréquentaient le cimetière des Aliscamps avaient peuplé les vieux sépulcres gallo-romains de personnages fabuleux des temps carolingiens, martyrs de Roncevaux, ou combattants d'une grande bataille légendaire livrée aux Sarrasins en ces lieux mêmes. Que ce soit Charlemagne qui soutienne cette bataille ou le roi Louis, ou Guillaume d'Orange, nos textes s'accordent ² à y faire périr un même personnage : Vivien, Vivian ou Vezián. Nos textes nous enseignent en outre que les moines de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, qui possé-

1. A. Jeanroy, *art. cité*, p. 178. Voir (*Romania*, t. VIII, p. 504) ce passage dans la traduction catalane, et (éd. Sardou, p. 192) dans la traduction provençale.

2. Seule la *Kaiserchronik* fait exception.

daient l'église Saint-Honorat des Aliscamps ¹, y gardaient le tombeau de ce Vivien.

Qu'était-il à l'origine? le héros tout local d'une petite geste arlésienne, isolée et indépendante, qui aurait été annexée sur le tard à la geste narbonnaise? Plusieurs critiques le croient : un jongleur français, passant par Arles en pèlerin, comme tant d'autres, aura vu son tombeau, recueilli sa légende qui végétait obscurément sur place ; il l'aura transportée au Nord de la France et lui aura fait un sort. Simple cas fortuit, comme on voit, et si ce jongleur n'avait point passé par Arles, nous ne posséderions pas de poèmes français relatifs à Vivien. Je ferai seulement remarquer qu'on nous demande, par ailleurs et de même, de croire au passage, non moins fortuit, d'un autre jongleur à Gellone, d'un autre jongleur à Brioude, etc., et ce sont bien des cas fortuits.

D'autre part, je ne crois pas que les textes autorisent cette théorie. Ils indiquent plutôt, à mon sens, que Vivien fut de tout temps pour les poètes le neveu de Guillaume d'Orange et le petit-fils d'Aymeri de Narbonne ². Il n'y a nulle raison de le croire à Arles un

1. Voyez (*Gallia christiana novissima*, col. 40) la lettre analysée ci-dessus de l'archevêque Michel de Mouriez : il dit que ses prédécesseurs ont attribué cette église (*ut sancti sanctis obvenirent*) aux moines de Saint-Victor. Sur un différend des moines de Saint-Victor avec les chanoines d'Arles (en 1141) au sujet de la propriété de cette église et de plusieurs autres, voyez *ibidem*, col. 210. Il résulte du jugement (défavorable aux moines) qui est transcrit à cette page, qu'ils occupaient Saint-Honorat d'Arles depuis l'an 1070.

2. Sauf la *Vie de saint Honorat*, qui manque d'autorité en

héros autochtone. La bataille où il périt, plusieurs estiment que les poètes l'avaient placée d'abord à Larchamp, c'est-à-dire en Espagne, ou ailleurs ¹, non pas à Arles. Supposé que cette opinion soit erronée et que la bataille ait été placée d'emblée aux Aliscamps d'Arles par l'imagination du premier poète, ce jeu d'imagination, provoqué par la célébrité de la nécropole, a pu se produire dans une province quelconque de la France. D'aucune façon, il n'est nécessaire que Vivien ait été à l'origine, plutôt que Bertrand le palazin ou Ernaut de Beaulande, un personnage d'invention arlésienne.

Dès lors, il devient malaisé d'expliquer par les procédés employés jusqu'ici le rattachement de sa légende à Arles, les rapports que nous constatons entre nos chansons de geste et le sépulcre de l'église Saint-Honorat. La théorie de l'accident, du cas fortuit, n'y suffit pas. Elle veut, en effet, que nous nous représentions ainsi les choses : 1° Un poète de la France

l'espèce, tous les textes parlant de Vivien parlent en même temps de Guillaume d'Orange ou de quelque autre héros narbonnais. Dira-t-on qu'avant le passage à Arles du jongleur français que l'on suppose, la légende toute locale de Vivien, où il était donné comme un contemporain de Charlemagne, « s'était déjà mêlée aux récits sur Guillaume »? Ce serait supposer, à Arles même, tout un travail poétique, des échanges accomplis sur place entre des poètes du Nord de la France et des poètes ou des moines arlésiens, et cette vue ne pourrait que flatter notre thèse favorite.

1. A. Larchamp (Mayenne), suivant une hypothèse de M. Hermann Suchier (*Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIX, 1905, p. 640-682).

du Nord aura fait mourir Vivien aux Aliscamps d'Arles ; 2° un moine de Saint-Honorat aura, par hasard, eu connaissance de ce poème de la France du Nord et en aura fait part aux autres moines du prieuré ; sur quoi les moines auront décidé (on ne sait pourquoi) de faire à ce Vivien une place dans leur sanctuaire ; 3° un jongleur du Nord de la France, venu là en pèlerin, aura constaté que les moines de Saint-Honorat vénéraient en effet le sépulcre de Vivien, et, de retour au Nord de la France, il aura inséré ce fait dans un manuscrit d'Aliscans (*Saint Onnouré en fu li mestre auter*). Et si l'on dit que cette mention de « Saint Onnouré » est isolée et peut-être récente, il y a mieux : la plupart de nos chansons de geste nomment leur héros *Vivian* (rimant en *a*), ce qui suppose une influence méridionale ; il faudrait donc nous représenter, en outre, un jongleur-pèlerin qui aura réussi à convaincre ses confrères de l'utilité de cette modification. Chacun de ces accidents est bizarre par lui-même ; leur groupement en série est chose plus bizarre encore.

Qu'est-ce à dire, sinon qu'il faut nous représenter autre chose que ce mouvement de navette exécuté entre Arles et la France du Nord par des jongleurs isolés. Il faut considérer ces moines de Saint-Honorat et ces jongleurs français, non pas comme séparés par les monts, les vaux, les fleuves et les forêts, mais comme voisinant normalement et comme liés par des rapports plus constants. Le double nom du héros, *Vivien* et *Vivian*, est le symbole du travail à la fois monastique et jongleresque qui s'est accompli aux Aliscamps d'Arles, du jour où un poète d'imagination forte et grande y eut localisé la bataille légendaire.

Qu'une légende épique provoquée par les ruines de l'aqueduc romain d'Arles trouve asile, dès 1140, dans la *Kaiserchronik*, — que la *Chronique* dite de Turpin enferme les morts de Roncevaux dans les tombes romaines des Aliscamps, — que les chansons de geste y transfèrent le champ de bataille de Larchamp, — que les moines de Saint-Honorat se décident à mettre le corps chimérique du Vivien des jongleurs auprès des saints les plus vénérés de leur église, aux côtés de saint Honorat et de saint Trophime¹, à deux pas de la pierre où Jésus-Christ s'agenouilla, — tous ces faits sont solidaires. Ce n'est pas pour l'édification des bonnes gens d'Arles que ces légendes ont été combinées : elles n'ont pas été seulement recueillies par des pèlerins, elles ont été composées pour des pèlerins.

6. *Saint-Gilles.*

C'est saint Gilles², on se le rappelle, que Guillaume a pris à témoin de son serment de chasser les

1. Le corps de saint Trophime, qui avait jusque-là reposé dans leur église, n'a été transféré que le 29 décembre 1152 à l'intérieur de la ville d'Arles, dans l'église édiflée sous son vocable (voir la *Gallia christiana novissima*, col. 221).

2. Sur sa légende, voir l'introduction de G. Paris à son édition (en collaboration avec le Dr Bos) de la *Vie de saint Gilles* de Guillaume de Berneville (1881) ; sur l'importance du pèlerinage, voir Pio Rajna, dans le *Giornale storico della letteratura italiana*, t. VI (1885), p. 116.

Sarrasins hors de la terre de Provence ¹. Dans le romance espagnol de Benalmenique ², dérivé probablement d'une chanson de geste française, c'est « al puerto de sant Gil » que le comte Aymeri de Narbonne est fait prisonnier par les païens ; alors s'engage entre lui et la comtesse le dialogue héroïque où il lui défend de donner pour sa rançon fût-ce un maravédi ; c'est à la grâce de saint Gilles qu'elle le confie :

« Adios, adios, la condesa,
 Que ya me mandan ir de aqui.
 — Vayádes con Dios, el conde,
 Y con la gracia de sant Gil:
 Dios os le eche en suerte
 A ese Roldan paladin. »

Dans *Foucon de Candie*, c'est saint Gilles de Provence que la sœur de Vivien requiert d'offrir à Dieu l'âme du héros :

515 « Vivien frere, mar fu vostre jovente !
 Ja mès n'iert hom de graignor esciante ;
 La vostre morz me fait auques dolente.
 Sainz Giles, sire, qu'en requiert en Provence,
 L'ame de lui nostré Seignor presante,
 Que ja ne soit en peril n'en tormente ! »

1. Dans le *Charroi de Nîmes*.

2. Cité par M. J. Couraye du Parc, p. xx de son édition de *La Mort Aymeri*.

7. *Saint-Guilhem-du-Désert.*

« *Igitur*, dit le Guide des Pèlerins, *ab his qui per viam Tolosanam ad sanctum Jacobum tendunt, beati confessoris Guilhelmi corpus est visitandum.* » Revenant vers ces lieux, nous saluons à nouveau la tombe vénérable, et nous nous acheminons vers d'autres étapes : la route normale, nécessaire, nous conduit à Béziers.

8. *Anseüne.*

Aux abords de Béziers, une colline, ancienne station gauloise, puis gallo-romaine, porte le nom d'*Enserune*¹. Comme M. P. Meyer l'a montré², ce nom correspond exactement à l'*Anseüne* des chansons de geste : l'un des fils d'Aymeri, Garin, est dit Garin d'Anseüne.

9. *Narbonne.*

Narbonne est la ville d'Aymeri.

Il faut d'abord remarquer avec M. L. Demaison l'exactitude des descriptions qu'on en trouve dans les chansons de geste : l'auteur d'*Aymeri de Narbonne* mentionne à deux reprises³ la *Porte Aigüière* (*Porta*

1. Voir Noguier, *Enserune et Montady*, dans le *Bulletin de la société archéologique de Béziers*, 2^e série, t. VII, p. 235-252.

2. *Romania*, t. IV (1875), p. 191.

3. *Aymeri de Narbonne*, v. 502 et v. 3682; cf. Demaison, *Aymeri*, t. I, p. CLXIV.

Aquaria), qui était sur la voie Domitienne ; il dépeint bien le port de la cité :

182 D'une part est la greve de la mer ;
 D'autre part Aude, qui molt puet raviner,
 Qui lor amoine qanqu'il sevent penser ;
 A granz dromonz que la font arriver
 Font marchéant les granz avoirs porter ¹.

Narbonne est aussi la ville de ce saint Paul, l'un des sept premiers évêques des Gaules qui, en présence de Jésus-Christ, avaient consacré le cimetière des Aliscamps : *Surget et Paulo speciosa Narbo*, dit une hymne de Prudence. Les chansons de geste connaissent son sanctuaire, « une ancienne collégiale située autrefois en dehors de Narbonne et renfermée depuis dans son enceinte ». Dans *Aymeri de Narbonne*, dès que Charlemagne a pris Narbonne et qu'il a fait enlever des « sinagogues » les idoles de Mahomet, son premier soin est d'édifier cette église :

1228 Un biau mostier font fere et compasser
 Et les autieus beneïr et sacrer,

1. L'Aude ne passe plus à Narbonne, mais elle y a passé jusqu'en 1320, date où un barrage établi à Sallèles-sur-Aude fut emporté. Narbonne ne communique plus avec la mer que par le canal de la Roubine ; mais l'un des bras de l'Aude, rendu navigable par les Romains, formait un port, dont on pouvait encore dire au XIII^e siècle qu'il amenait dans la ville de « granz dromonz ». Voyez Demaison, t. I, p. CLXIII, et Lenthéric, *Les Villes mortes du golfe du Lion*, 1870.

Puis i ont fet establir et poser
 Un arcevesque, sans plus de demorer,
 Por Damedeu servir et enorer ;
 Si i fist Charles offrir et presanter
 Le chief saint Pol, ce dit en sanz fausser,
 Qu'il fist d'Espengne avec lui apporter.

M. Louis Demaison ¹ a montré qu'un ancien nécrologe et un bréviaire de l'église de Narbonne s'accordent avec la chanson de geste pour attribuer à Charlemagne cette fondation et la translation des reliques de saint Paul, — et que d'ailleurs ce sont des légendes. C'est à l'église Saint-Paul que les héros des *Narbonnais* vont à maintes reprises faire leurs oraisons ² ; c'est là, dans la *Mort Aymeri*, que le vieux comte est enterré par ses fils :

4044 Dedens Nerbone a grant procession
 Portent la biere a saint Pol le baron.

Comment des poètes du Nord de la France pouvaient-ils connaître ce saint, ce sanctuaire, ces légendes ? A-t-on réellement montré dans cette église la tombe de l'Aymeri légendaire ? Presque tous les titres anciens de Saint-Pau de Narbonne ont malheureusement péri.

1. En son édition d'*Aymeri de Narbonne*, t. I, p. CLIV-CLV.

2. *Les Narbonnais*, vers 276, 4574, 7739, 7895.

10. *Termes.*

Au sortir de Narbonne, ce qu'on appelle la *Via Tolosana*, c'est la route romaine qui remonte la vallée de l'Aude, et qui, n'ayant subi depuis deux mille ans que des rectifications insignifiantes, concorde à peu près avec la route nationale n° 113.

Quand on avance vers Lézignan, l'horizon est bientôt borné au sud par la chaîne des Corbières. Si l'on regarde vers ces montagnes, on voit au loin un rocher isolé. Il s'élève à quatre cents mètres au-dessus de la plaine environnante et la domine toute. A son faite, un château fort, fondé dès le x^e siècle, et qui soutint pendant la guerre des Albigeois un siège illustre. C'est Termes-en-Termenès ¹. Un des personnages de la *Chronique de Turpin* ² s'appelle *Gualterius de Termis*. Gautier de Termes, appelé aussi Gautier le *Tolosan*, cousin de Guillaume d'Orange, figure souvent dans les chansons du cycle narbonnais³. Guillaume rappelle à Vivien mourant le jour de joie où il l'arma chevalier :

Je t'adoubai a mun paleis, a Termes ⁴.

C'est, bien probablement, Termes-en-Termenès ⁵.

1. Voyez A. Molinier, *Géographie du Languedoc*. M. Joseph Anglade, qui est de Lézignan, veut bien m'écrire que Termes est visible de la route.

2. Éd. Castets, chap. xi.

3. Voyez E. Langlois, *Table des noms propres contenus dans les chansons de geste*.

4. *Chanson de Guillaume*, v. 2002. Cf. *Aliscans*, etc.

5. Identification proposé par M. Max Lipke dans sa dissertation sur le *Moniage Rainoart*, p. 80.

11. Lézignan.

A deux ou trois kilomètres avant Lézignan, la route traverse l'Orbieu. C'est dans ces parages que, en l'an 793, Guillaume de Toulouse avait combattu les Sarrasins. Les pèlerins du XII^e siècle foulaient ici, sans doute à leur insu, la même chaussée romaine que le sang des compagnons de saint Guillaume avait arrosée.

A une vingtaine de kilomètres de la route en remontant la vallée de l'Orbieu, s'élevait l'antique et riche abbaye de La Grasse. C'est de là qu'est sorti, vers 1170 au plus tard ¹, un écrit singulier, les *Gesta Caroli Magni ad Carcassonam et Narbonam* ², pendant de la *Chronique* du prétendu Turpin, où Charlemagne, escorté des douze pairs, combat les Sarrasins de la région. Averti par des signes prodigieux, il fonde une abbaye dans la vallée de l'Orbieu : vallée si pauvre qu'elle s'était appelée jusque-là *Vallis macra* ; enrichie de ses dons, elle s'appela depuis à bon droit *Vallis crassa*, La Grasse. L'abbaye nouvelle devient le quartier-général de Charlemagne, et le pieux narrateur mêle, en sa chronique, avec une verve d'invention bien méridionale, des récits de miracles et des récits de chansons de geste. Or, on y voit ³ Aymeri de Narbonne faire dona-

1. Voyez une curieuse étude de M. Israël Lévi dans la *Revue des études juives*, t. XLVIII (1904), p. 214-24.

2. Édition F.-Ed. Schneegans, 1898 (*Romanische Bibliothek*, n° 15).

3. P. 198.

tion à l'abbaye de riches terres : « *In presentia Karoli dedit monasterio et abbati Borrianam que hodie Lizinianum vocatur* », et l'auteur emprunte ces mots à un diplôme, d'ailleurs faux, daté du 5 avril 806, où Charlemagne donne au monastère de La Grasse « *vallem Borrianam quae tunc Lizinianus appellata, in comitatu Narbonensi*¹ ». D'autre part, plusieurs chansons de geste connaissent une *Terre de Buriene*², possédée par les Sarrasins, et cette *Terre de Buriene* est, dans le *Covenant Vivien*³, la résidence du roi païen Borrel, illustre dans les poèmes du cycle narbonnais. Dès le temps de Charlemagne, Lézignan ne s'appelait plus dans l'usage que Lézignan. Si l'on admet que la *Terre de Buriene* est la *Vallis Borriana*, comme ce nom ne peut provenir que du faux diplôme du 5 avril 806 fabriqué à La Grasse⁴, on surprend ici des jongleurs en train de se renseigner auprès des moines de La Grasse.

Si l'on rejette cette identification de *Buriene* à *Borriana*⁵, il reste que les *Gesta Caroli* introduisent parmi les compagnons de Charlemagne cinq héros de

1. Voir Ed. Schneegans, *Die Quellen des sogenannten Pseudo-Philomena*, Strasbourg, 1891, p. 19.

2. Voyez Max Lipke, *ouvr. cité*, p. 64.

3. V. 182.

4. A moins qu'on ne suppose absurdement, que des « cantilènes » du VIII^e siècle auraient transmis ce nom aux jongleurs du XII^e.

5. Proposée d'abord par M. H. Suchier, *Les Narbonnais*, t. I, p. LXXX. Cf. Kempe, *Die Ortsnamen des Philomena*, p. 27. Le faux diplôme du 5 avril 806 est publié dans les *Monumenta Germaniae historica, Diplomata Karolinorum*, t. I, p. 408.

la geste narbonnaise : Aymeri de Narbonne, père de Guillaume, Ernaut de Beaulande, son grand-père, Girard de Vienne, Renier de Losane, Milon de Pouille, ses oncles ¹. La Grasse n'est pas sur la route de nos pèlerins : mais Lézignan, dépendance du monastère de La Grasse, était une de leurs étapes. Il reste que les moines de La Grasse, pour glorifier leur sanctuaire, ont recouru aux mêmes procédés que les moines de Saint-Guilhem et les moines de Lérins.

12. *Martres-Tolosanes.*

Je ne retrouve aucune de nos légendes à Carcassonne ² ni à Toulouse, et Martres-Tolosanes sera notre dernière étape.

Martres-Tolosanes ³, qui fut à l'époque romaine une ville d'importance ⁴, et qui n'est plus qu'une bourgade, a pour patron un saint, inconnu des grands calen-

1. Édition Schneegans, p. 150 et Table des noms propres.

2. Je rappelle en passant cette légende carolingienne : « Charlemagne tint plus de sept ans, à ce qu'on dit, Carcassonne assiégée, sans pouvoir la conquérir ni hiver, ni été. Les tours s'inclinèrent quand il s'en fut allé, de façon qu'ensuite il la prit quand il fut retourné. Si la geste ne ment, ce fut vérité, car autrement il ne l'aurait pas prise. » *Chanson des Albigeois*, édition et traduction P. Meyer, strophe XXIV).

3. Arrondissement de Muret, canton de Cazères.

4. C'est, après Rome, la ville du monde où l'on a retrouvé le plus de bustes romains. Voyez Léon Joulin, *Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes* (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1899, p. 596-604).

driers, saint Vidian. Chaque année, une fête villageoise commémore son martyre, car on raconte qu'il fut tué là, au temps jadis, par les Sarrasins, sous un arbre, près d'une fontaine. Le bourg et son saint seraient aujourd'hui sans gloire si, en 1885, M. Antoine Thomas n'avait assisté à cette fête patronale et n'y avait trouvé l'occasion d'une savante et ingénieuse étude ¹.

Tous les ans donc, le dimanche de la Trinité, les jeunes gens du bourg se costument, les uns en Sarrasins : turban blanc et rouge à ganses d'argent, plastron vert orné d'un croissant jaune, ceinture de soie écarlate et pantalon bleu à bouffantes ; les autres, en chevaliers chrétiens : ils portent la cuirasse et des casques chargés d'une croix d'argent sur le timbre. Tous sont armés de lances et chaque camp a son étendard : c'est, pour les chrétiens, une bannière bleue ornée de l'image de saint Vidian ; pour les Maures, un drapeau mi-parti de vert et d'orangé avec des croissants argentés. Ils assistent tous à la grand'messe, chrétiens et mécréants, fort dévotement, puis ils escortent le clergé qui, chantant l'hymne de saint Vidian, porte en procession son buste en bois doré. Le cortège s'achemine vers la fontaine miraculeuse où le saint mourut. « Pendant cette marche solennelle, les bonnes âmes voient perler des gouttes de sueur sur le buste doré du martyr. Parvenu sous les

1. *Vivien d'Aliscans et la légende de saint Vidian*, dans les *Études romanes dédiées à G. Paris*, 1891, p. 124-135. (Cf. G. Paris dans la *Romania*, t. XXII, 1893, p. 142-5).

ombrages de la source, le célébrant y lave l'image du chevalier en mémoire de ses blessures, et les deux armées se déploient face à face dans un champ dont on a loué la récolte pour l'année. Aussitôt commencent des évolutions guerrières : les flammes rouges, noires, blanches et bleues flottent au vent, les cuirasses étincellent, les vestes orange, les turbans rouges resplendent dans la verdure, et les chevaux de ferme, affranchis pour un jour de leurs serviles corvées, représentent du mieux qu'ils peuvent les fines montures des infidèles et les destriers des paladins¹... »

Ce tournoi rustique, qui se termine, comme il sied, par la capture du drapeau des Maures, est un souvenir, le dernier sans doute qui survive dans les traditions populaires, de nos héros narbonnais, car la légende de saint Vidian n'est autre que celle de Vivien.

Pour la résumer en quelques mots, d'après l'office du saint, le père de Vidian fut fait prisonnier par les Sarrasins et gardé en captivité dans une ville de Galice, qui s'appelait *Lucerna* (c'est la *Luiserne sor mer* des chansons de geste²). Pour sa rançon, les Sarrasins exigèrent qu'il leur livrât Vidian. L'enfant fut livré, mais ne fut pas mis à mort ; les Sarrasins le vendirent à une marchande qui l'éleva comme son fils

1. D'après une description de M. Ernest Roschach (*Foix et Comminges*, 1862), citée par M. A. Thomas.

2. La version en prose des *Enfances Vivien* (éd. Wahlund p. 272) place, elle aussi, entre autres textes, Luiserne en Galice : « Le grant chemin de saint Jacques chevauchent les granz ostz de France et tant vont que ils voient Luiserne a senestre main. »

adoptif. Venu à l'âge d'homme, il débarqua à *Lucerna* et la détruisit. — Plus tard, les Sarrasins ayant envahi le Midi de la France, Vidian leur livre bataille et les poursuit jusqu'à un endroit *qui dicitur Al Campestris, in episcopatu qui dicitur hodie Conveñarum*¹ (et cet *Al Campestris* semble modelé sur *Larchant* ou *les Archanz*). Blessé, Vidian descend de cheval à Martres, près d'une fontaine, pour étancher le sang qui coule de sa plaie. Il est tué là par les Sarrasins. Aujourd'hui encore, par un miracle de Dieu, les pierres qui entourent la fontaine gardent la couleur de son sang.

Le lecteur a reconnu les données de deux chansons de geste : *les Enfances Vivien* et *Aliscans*.

L'important est de déterminer vers quelle époque on a extrait de ces chansons de geste un office de saint. M. Antoine Thomas ne connaissait que deux écrits, tous deux récents, où fût racontée la Vie de saint Vidian : un récit édifiant imprimé en 1769, un office du *Propre des saints du diocèse de Rieux* publié en 1764 ; et il admettait, sans s'expliquer un fait aussi singulier, que la légende de ce saint ne se serait formée qu'au xviii^e siècle. « C'est sans doute, a-t-il écrit, aux environs de 1764 qu'on a imaginé d'adapter au patron de Martres-Tolosanes, qui n'avait pour ainsi dire point d'histoire, l'histoire légendaire des exploits de Vivien, neveu de Guillaume d'Orange ». Mais M. Louis Saltet² a retrouvé

1. Comminges.

2. *Saint Vidian de Martres-Tolosanes et la légende de Vivien*

depuis, dans les portefeuilles des Bénédictins conservés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, un texte bien plus ancien de l'office de notre saint. Cette copie date de 1635, et M. Saltet montre, par plusieurs remarques excellentes, que le manuscrit sur lequel elle a été prise devait remonter au xv^e siècle. L'original lui-même pouvait être d'une plus haute époque. J'ajoute que dans la *Vie* de 1769, la mère de Vidian est appelée *Stace*, et c'est l'*Uistace* de la chanson de geste; ce trait manque dans l'office de 1635, et pourtant il va de soi qu'il devait se trouver dans un texte ecclésiastique ancien. D'autre part, une charte mise en lumière par M. Antoine Thomas ¹, et « qui doit être des premières années du xii^e siècle », montre que dès cette époque on gardait dans l'église de Martres-Tolosanes, alors sous le vocable de Notre-Dame, le corps de saint Vidian ². Il me semble donc probable que le Vivien épique a commencé d'être honoré à Martres dans le même temps où d'autres sanctuaires se mirent à vénérer d'autres héros narbonnais. Comme sept villes se disputaient l'honneur d'avoir donné le jour à Homère, deux églises, Saint-Honorat des Aliscamps et Notre-Dame de Martres, s'eseront disputé les reliques de Vivien.

dans les chansons de geste (Bulletin de littérature ecclésiastique publié par l'Institut catholique de Toulouse, Paris, 1902, p. 37-56).

1. P. 134.

2. La forme populaire de son nom est ici, comme à Arles, *Vezián* (cf. Thomas, *art. cité*, p. 133 et 134).

Or, Martres-Tolosanes se trouve en plein sur la voie romaine qui suit la vallée de la Garonne¹ et qui conduisait de Toulouse vers les Ports des Pyrénées les pèlerins de Saint-Jacques.

1, Voyez E. Desjardins et Aug. Longnon, *Géographie de la Gaule romaine*, t. IV, p. 67, et les cartes.

CHAPITRE XII

CONCLUSION

Je n'ai admis dans cette série que des rapprochements recueillis à même la route, sans me permettre de m'écarter de la voie suivie par les pèlerins, fût-ce d'une lieue à gauche ou à droite. Peut-être eût-il été légitime d'être moins rigoureux. Certes, les pèlerins de Saint-Jacques avaient un trop long voyage à faire pour se permettre d'autres détours que ceux que le *Guide* prévoit. Mais certains n'allaient pas plus loin que Notre-Dame-du-Puy, certains s'arrêtaient à Saint-Gilles. D'autre part, si les pèlerins suivaient nécessairement la voie la plus courte, les jongleurs, plus ou moins nomades, plus ou moins acclimatés dans telle ou telle région, qui attendaient les pèlerins autour des principaux sanctuaires, pouvaient « rayonner », exploiter à l'occasion d'autres tronçons de routes. Par exemple, on pourrait admettre que des jongleurs campés à Narbonne auraient exploité la partie de la voie Domitienne qui, partant de Narbonne, traverse les Pyrénées au col du Perthus, entre en Catalogne pour aller à Gérone et à Barcelone. On obtiendrait ainsi quelques rapports de plus entre nos poèmes et les voies romaines. On s'expliquerait mieux que l'un des fils d'Aymeri de Narbonne soit appelé Hernaut « de Gironde », c'est-à-dire de Gérone.

Mais je veux m'en tenir à ce qui est assuré, au fait que, si nous restons sur la grande route de Saint-Jacques et sur la chaussée même, sans nous en écarter jamais, nous y trouvons localisées un nombre respectable de chansons d'un même cycle, et que, dans trois églises au moins, les chanoines de Saint-Julien de Brioude, les moines de Saint-Honorat des Aliscamps, et ceux de Saint-Guilhem-du-Désert ont collaboré avec les jongleurs pour exalter la gloire des héros narbonnais.

Je ne crois pas avoir forcé les faits que j'ai groupés. Ce qui m'en donne la confiance, c'est que, pour la plupart, ils ont été établis par d'autres que moi. Avant moi, M. P. Meyer a remarqué que Garin d'Anseüne tire son nom d'une localité voisine de Narbonne ; avant moi, M. H. Suchier a identifié la terre de Buriene avec Lézignan ; avant moi, M. L. Saltet a remarqué que Martres-Tolosanes se trouve sur l'une des routes qui menaient à Saint-Jacques ; avant moi, M. A. Jeanroy et M. Ph.-A. Becker ont dit que certaines relations de nos poèmes avec Brioude et Gellone devaient provenir du passage par ces lieux d'un jongleur-pèlerin ; avant moi, M. Ferdinand Lot et M. Baist ont noté que la Tombe Isoré se trouve sur le chemin de Saint-Jacques, etc.

Pour moi, je me suis borné à repérer sur la carte les indications géographiques fournies par nos chansons et remarquées par mes devanciers ; et, ayant marqué ces points, je me suis borné à les relier par une ligne continue : cette ligne continue s'est trouvée reproduire le système des voies de communication

que le *Guide* de Saint-Jacques de Galice appelle la *Via Tolosana*.

Ayant tracé cette ligne, toute mon originalité (ou peut-être toute ma chimère) se réduit à dire : Ce qui a établi ces concordances entre nos poèmes et cette voie de pèlerinage, ce n'est pas l'accident, le simple hasard qui aura mené par là un ou deux jongleurs vagabonds du Nord de la France ; ce ne sont pas des récits de pèlerins isolés qui ont enrichi de quelques épisodes accessoires, de quelques motifs d'ornement des épopées qui s'étaient formées ailleurs et autrement ; ces relations sont plus intimes et plus profondes.

Sans doute, on peut trouver trop restreint le nombre des rapprochements que j'ai proposés entre nos légendes et cette voie de pèlerinage. Mais il ne faut pas oublier que les chansons du cycle narbonnais, en l'état où nous les avons, sont pour la plupart des remaniements de romans déjà remaniés ; qu'elles ont beaucoup erré à travers les provinces de la France, en Picardie, en Champagne, voire en Angleterre, bien loin des routes de Saint-Jacques ; que Guillaume d'Orange a été célébré dans tous les châteaux et dans toutes les foires :

Tel cent en chantent par les amples regnez !

il ne faut pas oublier que ces chansons ont été appropriées aux publics les plus divers, et que, par suite, les indices de leur destination primitive ne peuvent subsister dans ces renouvellements qu'à l'état de sur-

vivances presque incomprises. Par exemple, si quelque chose est certain, c'est que le sanctuaire de Saint-Julien de Brioude a contribué à la propagation de nos légendes, à telles enseignes que saint Guillaume de Gellone est entré dans le martyrologe de cette église; pourtant, chez des remanieurs qui avaient perdu tout contact avec la Voie Regordane, Brioude n'est-il pas devenu un port de mer, où aborde une flotte sarrasine? Le nom vénérable d'Aniane n'a-t-il pas failli disparaître tout à fait de nos poèmes rajeunis, altéré qu'il fut de maintes façons jusqu'à devenir Gênes-sur-Mer? Par ces indices, on peut juger combien de rapports anciens entre la *Via Tolosana* et nos chansons de geste ont pu être effacés d'un trait de plume par des remanieurs qui n'en comprenaient plus l'intérêt. Ce qui doit surprendre, en vérité, ce n'est pas dans ces renouvellements la rareté des souvenirs de la *Via Tolosana*, c'en est plutôt la fréquence.

Tels qu'ils sont, ces rapprochements dissipent, semble-t-il, plus d'un mystère. Jusqu'ici, comment pouvait-on expliquer que deux de nos chansons de geste fussent exploitées dans une bourgade de l'arrondissement de Muret, à Martres-Tolosanes? et que d'autres fussent localisées en Auvergne, à Brioude? Pour Brioude, on en proposait une explication invraisemblable; pour Martres-Tolosanes, on ne tentait même pas de l'expliquer; c'était l'inexplicable. Pour nous, il nous suffit de remarquer que cette bourgade et cette ville sont situées sur un même ruban de route, et que cette route, entre Brioude et Martres, les chansons

de geste du cycle narbonnais la jalonnent comme des bornes milliaires.

Cette route, des pèlerins sans nombre la battent au XI^e et au XII^e siècle : c'est l'époque des premières croisades, et ils sont pleins de l'esprit de ces temps aventureux. Dans toutes les villes du Midi qu'ils traversent, on leur montre des ruines faites, leur dit-on, par les Sarrasins. La terre d'Espagne vers laquelle ils s'acheminent est encore en grande partie occupée par les Musulmans. Sur leur route se dresse un sanctuaire, Gellone, où repose le corps de Guillaume, jadis ennemi glorieux de ces Musulmans. N'est-ce pas là, de l'excitation religieuse et guerrière de ces pèlerins, de l'esprit des croisades, des offices liturgiques où l'on célébrait la gloire du « saint athlète de Dieu », des prières sur son tombeau, n'est-ce pas là que naquit la légende de Guillaume ? Ces fictions embryonnaires, les moines de diverses églises intéressées à retenir les pèlerins et à les édifier, les jongleurs nomades, sûrs de trouver aux abords de ces églises le public forain et souvent renouvelé qui les faisait vivre, les ont développées.

Entre les faits dont notre explication rendrait compte, on peut signaler en passant ceux que Fauriel avait jadis recueillis et qui ont soutenu un temps sa théorie de l'origine provençale de l'épopée. Cette théorie est à peu près abandonnée de tous aujourd'hui, et à bon droit ; pourtant, quand on a accumulé contre elle les arguments qui la ruinent, il subsiste en sa faveur un résidu de faits. Par exemple, s'il n'a jamais existé une épopée provençale, pourquoi les

paysages des chansons de geste françaises sont-ils parsemés d'oliviers? Ce n'est qu'une formule épique, sans doute, et nos chansons font croître des oliviers à Laon et à Paris; mais d'où vient cette formule, s'il n'a jamais existé d'épopée provençale? Et encore, d'où viennent ces formes provençales, *Naimeri*, *Naïmer*, *Vivian*? Et, si l'épopée provençale est un mythe d'érudits, pourquoi l'épopée française s'est-elle passionnée pour le sort de villes méridionales, de la Provence, de la Septimanie et du Languedoc? Notre explication répond à ces questions, sans que nous ayons même besoin d'exprimer la réponse qu'elle leur fait.

Cette explication ne pouvait prendre corps tant que l'on croyait établi que les romans du XII^e et du XIII^e siècle étaient des remaniements de « cantilènes » ou de « chants lyrico-épiques » ou de « récits héroïques », composés deux, ou trois, ou quatre siècles plus tôt, et qui auraient célébré Guillaume de Toulouse, et en outre une foule d'autres Guillaumes, et une foule d'autres personnages historiques des VIII^e, IX^e, X^e et XI^e siècles. Mais je crois avoir montré que toutes ces hypothèses étaient vaines : ces illustres chants primitifs, composés, nous disait-on, dès l'époque carolingienne, du vivant de ces personnages ou dès une époque voisine de leur mort, sous l'impression immédiate des événements, par des contemporains enthousiastes, je crois avoir montré qu'ils risquent de n'avoir jamais existé. Je crois avoir montré que, dans le riche lignage des Narbonnais, un seul personnage n'est pas un pur héros de roman, et

c'est Guillaume, comte de Toulouse, le saint de Gellone. Auprès de lui, sa femme, la très historique Guibourc. Je crois avoir montré que les auteurs des chansons de geste ont appris des moines de Gellone et n'ont pu apprendre que de ces moines les quelques faits authentiques qu'ils rapportent de leur Guillaume, et qui forment le seul support historique de leurs fictions innombrables.

En d'autres termes, si, par maladie ou par accident, le comte Guillaume de Toulouse était mort vers l'an 803, avant d'avoir pu se rendre moine au monastère d'Aniane et fonder le monastère de Gellone, pas une des chansons de geste et pas une des légendes de notre cycle n'existerait ; et pas une de ces chansons ni de ces légendes n'existerait si par hasard, trois siècles ou plus après la mort de cet homme dans l'abbaye de Gellone, les moines de cette abbaye n'avaient eu le souci d'attirer vers ses reliques les pèlerins de Saint-Gilles de Provence et de Saint-Jacques de Compostelle.

Il y a, semble-t-il, un moyen sûr de vérifier si ces conclusions sont justes ou si ces concordances entre certaines légendes de l'épopée carolingienne et une certaine voie de pèlerinage ne sont que des faits curieux, mais fortuits et négligeables. Fortuits et négligeables, ils resteront confinés sur cette route, seuls de leur ordre. Mais d'autres routes conduisaient au moyen âge d'autres pèlerins vers d'autres sanctuaires : vers Aix-la-Chapelle et Cologne ; — vers Saint-Jacques de Galice par Blaye, Bordeaux et Roncévaux ; — vers Saint-Pierre de Rome et les

ports d'embarquement pour le Saint-Sépulcre; — des fêtes religieuses et des foires attiraient des pèlerins et des marchands vers les abbayes de Vézelay, de Saint-Denis, de Meaux, de Saint-Riquier, de Fécamp, etc. Il faudra regarder sur ces routes, aux abords de ces monastères.

APPENDICE

LA PLACE DES *ENFANCES VIVIEN* DANS LE CYCLE

I. — POSITION DE LA QUESTION.

L'une des tâches de la critique ¹ est de déterminer les rapports que soutiennent entre eux les poèmes conservés. Considérons à cet égard le groupe des quatre chansons relatives à Vivien : les *Enfances Vivien*, la *Chevalerie Vivien*, *Aliscans*, *Foucon de Candie*. Puisqu'elles racontent tour à tour les prouesses enfantines et l'adolescence du héros (*Les Enfances*), — ses exploits de jeune chevalier et le commencement de la bataille où il mourra (*La Chevalerie Vivien*), — sa mort (*Aliscans*), — et la vengeance prise de sa mort (*Foucon de Candie*), elles semblent former un seul roman en quatre parties, et, si elles sont l'œuvre de quatre poètes, il semble d'abord qu'ils se sont passé la plume de main en main ², chaque continuateur commençant à l'endroit même où s'était interrompu son devancier immédiat.

Pourtant, si l'on compare de plus près la *Chevalerie Vivien* et *Aliscans*, on a des raisons de croire que la *Chevalerie* est un prologue composé sur le tard, après *Aliscans* et d'après *Aliscans*, par un jongleur qui exploitait, faute de mieux, le même texte d'*Aliscans* que nous avons, et qui voulait remplacer un plus ancien poème

1. Voyez ci-dessus, p. 313.

2. Ceci, à vrai dire, s'applique assez mal à *Foucon*.

perdu ¹. — Pareillement, *Foucon de Candie* commence quand la bataille des Aliscamps est terminée ; mais *Foucon* fait à cette bataille des allusions qui contredisent partiellement les récits de la *Chevalerie Vivien* et d'*Aliscans* : il se peut que l'auteur de *Foucon* ait connu ces poèmes sous des formes plus anciennes. — Et, quant à la chanson des *Enfances Vivien*, il va de soi que, comme tous les « romans d'enfances », elle a été imaginée lorsque le héros était célèbre déjà par ses exploits d'homme fait, c'est-à-dire que des poèmes sur le vœu de Vivien et sur sa mort aux Aliscamps l'ont précédée et provoquée ². La question est de savoir ce qu'étaient au juste ces poèmes préexistants. L'auteur des *Enfances Vivien* a-t-il connu la *Chevalerie Vivien* et l'*Aliscans* que nous avons ? ou des versions plus archaïques ? auquel cas les fictions nouvelles introduites par lui ont pu d'aventure trouver asile dans les versions conservées de ces poèmes, y modifier ou y détruire des thèmes plus anciens.

Bref, il s'agit de déterminer quel était l'état de la tradition poétique au moment où chacune de ces quatre chansons a été rimée sous la forme où nous l'avons.

Je m'attache de préférence aux *Enfances Vivien*. Quelle est la place de ce roman dans la série ? Ce problème a été traité tour à tour par M. Ad. Nordfelt ³, par M. Becker ⁴,

1. Voyez Jeanroy, dans la *Romania*, t. XXVI, p. 180-8.

2. Puisqu'aussi bien nous ne connaissons guère d'autres exploits de Vivien que ceux qu'il a accomplis, pour tenir ce vœu, sur ce champ de bataille.

3. Ad. Nordfelt, Introduction à l'édition des *Enfances Vivien*, Upsala et Paris (1895), p. xxvii et suivantes.

4. Ph.-A. Becker, *Die Wilhelmsage*, p. 43-6 et p. 50 ; *Der südfranzösische Sagenkreis*, p. 40, et *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXII, p. 130 et p. 424.

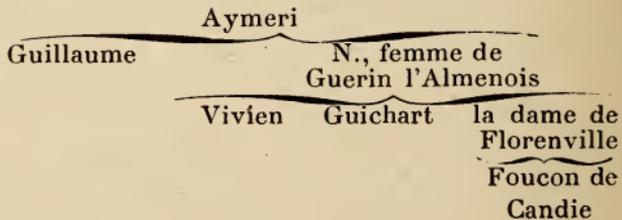
par M. W. Cloetta ¹ enfin. Ils en ont proposé trois solutions différentes. Je considérerai ici la plus récente des trois, celle de M. Cloetta.

Vivien est dans tous les textes le neveu de Guillaume d'Orange; mais il ne l'est point partout de la même façon. C'est de la comparaison des traditions diverses sur la filiation de ce personnage que M. Cloetta a tiré les éléments d'un classement des quatre poèmes.

II. — ANALYSE DES TEXTES UTILES A LA DISCUSSION.

Voici d'abord, dépouillée de toute appréciation sur leur valeur et leurs relations, l'analyse pure et simple des textes dont M. Cloetta disposait.

1° D'après Aubri de Trois-Fontaines ², Vivien est le fils d'une sœur de Guillaume. Son père n'est pas nommé. Il a une sœur, qui est la mère de Foucon de Candie. Ce sont exactement les mêmes données que l'on trouve dans *Foucon de Candie*; mais ce poème indique en outre le nom du père de Vivien, *Guerin l'Almenoï* ³, et le nom d'un frère cadet de Vivien, Guichart. Ce que l'on peut résumer ainsi :



1. Wilhelm Cloetta, *Die Enfanzen Vivien, ihre Ueberlieferung, ihre cyklische Stellung* (4^e fascicule des *Romanische Studien*), Berlin, 1898, p. 60-96.

2. *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. XXIII, p. 716; cf. G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 469.

3. Nom qui ne se retrouve nulle part ailleurs.

2° Dans *Aliscans*, Vivien est le fils d'une sœur de Guillaume, comme l'on voit par le v. 34. Guillaume et Guibourc sont considérés comme son père et sa mère adoptifs. Ils l'ont élevé dans leur maison, et, si ces vers sont authentiques, dès l'enfance :

783 « Je vos nourri par molt grant chiereté,

a Et ma moillier au gent cors honoré.

b Biaus sire niés, tant vos avoit amé !

c Set ans tos pleins geüs a son costé.

784 Quant jou a Termes vos oi armes doné,

Par vostre amor i furent adoubé

Cent chevaliers tout d'armes conraé !... »

Il se peut que les vers 783 *a*, *b*, *c*, soient interpolés, car ils manquent dans certains manuscrits; mais il résulte des autres que Vivien, avant son adoubement, fut le *nourri* de Guillaume et de Guibourc. Il résulte en outre de maints passages que Guillaume considère son neveu comme un fils, que Vivien considère Guillaume comme un père (voir les vers 123-5, 755-8, 767-774, 805, etc.), et son dernier adieu au moment où il expire s'adresse à Guibourc (v. 860, cf. v. 1896) :

860 Puis bat sa coupe, si laissa le parler,

Mais que Guiborc li rova saluer;

ce qui signifie apparemment que son père et sa mère sont morts. Guillaume, au moment de recevoir la confession de l'enfant, le dit d'ailleurs clairement :

1. Je cite d'après l'édition de Halle; cf. sur l'état de la tradition manuscrite pour ce passage, Cloetta, p. 74, n. 1.

827 « Je sui tes oncles, n'i as or plus prochain,
Fors Damedieu, le verai souverain » ;

et, sans doute, le père et la mère de Vivien sont morts depuis des années, car jamais la pensée de Vivien ni de personne ne va vers eux ¹. — Remarquons de plus deux traits. Le poète d'*Aliscans* nomme à plusieurs reprises un personnage qu'il appelle *Guichart l'enfant* (v. 320, v. 1814) ou *Guichart le meschin* (v. 325), qui est sans doute pour lui, comme dans *Foucon de Candie* et d'autres textes, un frère cadet de Vivien; mais le poète ne le dit pas, se bornant à le mentionner parmi les membres du « fier lignage » que les Sarrasins ont faits prisonniers. — En outre, il introduit souvent dans l'action les fils d'Aymeri, et ce sont les mêmes que dans les autres chansons : mais il en est un qui manque, Garin d'Anseüne. Ce n'est point accident et hasard; car il est une scène au moins où l'absence de ce personnage ne peut s'expliquer par un oubli : celle où le poète rassemble à Laon, autour du roi Louis, les Aymerides. Il les y rassemble tous, sauf Aïmer le Chétif; mais il a soin de donner un alibi à Aïmer et d'excuser son absence (v. 2601-3). De Garin d'Anseüne seul, nulles nouvelles. Le poète le tient-il pour mort? ou bien ignore-t-il son existence? Bornons-nous pour l'instant à constater que le nom de Garin d'Anseüne ne se lit nulle part dans *Aliscans* ², et qu'Aymeri n'y a que six fils ou du moins n'y a jamais que six fils présents à ses côtés :

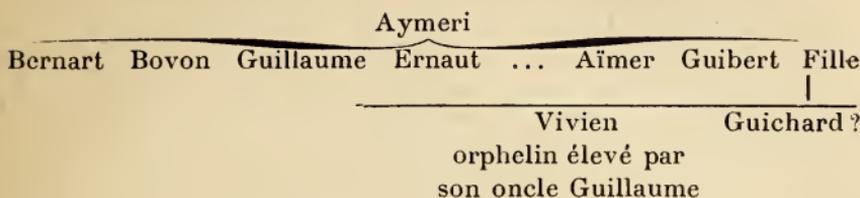
5970 Mais au rescorre poignant vint mil Persant,
Et d'autre part François li combatant,
Et Aimeris et tot si .VI. enfant ³.

1. Cloetta, p. 73-4.

2. Sauf en un passage du seul ms. de Boulogne, où *Garin li ber* figure auprès de ses frères (éd. de Halle, variante du v. 4635).

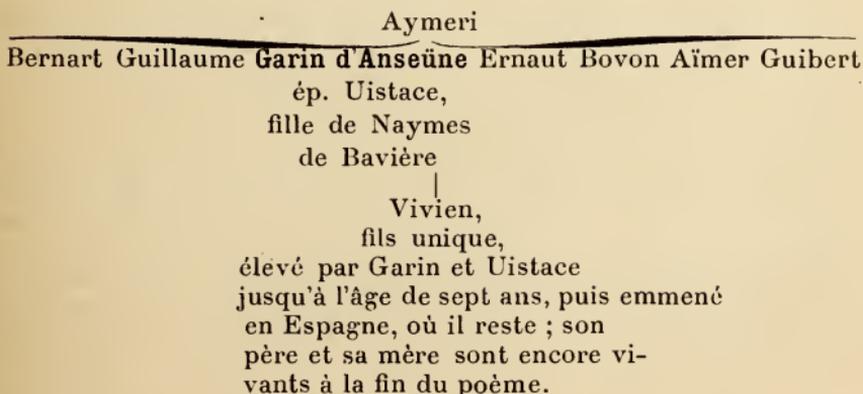
3. Cf. les vers 6252 et 6647.

Ces données se résument ainsi :



3° Selon les *Enfances Vivien*, Vivien est le fils d'un frère de Guillaume, qui est précisément ce Garin d'Anseüne dont *Aliscans* ne parle jamais. Sa mère est dame Uistace, fille de Naymes de Bavière. Il n'a pas de frère (sauf dans le ms. C, v. 4687, v. 4730). Il est élevé jusqu'à l'âge de sept ans dans le château paternel. Mais Garin d'Anseüne est fait prisonnier par un sarrasin, Marados, lequel le torture et ne veut accepter de lui d'autre rançon que son fils Vivien. L'enfant est prêt à se dévouer; sa mère demande conseil à ses oncles assemblés, qui « jugent à mort » Vivien et décident qu'il doit être livré aux païens en échange de son père. Il en est fait ainsi; mais Vivien échappe à ses bourreaux et est élevé sept ans à Pampelune par une marchande chrétienne qui le fait passer pour son fils; depuis l'âge de sept ans jusqu'à l'âge viril, il court en Espagne de merveilleuses aventures.

On peut figurer ainsi ces données :



4° Si l'on se reporte enfin à la *Chevalerie Vivien*, on y lit au début du poème :

9 Ce fu a Pasques que l'en dit en esté.
 Guillelmes ot Vivien adoubé,
Le fil Garin d'Anseüne, l'ainzné ¹.
 Por seue amor en ot cent adoubez.
 Dist Viviens : « Beaux oncles, entendez :
 Par tel covent l'espee me donez
 Que je promet, voiant vos, Damedé,
 Le glorieus de sainte maiesté,
Voiant Guibor qui m'a norri soef,
 Et voiant vos et voiant toz vos pers,
 Que ne fuirai en trestot mon aé
 Por Sarrazin, por Tur ne por Escler...

Dès ces premiers vers ², l'on trouve donc associées des données que les autres poèmes ne réunissaient pas. Vivien est ici, comme dans la chanson des *Enfances*, le neveu de Guillaume par son frère Garin d'Anseüne ; pourtant, comme dans *Aliscans*, il n'a pas été élevé dans la maison

1. Ce vers, donné par les manuscrits du groupe A (voir l'édition A.-L. Terracher), se lit ainsi en D : *Lou fil Garin, un suen ami charnei*. Il manque en B et en C. — Le nom de Garin d'Anseüne, donné comme père de Vivien, se trouve d'ailleurs dans tous les manuscrits en d'autres passages, par exemple aux vers 139, 1861, etc. Nos citations sont faites d'après les manuscrits du groupe A ; la numérotation des vers est celle de l'édition Terracher.

2. J'écarte de la discussion, comme dérivés des *Enfances Vivien*, et me rangeant aux excellentes raisons proposées par M. Cloetta (pages 72, 79, 81, 92-4), les témoignages de la seconde rédaction du *Moniage Guillaume*, d'*Aimeri de Narbonne* et des *Narbonnais*. Sur le rôle de Garin d'Anseüne dans les *Narbonnais*, voir l'édition de M. H. Suchier, t. I, p. 157, variante des vers 4064-5, et t. II, p. LIX.

paternelle, mais par son oncle Guillaume et par Guibourc. son père est mort, quand s'ouvre le poème (v. 139-140), et certes depuis des années, car Vivien, s'il le nomme une fois ou deux en passant ¹, ne pense jamais à lui. Veut-il s'exciter à la prouesse? c'est le souvenir de son aïeul Aymeri qu'il évoque (vers 810, 1887) et de préférence celui de son oncle Guillaume et de Guibourc (vers 882). Sa mort prochaine le désole parce qu'elle désolera son oncle Guillaume (vers 606, 1509, 1601) et Guibourc :

1509 « Oncles Guillelmes, ja mès ne me verrez...
 Dame Guiborc, ja mès ne me ravrez...

606 « Ne vos verrai ja mès, oncle Guillelme...
 Et vos, contesse, Guibor, ma dame bele,
 Vos me norristes lonc tens soz vo messele;
 Quant serai morz et savroiz la novele,
 Por moie amor en plorerez cent lermes. »

C'est tout enfant que Guibourc l'a *nourri soz sa messele*, et le poète précise ailleurs en disant que cette éducation a duré sept ans :

271 Dex! qu'or nel set Guillelmes au cort nés,
 Dame Guibor, qui le norri soef,
 VII. anz toz plains sain et sauf et gardé!

1. Au v. 413, par exemple, et au v. 1859, où, pour se faire reconnaître dans la bataille par Guillaume, qui le prend pour un païen, il se désigne ainsi :

« Sire, dist-il, vos ne me ravisez ?
 Filz sui Garin et d'Anseüne nez;
 Vostre niés sui, sachiez de vérité. »

Cependant, ce Vivien qui a été élevé tout enfant dans la maison de son oncle, comme s'il était orphelin, n'en est pas moins désigné dans ce roman comme s'étant dévoué pour délivrer son père Garin d'Anseüne de la prison des Sarrasins, et le poète sait fort bien résumer la chanson des *Enfances*. Au v. 136, le roi sarrasin Desramé s'informe qui est le chrétien qui le provoque :

Dient païen : « C'est li Guillelme niés ;
C'est Viviens, li fel, li enragiez.
Filz fu Garin, qui tant par est proisiez,
Qui d'Anseüne fu sire et jostisiers.
En Roncevaus fu il pris et liez,
Si l'en mena Marados, vostre niez ;
Por Vivien fu li cuens ostagiez...

et ailleurs (v. 118) :

Fiz fu Garin qui d'Anseüne est nez :
Ses aieus est Aymeris li barbez.
Nouvelement a esté adoubez.
Pris a Luiserne et vos parenz tués,
Et Marados est a sa fin alez.

Mais, tandis que, dans les *Enfances*, Vivien est fils unique, il est ici, comme dans *Foucon de Candie* (et peut-être dans *Aliscans*), le frère aîné d'un enfant de quinze ans, Guichardet (v. 1221, etc.).

Ces données, difficiles à concilier entre elles, peuvent être représentées de la sorte :

	Aymeri		
Bernart etc...	Guillaume	Garin d'Anseüne	ép. N.
	Vivien.	Guichardet	
	orphelin depuis longtemps,		
	s'est dévoué pour délivrer son père,		
	et pourtant a été <i>nourri</i> sept		
	ans par Guillaume et par Guibourc.		

Tels sont les témoignages divers sur la filiation de Vivien. Si j'ai réussi à les résumer avec sûreté, c'est grâce à M. W. Cloetta, qui a su les grouper tous, reconnaître le vrai sens de chacun d'eux, les débarrasser des gloses erronées de maints commentateurs.

III. — LA THÉORIE DE M. CLOETTA.

Il s'agit maintenant pour M. Cloetta de les interpréter et de rechercher quels rapports ces fictions soutiennent entre elles. Je me suis contenté ci-dessus d'analyser les textes ; mais, pour plus de clarté, je les ai rangés dans un ordre qui correspond, selon M. Cloetta, à l'ordre où les traditions qu'ils représentent se seraient en effet succédé.

Voici sa théorie. Selon la version la plus ancienne ¹ (représentée par *Foucon de Candie* et partiellement par Aubri de Trois-Fontaines), une sœur de Guillaume avait épousé un certain Garin l'Almenoïis, Bavarois, et probablement fils de Naymes de Bavière ². Garin avait eu un fils, Vivien. De ce Garin bavarois, on ne savait rien de plus : c'est pourquoi on le considéra comme mort de bonne heure, et c'est pourquoi se développa la tradition que Vivien, orphelin dès l'enfance, avait été élevé dans la maison de son oncle Guillaume. Ce sont ces données anciennes que reproduit le poète d'*Aliscans* ; mais, comme la mort des parents de Vivien remonte à un passé déjà reculé, et que ces personnages n'intéressent pas le poète, il oublie ou néglige de les nommer. En l'état de la

1. Cloetta, p. 89.

2. Aucun texte ne dit que le père de Vivien soit le fils de Naymes ; mais c'est une hypothèse qui sera expliquée plus loin.

légende qu'il représente, Aymeri n'avait que six fils : les six Aymerides qu'il nomme étaient les seuls qui, à sa connaissance, eussent jamais ceint l'épée¹. Et de fait, on constate, selon M. Cloetta², que le personnage de Garin d'Anseüne manque non seulement dans *Aliscans*, mais dans les épopées anciennes du cycle.

Or, loin du cycle des Narbonnais et sans nul rapport avec Aymeri, vivait anciennement dans les légendes un certain Garin d'Anseüne³. Il est dans la *Chanson des Saisnes* de Jean Bodel un baron de Charlemagne, qui joue un rôle de comparse et finit par être tué dans une bataille :

Atant ez Murgalé forment esperonant.
 Tot par devant les autres s'en vait li Turs poignant,
 La lance sor le fautre, l'escu au piz poignant⁴,
 Et va ferir Garin d'Anseüne la grant,
 Que l'escu li perça et l'auberc jazerant.
 Tant com hante li dure l'a abatu sanglant.
 Karlemaines le voit, toz taint de mautalant⁵.

Ce personnage, que sans doute d'anciennes épopées perdues célébraient plus dignement⁶, serait à jamais resté étranger au lignage des Narbonnais, à jamais Aymeri se serait contenté de six fils, sans l'intervention de l'auteur des *Enfances Vivien*.

1. Cloetta, p. 90.

2. P. 91.

3. Cloetta, p. 91-2. M. Cloetta suit ici une suggestion de J. Courraye du Parc (Introduction à l'édition de la *Mort Aymeri*, p. xii).

4. Corrigez *joignant* ?

5. Éd. Fr. Michel, t. II, p. 69.

6. Cloetta, p. 94.

Cet auteur connaissait parmi les Narbonnais un Garin, sans doute Garin l'Almenoï, Bavarois, gendre d'Aymeri de Narbonne et père de Vivien ¹. Il connaissait d'autre part un autre héros, étranger au cycle, Garin d'Anseüne. Il les « fondit » en un seul personnage, appliquant au Garin narbonnais le prédicat d'*Anseüne*. Du même coup il fit de ce Garin d'Anseüne un septième fils d'Aymeri. Ce gendre d'Aymeri devenant son fils, la fille d'Aymeri, mère de Vivien, devint donc sa bru : c'est Uistace, fille de Naymes de Bavière. Pourquoi fille de Naymes ? C'est sans doute parce que Garin l'Almenoï était primitivement le fils de Naymes, et que les deux époux troquèrent à la fois leurs pères et leurs beaux-pères. Cette combinaison faite, il apparut au poète des *Enfances Vivien* « que la mort prématurée des parents de Vivien et son éducation dans la maison de Guillaume n'étaient pas des thèmes suffisamment aventureux ; c'est pourquoi il inventa à leur place la captivité de Garin d'Anseüne, le dévouement de Vivien, sa délivrance et son éducation par une marchande de Pampelune, etc. » ².

Enfin, au terme de la série, vint l'auteur de la *Chevalerie Vivien* ³. Il connaissait et exploitait à la fois les chansons d'*Aliscans*, de *Foucon de Candie* ⁴ et des *Enfances*. Il se trouvait donc en présence de deux versions : Vivien élevé tout enfant, parce qu'il est orphelin, par son oncle ; Vivien élevé par son père et se dévouant pour lui. Ces versions étaient contradictoires. Il les combina comme il put : il admit que Vivien était le fils de

1. Peut-être aussi, dit M. Cloetta, était-ce un *Guerin* qui est nommé au v. 6 de *Foucon de Candie*.

2. Cloetta, p. 89.

3. *Id.*, p. 76.

4. *Id.*, p. 77.

Garin d'Anseüne (comme dans les *Enfances*) et pourtant que (comme dans *Aliscans*) il avait été élevé tout petit par Guillaume et par Guibourc. En quelles circonstances avait-il perdu ses parents ? Le poète s'est bien gardé de le dire, ne voulant ni infirmer ni confirmer la chanson des *Enfances Vivien* ; il s'est tenu dans un vague voulu ; les vers 121-3, 136-140, 161¹ qui résument l'action des *Enfances Vivien* ne sont pas de lui ; ce sont des interpolations².

Par cette théorie, M. Cloetta a acquis — ou croit avoir acquis — deux résultats considérables.

D'abord, il a proposé des motifs de croire que Garin d'Anseüne ne fut introduit que sur le tard parmi les Aymérides. On a souvent affirmé, on n'a jamais prouvé que ce groupe se serait peu à peu grossi par l'annexion de personnages légendaires primitivement étrangers les uns aux autres ; M. Cloetta produit ici la preuve requise : il surprend, dit-il, Garin d'Anseüne sur le fait, au moment où il se glisse pour la première fois dans la compagnie des Narbonnais. Et, comme M. Cloetta croit pouvoir dater à cinq ans près, entre 1165 et 1170, la composition des *Enfances Vivien*, c'est donc à cette date précisément que Garin d'Anseüne serait né à la vie poétique comme membre du « fier lignage ».

En second lieu, la théorie de M. Cloetta lui fournit un classement des quatre chansons de geste. Les *Enfances Vivien*, assure-t-il, sont postérieures à *Aliscans* ; le texte d'*Aliscans* était arrêté déjà sous une forme à peine différente du texte actuel³, quand les *Enfances Vivien* parurent, qui

1. Éd. Fr. Michel, t. II, p. 69.

2. Cloetta, p. 94.

3. Cloetta, p. 96 : « *Aliscans* (tel que l'a connu l'auteur des *Enfances Vivien*) existait dans une rédaction qui ne différait guère

introduisirent des fictions nouvelles ; ces fictions ont été utilisées en quelque mesure par la *Chevalerie Vivien*, qui est donc une chanson plus récente. Quant au poème de *Foucon de Candie*, il est à part : il repose sur les plus anciennes traditions, celles que connaît et respecte l'auteur d'*Aliscans*.

IV. — CRITIQUE DE CETTE THÉORIE.

Cette théorie est une construction logique, et, comme telle, irréprochable. A condition pourtant qu'elle ne choque aucune convenance poétique : puisque ce sont, après tout, des inventions et des jeux de poètes (le lecteur pourrait l'avoir oublié) qu'il s'agit d'expliquer. A ces combinaisons logiques, opposons quelques remarques d'ordre littéraire.

Selon M. Cloetta, la poésie n'aurait d'abord attribué que six fils à Aymeri. Mais a-t-on jamais ouï parler des six infants de Lara ? et des six plaies d'Égypte ? et des six merveilles du monde ? et des six douleurs de Notre-Dame ? et des six filles de l'Ogre ? et des six villes qui se disputaient l'honneur d'avoir donné le jour à Homère ? et des six évêques qui consacrèrent le cimetière des Aliscamps d'Arles ? Je suppose un narrateur qui, n'ayant jamais entendu parler des Sept devant Thèbes, raconterait le siège de Thèbes d'après une source où, par suite de quelque accident, le nombre des chefs aurait été réduit à six ; qui ne voit que,

de celle qui nous a été transmise, mais qui n'avait pas encore comme appendices la *Bataille Loquifer* et le *Moniage Rainoart*. Une allusion à l'épisode de Sinagon que l'on lit dans le texte actuel d'*Aliscans* suffit à nous empêcher de croire que le texte d'*Aliscans* que nous considérons comme antérieur aux *Enfances Vivien* et à la seconde rédaction du *Moniage Guillaume* ait été précisément le texte que nous avons. »

d'instinct, et par respect pour les nombres mystiques, il ajouterait aussitôt un septième nom ? Mais, sans aller chercher si loin des exemples et des analogies, ouvrons le *Willehalm* de Wolfram d'Eschenbach. Wolfram, comme on sait, n'y a exploité d'autre source que la chanson française d'*Aliscans*. Il voulut quelque part dénombrer les fils d'Aymeri : mais il eut beau chercher dans *Aliscans*, il n'y trouva que six noms : il n'eut garde d'en conclure, comme fait M. Cloetta, que tel était le nombre vrai, et que son devoir était d'attendre patiemment le conteur à venir qui un jour introduirait un septième Aymeride ; il sentit (car il était un homme de goût) que la liste devait de tout temps avoir compris sept noms, et, d'autorité, il en ajouta un, pris au hasard, Bertrand ¹.

Autre difficulté : selon M. Cloetta, le poète des *Enfances Vivien* aurait le premier introduit dans le groupe des fils d'Aymeri cet inconnu, cet intrus, Garin d'Anseüne. A quoi bon ? On ne le voit pas. Ce qu'on voit bien, au contraire, c'est l'intérêt qu'il avait à ne pas l'y introduire. Le sujet qu'il voulait traiter, et qui est beau par ailleurs, reposait sur une donnée dont il ressentait assurément l'infélicité : pour tirer un prisonnier de captivité, les parents de ce pri-

1. Lât mich iu die helde nennen,
Daz ir geruochet si erkennen.
Daz eine was Gwillâms,
Daz ander Bertrams.
Sus was geuant sin dritter sun
Der clære sÛeze Buovûn.
Heimrich (*Aïmer*) hiez der vierde.
Des tugent vil lande zierde.
Arnalt und Bernart
Die muosen an die selben vart.
Der sibende der hiez Gybert.

(Éd. K. Lachmann, str. VI, v. 19-29.)

sonnier livrent à sa place et vouent au martyr son fils, un enfant de sept ans. Pour que cette donnée pénible ne soit pas tout à fait intolérable, il convient au moins que le prisonnier soit un personnage de qui la délivrance importe infiniment ; c'est pourquoi le poète des *Enfances Vivien* feint que ledit prisonnier n'est pas, comme dans l'ancienne tradition, un gendre obscur d'Aymeri, sans histoire et presque innommé, mais l'un de ses fils : le public, habitué à regarder les fils d'Aymeri comme un groupe de héros admirables et inséparables, comprendra mieux qu'on sacrifie un enfant pour que le faisceau de leurs forces ne soit pas à jamais brisé, et se rendra peut-être à cet argument :

337 Neveu et oncle, parant sont il assez ;
Mès de tieus freres ne puet en recovrer.

Le poète veut donc que son prisonnier soit l'un des fils d'Aymeri. Où le prendra-t-il ? Ne sera-ce pas évidemment, pour ne pas dérouter ses auditeurs, dans la liste traditionnelle de ces fils ? Est-ce le moment d'y introduire un inconnu ? Supposé que, des six fils d'Aymeri, un seul se trouvât disponible pour devenir le père de Vivien, n'est-ce pas celui-là qu'il aurait choisi ? En fait, cinq étaient disponibles ¹. Ce qu'il cherche, c'est un nom consacré et illustre : comment aurait-il été quérir, en dehors de la liste, et pour le seul plaisir de compromettre son jeu, un étranger, je

1. La biographie de chacun des fils d'Aymeri est si imprécise et la chronologie de tous nos romans est si lâche qu'il eût été possible d'attribuer à l'un quelconque des fils d'Aymeri la paternité de Vivien. Si l'on veut écarter pourtant Bernard de Brusbant et Bovon de Commarcis qui avaient déjà des fils, et aussi Aïmer, qui est représenté à l'ordinaire comme sans femme et sans enfants, il restera encore au choix du poète Ernaut et Guibert.

ne sais quel Garin bava-rois, et qui n'avait jamais encore fait figure de fils d'Aymeri ?

Ces remarques mettent en défiance contre l'assertion de M. Cloetta, condition et support de toute sa théorie, que Garin d'Anseüne manque dans les plus anciennes chansons du cycle, dans le *Couronnement de Louis*, le *Charroi de Nîmes*, la *Prise d'Orange*. Si nous y regardons, il est bien vrai qu'il n'est nommé nulle part dans la courte chanson du *Charroi*¹ ; mais il est bel et bien nommé dans le *Couronnement de Louis*. Là, au v. 817, Guillaume dit :

821 « J'ai non Guillelme le marchis, a nom Dé...,
Frere Bernart de Brebant la cité
Et frere Hernaut de Gironde sor mer,
*Frere Guarin, qui tant fait a loer*²,
De Commarchis Buevon le redoté,
Frere Guibert d'Andernas le meinzné,
Si est mes frere li gentilz Aïmer.. »

Ce qui fait sept fils d'Aymeri, bien comptés, dont Garin d'Anseüne. En outre³, selon la version du manuscrit 1448 (éd. Langlois, p. 125), ce Garin d'Anseüne figure à la cérémonie du couronnement du roi Louis :

164 Bertranz li a les esperons chauciés,
Et danz Garin d'Anseüne li vielz
*Li çaint l'espee, com gentis chevalier*⁴.

1. Seul des fils d'Aymeri, Bernard de Brusbant y paraît.

2. Les deux manuscrits de la famille *B* le désignent plus précisément encore, en ajoutant : *Cil d'Anseüne, le gentil et le ber*.

3. Ce passage a échappé à M. Cloetta.

4. Ce texte réduit à sa juste valeur la remarque de M. Cloetta que le manuscrit de Boulogne (*C* de l'éd. Langlois) ne donne pas le vers 823 [*Frere Guarin...*]. Il est bien vrai que *Ca* à lui seul autant d'autorité

Quant à la chanson de la *Prise d'Orange*, elle connaît, elle aussi, Garin d'Anseüne. Les Sarrasins somment Guillaume de leur rendre le château de Gloriette : « Je n'en ferai rien, répond-il :

1090 « N'en partirai nul jor de mon vivant,
Ainz le savra rois Looyz li frans,
Bernarz mes freres, li chenuz et li blans,
Et d'Anseüne Garins li combatans...¹ »

En deux autres passages analogues, le même Guillaume fait appel au secours qu'il désire de son frère *dan Garin le poissant* (v. 1330), *dan Garin le proisié* (v. 1576).

Ces passages, M. Cloetta les connaît et les cite². Il s'agit pour lui de s'en débarrasser. Comment faire ? C'est très simple. « En ces poèmes, écrit M. Cloetta, Garin ne figure que « dans des énumérations, où on peut biffer son nom sans autre forme de procès ». A la bonne heure. Et admirons ici les ressources d'une telle méthode, et comme elle brise à plaisir les rares instruments critiques dont nous disposions³. Une combinaison de notre esprit veut-elle

que tous les manuscrits des familles *A* et *B*, qui ont ce vers. Mais le fait que le manuscrit 1448 (*D*), dont le témoignage vaut le sien, connaît aussi Garin d'Anseüne, confirme l'authenticité du vers 823 : sans quoi il faudrait que deux interpolateurs eussent introduit sur le tard ce personnage, l'un dans la version *AB*, l'autre dans la version *D* du *Couronnement*.

1. A ce passage correspondent ces vers de la rédaction, encore inédite, du manuscrit 1448 (*f*^o 104 *b*) :

Ainz lou savra Loeis a vis fier ;
Bernarz mes freires, qui est bons chevaliers,
Et dan Guarin d'Anseüne li viez
Nos secorront de grés et volantiers.

2. Cloetta, p. 91.

3. Par un procédé aussi légitime, je pourrais supposer que Garin

que tel trait ne se trouve pas dans tel poème ? Nous y allons voir, et, par malheur, il s'y trouve. Qu'importe ? C'est que le texte est ici interpolé. Une autre combinaison de notre esprit veut-elle que tel trait se trouve dans tel poème ? Nous l'y cherchons et, par malheur, nous ne l'y trouvons pas. Qu'importe ? C'est qu'ici il y a une lacune dans le texte. Méthode outrecuidante, méthode facile, mais dont la facilité même devrait dégoûter ceux qui l'emploient. Ce devrait être pourtant un principe reconnu de tous que seule la critique interne d'un texte, si elle nous révèle quelque part une faute de grammaire, de logique, de versification, etc., nous donne le droit d'y supposer une lacune ou une interpolation. Si le texte ne choque que nos théories, ce n'est pas lui qu'il faut modifier, ce sont nos théories. Sans quoi toutes les hypothèses sont également recevables.

La vérité est que Garin d'Anseüne figure au même titre que ses six frères et aussi fréquemment qu'Ernaut par exemple, ou que Bernart, ou qu'Aïmer, dans les chansons du cycle, dans les anciennes comme dans les récentes ¹. Et rien ne permet de supposer qu'il soit parmi les Aymerides un tard-venu.

Rien non plus n'indique qu'il ait jamais été dans la poésie autre chose que l'un des Aymerides. S'il a plu à Jean Bodel dans les *Saisnes* d'employer comme figurant parmi les barons de Charlemagne un Garin d'Anseüne et de le faire tuer d'un coup de lance par quelque païen, ce n'est pas signe que ce Garin d'Anseüne ait été à l'origine le héros

d'Anseüne avait été cité dans l'énumération des Aymerides réunis à Laon par le poète d'*Aliscans* et qu'il y a seulement une lacune d'un ou deux vers dans notre texte à l'endroit où il devrait figurer.

1. Il suffit de renvoyer à la précieuse *Table des noms propres* de M. E. Langlois.

d'une geste spéciale, indépendante des chansons narbonnaises. Jean Bodel a dû prendre le nom de ce comparse, au hasard de sa mémoire, dans l'une quelconque des chansons du cycle ¹.

V. — ESSAI D'UNE AUTRE EXPLICATION.

Dès lors, étant infiniment probable que Garin d'Anseüne a de tout temps été l'un des fils d'Aymeri, nous sommes conduits à nous représenter les rapports des quatre poèmes du groupe de Vivien tout autrement que se les représente M. Cloetta. Dans un poème primitif, Vivien était le fils d'une sœur de Guillaume ² et d'un personnage dont le nom n'importe guère ³. Ce père et cette mère avaient-ils une histoire ? ou le conteur se bornait-il à dire, sans préciser autrement les circonstances, qu'ils étaient morts, laissant après eux Vivien et un autre fils, plus jeune de quelques années ⁴ ? Nous l'ignorons. Toujours est-il que

1. Ce mode d'utilisation comme comparses de personnages empruntés à d'autres gestes est banal et chacun en retrouvera des exemples dans sa mémoire. Girard de Roussillon dans les poèmes dont il est le principal héros vit et meurt sous un roi qui est Charles Martel ou Charles le Chauve, mais non pas Charlemagne ; néanmoins l'auteur de *Renard de Montauban* l'utilise comme figurant parmi les compagnons de Charlemagne ; la *Chanson de Roland* fait mourir Girard à Roncevaux, ce qui n'empêche pas Bertrand de Bar-sur-Aube de lui donner un rôle au retour de Roncevaux, etc. Autre exemple : Bernard de Brabant figure, seul personnage du cycle d'Aymeri de Narbonne, dans la chanson d'*Orson de Beauvais* (v. 3210) : ce n'est pas un indice qu'il ait jamais été le héros d'une geste indépendante.

2. *Foucon de Candie*, Aubri de Trois-Fontaines.

3. Guerin l'Almenoïs, selon *Foucon de Candie*.

4. Le Guichard de *Foucon de Candie*, de la *Chevalerie Vivien et d'Aliscans*.

les deux orphelins avaient été recueillis tout enfants par Guillaume et par Guibourc et élevés par eux, tendrement. Ils grandissent. Au jour de son adoubement par Guillaume, Vivien prononce le vœu téméraire que l'on sait ; il meurt en bataille pour l'avoir tenu. En ces quelques mots tenait toute sa destinée et toute l'action de l'ancien poème. L'amour de Vivien pour ses parents nourriciers, l'amour de Guillaume et de Guibourc pour leur fils d'adoption en formaient le principal ressort. Les appels de Vivien vers Guillaume dans la bataille, les prouesses désespérées de son oncle et de son jeune frère pour le secourir, la douleur de Guillaume lorsqu'il le retrouve mourant, sa joie lorsque le blessé se ranime entre ses bras, la confession de l'enfant, le dernier salut qu'il adresse à sa mère d'adoption, sa mort, le deuil de Guibourc, les larmes que mêlent les deux époux privés de leur enfant, leur passion de le venger, ces thèmes fournissaient au vieux poème son pathétique et sa beauté. Ce poème donnait Garin d'Anseüne pour l'un des fils d'Aymeri ; mais il ne le mêlait pas autrement à la biographie de Vivien.

Les choses en fussent restées là, s'il n'avait un jour pris fantaisie à un jongleur de consacrer à Vivien un « poème d'enfances ». Comme les jeunes années de Roland, d'Ogier et de tant d'autres, il convenait que les jeunes années de Vivien eussent été persécutées, héroïques et aventureuses. Ce que ce jongleur imagina, on le sait : Vivien s'était dévoué pour son père prisonnier, ; et, pour les raisons que nous avons dites, le poète confia ce rôle de père à Garin d'Anseüne, qu'il prit dans la liste traditionnelle des fils d'Aymeri : puis, il feignit que Vivien, ayant échappé à la mort, avait été emmené comme esclave à Pampelune par une marchande chrétienne qui l'avait fait passer pour son fils et l'avait élevé jusqu'au jour où il avait conquis Luïserne, etc.

Une fois cette belle histoire inventée, si l'on voulait continuer de chanter le vieux récit de la bataille où Vivien était mort, devant des auditeurs qui connaissaient le poème nouveau des *Enfances*, ou si l'on voulait mettre bout à bout dans un manuscrit cyclique le poème des *Enfances* et les poèmes consacrés à la mort de Vivien, la contradiction apparaissait : Vivien avait-il été élevé, orphelin, par Guillaume et par Guibourc ? ou par son père, Garin d'Anseüne, puis, par la marchande chrétienne ?

Si les remanieurs s'étaient préoccupés seulement de logique, il ne leur eût pas été difficile de tout concilier. Ils auraient pu accepter tout entière la fable des *Enfances*, Garin d'Anseüne, la marchande chrétienne et le reste, et conserver pourtant le thème de la tendresse mutuelle de Guillaume et de Vivien ; ils auraient pu, par exemple, faire mourir Garin d'Anseüne vers l'époque où Vivien, déjà adolescent, revient d'Espagne, feindre qu'alors seulement Guillaume et Guibourc l'avaient recueilli et comme adopté. Il leur aurait suffi de biffer dans les vieux poèmes les quelques vers où il était dit que Vivien avait été élevé tout enfant par son oncle.

Ils n'ont pas voulu. Ils ont eu raison. Ils étaient des poètes plutôt que des logiciens. Qu'on se rappelle ce beau thème poétique :

« Et vos, comtesse, Guibor, ma dame bele,
 Vos me norristes lonc tens soz vo messele ;
 Quant serai morz et savroiz la novele,
 Por moie amor en plorerez cent lermes... »

Voilà ce qu'il leur aurait fallu sacrifier et ce qu'ils n'ont pas voulu sacrifier : l'idée que Vivien avait été de tout temps pour Guillaume et pour Guibourc le fils bien-aimé. Il faut les en louer ; mais dès lors, voulant conserver ce

thème, ils en étaient réduits à se contenter d'un compromis peu satisfaisant entre les deux traditions.

C'est ce compromis que nous offrent la *Chevalerie Vivien* et *Aliscans*. Ces poèmes nous représentent une même tentative pour concilier des données contraires ; ils s'accordent et se complètent si bien que nous pouvons ici considérer les deux auteurs des remaniements que nous avons comme s'ils ne faisaient qu'un seul remanieur.

Un lecteur qui vient de lire la chanson des *Enfances* et qui, tournant la page, lit la *Chevalerie Vivien*, puis *Aliscans*, n'est pas autrement choqué. Il retrouve le même Vivien qu'il connaissait, fils de Garin d'Anseüne, libérateur de son père, conquérant de Luiserne, etc. Il apprend seulement que Garin d'Anseüne est mort : quand ? et comment ? On n'a garde de le lui dire, mais il ne s'en soucie guère : c'est le droit du romancier de supposer la mort d'un personnage devenu inutile. Il apprend en outre que Vivien est tendrement aimé de Guillaume, ce qu'il s'explique aisément, puisque Vivien est neveu de Guillaume, et d'ailleurs il a lu dans la chanson des *Enfances* que les prouesses de Vivien lui avaient valu la prédilection de Guillaume ; il n'a le droit d'être surpris que lorsqu'on lui dit que Guibourc a *norri soef* l'enfant Vivien et son jeune frère ; encore peut-il, s'il a l'imagination complaisante, concilier cette donnée avec celle des *Enfances* : les deux belles-sœurs, dame Huistace et dame Guibourc, se seront partagé la première éducation des enfants. Le lecteur voit dans la suite de ces récits des ellipses et des obscurités, mais non des contradictions. La contradiction n'apparaîtra, irréductible, que s'il se pose cette question : pourquoi ne nous a-t-on point parlé, dans les *Enfances*, d'un frère cadet de Vivien ? Mais il ne se la posera et il n'apercevra les difficultés qui en découlent que s'il est un critique de profession, non pas s'il est un lecteur bénévole ;

et c'est ce qu'ont escompté les remanieurs de la *Chevalerie* et d'*Aliscans*.

Cette interprétation offre tout au moins un avantage, c'est qu'elle accepte les textes comme ils sont, sans recourir à l'hypothèse facile, mais arbitraire, qu'ils seraient interpolés¹.

De plus, elle est confirmée, du moins dans ses lignes principales, par un texte dont nous n'avons pas fait usage jusqu'ici et que M. Cloetta ne pouvait pas connaître : la *Chanson de Guillaume*.

Dans ce poème, certainement le plus ancien qui nous soit parvenu, Vivien est le fils aîné (son cadet s'appelle Gui) d'une sœur de Guillaume :

295 « Ja fustes fiz Boeve Cornebut, al marchis,
Nez de la fille al bon cunte Aimeri,
Niés Willame al curb nés, le marchis. »

Et le nom de son père est bizarre et peut-être altéré (le vers est faux); du moins on aperçoit que son père n'est pas, comme le voulait M. Cloetta, un Bavaïois.

En outre, si on se reporte à la scène de Laon, où le poète groupe autour du vieil Aymeri ses fils, on y trouve (v. 2553, cf. v. 2559), Garin d'Anseüne :

De l'altre part fu Hernald de Girunde
Et Neymeri sun pere, de Nerbune,
Li quons Garin de la cité d'Ansune.

1. La théorie de M. Cloetta, on l'a vu, considère comme des interpolations : 1° les quatre ou cinq passages du *Couronnement de Louis* et de la *Prise d'Orange* où il est question de Garin d'Anseüne ; 2° les trois passages de la *Chevalerie Vivien* qui résument l'action des *Enfances Vivien*.

Ces vers attestent l'authenticité des passages du *Couronnement de Louis* et de la *Prise d'Orange* où Garin d'Anseüne est mentionné et que M. Cloetta trouvait tout simple de « biffer sans autre forme de procès », pour le bien de ses théories. Ils montrent que, si l'auteur d'*Aliscans* ne nomme pas Garin d'Anseüne, ce n'est pas qu'il ait ignoré son existence, c'est qu'il l'a tué à bon escient. Ils font tomber la combinaison de M. Cloetta, clef de voûte de sa théorie, selon laquelle Garin d'Anseüne aurait été introduit parmi les Aymerides d'abord par le poète des *Enfances Vivien*, en sorte que le poète d'*Aliscans* ignorait encore son existence.

On dira : ne suffisait-il point de produire d'emblée ce texte de la *Chanson de Guillaume* ? et, s'il ruine la théorie de M. Cloetta, ne suffisait-il point de passer sous silence cette théorie désormais ruinée ?

Hélas ! non. D'abord il se peut que tel la reprenne : il serait si aisé, par exemple, de décider que les deux vers de la *Chanson de Guillaume* où Garin d'Anseüne est nommé, sont, eux aussi, des interpolations du XIII^e siècle !¹.

En outre, ce que nous voulions surtout mettre en lumière, c'est qu'il est utile, lorsqu'on étudie les faits littéraires, de les considérer comme les plus complexes de tous les faits et les plus délicats : pour les analyser et les apprécier, de pures opérations logiques ne suffisent pas. Notre tentative d'y substituer d'autres procédés, quel philologue ne l'aurait pas repoussée comme dépourvue de « valeur objective », si nous n'avions pas disposé de la *Chanson de Guillaume* ? En vérité, sans le secours de ce texte, nous n'aurions pas osé, même la sentant probable, proposer publiquement notre explication. Et pourtant, il n'en reste pas moins vrai que, dans cet ordre de recherches,

1. De plus, on pourrait tirer argument du fait que ces vers ne disent pas expressément que Garin d'Anseüne soit un fils d'Aymeri.

notre véritable instrument critique n'est pas le raisonnement, ou du moins que des syllogismes en forme ne suffisent pas à tout.

En résumé, nous nous représentons de la sorte l'ordre de succession et les rapports des poèmes relatifs à Vivien :

1° A l'origine, un poème unique (représenté pour nous par la *Chanson de Guillaume*) et qui retraçait toute l'histoire de Vivien depuis son départ pour la bataille jusqu'à sa mort et jusqu'à l'instant où ses vengeurs, Guillaume et Rainoart, restent maîtres du champ de bataille ¹ (Vivien et son frère cadet, Gui, sont fils d'une sœur de Guillaume ; Garin d'Anseüne est déjà un fils d'Aymeri ; Vivien et Gui ont été élevés dès l'enfance par Guillaume et Guibourc).

2° Puis, un remaniement perdu de ce poème. Ce remaniement, conservant l'action primitive en ses grandes lignes, en différait par un grand nombre de traits : pour nous en tenir ici aux seuls détails qui ont préoccupé M. Cloetta, il en différait en ce que le frère de Vivien ne s'appelait plus Gui, mais Guichard ² ; en ceci encore que le remanieur y prêtait le premier à Vivien un vœu ainsi formulé : qu'il ne fuyait pas devant les Sarrasins *lonc d'une lance, ou une lance tenant, ou plus d'une lance* ; formule ignorée de la *Chanson de Guillaume* et que répètent *Aliscans*, les *Enfances Vivien*, *Aymeri de Narbonne* ³. C'est de cette version que *Foucon de Candie* a reproduit les données ⁴.

1. Ce poème contenait donc, comme la *Chanson de Guillaume*, toute la matière de la *Chevalerie Vivien* et d'*Aliscans*.

2. Sans doute parce que le remanieur avait supprimé le rôle de Guichard, Sarrasin converti de la *Chanson de Guillaume* ; son nom, devenu disponible, a été utilisé pour éviter la confusion de Gui, frère de Vivien, avec Gui, fils de Bovon de Commarcis.

3. Voyez à cet égard les fines observations de M. Cloetta, p. 80.

4. Il est certain et, je pense, admis de tous, que *Foucon* procède

3° Les *Enfances Vivien* (Vivien fils unique de Garin d'Anseüne, élevé par ses père et mère jusqu'à sept ans, puis par la marchande, etc.).

4° Les remaniements qui nous sont parvenus sous les titres de *Chanson d'Aliscans* et de *Chanson de la Chevalerie Vivien*, où les données du poème que nous avons classé sous la rubrique 2° sont combinées avec celles des *Enfances Vivien*.

d'un poème plus ancien que notre *Aliscans*. Aux preuves excellentes qu'en a données M. Raymond Weeks (*Romania*, t. XXXIV, p. 237), j'ajouterai celle-ci : *Foucon de Candie* considère le Tedbald de Bourges de la *Chanson de Guillaume* comme étant le personnage qui a guidé les chrétiens à Larchamp et les a perdus par sa courdise. Bovon de Commarcis y demande au messager de Guillaume qui était le chef de l'armée. Il répond (ms. B. N. fr. 25518, f° 4 r°) :

« Cil de Berri, qui tant par est provez
De coardie, honiz et vergondez. »

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....		1
CHAPITRE	I. Projet de cette étude.....	1
CHAPITRE	II. Les récits : le groupe de Garin de Mon- glane et le groupe d'Aymeri de Nar- bonne	19
CHAPITRE	III. Les récits : le groupe de Guillaume d'Orange.....	65
CHAPITRE	IV. Saint Guillaume de Gellone.....	100
CHAPITRE	V. Guillaume, comte de Toulouse	148
CHAPITRE	VI. Les seize Guillaume	195
CHAPITRE	VII. Le <i>Couronnement de Louis</i>	224
CHAPITRE	VIII. Des divers systèmes proposés pour expliquer la formation du cycle de Guillaume.....	286
CHAPITRE	IX. Les formes primitives des poèmes du cycle	312
CHAPITRE	X. Sur la formation du cycle.....	344
CHAPITRE	XI. La <i>Via Tolosana</i>	364
CHAPITRE	XII. Conclusion.....	430
APPENDICE	La place des <i>Enfances Vivien</i> dans le cycle	438

Les Classiques français du Moyen âge

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE

Mario ROQUES

VOLUMES PARUS :

- La Chastelaine de Vergi**, poème du XIII^e siècle, éd. par Gaston RAYNAUD, deuxième édition, revue par Lucien FOULET. — VII-35 pages..... 0 fr. 80
- François VILLON, **Œuvres**, édit. par UN ANCIEN ARCHIVISTE [Auguste LONGNON]. — XVI-124 pages..... 2 fr.
- Courtois d'Arras**, jeu du XIII^e siècle, éd. par Edmond FARAL. VI-34 pages. 0 fr. 80
- La Vie de saint Alexis**, poème du XI^e siècle, texte critique de Gaston PARIS. — VI-50 pages..... 1 fr. 50
- Le Garçon et l'Aveugle**, jeu du XIII^e siècle, éd. par Mario ROQUES. — VI-18 pages..... 0 fr. 50
- ADAM LE BOSSU, trouvère artésien du XIII^e siècle. **Le Jeu de la Feuillée**, édit. par Ernest LANGLOIS. — XIV-76 pages..... 2 fr.
- Les Chansons de Colin Muset**, éd. par Joseph BÉDIER, avec transcription des mélodies, par J.-B. BECK. — XIII-44 pages..... 1 fr. 50
- Huon le Roi. Le Vair Palefroi**, avec deux versions de *La Male Honte*, par Huon de Cambrai, et par Guillaume, fabliaux du XIII^e siècle, éd. par Arthur LANGFORS. — XV-68 pages..... 1 fr. 75
- Les Chansons de Guillaume IX**, duc d'Aquitaine (1071-1127), éd. par Alfred JEANROY. — XIX-45 pages..... 1 fr. 50

SOUS PRESSE :

- Philippe de NOVARE, **Mémoires** (1218-1242), éd. par Charles KOHLER, avec 2 cartes. Peire VIDAL. **Œuvres**, éd. par Joseph ANGLADE.
- Gerbert de MONTREUIL, **Perceval le Gallois**, éd. par Mary WILLIAMS.
- Narcissus**, poème du XII^e siècle, éd. par Alfons HILKA.
- Aspremont**, chanson de geste du XII^e siècle, éd. par Louis BRANDIN.
- Aucassin et Nicolette**, chantefable, éd. par Mario ROQUES.
- Tristan**, éd. MURET.

Edmond FARAL.

RECHERCHES SUR LES SOURCES LATINES

DES

CONTES ET ROMANS COURTOIS DU MOYEN AGE

- In-8 de XI-431 pages..... 10 fr.
- Du même auteur* : **Les Jongleurs en France au moyen âge**. In-8. 7 fr. 50
- Mimes français du XIII^e siècle**..... 5 fr.

Maurice GRAMMONT

LES VERS FRANÇAIS

Ses moyens d'expression. — Son harmonie.

2^e ÉDITION, REFONDUE ET AUGMENTÉE

- In-8 de 510 pages..... 12 fr.

Collection linguistique publiée par la Société linguistique de Paris, n^o 5.

Déjà parus dans la même collection : 1. MEILLET. **Les Dialectes indo-européens**, 4 fr. 50. — 2. **Mélanges linguistiques offerts à M. F. de Saussure**, 10 fr. 50. — 3. ERNOUT. **Les Éléments dialectaux du vocabulaire latin**, 7 fr. 50. — 4. COHEN. **Le Parler arabe des juifs d'Alger**, 25 fr.

Du même auteur : **Le Patois de la France Montagne et en particulier de Damprichard**, 1901. (Presque épuisé.) 15 fr.

Jehan DE NOSTREDAME

LES VIES

DES PLUS CÉLÈBRES ET ANCIENS POÈTES PROVENÇAUX

Nouvelle édition accompagnée d'extraits d'œuvres inédites du même auteur préparée par Camille CRABANEAU, et publiée avec introduction et commentaire par Joseph ANGLADE.

- In-8 de 176-407 pages..... 20 fr.

PIERRE CHAMPION
FRANÇOIS VILLON

SA VIE ET SON TEMPS

2 volumes grand in-8°, avec 49 planches hors texte. — Prix des deux volumes ensemble..... 20 fr.

Il a été tiré 25 exemplaires sur Hollande à 75 fr.

OEUVRES DE FRANÇOIS RABELAIS

Édition critique publiée par **Abel LEFRANC**

Professeur au Collège de France

JACQUES BOULENGER, HENRI CLOUZOT, PAUL DORVEAUX

JEAN PLATTARD ET LAZARE SAINÉAN

TOME PREMIER

GARGANTUA

PROLOGUE — CHAPITRES I-XXII

Avec une Introduction, une Carte et un Portrait.

Beau volume in-4° de clv-214 pages 15 fr.

Formera environ 7 volumes auxquels on souscrit

VIENT DE PARAÎTRE :

TOME SECOND

CHAPITRES XXIII-LVIII (et dernier).

Beau volume in-4° de 215-558 p..... 10 fr.

(Les exemplaires sur japon et hollandaise sont épuisés).

Formera environ 7 volumes auxquels on souscrit.

L'édition de Rabelais, dont la 1^{re} édition du premier volume a été épuisée en quelques mois, est le résultat de l'admirable mouvement d'études suscité par la *Société* et la *Revue des Études rabelaisiennes*, fondée il y a dix ans, sur l'initiative de M. Abel Lefranc, qui en est resté le président depuis la fondation. On a rendu justice dans le monde entier au labeur fécond de la vaillante Société, grâce à laquelle la compréhension de l'œuvre de celui que Chateaubriand proclamait « le Père des Lettres françaises » et la connaissance de sa vie ont été complètement renouvelées. Le nouveau Président de la République lui-même, M. Raymond Poincaré, constatait ce renouvellement dans son discours de réception à l'Académie française, le 9 décembre 1909, touchant « les récents progrès des études rabelaisiennes », passage qu'inspire une évidente sympathie à leur égard.

FRÉDÉRIC MISTRAL

LA GENÈSI

Traducho en prouvençau

Emé lou latin de la vulgato vis à vis e lou francés en dessouto, par J.-J. Brousseau, en testo, lou retra dou felibre.

Beau vol. in-8 carré, avec un portrait et un autographe..... 5 fr.

Il reste aussi *quelques exemplaires sur hollandaise* à 10 fr. Ils sont accompagnés du portrait tiré sur véritable papier impérial du Japon.

ANDRÉ CHÉNIER

OEUVRES INÉDITES

PUBLIÉES D'APRÈS LES MANUSCRITS ORIGINAUX

PAR

ABEL LEFRANC

Professeur au Collège de France.

BEAU VOLUME IN-8° ÉCU TIRÉ PAR PHILIPPE RENOUARD A

15 exemplaires sur Chine..... 30 fr.

30 exemplaires sur Japon..... 25 fr.

1.100 exemplaires sur papier vélin fin des Papeteries LAFUMA, de Voiron. 7 fr. 50